

500-09-031368-251 – 500-09-031363-252 – 500-09-031364-250 – 500-09-031365-257 – 500-09-031366-255

COURT OF APPEAL OF QUÉBEC

Montréal

Appeal from a judgment of the Superior Court of Québec, District of Montréal, rendered on January 14, 2025 by the Honourable Justice Catherine Piché

N°: 500-09-031368-251 C.A.M. – 500-06-001225-230 C.S.M.

ROBERT GERALD MILLER

APPELLANT
(Defendants)

v.

S.N., B.N., and V.R.

RESPONDENTS
(Plaintiffs)

-and-

**HELMUT LIPPMANN
RAYMOND POULET
SAM JOSEPH ABRAMS
FUTURE ELECTRONICS INC.**

IMPLEADED PARTIES
(Defendants)

(Parties continued on subsequent pages)

RESPONDENTS' MEMORANDUM

Volume 3 of 3, pages 270–526

Dated July 24, 2025

Me Jeff Orenstein
Me Lawrence David
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montréal, QC H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863 / Fax: (514) 868-9690
jorenstein@clg.org / ldavid@clg.org
Attorneys for the Respondents – Representative Plaintiffs

N°: 500-09-031363-252 C.A.M. – 500-06-001225-230 C.S.M.

HELMUT LIPPMANN

APPELLANT
(Defendant)

v.

S.N., B.N., and V.R.

RESPONDENTS
(Plaintiffs)

and

**ROBERT GERALD MILLER
RAYMOND POULET
SAM JOSEPH ABRAMS
FUTURE ELECTRONICS INC.**

IMPLEADED PARTIES
(Defendants)

N°: 500-09-031364-250 C.A.M. – 500-06-001225-230 C.S.M.

RAYMOND POULET

APPELLANT
(Defendant)

v.

S.N., B.N., and V.R.

RESPONDENTS
(Plaintiffs)

and

**ROBERT GERALD MILLER
HELMUT LIPPMANN
SAM JOSEPH ABRAMS
FUTURE ELECTRONICS INC.**

IMPLEADED PARTIES
(Defendants)

N°: 500-09-031365-257 C.A.M. – 500-06-001225-230 C.S.M.

SAM JOSEPH ABRAMS

APPELLANT
(Defendant)

v.

S.N., B.N., and V.R.

RESPONDENTS
(Plaintiffs)

and

**ROBERT GERALD MILLER
RAYMOND POULET
HELMUT LIPPMANN
FUTURE ELECTRONICS INC.**

IMPLEADED PARTIES
(Defendants)

N°: 500-09-031366-255 C.A.M. – 500-06-001225-230 C.S.M.

FUTURE ELECTRONICS INC.

APPELLANT
(Defendant)

v.

S.N., B.N., and V.R.

RESPONDENTS
(Plaintiffs)

and

**ROBERT GERALD MILLER
RAYMOND POULET
SAM JOSEPH ABRAMS
HELMUT LIPPMANN**

IMPLEADED PARTIES
(Defendants)

Me Karim Renno
Me Ava Liaghati
RENNO VATHILAKIS INC.
145 Saint-Pierre Street, Suite 201
Montréal (Québec) H2Y 2L6
krenno@renvath.com
aliaghati@renvath.com

Attorneys for Appellant – Defendant Robert Gerald Miller [“Miller”]

Me Neil G. Oberman
Me Marie-Christine Sicard
SPIEGEL RYAN LLP
1255 Peel Street, Suite 1000
Montréal (Québec) H3B 2T9
noberman@spiegelsohmer.com
mcsicard@spielsohmer.com

Attorneys for Appellant – Defendant Helmut Lippmann [“Lippmann”]

Me Sylvain Deslauriers
Me Frédérique Boulanger
DESLAURIERS & CIE
1130 Sherbrooke Street West, Suite 700
Montréal (Québec) H3A 2M8
sdeslauriers@deslauriers-co.ca
fboulanger@deslauriers-co.ca

Attorneys for Appellant – Defendant Sam Joseph Abrams [“Abrams”]

Me Rémi Bourget
Me Adriana Blanco
RB AVOCATS INC.
606 Cathcart Street, Suite 735
Montréal (Québec) H3B 1K9
rb@rbavocats.ca
ab@rbavocats.ca

Attorneys for Appellant – Defendant Raymond Poulet [“Poulet”]

Me Jean-Pierre Sheppard
Me William Marchetti-Berry
ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
800 Square Victoria Street, Suite 4600
Montréal (Québec) H4Z 1H6
jsheppard@rsslex.com
wmarchetti@rsslex.com

Attorneys for Appellant – Defendant Future Electronics Inc. [“Future”]

TABLE OF CONTENTS

	Page
<u>VOLUME 3</u>	
Exhibit R-38: Declaration Madame 22	270
Exhibit R-39: Declaration Madame 23	276
Exhibit R-40: Declaration Madame 25	282
Exhibit R-41: Declaration Madame 26	288
Exhibit R-42: Declaration Madame 27	293
Exhibit R-43: Declaration Madame 28	297
Exhibit R-44: Declaration Madame 31	302
Exhibit R-45: Fake Business Card	309
Exhibit R-46: 380 Olivier St. Deed of Sale 2011	310
Exhibit R-48: Email Correspondence	315
Exhibit R-49: Proof of non renewal of lease	317
Exhibit R-50: UNDER SEAL Private Investigation Report	
Exhibit R-51: Declaration Madame 32	319
Exhibit R-52: Declaration Madame 33	324
Exhibit R-53: Declaration Madame 34	330
Exhibit R-54: Declaration Madame 35	335
Exhibit R-55: Declaration Madame 36	341
Exhibit R-56: Declaration Madame 37	346
Exhibit R-57: Declaration Madame 38	351
Exhibit R-58: Declaration Madame 40	358
Exhibit R-59: Declaration Madame 41	363

Exhibit R-60: Declaration Madame 42	369
Exhibit R-61: Declaration Madame 43	375
Exhibit R-62: Declaration Madame 45	380
Exhibit R-63: Declaration Madame 46	388
Exhibit R-64: Declaration Madame 47	396
Exhibit R-65: Declaration Madame 48	405
Exhibit R-66: Declaration Madame 49	414
Exhibit R-67: Declaration Madame 50	419
Exhibit R-68: Declaration Madame 51	424
Exhibit R-69: Declaration Madame 44	431
Exhibit R-70: UNDER SEAL Arrest Warrants	
Exhibit R-71: Montreal Gazette Article, May 30, 2024	436
Exhibit R-72: Miller Press Release, May 30, 2024	440
Exhibit R-73: Miller Press Release, July 3, 2024	441
Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42	442
Exhibit R-77: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 13	490

OTHER DOCUMENTS

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"	503
Annex B to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Relevant Legislative Amendments"	522
Email Correspondence between All Counsel and Justice Piché, J.S.C. on art. 2858.1 C.C.Q. dated December 17, 2024	523

ATTESTATION

Attestation of the author of the Memorandum 526

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #22**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller vers la fin de l'année 1995, quand j'avais 16 ans. J'avais une amie qui s'appelait A.D. qui était en situation familiale très difficile. Sa mère était alcoolique et son père était absent, et elle était donc en centre d'accueil. Nous étions amies d'enfance, et elle m'appelait souvent.
2. À l'âge d'environ 13 ans, A.D. avait rencontré Raymond Poulet, qui travaillait pour M. Miller. M. Poulet avait entamé une relation de nature sexuelle avec elle, et il était devenu son proxénète peu après. Il était proxénète de plusieurs jeunes filles.
3. Un jour, A.D. me l'a présenté en me disant que c'était son copain et qu'elle habitait chez lui. Il était bien habillé et il avait un cellulaire, ce qui était très rare à l'époque. Il avait l'air d'être un homme important et ça m'avait impressionnée. Je n'avais aucune idée qu'il était proxénète. Il lui payait tout ce qu'elle voulait. Un jour, elle m'a parlé du fait qu'elle était tombée enceinte.
4. Après quelque temps, j'ai fini par apprendre que c'était son proxénète. Il avait des appartements au Cherrier et à La Cité qu'il utilisait pour faciliter les rencontres entre les jeunes filles et des clients.

Exhibit R-38: Declaration Madame 22

5. J'ai commencé à travailler pour lui. J'étais responsable de publier des annonces dans des journaux afin de recruter de nouvelles filles, et il me demandait de lui présenter d'autres filles que je connaissais. Je devais aussi répondre au téléphone et décrire aux clients potentiels l'apparence des filles disponibles. S'ils étaient intéressés, je transmettais leurs coordonnées à Raymond. Je faisais aussi le ménage dans les appartements. Il me donnait 100 \$ par jour en échange de ce travail.
6. Raymond connaissait mon âge et savait que j'étais l'amie d'enfance d'A.D.
7. Il me disait que j'étais la plus belle fille qu'il connaissait. Je sais maintenant qu'il le disait à toutes les filles, mais j'y croyais. Un jour, il m'a demandé si je voulais gagner plus d'argent, et il m'a dit qu'il pourrait me présenter à un client. Il m'a parlé d'un client qui s'appelait "Bob", et m'a dit que je pourrais simplement prendre un bain avec cet homme, que ça ne serait rien de plus qu'un bain. Il m'a dit que pour une relation sexuelle complète, je pourrais recevoir 1 500 \$ ou 2 000 \$, mais que pour un bain, ça serait 750 \$ ou 1 000 \$. Par contre, il m'a dit qu'il garderait la moitié de ce que je gagnerais pour lui-même.
8. Il m'en a parlé au moins 20 fois avant que j'accepte. Ça tournait dans ma tête, et finalement, j'ai accepté de rencontrer cet homme à condition que ce ne soit que pour un bain et qu'il ne se passe rien de nature sexuelle. J'avais 16 ans. Raymond m'avait dit que "Bob" était multimillionnaire, et que je serais en sécurité.

Rencontre avec Robert Miller

9. Le jour du rendez-vous, mon amie m'a maquillée, m'a coiffée et m'a donné une belle robe à porter.
10. J'ai pris un taxi jusqu'à l'hôtel Intercontinental. Quand je suis arrivée à la suite de "Bob", il m'a ouvert la porte. Il était grand et imposant, et ça paraissait qu'il avait beaucoup de pouvoir. Tout était propre.
11. Nous nous sommes dirigés au salon au bout du couloir dans la suite. C'était étrange, il ne parlait pas beaucoup. Il m'a montré un album photo rempli de photos d'une seule fille. Elle était nue sur certaines des photos. Cette étape a duré extrêmement longtemps, presque deux heures. Il parlait très peu, et

Exhibit R-38: Declaration Madame 22

j'avais l'impression qu'il était comme au ralenti. Il ne m'a rien dit par rapport à la fille dans l'album, il ne faisait que tourner les pages.

12. Je me disais qu'il avait peut-être simplement besoin de compagnie, mais il m'a finalement mené vers la salle de bains. Il m'a dit "on va prendre un bain ensemble, tu vas me laver et je vais te laver". Il m'a demandé ce que je voulais écouter, et il a mis un album de Rod Stewart. Il y avait plein de disques compacts dans la suite.
13. Il a fait couler l'eau dans un énorme bain. Nous sommes entrés dans le bain, et il a commencé à me laver, partout. Il m'a lavé les parties intimes, mais c'était plus que ça. Il a mis son doigt à l'intérieur de moi.
14. Ensuite, "Bob" m'a dit qu'il fallait que je le lave partout, incluant son sexe. Je ne pensais pas que ça allait se dérouler de cette manière, puisque j'avais dit à Raymond que je ne voulais pas qu'il y ait de contact sexuel, mais ce ne fût évidemment pas le cas.
15. Après le bain, il m'a donné un peignoir blanc, et m'a dit d'aller dans la chambre. Je me suis dit "mon dieu, comment je vais faire pour m'en sortir". Je suis allée me coucher sur le lit. Il est entré dans la chambre, complètement nu. Je lui ai dit que je ne pouvais pas continuer.
16. Il a appelé Raymond, et je me suis habillée. Il m'a donné 1 500 \$, et j'ai pris un taxi jusqu'à chez Raymond. À mon arrivée, il m'a demandé de lui donner l'argent que j'avais reçu, et m'en a redonné la moitié. Ça me paraissait injuste, puisque c'était moi qui avais dû faire quelque chose de dégoûtant, pas lui.
17. Cette soirée est restée un secret pour moi, je n'en ai jamais parlé à personne, ni à ma famille, ni à mes amis. J'avais l'impression que c'était moi qui avais fait quelque chose que je n'aurais pas dû faire, quelque chose de mal.
18. Après cette rencontre, j'ai continué à travailler pour Raymond pendant longtemps. Je gardais sa fille (la fille de mon amie A.D.), et je faisais souvent le ménage chez lui pour 100 \$ par jour. Il y avait plein de matériel informatique dans ses garde-robes, je ne savais pas c'était quoi exactement.

Cadeaux et sommes d'argent

19. J'ai reçu 1 500 \$, mais j'ai dû en donner la moitié à Raymond Poulet.

Exhibit R-38: Declaration Madame 22

Impact psychologique

20. Ma rencontre avec M. Miller a eu un énorme impact sur ma vie. J'ai vraiment été traumatisée.
21. Ça a énormément affecté toutes mes relations amoureuses. Mes relations intimes n'ont jamais été faciles, je ne faisais pas confiance aux autres.
22. Je suis allée consulter des psychologues à quelques reprises, mais je ne révélais jamais vraiment ce qui s'était passé parce que j'avais honte de ce que j'avais fait.
23. J'ai un diagnostic d'anxiété généralisée avec humeur dépressive.
24. J'ai été contactée par les journalistes qui ont fait le reportage sur *Enquête*, et j'ai accepté de faire une entrevue. Le processus a été très difficile, et plein d'émotions ont refait surface.
25. Quand le reportage est sorti, ça m'a complètement déboussolé. J'ai commencé à agir d'une manière qui ne me ressemblait pas. Je faisais de la conduite dangereuse, ma consommation d'alcool a augmenté et j'ai dû commencer à voir une psychologue.
26. Je n'en avais jamais parlé à qui que ce soit avant de parler aux journalistes. J'ai commencé à faire beaucoup d'anxiété et j'ai dû commencer à prendre des médicaments. J'ai fait installer un système de sécurité chez moi parce que j'ai peur que M. Miller décide de me faire du mal. J'ai aussi maintenant énormément de difficulté à me concentrer. Le système de sécurité, les médicaments et les consultations avec ma psychologue sont tous payés par l'IVAC. J'ai aussi suivi un cours d'auto-défense payé par l'IVAC.
27. Mon parcours de vie aurait été complètement différent si je ne l'avais pas rencontré. Je suis partie de chez mon père à la suite de ma rencontre avec M. Miller et j'ai beaucoup déménagé. Je ne savais plus quoi faire dans la vie, je me sentais perdue.
28. J'ai ressenti énormément de honte, de dégoût et de remords par rapport à ce qui s'est passé.

Exhibit R-38: Declaration Madame 22

29. Je porte un sentiment de profonde culpabilité depuis le jour de cet événement. Ce montant d'argent n'en valait pas la peine.

Incapacité d'agir

30. Je me sentais coupable d'avoir accepté de le rencontrer. J'avais peur que ça se retourne contre moi.

31. J'avais extrêmement honte, et je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit.

32. Je ne connaissais pas son vrai nom. Je l'ai appris lors de mon contact avec les journalistes récemment.

33. Je n'avais jamais songé à porter plainte, je m'étais toujours dit que je n'en parlerais jamais.

34. J'avais peur des répercussions possibles sur ma vie et sur celles des gens autour de moi.

35. J'ai accepté de faire le reportage parce que je me suis dit que ça pourrait aider d'autres femmes qui avaient vécu la même chose. Si personne n'en parle, rien ne changera.

36. J'ai pris connaissance du recours collectif récemment, et j'ai décidé de m'y joindre.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/24/2023 12:41:23 PM EST

MADAME #22

Signé à Montreal,

ce 24 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #22

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #23**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de Robert Miller en 1997, quand j'avais 17 ans. Une de mes copines qui avait aussi 17 ans le fréquentait depuis plusieurs mois, et j'avais une connaissance qui le fréquentait aussi.
2. Mes parents étaient en difficulté financière et j'avais besoin d'argent puisque j'habitais déjà en appartement.
3. Mon amie m'a suggéré de rencontrer Raymond Poulet, un homme qui recrutait des jeunes filles pour Miller. Je suis donc allée rencontrer Raymond avec mon amie dans une chambre à l'hôtel Intercontinental. Deux autres filles qui voulaient rencontrer Miller étaient aussi venues à ce rendez-vous. C'était une entrevue pour déterminer si on allait lui plaire. Raymond nous a bien regardées de haut en bas, et m'a dit que j'étais choisie. Je lui ai dit que j'aimerais rencontrer "Bob", mais que je ne voulais pas qu'il ne se passe rien de nature sexuelle la première fois.

Première rencontre avec Robert Miller

4. Trois semaines plus tard, Raymond m'a donné rendez-vous à l'hôtel pour que je puisse rencontrer "Bob". Raymond nous a présentés, et il est parti.

Exhibit R-39: Declaration Madame 23

5. "Bob" et moi avons discuté un peu, je lui ai dit que je venais de terminer l'école secondaire et que je voulais m'inscrire au cégep en travail social.
6. Il m'a demandé si j'avais un copain, et m'a dit que si je voulais que nos rencontres se poursuivent il faudrait que je ne fréquente personne d'autre. Il m'a dit quelque chose comme "ça sera moi, ton copain".
7. Ensuite, il m'a embrassée, c'était vraiment dégoûtant. Je lui ai dit que je ne voulais pas que ça aille plus loin. Il me dégoûtait comme personne. Il n'a pas insisté, mais m'a dit qu'il voulait me revoir. J'ai accepté à condition que je puisse venir avec mon amie.
8. À la fin, il m'a donné 500 \$.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

9. J'ai proposé à mon amie qui m'avait présentée à Bob de venir avec moi pour le deuxième rendez-vous, et je lui ai dit que ce serait elle qui aurait un rapport sexuel avec lui puisque je ne voulais pas le faire. Elle a accepté, et donc nous sommes allées ensemble.
10. Lorsqu'on est arrivées, il nous a demandé de prendre un bain ensemble, elle et moi.
11. Ensuite, elle a eu un rapport sexuel avec lui. J'étais avec eux dans la chambre, et il m'a embrassé et m'a un peu flatté le corps.
12. Il m'a dit qu'il me trouvait très belle mais qu'il me fallait des broches. Il m'a dit que si je commençais à le fréquenter, il me paierait des traitements d'orthodontie et paierait pour que je fasse enlever mon tatouage. Il cherchait vraiment une jeune fille innocente.
13. À la fin de cette rencontre, il m'a donné 2 000 \$.
14. La troisième fois, je lui ai dit que j'allais le voir seule. C'était toujours soit mon amie ou Raymond qui organisait les rendez-vous.
15. Lorsque je suis arrivée à l'hôtel, on a discuté un peu, et il m'a encore dit qu'il fallait que ça soit exclusif, qu'il ne voulait pas que je fréquente quelqu'un d'autre. Il me répétait toujours qu'il allait m'aider.

16. Ensuite, j'ai pris un bain.
17. Après mon bain, nous sommes passés à la chambre et il m'a montré les résultats négatifs d'un test de dépistage d'ITS. On a eu un rapport sexuel complet et non protégé. C'est la dernière fois que je l'ai vu.
18. Il m'a encore donné 2 000 \$ à la fin.
19. Après ces rencontres, des rumeurs ont commencé à circuler dans mon entourage, et les filles disaient que j'étais sa favorite. J'ai appris qu'il y avait une autre fille qui avait été sa préférée avant, mais qu'il avait soudainement décidé d'arrêter de la voir parce qu'il avait appris qu'elle avait un copain. On m'avait dit qu'il cherchait une fille pour la remplacer, et que c'était moi qui deviendrait sa préférée. Ça m'avait fait peur, je ne voulais pas être prise dans un cercle vicieux où je deviendrais dépendante de son argent. Je ne l'ai pas revu.
20. Peu après, j'ai quitté Montréal, et j'ai trouvé un emploi en tant que nounou à New York. J'y suis restée un an, et j'ai pris mes distances avec l'amie qui m'avait présenté à Raymond.

Cadeaux et sommes d'argent

21. J'ai eu 500 \$ lors de la première rencontre, et 2 000 \$ lors des deux rencontres suivantes.
22. J'ai reçu quelques disques compacts en cadeau. Il m'a aussi donné une encyclopédie sur les chiens parce que je lui avais dit que j'aimerais avoir un chiot.
23. À l'une des rencontres, j'avais exprimé le fait que je voulais aller en Polynésie française, et il m'avait dit qu'il allait me payer un billet. Raymond m'avait appelée pour prendre les détails de mon passeport. Il savait que j'avais moins de 18 ans. Le voyage n'a jamais eu lieu, finalement.

Impact psychologique

24. Je n'avais finalement pas été au cégep directement après le secondaire, et ça m'a pris beaucoup de temps avant de retourner à l'école.

25. C'est la deuxième personne avec qui j'ai eu une relation sexuelle, et ça a eu un énorme impact sur mon rapport à l'intimité, sur mes relations avec les hommes.
26. J'ai été très complexée par rapport à mes dents en raison des commentaires qu'il avait faits, et j'ai même fait un traitement d'orthodontie qui n'était absolument pas nécessaire quelques années plus tard.
27. J'en ai parlé à personne pendant trois ans. J'ai enfin décidé d'en parler à mon copain, et je m'étais dit qu'il serait sensible et me soutiendrait, mais c'est devenu quelque chose d'étrange, comme un fétiche pour lui. Il a commencé à vouloir me donner des choses en échange de faveurs sexuelles. Ça m'avait beaucoup troublée.
28. Ça a eu un gros impact sur mon estime de moi.
29. J'ai dû faire de la thérapie.
30. Mon parcours scolaire a aussi été beaucoup affecté. Je n'ai pas eu le même parcours que j'aurais eu si je ne l'avais pas rencontré.
31. J'avais de la difficulté à rester à Montréal, je retombais toujours dans les mêmes cercles sociaux et je n'aimais pas ça, ça me rappelait trop de mauvais souvenirs. Je finissais toujours par repartir.

Incapacité d'agir

32. Je pensais que je ne pourrais jamais le retrouver. Je croyais que c'était un homme d'affaires américain, et je ne le connaissais que sous le nom de "Bob". J'ai appris son vrai nom et son identité lorsque le reportage est sorti récemment. Je ne savais pas qu'il y avait autant de filles impliquées.
33. J'ai vraiment refoulé toute cette histoire. J'ai essayé de mon mieux de tout oublier.
34. Je n'en ai jamais reparlé à qui que ce soit après la mauvaise expérience avec mon copain.
35. Je n'avais pas songé à porter plainte, puisque je pensais avoir aussi fait quelque chose d'illégal. En plus, comme c'était ma copine qui m'avait recrutée, je ne voulais pas lui causer d'ennui.

Exhibit R-39: Declaration Madame 23

36. En voyant tout ce qui se passait dans l'actualité, j'ai réalisé que je pourrais me joindre aux autres femmes qui avaient décidé de le dénoncer. J'ai pris connaissance du recours collectif, et j'ai décidé de contacter Consumer Law Group.

ET J'AI SIGNÉ

MADAME #23



The stamp includes a signature, the word "Authentisign", and the timestamp "11/22/2023 11:32:46 AM EST".

Signé à MONTREAL,
ce 22 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #23

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-40: Declaration Madame 25

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #25**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller pendant l'été de 1996, quand j'avais 17 ans.
2. Ma mère venait de mourir, et je voulais partir de l'endroit perdu où j'habitais. Un jour, j'ai vu une annonce dans un journal. Ils recherchaient des mannequins; il n'y avait rien qui indiquait que les services fournis seraient de nature sexuelle.
3. J'ai appelé le numéro inscrit dans l'annonce, et c'est un homme qui s'appelait Raymond qui a répondu. Peu après, je l'ai rencontré pour une entrevue. C'était dans un hôtel, mais je ne me rappelle plus lequel.

Rencontres avec Robert Miller

4. Après l'entrevue, Raymond a organisé un rendez-vous avec "Bob". La rencontre s'est déroulée dans un hôtel, soit au Queen Elizabeth ou au Four Seasons. J'ai vu "Bob" dans ces deux hôtels, mais je ne suis pas certaine si je le voyais au Four Seasons au début et puis ensuite au Queen Elizabeth, ou si c'est l'inverse.

5. La première fois que j'ai rencontré "Bob", je me suis rendue jusqu'à sa chambre d'hôtel, et il m'a servi quelque chose à boire. J'ai l'impression que c'était plus fort que juste de l'alcool normal, parce que je me sentais toujours beaucoup plus ivre que j'aurais dû l'être compte tenu de la quantité d'alcool que je buvais au cours des rencontres. Plus tard, je me suis dit qu'il y avait peut-être même quelque chose comme du GHB dans les consommations qu'il m'offrait.
6. Nous avons discuté un peu, il m'a posé des questions à propos de ma vie, de ma famille et de l'école, et il m'a parlé un peu de lui. Il m'avait demandé mon âge, donc il savait que j'avais 17 ans.
7. Toutes les rencontres se passaient de la même manière. J'arrivais, on discutait, je prenais un verre. Ensuite, il me donnait des cadeaux.
8. Ensuite, je devais aller prendre une douche ou un bain, et il allait se laver dans une salle de bains séparée. Il y avait toujours une quantité industrielle de produits dans la salle de bains, comme des brosses à dents, des rasoirs, du savon.
9. Après le bain, j'allais le rejoindre dans la chambre. Il avait des problèmes érectiles, et il utilisait toujours une espèce de gel ou lubrifiant. Il tenait toujours à me faire un cunnilingus.
10. Après, nous avons une relation sexuelle complète avec pénétration. Ça ne durait jamais très longtemps et c'était toujours non-protégé. Il m'avait montré des résultats de tests médicaux qui indiquaient qu'il n'avait pas d'ITS.
11. Pendant les relations, je figeais mentalement. C'est comme si je n'étais pas complètement là.
12. À la fin, je recevais 5 000 \$. C'était difficile de dire non aux rencontres compte tenu de cette somme importante. Il me donnait l'argent dans des enveloppes blanches sur lesquelles il y avait des petits autocollants de couleurs différentes.
13. Ça a duré environ 5 ou 6 années. Pendant les premières deux années, je le voyais environ à chaque deux mois, et puis les rencontres ont commencé à s'espacer de plus en plus. En tout, je l'ai vu peut-être 20 ou 25 fois.

Exhibit R-40: Declaration Madame 25

14. Au début, je devais communiquer avec Raymond pour prendre les rendez-vous, et ensuite ce fut un homme qui s'appelait Joseph qui organisait les rencontres. "Bob" me disait qu'il allait m'aider à devenir mannequin.
15. Il me parlait du fait qu'il connaissait Jean Charest, et tenait à ce que je sache qu'il était proche du pouvoir politique.
16. Il me promettait tout, et m'avait payé un voyage à Los Angeles avec une amie.
17. Je l'ai vu au Four Seasons et au Queen Elizabeth, et ensuite dans une maison sur la rue Olivier à Westmount. Les rencontres à la maison se passaient de la même manière qu'à l'hôtel.
18. J'étais normalement seule avec "Bob", mais c'est arrivé quelques fois qu'une autre fille soit présente pendant les rencontres. Ce n'était jamais quelqu'un que je connaissais. "Bob" nous demandait à toutes les deux d'être dans la chambre avec lui pendant les rapports sexuels.
19. À quelques reprises, je lui ai donné des excuses pour ne pas avoir de rapports sexuels parce que je n'en avais pas envie, et j'ai eu l'impression qu'il n'a pas du tout aimé ça. Éventuellement il a perdu intérêt, et j'ai cessé d'avoir de ses nouvelles.

Cadeaux et sommes d'argent

20. Je recevais 5 000 \$ à chaque rencontre. Il m'a payé un voyage à Los Angeles quand j'avais 18 ou 19 ans. J'ai aussi reçu des vêtements et des sacs à main.

Impact psychologique

21. J'ai refoulé cette expérience dans un petit coin de ma mémoire. J'ai vraiment tenté d'oublier. J'éprouvais beaucoup de honte par rapport à cette relation.
22. J'étais dans un cycle de dépendance lié à l'argent que je recevais de sa part, et ce fut très difficile de m'en sortir. Ça a complètement changé ma perception de l'argent.

Exhibit R-40: Declaration Madame 25

23. J'étais très vulnérable quand je l'ai rencontré puisque ma mère venait de mourir et que je souhaitais quitter l'endroit où j'avais grandi. Il ciblait les filles très jeunes et vulnérables. Je sais qu'il a profité de ma naïveté.
24. J'avais l'impression qu'il était bienveillant, comme un "sugar daddy", même si je ressentais toujours un malaise en sa présence. Je me suis seulement rendu compte en voyant le reportage que c'était en fait un travail d'escorte.
25. Dans ma vingtaine, j'ai eu des difficultés par rapport à ma consommation excessive d'alcool et de drogue.
26. Je crois que ça a beaucoup affecté mes relations avec les hommes et ma vision des relations amoureuses. J'ai pendant longtemps minimisé l'impact qu'a eu cette expérience sur ma vie.
27. Il se présentait vraiment comme un sauveur bienveillant, mais il m'a beaucoup manipulée et a profité de sa position de pouvoir, de ma vulnérabilité et de ma naïveté. Quand je pense à ce qui s'est passé avec mon regard d'adulte, je me rends compte à quel point c'est dégoûtant, dégradant et inacceptable.

Incapacité d'agir

28. Il semble que d'autres femmes l'ont connu sous le nom de "Bob Adams", mais il m'avait toujours dit qu'il s'appelait "Bob Abrams". Je croyais qu'il était Américain et qu'il n'habitait pas à Montréal. Je ne connaissais pas son vrai nom. J'ai découvert son identité longtemps après avoir arrêté de le voir quand j'ai vu son visage dans un journal en compagnie de Jean Charest.
29. Je n'ai presque jamais parlé de cette expérience.
30. Je n'ai jamais eu l'intention de porter plainte, j'avais toujours essayé d'effacer ce qui s'était passé de ma vie. Je me suis toujours dit que c'était de ma faute, puisque j'avais accepté de me rendre aux rendez-vous et que je recevais de l'argent. Je ne me voyais pas comme une victime, et j'avais honte.
31. J'avais toujours peur que les gens autour de moi soient au courant de ce que j'avais fait.

Exhibit R-40: Declaration Madame 25

32. C'est en regardant le reportage sur *Enquête* et en comprenant l'ampleur de son stratagème que j'ai compris ce qui s'était passé et que j'étais aussi une de ses victimes. Après avoir regardé le reportage, j'ai contacté la journaliste pour ajouter ma voix à celles des autres.

ET J'AI SIGNÉ


11/22/2023 12:17:12 PM EST
MADAME #25

Signé à Montreal,

ce 22 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #25

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-41: Declaration Madame 26

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC

DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

NO: 500-06-001225-230

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #26

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. Tout a commencé l'été de mes 17 ans, en 2001.
2. Cette année-là, j'avais arrêté l'école pour que ma mère, mon frère et moi puissions subvenir à nos besoins. Je travaillais plus de 40 heures par semaine dans une boutique de vêtements, et ma mère recevait l'aide sociale.
3. Un jour, une connaissance m'a parlé de "Bob". Elle m'a dit qu'il était très gentil et généreux, que je n'avais pas à m'inquiéter puisqu'elle serait là avec moi et qu'il me donnerait \$2 000 pour passer un peu de temps avec lui.
4. Elle a organisé un rendez-vous, et m'a dit d'enlever le perçage que j'avais au nombril puisqu'il n'aimait pas les perçages et les tatouages. Elle m'avait dit de m'habiller de manière "cute" plutôt que "sexy".

Première rencontre avec Robert Miller

5. En arrivant à l'hôtel Queen Elizabeth à Montréal, nous sommes montées à la suite. "Bob" nous a donné de l'alcool à boire, et quelques minutes plus tard,

ma connaissance est partie m'attendre en bas à l'hôtel en me promettant qu'elle reviendrait dans une heure.

6. Je me suis assise avec "Bob" sur le divan dans le salon de la suite, et nous avons discuté un peu. Il m'a posé des questions sur ma vie, et m'a demandé mon âge. Je lui ai dit que j'avais 17 ans. Il m'a dit qu'il était très haut placé, et s'est vanté en me disant qu'il connaissait beaucoup de mannequins.
7. Après, il a commencé à m'embrasser. Je n'oublierai jamais la sensation de sa langue qui entrait et sortait de ma bouche à répétition. Il y avait plein de salive qui coulait, et son haleine sentait la Listerine. J'avais peur, j'étais dégoûtée et je regrettais d'être venue, mais je ne savais pas quoi faire ni comment réagir.
8. Par la suite, il m'a dit d'aller prendre un bain. Le bain était déjà prêt, et la salle de bain était équipée de tout ce dont je pourrais avoir besoin, comme des brosses à dents, des brosses à cheveux et des rasoirs. Je me souviens très bien de m'être sentie tellement mal propre à ce moment-là.
9. Après le bain, il m'a dirigée vers la chambre à coucher. Il y avait une serviette sur le lit, et il y avait des jouets sexuels et du lubrifiant sur le bureau. Il m'a dit qu'il n'utiliserait pas de condom et que ses résultats de tests de dépistage d'ITS étaient sur le bureau si je voulais les regarder. J'étais si intimidée que je n'ai pas pu les regarder.
10. Il y avait de la musique de Bryan Adams qui jouait. Il a utilisé les jouets sexuels sur moi, et m'a fait un cunnilingus. Ensuite, on a eu une relation sexuelle complète et non protégée. J'étais couchée sur le dos, et j'ai gardé les yeux fermés.
11. Ensuite, nous sommes retournés au salon. Il m'a montré des catalogues de Victoria's Secret, et m'a dit que je pouvais commander tout ce que je voulais. Il m'a dit qu'il faudrait que je revienne le voir si je voulais récupérer ma commande. Il a ensuite appelé ma copine pour qu'elle vienne me chercher. À la fin, il m'a donné une enveloppe blanche avec 2 000\$ à l'intérieur, et a donné 500\$ à ma copine.

Rencontre suivante avec Robert Miller

12. Je l'ai revu à l'hôtel Queen Elizabeth une deuxième fois au cours du même été. Il m'avait contactée par l'entremise de cette même connaissance.

Exhibit R-41: Declaration Madame 26

13. Ça s'est passé exactement de la même manière que la première fois. Ma connaissance m'a accompagnée jusqu'à la chambre, et elle est partie m'attendre en bas. Il m'a donné quelque chose à boire, on a parlé un petit peu, et il m'a donné ma commande de chez Victoria's Secret.
14. J'ai ensuite pris un bain, et nous sommes passés à la chambre. Il m'a encore fait un cunnilingus et a utilisé des jouets sexuels sur moi, et nous avons eu un rapport sexuel complet.
15. À la fin, il m'a donné 2 000\$, et a donné 500\$ à ma copine.
16. J'ai fait une autre commande de lingerie Victoria's Secret, mais je ne suis jamais allée la récupérer.

Cadeaux et sommes d'argent

17. J'ai reçu 2 000\$ à la fin de chacune des deux rencontres. J'ai aussi reçu de la lingerie Victoria's Secret.

Impact psychologique

18. L'impact de ces rencontres sur ma vie a été énorme.
19. Ça a changé tellement de choses dans ma vie, comme mon rapport aux hommes et aux relations intimes. Je ne suis toujours pas capable d'embrasser quelqu'un, même mon mari. Si quelqu'un est par dessus moi lors d'une relation sexuelle, ces relations avec "Bob" me reviennent en tête. C'est très difficile.
20. Je ne suis pas capable de sentir l'odeur du Listerine, ni d'écouter la musique de Bryan Adams.
21. Ça m'a causé beaucoup de blocages émotionnels.
22. J'avais tant de honte, j'en ai jamais parlé à qui que ce soit.
23. J'ai maintenant des petites filles, et l'idée que ça pourrait leur arriver me bouleverse.

24. Ça a eu un gros impact sur ma confiance en moi. Je me disais toujours que j'avais été une pute.

25. Mon rapport à l'argent a aussi beaucoup été affecté.

Incapacité d'agir

26. Je ne connaissais pas son identité, il m'avait seulement dit qu'il s'appelait "Bob". J'ai n'ai appris son vrai nom que récemment, lorsque j'ai vu son visage à la télé.

27. Toute ma vie, j'ai essayé de refouler tout ça, d'oublier.

28. Je me disais que puisque j'y étais allée, c'était de ma faute.

29. Je sais que beaucoup de femmes sont venues de l'avant pour le dénoncer, et ça me donne du courage. Au début, quand j'ai appris ce qui se passait à travers les médias, je ne voulais pas m'y confronter, mais je me suis finalement dit que le plus de femmes qui décident de le dénoncer, le mieux c'est, et j'ai contacté Consumer Law Group.

ET J'AI SIGNÉ


Authentisign
11/27/2023 10:56:57 AM EST
MADAME #26

Signé à Vancouver,

ce 27 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #26

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #27**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de M. Miller en 1998, lorsque j'avais 17 ans, par l'entremise d'une amie qui avait été recrutée par un homme. Elle m'avait parlé de lui, et nous sommes allées le rencontrer à l'hôtel Queen Elizabeth.

Rencontre avec Robert Miller

2. À notre arrivée à l'hôtel, nous avons d'abord rencontré l'homme qui avait recruté mon amie. Il nous a donné quelques directives pour le rendez-vous, et nous sommes passées à la suite de M. Miller. Ça paraissait qu'il y était bien installé et qu'il n'était pas que de passage à l'hôtel.
3. Il nous a servi de la vodka avec du jus de pamplemousse. Nous avons parlé un peu, et il nous a demandé notre âge. Nous lui avons dit qu'on avait 17 ans. Il y avait des murs remplis de disques compacts dans la suite, et il nous a dit d'en choisir quelques-uns qu'on pourrait garder.
4. Ensuite, il nous a embrassées, et nous a dit qu'on allait chacune prendre un bain avec lui.

Exhibit R-42: Declaration Madame 27

5. Après, nous sommes passées à la chambre avec lui, une à la fois. J'ai eu une relation sexuelle complète et non protégée avec lui.
6. Ensuite, il nous a donné environ 3 000 \$ ou 4 000 \$ chacune, et nous sommes parties. C'était la première fois que je faisais quelque chose comme ça.
7. Plus tard, l'homme qui avait recruté mon amie lui a dit que M. Miller voyait énormément de filles et qu'il ne pouvait pas garantir qu'elle ne contracterait pas d'ITS.
8. Je ne l'ai vu qu'une seule fois.

Cadeaux et sommes d'argent

9. Il nous avait donné un catalogue Victoria's Secret pour que l'on puisse commander des articles et nous avait dit qu'on pourrait les récupérer la prochaine fois. Je ne suis jamais allée les chercher. Il m'a donné une chaîne en or avec cœur avec diamants. Il m'a aussi donné une montre de marque Raymond Weil.

Impact psychologique

10. J'avais 17 ans quand je l'ai rencontré, et je venais juste de quitter la maison de mes parents pour aller au cégep. Après ma rencontre avec Miller, j'ai cessé d'aller à l'école. J'ai tout lâché, et je suis tombée dans une dépression. J'ai commencé à danser dans les bars de danseuses nues. Je suis restée dans ce milieu pendant longtemps.
11. Je fais beaucoup d'anxiété.
12. J'ai toujours eu de la difficulté à être en relation amoureuse, et je suis certaine que c'est lié à cette expérience.
13. Mon parcours de vie aurait été complètement différent si je ne l'avais pas rencontré.

Incapacité d'agir

14. Je ne connaissais pas son identité; il nous avait simplement dit de l'appeler "Radio Man".

Exhibit R-42: Declaration Madame 27

15. J'avais honte, et j'avais mis ça derrière moi. C'est très difficile d'y repenser.
16. J'essaie de me guérir maintenant en tant qu'adulte, mais j'avais vraiment essayé d'oublier tout ça pendant longtemps.
17. Je n'en ai jamais parlé aux gens autour de moi.
18. J'ai vu son visage dans un article il y a quelques mois, et j'ai immédiatement su que c'était lui. Je me suis mise à trembler. J'ai lu l'article et j'en ai parlé aux gens autour de moi. Quelqu'un m'a dit qu'il y avait aussi un reportage qui était sorti, mais je n'ai pas encore été capable de le regarder.
19. Quand j'ai lu l'article, ça m'a complètement déboussolée. C'est comme si je me rendais enfin compte de ce qui m'était arrivé.
20. J'ai appelé la police mais ils ne voulaient pas vraiment m'écouter et m'ont dit qu'il fallait que je me présente si je voulais porter plainte. J'ai ensuite appelé CAVAC. La personne qui a répondu m'a demandé de qui je parlais, et je lui ai dit qu'il s'agissait de Robert Miller. 30 minutes plus tard, j'ai reçu un appel de la police. J'ai donné un témoignage qu'ils ont filmé.
21. Mon avocat m'a parlé du recours collectif, et j'ai contacté Consumer Law Group.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

MADAME #27
2023/11/22/2023 11:57:04 AM EST

Signé à Montreal,ce 22 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #27

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-43: Declaration Madame 28

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #28

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'avais 17 ans quand j'ai rencontré M. Miller. Je l'ai vu deux fois, au mois de juin 1992.
2. Je vivais au Lac Saint-Jean à l'époque, mais mon père habitait à Montréal. J'étais amie avec la fille de la voisine de mon père, qui s'appelait Marie. Je ne me rappelle plus de son nom complet. On se parlait au téléphone de temps en temps, et un jour elle m'a parlé d'un homme qu'une de ses amies lui avait présenté. Elle m'a expliqué qu'elle avait commencé à le fréquenter et qu'il était très généreux. Elle m'a dit qu'il était gentil, et que si je voulais simplement le rencontrer pour boire un verre, rien de plus, je pourrais me rendre à une des rencontres avec elle.

Première rencontre avec Robert Miller

3. J'ai donc acheté un billet d'autobus pour Montréal dès la fin de l'année scolaire. Je voulais vraiment avoir les moyens de pouvoir partir de chez ma mère, et je me suis dit que cet homme pourrait m'aider.
4. Mon amie m'avait dit que j'étais de son genre, et m'avait dit de m'habiller simplement et de mettre une petite jupe écolière.

Exhibit R-43: Declaration Madame 28

5. Nous nous sommes rendues à l'hôtel Intercontinental pour le rendez-vous. Il nous a ouvert la porte, et on a pris un verre en discutant un peu. Je lui ai dit que je venais tout juste de finir ma cinquième année du secondaire. Il m'a dit que c'était important que je poursuive mes études.
6. Ensuite, il nous a montré des vidéos dans lesquelles des jeunes filles exprimaient leur admiration pour lui. Une fille s'adressait à lui dans la vidéo, lui disant "honey, I miss you so much". C'est comme s'il voulait se vanter. Il nous a aussi dit qu'il connaissait plein de vedettes. Il nous a dit qu'il était américain et qu'il travaillait dans le domaine de l'électronique.
7. Ensuite, il m'a demandé de prendre un bain avec lui. Mon amie a pris une douche toute seule.
8. Après le bain, il nous a montré des résultats de dépistage d'ITS. Ils étaient négatifs.
9. Je n'avais eu qu'une relation sexuelle avant cette rencontre, et je ne me sentais pas prête à avoir une relation sexuelle avec lui, surtout sans protection. Je lui ai dit que je ne voulais vraiment pas le faire sans condom, mais j'ai fini par accepter.
10. Je suis passée à la chambre avec lui, et mon amie est restée dans le salon. Il m'a donné un petit vibreur et m'a demandé de l'utiliser sur moi-même. Ensuite, nous avons eu un rapport sexuel avec pénétration.
11. À la fin, il m'a donné 1 000 \$ et je suis allée attendre mon amie dans le lobby de l'hôtel. Il a passé une heure avec elle, puis elle est venue me rejoindre. Nous sommes reparties ensemble en taxi.

Rencontre suivante avec Robert Miller

12. Je l'ai vu une deuxième fois une ou deux semaines plus tard. Il avait commandé à manger, et on a bu du vin blanc à la place des vodka-pamplemousses. Nous sommes passés au bain plus rapidement cette fois-ci. Sinon, tout s'est produit de la même manière.
13. Après cette rencontre, je suis retournée au Lac Saint-Jean. Je me suis fait un copain pas longtemps après et je n'ai pas revu "Bob".

Cadeaux et sommes d'argent

14. J'ai reçu 1 000 \$ au deux rencontres.

Impact psychologique

15. C'est seulement un peu plus tard que j'ai vraiment eu honte de ce que j'avais fait et que ça a commencé à m'affecter d'une manière assez intense.

16. L'argent m'avait attirée, mais je m'en suis toujours voulu après.

17. Ma fille a 18 ans, et je pense tous les jours au fait que ça pourrait lui arriver. Je ne la laisse pas vivre depuis qu'elle a 16 ans, je suis hyper paranoïaque et ça a beaucoup affecté ma relation avec elle. Je suis très suspicieuse des autres.

18. J'ai commencé à consommer beaucoup d'alcool et de drogue après mes rencontres avec "Bob".

19. Il y a un petit quelque chose au fond de moi qui remonte toujours, qui revient me hanter.

20. J'ai toujours l'impression que les gens veulent me manipuler ou profiter de moi.

21. Je n'en ai jamais parlé aux gens autour de moi, sauf à une personne.

22. Ça a beaucoup affecté mon rapport avec les autres. Je n'aime pas beaucoup me faire toucher par d'autres personnes. Même ma famille avait remarqué que ça avait changé après mes 17 ans. Ils me disaient que j'avais toujours été très "colleuse", mais que soudainement je ne l'étais plus.

Incapacité d'agir

23. Je ne connaissais pas son vrai nom. Je l'ai appris quand j'ai vu son visage dans le Journal de Montréal pendant son divorce beaucoup plus tard.

24. Je me suis toujours dit que j'étais responsable de ce qui était arrivé. Personne ne m'avait forcée à aller le rencontrer.

25. J'avais toujours pensé que si j'en parlais, on me blâmerait, que les gens me diraient "voyons, mais c'est toi qui a décidé d'y aller".

Exhibit R-43: Declaration Madame 28

- 26. J'avais essayé d'oublier cette histoire, d'enfourer ces souvenirs.

- 27. C'est en regardant le reportage que je me suis vraiment rendu compte de l'ampleur de tout ça, et de comment ça m'avait affectée. Depuis, j'y pense tous les jours.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign
[Handwritten Signature]
11/22/2023 11:40:03 AM EST
MADAME #28

Signé à Montreal,
ce 22 _ jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #28

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #31**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller en mai 2005, lorsque j'avais 17 ans. Je finissais ma première année de cégep. S.G. m'avait contactée à travers le site Doyoulookgood.com, et m'avait demandé si je voulais faire de l'argent.
2. Elle m'a parlé d'un homme qu'elle appelait "Bob", et elle a organisé un premier rendez-vous avec lui.
3. J'ai accepté de le rencontrer, mais j'avais très peur. J'avais même mis un petit canif dans ma poche. J'avais eu des mauvaises expériences avec des garçons de mon âge avec qui j'avais des liens de confiance, et j'étais très appréhensive et stressée. De plus, je trouvais ça « trop beau pour être vrai », donc je me méfiais.

Première rencontre avec Robert Miller

4. Je me suis rendue à une maison à Westmount avec S.G. et "Bob" nous a accueillies.
5. On s'est installés dans le salon, et S.G. nous a apporté quelque chose à boire. On a parlé un peu, et S.G. a commencé à l'embrasser. J'étais mal à

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

l'aise. Je n'avais pas eu beaucoup d'expériences sexuelles avant ce premier rendez-vous.

6. Il ne m'a pas demandé mon âge, mais S.G. savait que j'avais 17 ans.
7. Après un moment, "Bob" est monté en haut, et S.G. m'a expliqué qu'il fallait que j'aille prendre un bain. Elle m'a dit qu'il fallait que je me rase et m'a montré comment bien me préparer.
8. Je me suis lavée et j'ai mis un peignoir blanc, et puis je suis allée le rejoindre dans la chambre. Il a mis de la musique, et m'a dit qu'il y avait quatre façons d'embrasser et qu'il allait m'apprendre comment faire. Pour une de ces façons, il rentrait sa langue dans ma bouche d'une manière vraiment étrange. Il a ouvert mon peignoir et il me caressait le corps. Il m'a donné du lubrifiant et m'a dit de caresser son sexe.
9. Ensuite, il m'a dit de m'allonger sur le lit dans le mauvais sens, c'est-à-dire d'une manière perpendiculaire au sens normal. Il y avait des serviettes sur le lit. Nous avons eu une relation sexuelle complète avec pénétration, et puis il a éjaculé à l'extérieur de moi. Il m'a dit "I show you extra respect", en référence au fait qu'il n'avait pas éjaculé à l'intérieur de moi. Je croyais vraiment qu'il avait du respect pour moi.
10. C'est le premier homme qui a été gentil avec moi, et j'avais pris sa gentillesse comme une preuve d'amour.
11. Après, il m'a donné des cadeaux. J'ai reçu des souliers et plein de vêtements. Il se vantait en me disant qu'il avait payé plein de choses à S.G., comme des voitures et des voyages. Je me disais qu'il pourrait faire la même chose pour moi.
12. Il m'a donné 2 000 \$ ce jour-là. À la fin, S.G. m'a demandé de lui donner 500 \$.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

13. Je l'ai vu quelques fois de plus pendant cette première année.
14. Après cette première année, j'ai arrêté d'avoir de ses nouvelles. Je ne comprenais pas et je me sentais tellement rejetée. Un jour, S.G. m'a contactée et m'a dit que je pourrais le revoir à condition que je vienne avec

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

une amie. J'ai donc continué à le voir, mais je devais toujours emmener une amie. Chaque fois, il se vantait de tout ce qu'il avait donné à S.G. Je me souviens qu'à cette époque il lui avait acheté un appartement.

15. Un jour, plusieurs années après la première rencontre, S.G. n'était pas disponible pour m'accompagner au rendez-vous. L'amie qui était venue avec moi trouvait que ce n'était pas juste que S.G. nous prenne de l'argent, et elle a décidé d'en parler à "Bob". Il s'est fâché contre S.G., et lui a dit par la suite de ne plus venir avec moi. Quelques jours plus tard, j'ai été contactée par un homme qui s'appelait Joseph pour l'organisation des rendez-vous.
16. Je l'ai fréquenté pendant 12 ans. Je l'ai vu entre 50 et 70 fois, environ.
17. Pendant les cinq dernières années, les rendez-vous se passaient dans un bloc d'appartements à Côte-St-Luc. C'était toujours la même routine. Il était plus paranoïaque à cette époque-là. Il y avait plusieurs écrans dans le salon où on voyait les images en direct des nombreuses caméras qui avaient été installées. Il était inquiet et surveillait toujours les écrans, surtout pour s'assurer que personne ne nous voyait entrer ou sortir.
18. Il s'est fâché contre moi à plusieurs reprises parce que j'étais venue avec une fille qui ne lui plaisait pas. Il me faisait ressentir beaucoup de culpabilité. Il ne voulait jamais me voir toute seule. Ça me décevait, et je voyais bien qu'il gâtait d'autres filles plus que moi.
19. C'est arrivé plusieurs fois que S.G. organise des rencontres entre moi et d'autres hommes, des amis de "Bob", qui me payaient aussi en échange de faveurs sexuelles. C'était S.G. qui me payait, en gardant toujours un 500\$ sur l'argent que je recevais.
20. Après 10 ou 11 ans, j'ai commencé un processus de thérapie et j'ai enfin compris que ce qui se passait était plus que malsain. J'ai arrêté de répondre aux appels de Joseph. Il a essayé de me contacter à plusieurs reprises par la suite.

Cadeaux et sommes d'argent

21. Je recevais entre 500 \$ et 2 500 \$. Parfois, il n'avait pas de rapport sexuel avec la fille que j'avais emmenée et il me donnait donc moins d'argent. J'ai reçu des vêtements, des souliers, des bottes et des bijoux. Quand je le

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

demandais, il m'envoyait voir un médecin au privé et payait pour mes consultations médicales : Gynécologie, ORL, etc.

Impact psychologique

22. Ça a complètement distorsionné ma perception des autres femmes. Je devais toujours emmener une fille avec moi si je voulais voir "Bob", donc je les voyais comme un moyen de pouvoir continuer à gagner de l'argent. J'ai perdu tellement d'amies.
23. J'ai commencé à croire que la seule manière que je pourrais faire de l'argent était de continuer à travailler dans l'industrie du sexe. Je suis tombée dans la prostitution par moments.
24. Ça a eu des conséquences catastrophiques sur ma vie. J'ai perdu contact avec ma famille pendant plusieurs années et j'ai perdu toutes les amies que j'avais pendant cette période.
25. N'ayant pratiquement aucune expérience de vie à ce moment, je pensais que sa manière de me traiter était la norme, et que j'étais responsable de ses comportements. Ça m'a amenée vers de nombreuses relations toxiques, amicales ou amoureuses, par la suite.
26. J'ai fait des mauvais choix de vie à cause de la honte. Je n'ai pas vécu plein d'expériences que j'aurais dû vivre à cause de lui. J'avais constamment un sentiment d'imposteur et de honte et je m'isolais des gens.
27. J'étais malheureuse, et j'ai commencé à m'auto-médicamenter avec de l'alcool et de la drogue. S.G. m'a fait découvrir la cocaïne à 19 ans, lors d'un rendez-vous avec un ami de "Bob". Au bout d'un moment, cette habitude a commencé à me coûter trop cher, et j'ai donc commencé à consommer du speed, une drogue beaucoup moins dispendieuse. À 20 ans, j'ai fait une overdose et j'ai failli mourir. Après cette expérience, j'ai arrêté le speed et j'ai commencé à fumer énormément de cannabis. J'en consommais tellement que j'ai commencé un travail illégal de « trimeuse de cocottes » et je me faisais payer en cannabis pour soutenir ma dépendance.
28. J'ai fait une tentative de suicide. J'ai pensé plusieurs fois au suicide. La dernière fois c'était à l'été 2022. J'ai vraiment l'impression d'avoir manqué des années charnières de ma vie et je m'en veux énormément.

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

29. Ça m'a vraiment pris une rééducation complète pour me remettre de tout ça, en plus de la médication. Il a complètement détruit ma vie.

Incapacité d'agir

30. Je n'en parlais à personne. Je viens d'un petit village, et j'avais tellement peur que ça se sache. Mes parents ont une garderie 80 places et j'avais peur d'affecter leur réputation et même de faire fermer leur entreprise par ma faute.

31. Il m'a complètement convaincue que notre lien était complètement normal, qu'il n'y avait rien de mal dans ce qu'il faisait, qu'on était des amis et qu'il m'aimait. Il était tellement manipulateur.

32. Ça m'a pris des années de thérapie avant de réaliser comment ça m'avait affectée et que ce que je vivais avec lui était tout sauf normal ou sain.

33. Je croyais que c'était moi qui aurais des représailles si jamais on découvrait ce que j'avais fait, qu'il pourrait y avoir des conséquences légales à mes actions.

34. Ça m'a pris 12 ans pour même comprendre que j'étais une victime. J'ai l'impression qu'il m'a fait un lavage de cerveau.

35. J'avais vraiment honte, et j'éprouvais beaucoup de culpabilité.

36. J'ai appris son vrai nom après plusieurs années.

37. Jusqu'à ce que je voie le reportage, je croyais que c'était moi qui avais fait quelque chose de criminel.

38. Je veux juste qu'il y ait des conséquences pour ses actions. J'ai pris connaissance du recours collectif à travers les médias, et j'ai contacté Consumer Law Group.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign


11/24/2023 7:28:18 PM EST

MADAME #31

Exhibit R-44: Declaration Madame 31

Signé à San Jose,

ce 24 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #31

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-45: Fake Business Card



California Productions Corp.

Sebastien Tremblay

President

(323) 363-5447 (Hollywood)
(514) 909-9300 (Montreal)
agora1@ibm.net

7095 Hollywood Blvd., #809
Hollywood Ca., 90028-8903



Audiophile Productions Ltd.

Bob Adams
President

910 West Van Buren #452
Chicago, Illinois, 60607 - 3523
Tel: (312) 286-5566 (Chi)
(514) 909-5655 (Mtl)
E-mail: radioman@dialupnet.com

IN THE YEAR TWO THOUSAND AND ELEVEN, on this Seventh day of April.

BEFORE : **Mtre.** Luc BERICHON, Notary for the Province of Quebec, practising in the Town of KirklandKirkland.

APPEARED :

Won Sang CHEUNG, residing at The Seaview, Apartment #18-05, 31 Amber Road Singapore, 439943, herein acting and represented by **Mithra ZAHEDI, his Attorney**, hereto duly authorized in virtue of a Power of Attorney executed under private signing on the nineteenth day of March, Two thousand and eleven, which said Power of Attorney remains annexed to the original of these presents after having been acknowledged as true and signed for identification by the said Attorney in the presence of the undersigned Notary.

Hereinafter called the "VENDOR"

WHO has by these presents sold with legal warranty,

UNTO :

ROBERT GERALD MILLER HOLDINGS LTD., corporation legally constituted under the *Canada Business Corporations Act*, having its Head Office at 237 Hymus Boulevard, Pointe-Claire, province of Québec, H9R 5C7, Canada, represented by Pierre GUILBAULT, **Vice-President, Chief Financial Officer and Treasurer**, duly authorized for all purposes hereof as he so declares.

Hereinafter called the "**PURCHASER**"

Hereto present and accepting, the following immoveable property, namely : -

DESCRIPTION

AN EMPLACEMENT situated in the City of Westmount, known and designated as being lot number ONE MILLION FIVE HUNDRED AND EIGHTY-FOUR THOUSAND TWO HUNDRED AND SEVENTY-THREE (1 584 273) of the Cadastre du Québec, Registration Division of Montréal.

Address : **380 Olivier Street, Westmount, Quebec, H3Z 2C9.**

SERVITUDES

The Vendor declares that the said property is subject to the following servitudes, namely :

-servitude by "Destination of Proprietor" (right of passage, water supply, reciprocal right of light and view, building restrictions) created in virtue of a Deed published at the Registry Office for the Registration Division of Montreal under the Number **1 947 955**;

-servitude of view created in virtue of a Deed published at the Registry Office for the Registration Division of Montreal under the Number **1 955 196**;

-servitude of tolerance for the retaining wall and garden created in virtue of a Deed published at the Registry Office for the Registration Division of Montreal under the Number **5 386 140**.

TITLE

The Vendor acquired the said sold property from **Philip MONGEAU and Emily RALPH**, on the fifth day of September, Two thousand and two, by deed of sale published at the Registry Office for the Registration Division of Montreal under the number **5 386 141**.

VENDOR'S DECLARATIONS

The Vendor solemnly declared before the undersigned Notary, knowing that these declarations have the same force and effect as if made under oath and in virtue of the *Canada Evidence Act*, namely :

1. That the said property is free and clear of all prior liens, hypothecs and encumbrances, save and except for the servitudes above mentioned.
2. That all taxes and assessments (including, without limitation, general and special, municipal and school), affecting the property and payment whereof is due have been paid without subrogation.
3. That he is a non-resident of Canada within the meaning of the provisions of the Income Tax Act and the Taxation Act (Canada) and the Taxation Act (Quebec) and shall comply with the provisions of Section 116 of the Income Tax Act and Sections 1099 and following of the Taxation Act and he irrevocably authorizes the withholding and deposit of thirty-seven percent (37%) of the net proceed of the sale until the evidence is produced that he has complied with the requirements of said Acts, the whole without these provisions creating the privilege of an unpaid vendor in connection with the sum withheld.
4. That his civil status has not changed since he acquired the said property and is not in the process of being changed, namely that he is the unremarried widower of the Late C.N. Ang (also known as Elsie Ang) who died on the thirty-first day of October, Two thousand and one.
5. That he will furnish to the Purchaser any title deeds which he may have in his possession.
6. That to the best of his knowledge no notice of non-compliance has been issued by the municipal, provincial or other authorities in respect of the said sold property.
7. That he has this day furnished to the Purchaser a Certificate of Location showing the property in its present physical state prepared by Lawrence E. Rabin, Quebec Land Surveyor, dated the twenty-third day of March, Two thousand and eleven under the Number 12 428 of his minutes, file number 32947, which the Purchaser declares himself to be content and satisfied therewith.
8. There are included in the present Sale all items mentioned in the Offer to Purchase between the parties and/or counter-offers thereto, but excluding any items which may be mentioned therein. The Vendor declares that the said items belongs to him, have been paid for in full, and are free and clear of all charges whatsoever.
9. That the gross rental under the leases in force amount to the sum of Fifty-five thousand two hundred dollars per annum; no rent has been collected in advance, no notice which might modify said leases has been sent by the Vendor or his tenants and no proceeding is pending before the Rental Board.
10. That he has received no notice from any tenant or consort of any Tenant declaring that the premises serve as a family residence.
11. That the property is not subject to an option or right of first refusal contained in any lease or other document.

12. That the heating equipment in the property belongs to him and are free of all privileges.

POSSESSION AND CONDITIONS

In virtue of these presents, the Purchaser shall become the sole and absolute owner of the said sold property with immediate possession and occupation as of the date agreed between the parties, the whole subject to the following terms and conditions to the fulfilment whereof the Purchaser binds and obliges himself, namely :

1. To pay the cost of this Deed, all necessary copies and its publication.
2. To pay all taxes and assessments imposed and hereinafter imposed upon the said property whether municipal or school, general and special, together with a portion of those taxes for the current year reckoned from the date mentioned on the hereto attached memorandum of adjustment and all future instalments of any special taxes imposed prior to the said date and the payment whereof is permitted to be made over a term of years.
3. Not to call upon the Vendor to furnish any title deeds or certificates of search other than those hereinabove mentioned.
4. To take the said property in its present state and condition, the Purchaser declaring to have examined the same and to be content and satisfied therewith.
5. To respect the leases in force with the right to collect rentals as and from the date of these presents; the Vendor hereby subrogating the Purchaser in all the former's rights under said leases.

SPECIAL CLAUSE

The Vendor and the Purchaser agree that notwithstanding *Article 1456 of the Quebec Civil Code*, the Purchaser bears the risks attached to the property as of the date of these presents.

DECLARATION CONCERNING THE PRELIMINARY CONTRACT

This sale is made in execution of the preliminary contract signed between the parties. Unless conflicting with these presents, the parties confirm the agreements and declarations contained in the preliminary contract but not reproduced herein.

PRICE

The present sale is thus made for and in consideration of the sum of ONE MILLION FORTY-FIVE THOUSAND DOLLARS (\$1,045,000.00) which the Vendor acknowledges to have received from the Purchaser whereof quit in full.

ADJUSTMENTS

All adjustments have been made between the Parties hereto as of the date mentioned on the hereto attached memorandum of adjustment. If other adjustments are necessary, they will be made as of the said date.

INTERPRETATION CLAUSE

As the context requires it, the *singular* includes also the *plural* and *vice-versa*, and the

masculine gender includes the *feminine*.

Exhibit R-46: 380 Olivier St. Deed of Sale 2011

The words "*Vendor*" and "*Purchaser*" may mean one or more *male* or *female* persons as well as one or more *physical persons* or *corporation*.

CHOICE OF LANGUAGE

The Parties hereto declare that they have required that these presents be drawn up in the English language; *les parties aux présentes déclarent avoir exigé que les présentes soient rédigées en la langue anglaise*.

DECLARATION PURSUANT TO THE GOODS AND SERVICES TAX (G.S.T.) AND THE QUEBEC SALES TAX (Q.S.T.).

The Vendor declares that the immovable property herein sold is a property occupied for residential purposes, that no major renovation has been done and that he has not claimed and will not claim a credit for "input" nor a reimbursement of said "input" in relation with the acquisitions or renovations made on said property.

In consequence, the present sale is exonerated from the dispositions of the above mentioned taxes (G.S.T. and Q.S.T.).

DECLARATION REQUIRED IN VIRTUE OF ARTICLES 1.01 AND 9 OF THE LAW AUTHORIZING MUNICIPALITIES TO COLLECT DUTIES ON TRANSFERS OF IMMOVABLE PROPERTY.

The Vendor and the Purchaser (Transferor and Transferee) declare as follows:

1. That the name and address of the Vendor is as stated in the appearance above.
2. That the name and the address of the Purchaser is as stated in the appearance above.
3. That the municipality in which the immovable property is located is Westmount.
4. That the address of the property hereby sold is 380 Olivier Street, Westmount, Quebec, H3Z 2C9.
5. That the Transferor and Transferee establish the total value of the consideration of the present transfer to the said sum of \$1,045,000.00 .
6. That according to the Transferor and the Transferee, the assessment basis constituting the taxable amount of the transfer duties is the sum of \$1,113.400.00 .
7. That the amount of transfer duties is the sum of \$15,201.00 representing the percentage provided by law.
8. That there is no simultaneous transfer of immovable and moveable property which applies to Article 1.01 and 9 of the said Law.

WHEREOF ACTE :

THUS DONE AND PASSED in the City of Pointe-Claire, and of record in the office of the undersigned Notary under the Number TWENTY-SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED AND THIRTY-ONE (27,531) of his original notarial minutes.

AND AFTER DUE READING HEREOF the Parties signed in the presence of the said Notary.

Exhibit R-46: 380 Olivier St. Deed of Sale 2011

Mithra Zahedi , Attorney

ROBERT GERALD MILLER HOLDINGS LTD.

per :

Pierre GUILBAULT

Luc BERICHON, Notary

COPIE CONFORME DE L'ORIGINAL DEMEURÉ EN MON ÉTUDE

Exhibit R-48: Email Correspondence

From: [Mithra Zahedi](mailto:Mithra.Zahedi)
To: jorenstein@clg.org
Subject: Re: Robert Miller Case
Date: Monday, April 24, 2023 7:32:25 PM
Attachments: [image001.png](#)
[380 Olivier St. Deed of Sale 2011.pdf](#)

Dear M. Orenstein,

I was not able to write you back earlier. I

Soon after M. Cheung bought the house, it was rented to M. Helmut Lippmann. He stayed there until the house was sold.

From what I remember, M. Lippmann was highly positioned at Future Electronics.

I received the checks for the rent regularly. If I remember correctly, checks had "Future Electronics" mentioned on them.

I went inside the house only once while he was renting it. I think a window on street level in the side of the house was broken and he asked me to fix it.

I don't have any other information.

Best regards,

—

Mithra Zahedi, Ph.D.

Vice-doyenne aux études supérieures

Professeure, École de design

Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

T 514.343.7905 B: 1013

On Apr 23, 2023, at 8:04 PM, jorenstein@clg.org wrote:

Dear Professor Zahedi,

I am the lawyer representing all of the underage girls in the class action against Robert Miller and Future Electronics.

I note that in 2011, you represented Won Sang Cheung in a sale of 380 Olivier in Westmount to Robert Miller's Holding Company.

I am aware that Robert Miller was using this house prior to 2011, as early as 2002. Do you know if this house was rented to him or one of his companies?

Is there any other information that you might know?

If you are available to speak, please email me back to arrange a time. My cell is (514) 516-1284.

Any help you can give would be appreciated.

Thanks,

Exhibit R-48: Email Correspondence

Jeff Orenstein, LL.M.

Ext. 2

Attorney • Avocat

jorenstein@clg.org | www.clg.org



Consumer Law Group



MONTRÉAL

Consumer Law Group Inc.
1030 rue Berri, Suite 102
Montréal, Québec H2L 4C3
T: (514) 266-7863
F: (514) 868-9690

OTTAWA

Consumer Law Group P.C.
150 Elgin St., 10th Floor
Ottawa, Ontario K2P 1L4
T: (613) 627-4894
F: (613) 627-4893

LOS ANGELES | BAY AREA | LAS VEGAS

In association with



**ARIAS SANGUINETTI
WANG & TORRIJOS, LLP**
— TRIAL LAWYERS —

This e-mail may contain confidential or privileged information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately. Thank you. Ce courriel pourrait contenir des renseignements confidentiels ou privilégiés. Si vous n'êtes pas le véritable destinataire, veuillez nous en aviser immédiatement. Merci.

H. LIPPMANN

380 Olivier

Westmount, Quebec

H3Z 2C9

Exhibit R-49: Proof of non renewal of lease

May 17, 2005

REGISTERED MAIL

Mr. Thang Boon Heng
6900 Gouin Est
Apt. 804
Montreal Nord, Quebec
H1G 6L9

RE: DWELLING AT 11311 ARMAND LAVERGNE – MONTREAL, QUEBEC

Dear Sir,

Please be advised that I do not intend to renew the lease for the above mentioned dwelling.

I will vacate the premises at the end of the lease on August 31, 2005.

Thank you.

Yours truly,

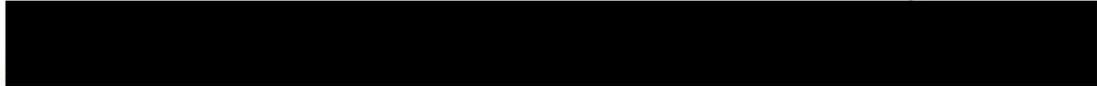
H. Lippmann
380 Olivier
Westmount, Quebec
H3Z 2C9



H. LIADMAN
380 OLIVIER
WESTMOUNT, QC
H3Z 2C9

Exhibit R-49: Proof of non renewal of lease

050518 22:18 HAT 1A0 101 1111111111
De partout jusqu'à vous 1111111111
From anywhere to anyone 1111111111
05.05.17
PA
COMPTON
200585
MAIL POSTE
CANADA



11311 ARMAND LAVERGNE
MONTREAL, QC
H1H 5W3

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

NO: 500-06-001225-230

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #32

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de M. Miller en avril ou mai 1996, à l'âge de 17 ans. J'avais vu une annonce pour des mannequins dans le Journal de Montréal, et quand j'ai appelé le numéro un homme qui s'appelait Raymond a répondu.
2. Il m'a donné rendez-vous à l'hôtel Intercontinental, et j'y suis allée avec une amie qui s'appelait K. G. On habitait à Trois-Rivières, donc nous sommes descendues à Montréal pour l'occasion.
3. À notre arrivée, Raymond nous a expliqué que ce n'était pas vraiment du travail de mannequinat, mais qu'il s'agissait plutôt d'accompagner des hommes riches et connus en soirée. Il nous a assuré que ces rencontres ne comporteraient rien de nature sexuelle et qu'on serait là simplement pour accompagner et divertir ces hommes.
4. C'était facile de parler avec Raymond, il nous mettait en confiance. On lui a dit qu'on avait 17 ans et que ce serait donc compliqué de sortir dans des bars avec ces hommes. Il nous a dit qu'il n'y aurait pas de problème.

Première rencontre avec Robert Miller

Exhibit R-51: Declaration Madame 32

5. Au cours de la même semaine, il nous a appelées pour nous dire de revenir à Montréal et nous a donné rendez-vous à l'hôtel Intercontinental encore une fois.
6. À notre arrivée, nous sommes montées dans une chambre avec Raymond. Il nous a expliqué que "Bob", l'homme qu'on allait rencontrer, était DJ originaire de Chicago et qu'il travaillait pour une chaîne de radio à New York. J'étais passionnée de musique, donc ça a beaucoup attiré mon attention.
7. Tout d'un coup, il nous demanda si nous avions récemment passé un dépistage D'ITS. Je lui ai dit que je n'avais rien, mais j'ai commencé à avoir peur. Raymond nous expliqua que "Bob" n'aimait pas mettre de condom. C'est à ce moment-là que j'ai compris ce qui se passait. Je me sentais prise au piège, je ne savais pas quoi faire.
8. "Bob" est arrivé et Raymond est parti. Il nous a servi de la vodka avec du jus d'orange. J'ai bu rapidement parce que je me sentais très anxieuse, et j'ai fini par passer le reste de la soirée dans la salle de bain à être malade.
9. Finalement, K. G. est venue me retrouver et m'a dit qu'il était l'heure de partir. Il nous a donné 3 000 \$ à partager. K. G. m'a dit que la prochaine fois, ce serait moi qui allais devoir avoir une relation sexuelle avec lui, puisqu'elle l'avait fait cette fois-ci.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

10. Je me sentais redevable à mon amie, et donc une semaine ou deux plus tard nous nous sommes présentées pour un deuxième rendez-vous. À notre arrivée, "Bob" nous a servi un verre, et nous avons discuté un peu. Il nous parlait de musique et nous a dit qu'il connaissait Bryan Adams. Il nous posait beaucoup de questions sur nos vies, sur l'école, et nous a demandé directement quel âge nous avions. Il ne nous a jamais dit qu'il habitait à Montréal, et nous a dit qu'il n'était pas marié et qu'il n'avait pas d'enfants.
11. Lorsque K. G. est allée aux toilettes pendant la conversation, il m'a demandé de passer à la chambre avec lui. J'avais beaucoup bu. Je l'ai suivi, et il a fait couler un bain. Il est resté dans la salle de bains avec moi pendant que je me lavais.
12. Ensuite, je suis sortie du bain et nous sommes passés à la chambre à coucher. Il m'a demandé de m'installer sur le bord du lit et m'a demandé de le

masturber. Ensuite, il s'est mis par-dessus moi et nous avons eu une relation sexuelle complète et non protégée. Ce fut assez rapide. Il voulait me sucer la langue, ça m'écœurerait.

13. À la fin, il nous a encore donné 3 000 \$ à partager.
14. Au début, c'est Raymond qui organisait les rendez-vous, mais après quelques fois "Bob" a commencé à nous appeler directement.
15. J'ai déménagé à Montréal et j'ai trouvé un emploi, mais je n'arrivais pas à gagner assez d'argent pour payer mon loyer. J'ai donc continué de voir "Bob"; c'était une question de survie.
16. Je l'ai vu environ 12 fois, toujours avec K. G. La moitié du temps c'est elle qui avait le rapport sexuel avec lui, et l'autre moitié c'est moi qui le faisais. Deux de ces six rapports se sont produits avant mes 18 ans. Ça a duré jusqu'en 1999.
17. "Bob" m'a appelée pour la dernière fois en mai 2000. Je m'étais faite un copain et donc je n'avais pas répondu. Je n'ai jamais eu de ses nouvelles par après.

Cadeaux et sommes d'argent

18. On recevait 3 000 \$ à chaque rencontre, donc 1 500 \$ chacune.
19. Il nous a payé un voyage à Cancun en 1999.

Impact psychologique

20. J'ai des problèmes d'intimité et de libido. Ces expériences me reviennent toujours dans des situations d'intimité.
21. Ça a beaucoup affecté mon estime de moi-même. C'est une tâche sur ma vie qui ne partira jamais. Je n'arrivais pas à comprendre comment j'avais pu faire ça; ça me hantait.
22. J'étais très bien entourée, j'avais des parents qui étaient là pour moi, mais je sais que si ce n'étais pas le cas je serais tombée dans la drogue et l'alcool.
23. Je n'en ai presque jamais parlé à qui que ce soit.

Exhibit R-51: Declaration Madame 32

24. Ça m'a causé beaucoup d'anxiété au cours de ma vie. Je vis un moment très difficile depuis que le reportage est sorti. Ça a fait remonter beaucoup de souvenirs et d'émotions.

Incapacité d'agir

25. Je ne savais pas du tout qui il était, je ne connaissais pas son identité. J'avais essayé de le retrouver sur internet quelques années plus tard, mais les seules informations que j'avais étaient que c'était un DJ de Chicago qui s'appelait "Bob" et je n'ai donc évidemment rien trouvé.

26. J'ai toujours pensé que c'était de ma faute. Je croyais que les gens riraient de moi si j'essayais d'en parler ou de porter plainte, qu'ils diraient que j'en avais profité puisque j'avais été payée.

27. Quand j'ai vu le reportage, j'ai su que c'était lui-même avant de voir sa photo. J'ai vu que les femmes dans le reportage étaient tombées dans l'alcool et la drogue, et donc même à ce moment je me disais que je n'étais peut-être pas une victime au même titre qu'elles puisque que ça ne m'était pas arrivé. Éventuellement, je me suis rendue compte que j'étais bien sûr aussi une victime et que j'avais vécu la même chose qu'elles.

28. J'ai entendu parler du recours collectif dernièrement, et même si j'ai beaucoup hésité, j'ai finalement décidé de m'y joindre.

ET J'AI SIGNÉ



11/24/2023 9:01:41 AM EST

MADAME #32

Trois-Rivieres

Signé à _____,

ce 24 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #32

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #33**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de M. Miller pendant le printemps ou l'été de 1995, lorsque j'avais 14 ans.
2. J'avais une amie, A. R., qui le fréquentait déjà. Elle lui avait montré une photo de moi et il a voulu me rencontrer. Elle m'a dit qu'elle voulait que je commence à l'accompagner aux rendez-vous pour fins de sécurité.

Premières rencontres avec Robert Miller

3. Les rendez-vous se passaient à l'hôtel Queen Elizabeth. La première fois, j'ai fait la rencontre de Raymond Poulet avant d'aller dans la chambre de "Bob". Il nous a ensuite reconduites à la chambre de "Bob".
4. À notre arrivée dans la chambre, on a discuté un peu avec "Bob", et il nous a servi un verre d'alcool. Il m'a posé des questions sur ma vie, et m'a demandé quel âge j'avais.
5. Il m'a montré un papier sur lequel figuraient les résultats négatifs d'un dépistage d'ITS. Il me l'a montré plusieurs fois par la suite, à d'autres rendez-vous.

Exhibit R-52: Declaration Madame 33

6. Rien de nature sexuelle ne s'est passé entre lui et moi les premières fois. Pendant environ deux mois, je le voyais deux fois par semaine pour ces rencontres où je ne faisais qu'accompagner mon amie.
7. Les deux premières fois furent à l'hôtel, puis j'ai commencé à la voir à la maison sur la rue Olivier à Westmount.
8. Il me disait toujours qu'il adorait les filles polonaises comme moi et me disait qu'il voulait que je devienne sa copine. Il me disait qu'il m'achèterait une voiture quand je finirais mon secondaire, et il me promettait plein de choses.
9. Au bout de deux mois, j'ai finalement cédé. J'étais très investie dans un sport compétitif qui coûtait cher et mes parents n'avaient plus les moyens de me financer. Mon entraîneur m'avait dit que je pourrais aller aux jeux olympiques si je persévérais, et donc je voulais à tout prix pouvoir continuer. C'est pour cela que je me suis enfin résignée à accepter les propositions de "Bob".

Rencontres suivantes avec Robert Miller

10. Au début, c'était un homme qui s'appelait "Joe" qui organisait les rendez-vous. Il appelait mon amie qui par la suite me contactait sur mon téléavertisseur.
11. La première fois que j'ai eu un rapport sexuel avec M. Miller, c'était à la maison à Westmount, sur la rue Olivier. J'étais toujours accompagnée de A. R., mais cette fois je savais que ce serait moi qui irais dans la chambre avec lui.
12. À mon arrivée, j'ai bu beaucoup d'alcool. Il nous a fait essayer des maillots de bain et des vêtements devant lui.
13. Ensuite, j'ai pris une douche. Je ne voulais pas prendre de bain parce que j'avais peur de contracter une maladie en m'asseyant dans le bain. Il y avait tout ce dont on avait besoin, comme des rasoirs, du savon, des brosses à dents.
14. Il est allé se laver dans une autre salle de bains, et puis nous sommes passés à la chambre. Il m'a encore montré le papier sur lequel figuraient les résultats négatifs d'un dépistage d'ITS.

15. Le rapport sexuel s'est déroulé dans la position du missionnaire et n'a pas duré longtemps. Il n'avait pas d'érection complète.
16. À la fin, il me donnait de l'argent, entre 1 500 \$ et 3 000 \$ dépendamment des fois.
17. Je l'ai vu une ou deux fois par semaine pendant environ deux ans pour des rencontres au cours desquelles nous avons des rapports sexuels. Il y a eu une période où il a disparu et pendant laquelle je n'ai pas eu de ses nouvelles, mais il a commencé à m'appeler de nouveau par la suite.
18. Il mettait toujours une pellicule listerine dans ma bouche avant de m'embrasser.
19. Une fois, il m'a invitée à venir chez lui pour une soirée où il y avait plein d'autres filles et je me suis rendue compte qu'il fréquentait énormément de jeunes filles en même temps.
20. Il savait exactement comment me charmer. Si je mentionnais quelque chose que je convoitais, il s'assurait de l'acheter et de me le donner au rendez-vous suivant.

Fin de la relation et inquiétude de mes parents

21. Mon téléavertisseur sonnait souvent et ça inquiétait mes parents. Ils pensaient que quelqu'un essayait de me trafiquer. Ils avaient vu l'ordinateur que "Bob" m'avait donné et ils commençaient à se douter de quelque chose. Je laissais tous les vêtements qu'il me donnait en cadeau chez des amies, je devais tout cacher.
22. Même le directeur de mon école secondaire s'était rendu compte que quelque chose d'étrange se passait. Il m'emmenait dans son bureau chaque jour pour me dire de faire attention et de bien choisir mes amies.
23. Un jour, mes parents ont décidé de m'emmener loin de la ville dans un chalet sans électricité ni téléphone pour me cacher. J'étais surveillée de très près. J'ai dû lâcher l'école.
24. A. R. a quand même réussi à me retrouver, et je suis allée voir "Bob" à quelques reprises pendant ce confinement en empruntant l'auto de mes parents à leur insu.

Exhibit R-52: Declaration Madame 33

Cadeaux et sommes d'argent

25. J'ai reçu pleins de cadeaux comme des vêtements, des souliers et des sacs. Il m'a aussi acheté un ordinateur.
26. Je recevais entre 1 500 et 3 000\$ à chaque rencontre.

Impact psychologique

27. C'est mon pire secret. J'ai toujours essayé d'oublier.
28. Ça a causé beaucoup de problèmes à ma famille, ils voyaient qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas mais ils ne savaient pas comment m'aider.
29. J'ai consommé beaucoup de drogues et d'alcool pour tenter d'oublier.
30. J'ai toujours vécu dans la peur que quelqu'un découvre ce secret.
31. Ça a détruit mon bon jugement et je suis tombée dans plusieurs relations abusives.
32. Mes relations avec ma famille et mes amis ont été complètement détruites.
33. Ça a brisé mon avenir; j'aurais fini l'école à 25 ans plutôt qu'à 42 ans si je ne l'avais pas rencontré. Je n'ai pas pu étudier dans le domaine qui m'intéressait; je n'avais pas la tête à ça.
34. Je me sentais coupable tout le temps.
35. Je vivais dans la peur constante d'attraper une ITS. Même si je lui demandais d'utiliser un condom, il ne voulait jamais.
36. C'était exténuant de vivre une double vie. Une fois, j'ai vu une fille de mon école secondaire chez lui et j'ai eu tellement peur que ça se sache à travers elle.
37. Je me sentais parfois comme une princesse, mais je me sentais dégoûtante en même temps.
38. Je suis hyper paranoïaque avec mes enfants, je surveille tout ce qu'ils font.

Exhibit R-52: Declaration Madame 33

39. Ça a altéré mon jugement et ma perception à propos de tout dans la vie. Mes intuitions, tout a été déboussolé.
40. Je n'aurais jamais pensé que ces rencontres auraient un tel impact à cette époque. Je sais que ma vie aurait été extrêmement différente si je ne l'avais pas rencontré. Ça a complètement détruit ma vie à tous les niveaux.

Incapacité d'agir

41. Il a tellement d'argent et est tellement puissant, et je savais qu'il pourrait me détruire ou même me faire tuer à n'importe quel moment. J'avais peur pour ma vie.
42. La peur, la honte et le dégoût envers moi-même m'empêchaient de faire quoi que ce soit.
43. Je le cachais aux gens autour de moi.
44. J'ai peur du jugement des autres, parce que je ne suis toujours pas en paix avec moi-même par rapport à ce que j'ai fait. C'est extrêmement difficile de me défaire de la culpabilité que je ressens.
45. Ça m'a pris 5 mois avant de prendre la décision de me joindre au recours collectif.
46. C'est mon plus gros secret. C'est difficile de partager quelque chose de si angoissant et dont je ne suis pas fière.
47. J'ai peur qu'il puisse me retrouver et me faire du mal. J'ai aussi surtout peur qu'il s'en prenne à mes enfants, à mes proches et même qu'il s'attaque à ma vie professionnelle d'avant et d'aujourd'hui.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/24/2023 8:20:35 AM EST

MADAME #33

Signé à Saint-Hubert,

ce 24 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #33

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***STATEMENT OF MADAME #34**

I, the undersigned, state as follows:

Initial context

1. I met Mr. Miller in 2008, when I was 17 years old.
2. My adoptive father suffered from depression and bipolar disorder and was the sole provider of the family, so I felt pressure to bring in extra money. I worked at la Cage aux Sports, babysat, and took on other small jobs as well.
3. While I was babysitting one evening, I received a call from a girl named S.G. who also worked at la Cage aux Sports. She told me she had a proposition for me, and if I was interested, I would have the opportunity to make lots of money. She said she knew someone who would really love to meet me, and that she thought he would really like me. She knew I was 17.

First meeting with Robert Miller

4. She organized a first meeting with "Bob" at an apartment on avenue Bonavista, which was rented by Helmut Lippmann. I saw letters in his name with the address on them.

5. S.G. and I entered the apartment, "Bob" greeted us, and we all spoke for a while in the living room. He asked me questions about my life and about school.
6. After a while, I was instructed to go take a bath. S.G. said he really liked it when we smelled clean and were completely shaven. She came into the bathroom with me, and then waited in the living room while I joined him in the bedroom. He had also washed himself in a separate bathroom. He had given me a big white bathrobe to put on, and he was wearing one as well.
7. We had sexual intercourse without protection, and he ejaculated inside me. He then told me to go wash myself again.
8. He gave me \$5,000 and he also gave some money to S.G. as well, and then we left.

Subsequent meetings with Robert Miller

9. All subsequent meetings were very similar. The first few meetings were on Bonavista, but the later ones would take place in a townhouse on Greene. The windows of the townhouse were blacked out, and the access to the house was through a garage which led to the basement.
10. I met with "Bob" in the context of these sexual encounters from 2008 until 2016. I saw him many times in the first few years, maybe once a month, sometimes more or less. As the years passed, I became less interesting to him, so I heard from him less and less. After the first year or two, the meetings started happening once every two to three months, and as time went by the meetings were more and more spaced out. The last time I saw him was in 2016.
11. The last meeting took place at the townhouse on Greene. Usually, he would greet me at the door and we would talk a bit. This time, a woman named Terry, who he said was the nanny, greeted me, took my phone and my belongings and told me to go wash up. It seemed that his Parkinson's symptoms were getting more serious.
12. I went to wash myself, and then joined him in the bedroom where we had sexual intercourse. Terry paid me at the end, but she gave me less money than I usually received. No one ever called me again.

Exhibit R-53: Declaration Madame 34

13. Mr. Miller was always very aware of my age, what I was studying, and what grade I was in over the years.
14. I always found it strange that there were multiple deadbolts on the doors at the townhouse.

Gifts and money

15. I would usually receive \$5,000 at the end of each meeting. In the beginning, S.G. would ask me to drop some money off for her if she didn't accompany me to the rendez-vous. At some point this stopped because "Bob" told me he would pay her directly instead.
16. Mr. Miller brought me to his warehouse in the West Island a few times. It was full of counterfeit designer items, including clothes, jewelry, shoes, and bags. He would give me a hockey bag to fill up and take home. Once, he brought me to a Formula 1 race. I also went to a Bryan Adams concert which was organized for Future Electronics. He gave me a laptop when I started university.

Psychological damage

17. I am never at ease when I have sexual encounters, even now with my long term partner. It's not a fulfilling experience for me. It has really affected my sexual life. I've never been able to experience an orgasm during intercourse, because I always have this self-conscious feeling that I know is a result of my interactions with Mr. Miller.
18. It is still a very sensitive subject for me. When the Jeffrey Epstein documentary came out, my boyfriend really wanted to watch it, but I didn't want to because it hit too close to home. He pressed me and didn't understand why I wasn't interested in watching it, and so I finally told him a bit about what happened to me. I don't want him to know the extent of what happened. Very few people in my life are aware that this happened to me.
19. It was always something very shameful for me.
20. I contracted an STI during this time. I believe I contracted it from Mr. Miller, but I can't be certain.

21. I always felt very dirty after seeing him, and it still feels like there is some kind of dirt I can't wash off.

22. I have a child now, and it is so painful to think about the fact that this happened when I was a child. I realize now how vulnerable I was at that point.

Inability to act

23. I never felt the courage to tell my story before knowing other people had already come forward. It took me so long to even sign up for the class action and to respond when Consumer Law Group got in touch with me.

24. I had always tried to forget, to repress all the emotions associated with these events.

25. I didn't understand that I was a victim since I had been paid. I felt very guilty.

26. I never knew who to tell, or what to say.

27. Mr. Miller has so many connections everywhere, and I was always afraid of what could happen if I told the wrong person.

28. It felt easier to just tell myself that this was a mistake I made and to try to put it behind me.

AND I HAVE SIGNED

MADAME #34

Authentisign

12/18/2023 3:24:25 PM EST

Signed in Saint-Jean-sur Richelieu,
December 18 , 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

STATEMENT OF MADAME #34

ORIGINAL

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-54: Declaration Madame 35

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #35**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré M. Miller au printemps de l'an 2000 à l'âge de 17 ans.
2. J'avais vu une annonce dans le Journal de Montréal qui offrait 1 000 \$ en échange d'une rencontre avec un homme. L'homme qui a répondu quand j'ai appelé m'a dit qu'il s'appelait "Sébastien" (son vrai nom est Raymond Poulet, je crois) et m'a donné rendez-vous à l'hôtel Queen Elizabeth. Le but de ce premier rendez-vous était de voir si j'allais plaire à "Bob". Il a été satisfait et a donc organisé un deuxième rendez-vous pour que je puisse rencontrer "Bob".

Première rencontre avec Robert Miller

3. Quelques jours plus tard, je me suis rendue au Queen Elizabeth encore une fois. "Sébastien" m'a accueillie et nous nous sommes rendus à la chambre de "Bob". "Sébastien" m'avait demandé d'apporter des photos de moi, il avait dit que c'était pour une agence de mannequinat.
4. Les murs du salon de la suite de "Bob" étaient couverts de disques compacts. Il m'avait dit qu'il était propriétaire d'une chaîne de radio et que son chanteur préféré était Bryan Adams.

5. Nous nous sommes installés dans le salon, et “Sébastien” nous a servi un verre d’alcool à boire. Je me sentais mal à l’aise, j’avais peur qu’il ait mis quelque chose dans mon verre.
6. “Sébastien” savait que j’avais 17 ans. “Bob” savait que j’étais au secondaire et donc savait aussi que j’étais mineure.
7. Sébastien est parti, et “Bob” m’a demandé de me déshabiller et de danser nue devant lui. Je lui ai fait une fellation.
8. Il m’a dit qu’il ne voulait pas mettre de condom, mais je lui ai dit que je ne prenais pas de contraceptif et que je ne voulais pas avoir de rapport non protégé. Il m’a montré un papier indiquant qu’il avait eu une vasectomie, mais je lui ai dit que j’avais tout de même peur d’attraper une ITS. Il m’a montré les résultats négatifs d’un dépistage de ITS, mais j’ai insisté que je ne voulais pas avoir de rapport non protégé.
9. Ensuite, je suis allée prendre un bain, et nous sommes passés à la chambre.
10. Malgré ma résistance, il a insisté que tout était sans danger. Il a mis une serviette sur le lit et m’a dit de m’installer dessus. Il a fini par frotter son pénis sur mes parties intimes, sans pénétration mais sans protection non plus.
11. À la fin, il m’a donné 1 000 \$ et je suis partie.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

12. Je l’ai vu à trois autres reprises au cours d’environ quatre mois, et ça s’est produit de la même manière à tous les rendez-vous. J’arrivais dans la chambre de “Sébastien”, il me reconduisait à la chambre de “Bob” et on buvait un verre d’alcool en discutant un peu.
13. Ensuite je lui faisais une fellation et je dansais pour lui avant d’aller prendre un bain. On passait ensuite à la chambre et il se frottait contre mon sexe sans pénétration complète. Il se lavait toujours dans une salle de bains séparée avant le rapport.
14. J’avais tellement peur à chaque fois d’attraper le VIH ou autre chose. J’avais l’impression que ma vie tenait à un fil.

Agression de la part de “Sébastien”

15. “Sébastien” me disait qu’il fallait que j’accepte d’avoir un rapport complet avec “Bob” puisqu’ils me payaient. Je ressentais une énorme pression.
16. Pendant une de ces conversations, avant que je monte à la chambre de “Bob”, “Sébastien” m’a jetée sur le lit et a essayé d’enlever mes vêtements en me disant que je lui devais quelque chose. Il s’est mis par-dessus moi, mais je me suis débattue et j’ai réussi à partir.
17. J’ai cessé de voir “Bob” parce que “Sébastien” me mettait trop de pression. Je paniquais, ça n’en valait pas la peine, même si je recevais 1 000 \$.

Contact avec d’autres jeunes filles

18. À deux reprises, je me suis rendue aux rendez-vous en compagnie d’une amie. Une fois avec une amie de mon âge qui s’appelait M.B. et l’autre fois avec une amie qui s’appelait M.S., qui avait 19 ans. “Sébastien” a su qu’elle avait plus que 18 ans et n’a presque pas voulu la présenter à Bob”. Il disait qu’elle était trop vieille, mais elle était très belle et il a fini par accepter. M.B. a eu un rapport complet avec “Bob”.

Cadeaux et sommes d’argent

19. Je recevais 1 000 \$ à chaque rencontre. Les dernières fois, “Bob” me disait “Je te donne 1 000 \$ cette fois-ci, mais la prochaine fois on va avoir une relation complète”.
20. Il m’a donné une chaîne en or avec un petit cœur. Il y avait un coffre à côté du divan, et quand il l’a ouvert pour en sortir la boîte dans laquelle se trouvait la chaîne, j’ai vu qu’il y en avait des dizaines d’autres, exactement pareilles.

Impact psychologique

21. J’avais seulement eu un copain avant de rencontrer “Bob”. Je n’avais que 17 ans, je n’étais pas assez équipée pour faire face à ça.
22. Ça a eu énormément de conséquences sur ma vie. Ma confiance en moi a beaucoup été affectée, ainsi que ma capacité de jugement.
23. J’ai eu beaucoup de problèmes d’intimité, j’avais toujours l’impression d’être redevable envers quelqu’un.

Exhibit R-54: Declaration Madame 35

24. Je suis toujours dissociée pendant mes relations sexuelles. J'ai l'impression d'étouffer, je me sens contrainte.
25. Je suis toujours dans l'évitement, j'ai l'impression d'être prise au piège.
26. J'ai des "flashbacks".
27. Je vis l'anticipation de l'acte sexuel d'une manière qui est pleine d'anxiété. C'est extrêmement difficile pour moi d'entrer en relation.
28. Il y a énormément de gens qui ont profité de moi.
29. Je me sentais tellement prise au piège et j'avais si peur durant les contacts avec "Bob". Ces souvenirs me reviennent toujours.
30. C'est comme si ça m'a aussi fait perdre du respect envers tous les hommes. J'ai pendant longtemps eu l'impression que tous les hommes voulaient profiter des jeunes filles.

Incapacité d'agir

31. J'avais l'impression que c'était de ma faute, puisque j'y suis allée de mon propre gré. Je me sentais coupable.
32. J'ai essayé de tout oublier. Je n'ai jamais parlé de ces expériences à qui que ce soit.
33. Je n'avais pas intégré le fait que ce qu'il avait fait était illégal.
34. Récemment, j'ai entendu parler de l'histoire sur une émission de radio, puis j'ai ensuite vu son visage à la télé le lendemain, et j'ai complètement figé. Je n'ai plus été capable de fonctionner cette journée-là.
35. J'ai encore de la difficulté à me défaire de la responsabilité, d'intégrer que c'était vraiment illégal et qu'il a profité de moi.
36. Je suis allée consulter récemment et mon thérapeute m'a parlé du recours.

Exhibit R-54: Declaration Madame 35

37. J'ai lu un ou deux articles, et ça m'a fait réaliser que je n'étais pas seule là-dedans, que d'autres personnes avaient vécu la même chose. Je n'ai pas encore été capable de regarder le reportage sur *Enquête*.
38. Je n'aurais jamais pensé que ça allait refaire surface si intensément dans ma vie.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/30/2023 11:40:02 AM EST

MADAME #35

Signé à Montreal,

ce 30 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #35

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-55: Declaration Madame 36

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #36**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de M. Miller au printemps 1996, lorsque j'avais 17 ans. Une amie (J.B.) m'avait parlé d'une annonce qu'elle avait vue dans le Journal de Montréal pour du mannequinat. Elle avait appelé le numéro et avait parlé à un homme qui s'appelait Raymond. Il nous a donné rendez-vous à Montréal pour une première rencontre.
2. J'habitais près de Trois-Rivières, et nous sommes donc descendues à Montréal pour rencontrer Raymond à l'hôtel Intercontinental. Il nous a expliqué que ce ne serait pas du mannequinat, mais qu'il s'agissait plutôt d'accompagner des hommes riches en soirée. Il n'a rien dit à propos de faveurs sexuelles.

Première rencontre avec Robert Miller

3. Une semaine plus tard environ, Raymond nous a donné rendez-vous encore une fois à l'hôtel Intercontinental. Nous sommes montées à la chambre de Raymond, et on a commencé à comprendre ce qui allait se passer quand il nous a demandé si nous avions des ITS.

4. Il nous a ensuite accompagnées jusqu'à la suite de "Bob" et nous l'a présenté. Nous avons bu quelques verres de vodka avec du jus d'orange ou du jus de pamplemousse. On a discuté un peu, il nous a posé des questions sur nous et sur nos vies. Il nous a dit qu'il était DJ de radio originaire de Chicago.
5. Raymond savait qu'on avait 17 ans parce qu'on lui avait dit qu'on ne pourrait pas entrer dans les bars pour accompagner des hommes puisque nous n'avions pas encore 18 ans. Je suis certaine que "Bob" savait qu'on était mineures. Mon amie était très stressée et elle a beaucoup bu, très rapidement. Elle a commencé à se sentir malade et est allée dans la salle de bains.
6. À ce moment-là, "Bob" m'a dirigé vers l'autre salle de bains et m'a demandé de prendre un bain.
7. Ensuite, nous sommes passés à la chambre et il m'a demandé de le caresser. Nous avons ensuite eu une relation sexuelle non protégée. Ça n'a pas duré très longtemps.
8. À la fin, il m'a donné 3 000 \$ à partager avec J.B. et nous sommes parties.
9. Mon amie savait que la prochaine fois ce serait à son tour d'avoir une relation sexuelle avec lui puisque c'est moi qui l'avais fait cette fois-ci.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

10. "Bob" nous a contactées quelques semaines plus tard pour un autre rendez-vous, et nous sommes donc remontées à Montréal. Ça s'est passé de la même manière que la première fois sauf que c'est mon amie qui a été dans la chambre cette fois-ci. À la fin, il nous a encore donné 3 000 \$.
11. Je l'ai vu une douzaine de fois avec J.B., et ça se passait toujours de la même façon. À chacune des rencontres, seulement une de nous deux allait dans la chambre avec lui. Une fois c'est elle qui y allait, et la fois suivante c'était moi.
12. Après quelques rencontres, il m'a laissé un numéro auquel je pouvais le joindre directement et m'a dit que je pouvais l'appeler n'importe quand. On laissait un message et il nous rappelait. Parfois ça prenait quelques jours avant qu'il nous rappelle.

Exhibit R-55: Declaration Madame 36

13. On a éventuellement déménagé à Montréal et on a continué à le voir, mais les rencontres s'espaçaient de plus en plus. Il nous a payé un voyage au Club Med à Cancun en 1999. On l'a seulement revu une ou deux fois après le voyage, et puis on a plus eu de ses nouvelles. Peu après, en 2000, j'ai quitté Montréal.

Cadeaux et sommes d'argent

14. On recevait toujours 3 000 \$. Il nous a aussi offert le voyage à Cancun.

Impact psychologique

15. Quand j'ai déménagé à Montréal, j'ai commencé à travailler dans les bars, incluant des bars de danseuses nues et des bars d'échangistes.

16. J'ai beaucoup essayé d'oublier, c'était très difficile d'y penser.

17. Je me sentais sale.

18. J'avais beaucoup de honte, je regrettais énormément d'avoir accepté de faire ce que j'ai fait.

19. Je sentais que j'avais perdu du respect envers mon corps, envers moi-même.

20. J'ai eu beaucoup de difficulté à être en relation avec les garçons de mon âge, et à être en relation en général.

21. Quand j'ai quitté Montréal, j'ai commencé à consommer de la drogue et surtout beaucoup d'alcool.

22. Je m'étais rendu compte que l'argent était pire que la drogue en ce qui concernait ma dépendance. Mon rapport à l'argent a été beaucoup affecté.

23. Je peux seulement imaginer à quel point ma vie aurait été différente si je ne l'avais pas rencontré. Je sais que ça a complètement changé ma perception de beaucoup de choses.

24. Depuis que c'est ressorti, je me sens énormément affectée. C'est des blessures que j'ai enterrées mais qui sont encore là.

Exhibit R-55: Declaration Madame 36

Incapacité d'agir

- 25. Je ne connaissais pas son identité.
- 26. Je me sentais autant coupable qu'il l'était parce que je recevais de l'argent.
- 27. J'essayais vraiment de tout oublier.
- 28. J'en avais jamais parlé à qui que ce soit, la seule personne qui le savait c'était J. B.
- 29. C'est seulement maintenant en entendant parler du recours que je me rends compte à quel point il m'a fait du tort.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/27/2023 12:47:35 PM EST

MADAME #36

Signé à Trois-Rivieres,

ce 27 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #36

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-56: Declaration Madame 37

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #37

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. Ma rencontre avec M. Miller s'est produite en février 2009, lorsque j'avais 17 ans. Une fille qui s'appelait Mel, que j'avais rencontrée à mon école, m'en avait parlé. Elle m'avait dit qu'elle voulait me présenter à un ami à elle et que je pourrais faire beaucoup d'argent. Elle m'avait dit que tout ce que j'aurais à faire serait de l'accompagner à un mariage, mais qu'il voulait me rencontrer au moins une fois avant pour être certain qu'on ait une bonne complicité. Il m'offrait 15 000 \$ pour l'accompagner au mariage, mais je devrais passer une soirée avec lui simplement pour faire sa connaissance et discuter.

Rencontre avec Robert Miller

2. La journée du rendez-vous, Mel m'a emmenée en voiture jusqu'à une maison à Montréal. Je crois que c'était dans le nord de la ville, dans un quartier résidentiel, mais je ne connaissais pas du tout Montréal puisque j'habitais à Granby, donc je ne suis pas certaine.
3. Mel est restée environ 30 minutes et puis m'a dit qu'elle devait partir, donc je me suis retrouvée seule avec lui. L'homme en question était anglophone, mais je ne parlais pas du tout anglais. J'étais figée, je ne m'attendais pas à ce que ce soit un homme plus vieux que mon père. J'essayais de me

Exhibit R-56: Declaration Madame 37

rappeler du fait que c'était juste pour juste parler et faire sa connaissance, donc ça irait.

4. Il m'a servi une boisson alcoolique et m'a dit de boire un peu pour me détendre. On a parlé un peu, il m'a posé quelques questions sur moi. Il m'a dit qu'il me trouvait belle mais il a surtout insisté sur le fait que j'avais l'air d'une fille brillante. Il m'a fait beaucoup de compliments sur mon intelligence. Il savait que j'allais à l'école avec Mel, et j'avais l'air très jeune, donc il savait certainement que j'avais 17 ans.
5. Soudainement, il m'a demandé si je voulais aller prendre une douche. Je ne comprenais pas trop pourquoi mais j'ai accepté. Il m'a dit "t'inquiète pas, je ne te regarderai pas", mais il est venu dans la douche avec moi. Au bout d'un moment, il m'a demandé de le laver, et il m'a aussi lavée. Ensuite, il m'a pris la tête et m'a demandé de lui faire une fellation. Je me sentais figée et je l'ai fait.
6. Après la douche, nous sommes allés dans la chambre, mais je lui ai dit que je ne me sentais pas bien du tout, que je ne me sentais pas à l'aise et que je voulais partir. Il a essayé de me convaincre mais il a fini par comprendre que j'étais vraiment sérieuse et il a appelé Mel, qui est revenue.
7. J'étais un peu en état de choc. Il ne m'avait pas encore donné d'argent et je lui ai demandé ce qui se passerait parce qu'il m'avait promis 15 000 \$. Il a dit qu'il ne voulait pas que je l'accompagne au mariage, mais qu'il me donnerait 1 000 \$ maintenant. Je lui ai dit que ce n'était pas assez et que ce n'était pas ce qu'on avait convenu. Il m'a donné 1 000 \$ dans une enveloppe, et m'a dit qu'il me ferait un transfert et a noté toutes les informations nécessaires, mais il ne l'a jamais fait. J'ai demandé à Mel de me reconduire jusqu'à chez moi.
8. J'ai parlé à mon père de ce qui c'était passé et le lendemain, on est allé faire une plainte au poste de police. La plainte est tombée à l'eau, il ne s'est rien passé puisque je n'avais aucune information sur l'identité de cet homme. Il m'avait donné un prénom mais je ne me rappelle pas si c'était "Bob" ou autre chose.

Somme d'argent

9. J'ai reçu 1 000 \$ en espèces le jour du rendez-vous.

Exhibit R-56: Declaration Madame 37

Impact psychologique

10. J'ai eu beaucoup de difficulté à me sentir à l'aise en ce qui a trait à l'intimité avec les garçons. C'était très difficile pour moi de recevoir de l'affection, de la vraie tendresse.
11. Je me sentais sale, pas pure, et c'était plus simple pour moi d'avoir des relations qui ne comportaient pas de vraie intimité. Je me disais "un gars de plus, qu'est-ce que ça va changer".
12. Ça a beaucoup affecté mon estime de moi. Je me suis sentie si stupide.
13. Ce fut très difficile pour moi d'avoir été trahie par une amie.
14. Ça a énormément joué sur ma dignité, ma confiance en moi, l'acceptation de mon corps. Surtout que c'était un vieux monsieur, je ne comprenais pas comment je m'étais rendue là.

Incapacité d'agir

15. Je n'avais aucune idée de sa vraie identité. Mon père m'avait dit que c'était possible qu'il faisait partie du crime organisé et qu'il pourrait nous faire du mal. J'ai eu extrêmement peur pendant longtemps. J'ai eu peur qu'il me retrouve, qu'il me fasse des menaces.
16. J'ai eu un énorme choc quand j'ai vu le reportage récemment. Je me suis rendu compte que ça m'avait vraiment affectée et que ce qui s'est passé n'était pas que dans ma tête. Quand j'étais allée au poste de police, j'ai eu l'impression que je les dérangeais. Ils m'ont pratiquement dit "tu n'as aucune info, tu veux qu'on fasse quoi...?" Je me sentais comme si personne ne pouvait m'aider.
17. Je n'en ai parlé à personne d'autre et je n'ai plus jamais parlé de cet incident à mon père.
18. J'ai essayé de passer à autre chose.
19. J'étais si jeune, et je ne me rendais pas compte de l'impact que ça a eu.
20. C'est comme si toute la faute et toute la honte étaient sur moi au lieu de sur lui.

Exhibit R-56: Declaration Madame 37

21. Je suis tombée par hasard sur le reportage récemment. J'ai essayé d'appeler la police, mais ils m'ont référé à quelqu'un qui ne m'a jamais rappelée. J'ai pris connaissance du recours collectif, et j'ai décidé de m'y inscrire.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/29/2023 8:38:16 PM EST

MADAME #37

Signé à Granby,
ce 29 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #37

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #38**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai fait la connaissance de M. Miller lorsque j'avais 16 ans, à l'été 1997. J'étais partie en appartement parce que ma mère avait beaucoup d'hommes dans sa vie, et j'étais tannée. Je pouvais faire ce que je voulais et personne ne me surveillait. Je travaillais dans une crèmerie à l'époque.
2. J'avais besoin d'argent pour payer mon loyer et mes dépenses, et donc quand j'ai entendu parler de cet homme qui pouvait m'aider à gagner beaucoup d'argent, ça m'a attiré. J'ai fait sa connaissance par l'entremise d'une autre fille, que je crois avoir rencontrée dans un bar. Elle s'appelait Isabelle et elle et son amie Christelle m'avaient parlé de "Bob". Isabelle m'avait expliqué qu'il me paierait très bien, que ce n'était pas de la prostitution, qu'elle viendrait avec moi et qu'il avait des papiers pour prouver qu'il n'avait pas de ITS.

Première rencontre avec Robert Miller

3. La première fois, je me suis rendue avec Isabelle et Christelle à l'hôtel Queen Elizabeth. Je suis arrivée et nous sommes montées à la chambre de "Bob". Il y avait une salle de bains qui communiquait avec la chambre à coucher.

4. Elles m'ont présentée à "Bob" et très rapidement après je suis allée prendre un bain. Les deux filles étaient à côté de moi dans la salle de bains et m'ont expliqué comment ça allait se passer. Il y avait un bain moussant qui avait une odeur très forte.
5. Ensuite, je suis allée dans la chambre avec "Bob". Il voulait que je lui suce la langue, et il a caressé mon corps. Isabelle était aussi venue dans la chambre et il nous a demandé de nous caresser l'une et l'autre. J'ai eu un rapport sexuel complet avec lui, sans protection.
6. Je me rappelle d'avoir dit à "Bob" que j'allais bientôt fêter mon anniversaire.
7. À la fin du rendez-vous, il m'a donné une enveloppe avec 1 000 \$ dedans.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

8. La deuxième fois que je l'ai vu, pas longtemps après, il y avait des jouets sexuels. Il y avait une machine avec une ganse, il mettait sa main dedans et ça faisait trembler sa main. Il pensait me procurer du plaisir mais évidemment ce n'était pas le cas. J'avais juste hâte que ça se termine, je détestais avoir des rapports avec lui. Le rapport lui-même ne durait jamais très longtemps, mais il me demandait de lui sucer la langue et il me caressait pendant parfois plus d'une heure avant le rapport, c'était interminable. Il mettait un espèce de lubrifiant sur moi, je me rappelle d'avoir la sensation d'être toute mouillée.
9. C'était Isabelle qui avait organisé le deuxième rendez-vous, mais je ne voulais pas passer par une tierce personne et il m'a donc donné un numéro auquel je pouvais le joindre, c'était le 909-5655. C'était une boîte vocale. Plus tard, il m'a donné un cellulaire et des cartes d'appel. Il m'appelait directement pour prendre rendez-vous.
10. Un jour, le numéro a changé, et c'était quelque chose comme 242-4477.
11. Il m'avait promis que je serais la prochaine Laetitia Casta, une mannequin. Il disait qu'il allait m'aider.
12. Dans la suite, il y avait des étagères avec des milliers de disques compacts et je pouvais en choisir à chaque fois. Il disait qu'il était propriétaire d'une station de radio à Chicago.

13. J'ai continué à le voir au Queen Elizabeth, toute seule, et puis un jour il m'a demandé d'emmener une amie. J'étais trop gênée d'en parler à mes amies donc j'en ai parlé à ma cousine, et je l'ai emmenée avec moi. Il ne la trouvait pas très belle donc il ne s'est pas passé grand chose, mais il nous a offert un voyage au Club Med à Cancun. C'est un homme qui s'appelait Joseph qui a organisé le voyage. J'ai souvent parlé à Joseph au téléphone mais je ne l'ai jamais vu.
14. Une fois, j'avais attendu "Bob" dans le corridor de l'hôtel parce que j'étais arrivée à l'avance pour le rendez-vous et il n'avait vraiment pas été content. Il était très discret.
15. Après quelques années, j'ai commencé à voir "Bob" à la maison à Westmount, sur la rue Olivier. Une fois, je suis arrivée à la maison et "Bob" avait de la poudre sur le nez, comme s'il venait de prendre de la drogue. Il disait toujours qu'il arrivait de Chicago.
16. J'ai vu "Bob" pendant 10 ans. Au début, c'était plus fréquent, je le voyais presque tous les mois, et à la fin je ne le voyais qu'environ deux fois par an. J'ai dû le voir environ 40 fois au total. Parfois, si j'avais besoin d'argent ou de vêtements, je lui disais et il m'envoyait ce dont j'avais besoin.
17. Une fois à la maison à Westmount, il m'a demandé encore une fois d'emmener une autre fille. J'ai encore demandé à ma cousine de venir, je me disais qu'il ne la reconnaîtrait pas puisque ça faisait 5 ou 6 ans qu'il ne l'avait pas vue. Il l'a reconnue et il a été si fâché qu'il ne l'a même pas laissé entrer. Il disait qu'elle n'était pas jolie, il était vraiment fâché et j'ai eu peur. Je ne voulais pas entraîner d'autres filles dans tout ça, donc ça me rendait mal de lui présenter d'autres filles.

Contact avec un autre homme

18. Une fois, il m'a envoyé dans un autre hôtel voir un de ses amis, c'était à l'hôtel Plaza je crois. J'ai eu un rapport sexuel avec lui. Ça a été très difficile, je me suis vraiment sentie dégueulasse. Cet homme portait des lunettes, et je n'ai jamais su son nom. Il m'a donné une enveloppe d'argent à la fin du rendez-vous.

Dernières rencontres avec Robert Miller

19. La dernière fois que je l'ai vu, il m'a donné un sac de hockey et m'a dit de le remplir de vêtements de marque, de chaussures et de sacs à main. J'ai fait une parade de mode pour lui. Une fille est arrivée pendant notre rencontre, après le rapport. Il m'a dit que c'était une amie à lui, quelqu'un d'important dans sa vie.
20. Je ne voulais plus continuer de le voir, ça me levait le cœur. Je savais que je n'étais pas la seule, mais je pensais qu'il n'y avait peut-être que 3 ou 4 autres filles.
21. J'avais toujours peur lorsque je le voyais à la maison. Je me disais que s'il m'arrivait quelque chose, personne ne le saurait.

Cadeaux et sommes d'argent

22. Les enveloppes dans lesquelles je recevais l'argent avaient des petits points bleus dessus. La première fois, j'ai reçu 1 000 \$, et après je recevais toujours 2 500 \$. S'il m'envoyait de l'argent par la poste, c'était 1 000 \$.
23. Il a payé trois voyages à ma cousine et moi, deux fois au Club Med à Cancun et une fois au Club Med à Punta Cana. J'avais fait croire à ma famille que j'avais gagné les voyages dans un concours dans un bar.
24. Quand je recevais des enveloppes d'argent ou mes billets d'avion par la poste, c'était dans des enveloppes sur lesquelles il était écrit "Pat Lucci".

Impact psychologique

25. J'ai l'impression que je n'ai jamais réussi à refaire ma vie. Je suis toujours célibataire. Je n'arrive pas à avoir un rapport sexuel avec quelqu'un sans être sous l'influence de l'alcool. Je deviens très fragile quand je suis dans une situation d'intimité. Je n'arrive jamais à croire que c'est de l'amour. J'ai l'impression que l'amour, ça n'existe pas.
26. J'ai récemment vécu une rupture amoureuse. Pendant cette relation, je buvais du vin chaque soir pour aller dormir et pour avoir des rapports sexuels.
27. Plus jeune, je prenais de la codéine avant d'avoir des rapports sexuels ou simplement pour être bien en présence d'un homme. Je n'aimais pas faire l'amour.

Exhibit R-57: Declaration Madame 38

28. J'ai fait trois tentatives de suicide, toutes en lien avec des ruptures amoureuses.
29. Il me faisait croire que tout était correct, que tout était normal. Je croyais qu'il disait la vérité, qu'il faisait vraiment toujours des tests d'ITS, mais il aurait pu me donner une maladie.
30. C'était un adulte, il était en position de pouvoir face à moi. J'étais si jeune et naïve. Ça n'aurait jamais dû arriver.
31. J'ai récemment acheté le bain moussant qu'il utilisait, Alge Marin, parce qu'il était en spécial. J'ai dû le jeter aux poubelles parce que ça me rappelait trop de mauvais souvenirs. Je ne veux plus jamais sentir cette odeur.
32. Il y a tellement de choses qui remontent par moments, des flashbacks, même des souvenirs d'odeurs.
33. Je veux tellement qu'on m'aime, mais je trouve toujours une raison de partir quand je suis en relation. Je suis seule dans la vie.
34. Je sais que ça a eu d'énormes conséquences sur ma vie, mais quand j'étais jeune je ne pouvais pas comprendre l'impact que ça aurait.
35. Il a très longtemps contrôlé ma vie avec l'argent. Il m'a fait tellement de promesses. Il m'avait promis de m'aider à aller chez le dentiste pour réparer mes dents, mais il ne l'a jamais fait.
36. Je n'ai pas encore regardé le reportage, c'est trop difficile pour moi.

Incapacité d'agir

37. Je ne connaissais pas son vrai nom et je croyais qu'il habitait à Chicago. J'ai seulement appris son vrai nom il y a environ 8 ans.
38. Quand Internet est devenu une ressource accessible, j'ai fait des recherches pour savoir qui était "Bob the Radioman", mais je n'ai rien trouvé. J'ai eu des gros moments de colère. Je lui laissais des messages horribles sur sa boîte vocale, je pleurais beaucoup.
39. Je ne voulais tellement pas que ça se sache et donc je n'ai jamais parlé à qui que ce soit.

Exhibit R-57: Declaration Madame 38

40. Je me sentais coupable, je ressentais beaucoup de honte.
41. J'avais peur aussi, je savais à quel point il était riche et qu'il avait beaucoup de pouvoir. Il était très imposant comme personne, très grand et intimidant. Je savais que je n'avais pas de pouvoir contre lui.
42. Je me rends compte que d'en parler c'est étrange, mais je me dis qu'enfin quelqu'un va lui dire que c'est mal ce qu'il a fait, et qu'il saura à quel point je vis une vie désorganisée.
43. Je me suis dit récemment que je ne voulais pas qu'il réussisse à continuer de vivre sans conséquences pour ses actions, et donc je me suis inscrite au recours collectif.

ET J'AI SIGNÉ

_____  _____
Authentisign
11/27/2023 10:41:53 AM EST
MADAME #38

Signé à L'assomption,
ce 27 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #38

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #40**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller en septembre 1998, lorsque j'avais 17 ans.
2. Je venais de terminer le secondaire, mais il me manquait des cours, donc en septembre 1998, j'ai commencé l'école pour compléter ces quelques cours. J'ai rencontré quelques filles à cette nouvelle école, notamment K.D. et V.T.
3. K.D. m'a parlé de "Bob", et m'a demandé si je voulais venir avec elle. J'avais refusé au départ, mais j'ai fini par décider d'y aller.
4. Il y a eu un processus préliminaire pour voir si j'allais plaire à "Bob". J'avais été rencontrer un homme dans une voiture et il avait évalué mon apparence physique. Il s'appelait Raymond Poulet.

Première rencontre avec Robert Miller

5. Après avoir été approuvée par M. Poulet, je me suis rendue à une première rencontre avec "Bob" à l'hôtel Intercontinental en compagnie de K.D.
6. À notre arrivée, nous nous sommes rendues à la chambre de M. Poulet en premier lieu, puis nous sommes passées à la chambre de "Bob".

7. "Bob" nous a accueillies et nous a servi un verre de vodka et jus d'orange dans le salon. Il nous a parlé un peu de lui, et nous a posé des questions sur nous-mêmes et sur ce qu'on voulait faire plus tard. Je lui avais dit que je finissais mes cours du secondaire. Les souvenirs sont flous parce que je buvais toujours beaucoup pendant ces rencontres. Il y avait plein de disques compacts, on a écouté de la musique.
8. Ensuite, nous sommes allées prendre un bain, K.D. et moi. Il a été prendre un bain dans une autre salle de bains. Quand j'étais seule avec lui, lors de rendez-vous ultérieurs, il me rejoignait parfois dans le bain.
9. Après le bain, nous sommes tous les trois passés à la chambre.
10. Il nous a demandé de le masturber à deux mains, et il m'a sucé la langue.
11. Nous avons ensuite eu un rapport sexuel complet. Les rapport n'étaient jamais protégés. Il me montrait souvent des papiers indiquant qu'il n'avait pas d'ITS.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

12. C'était toujours le même rituel, à chaque fois.
13. Les rencontres suivantes ont été organisées par Raymond Poulet, mais éventuellement "Bob" a commencé à m'appeler directement. Raymond avait essayé d'avoir un rapport avec moi et j'avais dû le repousser. J'en avais parlé à "Bob" et il a commencé à m'appeler directement après cet incident.
14. Peu après ma première rencontre avec "Bob", les rendez-vous ont commencé à se passer à l'hôtel Queen Elizabeth plutôt qu'à l'hôtel Intercontinental. Je regardais toujours par la fenêtre et je voyais les anges sur le bâtiment à côté de l'hôtel. Ce souvenir est resté gravé dans ma mémoire.
15. Au début, je le voyais beaucoup, parfois même deux fois par semaine, mais à d'autres moments je n'avais pas de nouvelles pendant plusieurs mois.
16. Une fois, j'avais emmené une fille de 24 ans au rendez-vous, et il lui avait demandé de partir parce qu'elle ne lui plaisait pas. Elle avait l'air d'une femme plutôt que d'une adolescente.

17. Je l'ai fréquenté jusqu'en 2001.

Cadeaux et sommes d'argent

18. Je recevais 2 500 \$ si je venais avec une nouvelle fille. Je l'ai vu seule à quelques reprises.

19. J'ai reçu de la lingerie Victoria's Secret que je pouvais choisir dans des catalogues et que "Bob" commandait par la suite. J'ai aussi reçu des disques compacts, des vêtements, des bijoux et un petit pendentif avec un cœur.

20. "Bob" m'a payé 4 voyages. Je suis allée au Club Med à Cancun, aux Bahamas, à Turks and Caicos, et en Thaïlande. Une fois, quand j'étais rentrée du voyage, on m'avait arrêtée aux douanes. On m'avait demandé combien d'argent je gagnais par année, et j'avais dit 35 000 \$. L'agent avait vérifié et m'avait dit qu'il voyait bien que ce n'était pas le cas, et m'avait demandé comment j'avais fait pour me payer ce voyage. Je lui avais avoué que j'avais un "sugar daddy".

Impact psychologique

21. J'ai toujours vécu des relations amoureuses très difficiles et je sais que c'est lié à mon expérience avec "Bob".

22. J'ai toujours eu des relations toxiques. Je sais que c'est à cause de "Bob", ce pervers qui a abusé de moi quand j'avais 17 ans.

23. J'ai toujours refoulé, enfoui tous mes sentiments.

24. Je viens de me sortir d'une situation de violence conjugale avec une personne narcissique.

25. Je me suis sentie comme une pute pendant des années.

26. Il a brisé quelque chose à l'intérieur de moi. Il m'a volé mon enfance.

27. Je viens tout juste de me rendre compte de l'impact que ça a eu. J'ai essayé d'oublier pendant des années, mais tout finit toujours par nous rattraper.

Incapacité d'agir

28. J'avais extrêmement honte. Je n'aurais jamais eu la force de m'affronter à lui toute seule, mais puisque nous sommes plusieurs à le dénoncer, je me sens capable de le faire.
29. Je me sentais très coupable, j'avais l'impression que j'étais consentante et que c'était de ma faute.
30. Je ne me voyais pas comme une victime avant. Maintenant, je comprends qu'il a abusé de moi.
31. Mon amie m'a envoyé un article récemment, et j'ai enfin fait le lien entre cette expérience et tout ce qui s'est passé dans ma vie. Je sens que je vais enfin pouvoir commencer à guérir.
32. J'avais vu sa photo dans d'autres articles au cours de la dernière année mais à chaque fois je commençais immédiatement à trembler et je n'arrivais pas à lire l'article. Je n'étais pas capable d'y faire face, mais je me suis récemment séparée de mon conjoint narcissique et je sens que j'ai enfin la force de me confronter à tout ça.

ET J'AI SIGNÉ



11/28/2023 9:41:09 AM EST

MADAME #40

Signé à Saint-Hyacinthe,

ce 28 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #40

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #41**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré M. Miller au printemps ou à l'été 2000, lorsque j'avais 16 ans. Une fille qui s'appelait Audrey avait parlé de d'un homme qu'elle appelait "Bob" à mon amie B.N., qui m'en avait parlé à son tour.
2. Je ne voulais pas avoir de rapport sexuel avec lui, mais Audrey m'avait dit que je pourrais simplement le rencontrer et que je recevrais de l'argent rien que pour le fait de m'être présentée au rendez-vous. B.N. et moi avons donc décidé de le rencontrer ensemble.

Première rencontre avec Robert Miller

3. Une fille qui s'appelait S.G. nous a emmenées en voiture au premier rendez-vous à l'hôtel Queen Elizabeth. S.G. avait clairement accès à beaucoup d'argent, et ça m'avait impressionnée.
4. "Bob" nous a accueillies et a été très gentil avec moi. Il m'avait dit qu'il était producteur de disques et qu'il me montrerait un jour sa collection de disques. Il n'y a eu aucun contact sexuel entre nous lors de cette première rencontre, mais mon amie B.N. a eu un rapport sexuel avec lui.

Exhibit R-59: Declaration Madame 41

5. Il m'a remis 1 000 \$ à la fin.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

6. Peu après, nous nous sommes rendues à l'hôtel pour une deuxième rencontre. Je venais tout juste d'avoir 17 ans. B.N. et moi sommes arrivées, et nous avons discuté avec "Bob" en buvant un verre d'alcool. Il s'intéressait beaucoup à nous et voulait nous mettre à l'aise. Il nous a posé des questions sur nos intérêts scolaires et nos vies intimes, et voulait savoir si on s'entendait bien avec nos parents.
7. Il nous a ensuite offert des vêtements en cadeau.
8. Ensuite, il nous a dit d'aller prendre un bain. Après le bain, nous sommes allées le rejoindre dans la chambre.
9. La façon dont il embrassait m'a beaucoup troublée. Mon premier baiser avec la langue fut avec lui, et ça m'avait dégoûtée. Il nous demandait toujours de lui sucer la langue.
10. Je n'avais eu qu'un rapport sexuel avant cette rencontre. "Bob" pensait que j'étais vierge, et me répétait à l'oreille pendant l'acte qu'il aimait le fait que ce soit ma première fois. Nous avons eu une relation complète et non protégée. S.G. nous avait montré un papier indiquant qu'il n'avait pas d'ITS, et nous avait posé des questions pour en savoir plus sur nos expériences sexuelles antérieures.
11. À la fin, j'ai reçu 1 500 \$ et les vêtements que j'avais choisis. S.G. nous attendait dans le stationnement.
12. Lors des rendez-vous suivants, S.G. nous offrait de la cocaïne avant de monter à l'hôtel, dans le stationnement. Elle me disait toujours d'essayer d'avoir l'air le plus jeune possible, d'être moins sexy, plus innocente.
13. La quatrième rencontre s'est passée chez lui, dans une maison à Westmount. Il m'a montré sa collection de disques, et m'a demandé de parader devant lui en portant des vêtements qu'il m'offrait. J'ai ensuite pris un bain, et nous avons eu un rapport sexuel.
14. Après cette quatrième rencontre, S.G. m'avait dit qu'il fallait que j'emmène une nouvelle fille au prochain rendez-vous. Je ne voulais pas entraîner une

autre fille dans cette histoire, donc S.G. a elle-même trouvé une nouvelle fille à emmener au prochain rendez-vous. À notre arrivée, une autre fille que je ne connaissais pas non plus nous a servi à boire.

15. J'ai ensuite pris un bain, puis je suis passée à la chambre avec la fille que S.G. avait emmenée. "Bob" nous a demandé de nous toucher l'une et l'autre, ce qui était étrange parce que je ne la connaissais pas. Je préférerais autant toucher cette inconnue que de devoir toucher "Bob". "Bob" et moi avons eu un rapport sexuel par la suite.
16. Lors d'une autre rencontre, il a eu un rapport sexuel avec une autre fille pendant que j'étais dans le lit. Il voulait que je sois là, mais n'a pas eu de rapport avec moi.
17. Les rencontres ont commencé à s'espacer, mais j'avais de plus en plus besoin d'argent et de drogue. Je n'avais tellement pas envie d'avoir de rapport avec lui, mais je pensais à l'argent et je me forçais.
18. Une fois, il a voulu me voir seule, et je suis allée en taxi jusqu'à la maison à Westmount. Cette fois-là, il m'a demandé directement mon âge, et je lui ai dit que j'allais bientôt avoir 18 ans. Il m'a dit qu'on allait fêter mon anniversaire, et qu'il me donnerait plus de cadeaux.
19. Les rencontres ont commencé à beaucoup s'espacer, et je l'ai vu pour la dernière fois vers la fin de mes 18 ans ou au tout début de mes 19 ans. Lors de cette dernière rencontre, j'étais dans la chambre avec lui et une autre fille, et il m'a soudainement demandé de sortir de la chambre. Il y est resté avec l'autre fille et ils ont eu un rapport sexuel, mais il n'a pas voulu en avoir un avec moi. Ça m'a beaucoup marquée. Je me suis sentie rejetée, comme si je n'étais plus assez belle pour lui.
20. J'étais prise dans un cercle vicieux, j'avais besoin d'argent pour mon bronzage, mes ongles, essentiellement pour essayer d'être "plus belle". De plus, j'étais devenue dépendante de la drogue et de l'alcool. J'ai continué à faire du travail du sexe avec d'autres clients pendant un moment après.
21. Je l'ai vu au moins 10 fois pendant environ deux ans ou deux ans et demi.

Exhibit R-59: Declaration Madame 41

Cadeaux et sommes d'argent

22. Je recevais entre 800 \$ et 1 500 \$ pour chaque rendez-vous. S.G. recevait aussi de l'argent à chaque rencontre. J'ai aussi reçu des vêtements et des disques compacts en cadeau.

Impact psychologique

23. Je me suis rendue compte que je n'ai jamais vraiment eu envie d'avoir des relations sexuelles, même avec mes conjoints de longue date.

24. Je crois que je n'ai jamais eu de relation sexuelle sans être sous l'effet de la drogue ou de l'alcool.

25. Je n'arrive toujours pas à embrasser quelqu'un avec la langue.

26. J'ai eu des relations et des partenaires très toxiques. J'ai été exploitée par un partenaire qui a fait des films pornographiques avec moi.

27. Je n'avais jamais compris pourquoi j'étais comme ça, pourquoi j'avais tant de difficulté en ce qui concerne l'intimité. Maintenant, je comprends que c'est évidemment lié à mes rapports avec "Bob".

28. C'était un environnement si luxueux et je ne me sentais pas directement forcée d'avoir des rapports avec lui, donc je ne réalisais pas à quel point ce n'était pas correct, et à quel point ça m'a fait du tort.

29. Je vis tout ça toute seule, c'est vraiment difficile.

30. Si je ne l'avais pas connu, je n'aurais sûrement jamais commencé à consommer de la drogue et je ne serais pas tombée dans ces milieux toxiques.

31. Je suis en choc présentement. Je ne peux pas en parler avec le père de mes enfants.

32. J'ai mal au cœur dès que j'ai un contact physique avec quelqu'un.

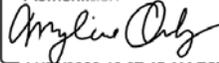
33. J'ai commencé à avoir des condylomes pendant la période où je le fréquentais, mais je ne peux pas être sûre que c'est à cause de lui.

Exhibit R-59: Declaration Madame 41

Incapacité d'agir

34. Je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit.
35. J'ai essayé d'oublier.
36. Ça ne fait qu'une semaine que je connais sa vraie identité, je ne le connaissais que sous le nom de "Bob" auparavant. Mon amie B.N. m'a partagé un des articles sur lui, et ça m'a fait réaliser l'ampleur de l'impact que ça a eu sur moi.
37. J'avais déjà tenté de trouver des informations sur son identité, mais j'écrivais toujours "Bob producteur de disques" dans mes recherches sur internet, donc évidemment ça ne menait à rien.
38. Ce n'est pas parce qu'il est riche qu'il a le droit d'avoir détruit les vies de toutes ces jeunes filles. Je veux joindre ma voix aux autres, et voilà pourquoi j'ai contacté Consumer Law Group.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/28/2023 10:07:45 AM EST

MADAME #41

Signé à Saint-Marc-sur-Richelieu,
ce 28 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #41

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants*

DÉCLARATION DE MADAME #42

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré M. Miller lorsque j'avais 11 ans, en 1999. C'était l'été et je venais de terminer ma 6^{ième} année.
2. Je me tenais avec des adolescents beaucoup plus âgés que moi, et ils m'avaient présentée à une fille qui s'appela Audrey. Elle était à la recherche de filles les plus jeunes possible, voir même vierges, afin de les présenter à un homme qu'elles appelaient "Bob".

Première rencontre avec Robert Miller

3. Elle a organisé un rendez-vous à l'hôtel Queen Elizabeth avec "Bob", et je m'y suis rendue avec elle en compagnie de ma meilleure amie, C.J., qui avait le même âge que moi.
4. À notre arrivée, avant d'entrer dans la chambre, j'ai commencé à avoir peur et je me suis mise à pleurer. Je voulais partir, mais Audrey m'a dit de ne pas m'inquiéter, qu'il était gentil et que tout irait bien. S.G. était aussi présente lors de ce premier rendez-vous.

5. Un homme qui s'appelait Raymond nous a accueillies dans sa propre chambre d'hôtel, puis nous sommes passées à la chambre de "Bob".
6. À notre arrivée, "Bob" nous a emmenées dans le salon et nous a offert des boissons alcooliques. Il m'a demandé mon âge, et je lui ai dit que j'avais 11 ans.
7. Ensuite, il nous a embrassées et nous a demandé de lui sucer la langue. Ça a duré si longtemps, presque 45 minutes, c'était interminable. Il nous a dit qu'il nous considérait comme ses propres filles et qu'il allait prendre soin de nous.
8. Ensuite, nous avons pris un bain, une à la fois. "Bob" est allé prendre un bain dans une deuxième salle de bains.
9. Nous sommes ensuite passées à la chambre, une à la fois. J'ai eu un rapport sexuel complet et non protégé avec lui, et puis ce fut au tour de mon amie.
10. À la fin, il nous a donné des enveloppes avec des points de couleur dessus. Il y avait 5 000 \$ à l'intérieur.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

11. Les rencontres suivantes ont été très similaires à la première.
12. C'était normalement S.G. qui me reconduisait aux rendez-vous, mais parfois c'était un homme dont je ne me rappelle plus le nom. Une fois, j'ai eu un rapport sexuel avec cet homme parce que "Bob" n'était pas disponible, mais j'ai reçu beaucoup moins d'argent.
13. Je l'ai vu au moins 30 fois, de mes 11 ans jusqu'à mes 20 ans. Je le voyais parfois quelques fois par mois, et parfois pas du tout pendant plusieurs mois.
14. Au début, c'était à l'hôtel Queen Elizabeth, mais la plupart des rencontres ont eu lieu dans des maisons à Westmount.
15. Il ne voulait pas que j'aie de copain. Il n'avait pas du tout aimé le fait que je m'étais fait tatouer, mais il finissait toujours par me rappeler.

16. À l'âge de 15 ou 16 ans, j'avais eu accès à son numéro direct et je ne passais donc plus par S.G. pour l'organisation des rendez-vous.
17. Vers mes 15 ans, il a commencé à exiger que je passe des tests de dépistage d'ITS réguliers avec son infirmière privée. Les résultats étaient envoyés à S.G.
18. Ma mère avait beaucoup de difficultés dans la vie. Un jour, vers mes 17 ans, je lui avais dit que j'avais rencontré un monsieur qui allait nous aider, et je l'avais même présentée à "Bob". Nous avons mangé tous les trois ensemble chez lui, et il nous avait donné une enveloppe dans laquelle il y avait 10 000 \$. Je n'ai pas eu de rapport sexuel avec lui cette fois-là.
19. Je l'ai rencontré dans plusieurs maisons différentes à Westmount, mais je ne me rappelle pas le nom des rues. Il fallait entrer par le garage pour accéder à l'une de ces maisons.
20. Ce fut un cycle très difficile à briser.
21. Il voulait toujours qu'on emmène une autre fille, plus jeune, et il menaçait de plus nous revoir si on ne le faisait pas.
22. Ça s'est fini vers mes 20 ans. Il n'avait plus beaucoup d'intérêt pour moi, mais S.G. m'avait dit que si je pouvais trouver une fille asiatique à lui présenter, il accepterait de me revoir.
23. Je me suis finalement dit que j'en avais assez et je ne l'ai plus revu. J'étais tatouée et j'avais eu une augmentation mammaire, ce qu'il détestait, donc je savais qu'il ne voudrait plus me revoir de toute manière.

Cadeaux et sommes d'argent

24. Je recevais toujours 5 000 \$. Je devais donner environ 700 \$ ou 750 \$ à Audrey ou S.G. si c'était elles qui organisaient le rendez-vous.
25. J'ai reçu des bijoux, des vêtements, des montres, de la lingerie Victoria's Secret et d'autres cadeaux.
26. Il me disait souvent qu'il voulait me payer un voyage, mais puisque j'étais très jeune c'était assez compliqué.

27. Il m'avait dit qu'il allait payer pour mes études universitaires, mais je n'y suis jamais allée.

Impact psychologique

28. J'ai souvent menti à mon copain et à ma mère. Je devais tout cacher, l'argent et mes rencontres avec "Bob".

29. Je sortais toujours de là en pleurant. Je prenais douche après douche en rentrant chez moi.

30. S.G. me donnait toujours de la cocaïne avant les rendez-vous, même lorsque j'avais 11 ans, et j'en suis vite devenue dépendante.

31. Je suis allé en thérapie à 18 ans. J'avais beaucoup de problèmes d'estime de moi-même et d'agressivité. On m'a dit que ce que j'avais vécu était de l'abus, mais c'était difficile pour moi d'intégrer cette information.

32. Je fais toujours des cauchemars, je n'arrive pas à bien dormir.

33. Dans ma tête, c'est moi qui avais choisi d'y aller. Je me mettais tout sur les épaules et je me sentais très coupable.

34. C'était tellement lourd de tout cacher.

35. Je suis quelqu'un de très timide, c'est très difficile de m'ouvrir aux autres.

36. Je me culpabilisais par rapport à mes amies que j'avais présentées à "Bob".

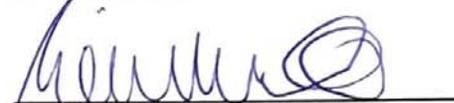
37. Depuis que j'ai commencé les démarches par rapport au recours collectif, j'ai des flashbacks, je pleure souvent et je fais des cauchemars.

Incapacité d'agir

38. En 2009, la police s'est présentée chez ma meilleure amie pour m'interroger au sujet de "Bob". Ils m'ont menacée et m'ont dit que j'étais proxénète, comme si je n'étais pas une victime. J'ai eu extrêmement peur. S.G. m'avait appelée et m'avait très clairement dit de ne pas parler aux policiers. Ils ont essayé de me contacter à 2 ou 3 reprises, mais éventuellement l'avocat de "Bob" leur a parlé et ils m'ont laissée tranquille.

39. J'avais peur des menaces de S.G. et des policiers. J'avais peur des répercussions possibles.
40. J'ai toujours tout nié, tout gardé secret quand les gens autour de moi se doutaient de quelque chose. Je n'en parlais à personne.
41. J'avais l'impression que c'était de ma faute, qu'on me dirait que je n'avais aucun droit de me plaindre puisque j'avais accepté d'y aller.

ET J'AI SIGNÉ


MADAME #42

Signé à Montreal,
ce 17 jour de Novembre, 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #42

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #43**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'avais 17 ans quand j'ai rencontré "Bob". C'était pendant l'hiver, soit à la fin 2000 ou au début 2001. S.D. le fréquentait déjà, et c'est elle qui me l'a présenté.
2. Je suis allée à l'hôtel Queen Elizabeth en compagnie de S.D. pour un premier rendez-vous. Je lui avais dit que je voulais le rencontrer mais qu'il était hors de question que j'aie un rapport sexuel avec lui. J'étais encore vierge et j'attendais de trouver la bonne personne avec qui partager ma première expérience. Je n'avais pas du tout envie que ce soit quelqu'un comme "Bob".

Première rencontre avec Robert Miller

3. À notre arrivée, on a discuté un peu avec "Bob". Il m'a fait plein de compliments, et m'a demandé ce que je faisais dans la vie et quels étaient mes plus grands rêves. Il s'intéressait à moi et me posait beaucoup de questions. Il m'a demandé mon âge et je lui ai dit que j'avais 17 ans. S.D. lui avait dit que j'étais vierge. Il m'a aussi demandé si j'avais des complexes. J'avais de très petits seins, et je lui avais dit que j'étais complexée par rapport à ça. Il m'avait répondu qu'il me trouvait très jolie et qu'il aimait ma petite poitrine.

Exhibit R-61: Declaration Madame 43

4. Il m'a donné des catalogues de Victoria's Secret et m'a dit de choisir ce que je voulais. Il m'a ensuite demandé si j'aimerais partir en voyage, et avant que je puisse répondre, S.D. lui a dit qu'on aimerait aller en Thaïlande.
5. Ensuite, S.D. est allée dans la chambre avec lui.
6. Quand ce fut terminé, je suis partie avec un sac de sport rempli de cadeaux. Il m'a donné un téléphone Nokia neuf et une enveloppe dans laquelle il y avait 2 500 \$.
7. Il m'a fait la bise, m'a donné un câlin et m'a dit "on va se revoir, et je serai encore plus généreux la prochaine fois".

Rencontres suivantes avec Robert Miller

8. Une semaine plus tard, un homme qui s'appelait Joseph m'a appelé pour me dire que "Bob" nous avait acheté des billets d'avion pour la Thaïlande. Nous sommes allées rencontrer "Bob" afin de récupérer les billets.
9. À notre arrivée, il nous a dit d'aller prendre un bain et m'a ensuite demandé d'aller le rejoindre dans la chambre. Je lui ai dit que je ne voulais pas avoir de rapport avec lui, que je n'en étais pas capable, mais il a pris ma main et l'a mise sur son pénis, me forçant à le masturber. Je me suis sentie obligée et prise au piège.
10. Quand je suis sortie de la chambre, il m'a demandé à nouveau quel était mon plus grand rêve. Je lui ai dit que je voulais ouvrir mon propre salon de coiffure.
11. Il m'a donné une enveloppe de 2 500 \$ à la fin.
12. S.D. et moi sommes parties en Thaïlande, et je pensais sans cesse à ma rencontre avec "Bob". J'essayais de revenir à moi-même, de me convaincre que je ne le reverrais pas.
13. En rentrant au Québec, je recevais sans cesse des appels de Joseph. Il disait que "Bob" voulait me revoir, qu'il me trouvait si belle et qu'il pensait que j'avais une bonne tête sur les épaules. J'ai fini par le rappeler. Je me rappelle encore du numéro de "Bob", c'était le (514) 909-5655. C'était un

numéro pour un répondeur sur lequel on pouvait laisser un message, et puis il nous rappelait.

14. Je suis allée rencontrer “Bob” dans une maison à Westmount sur la rue Olivier, toute seule. Il m’a dit de choisir tous les cadeaux que je voulais. Ensuite, il m’a dit d’aller me laver. La salle de bains était tout équipée de plein de rasoirs, de brosses à dents et de produits neufs. J’ai eu un rapport complet et non protégé avec lui. Ce fut mon premier rapport sexuel. J’avais encore 17 ans.
15. Je lui avais demandé d’utiliser un condom, mais il avait refusé et m’avait dit qu’il faisait souvent des tests de dépistage d’ITS.
16. À la fin, il m’a donné une enveloppe avec 2 500 \$ à l’intérieur ainsi que d’autres cadeaux. Peu après, il m’a envoyé un chèque de 10 000 \$ par la poste au salon de coiffure où je travaillais.
17. Je l’ai vu peut-être 6 fois en tout sur l’espace d’un an ou d’un an et demi.

Cadeaux et sommes d’argent

18. Je recevais environ 2 500 \$ à chaque rencontre, en plus de 10 000 \$ par la poste à une reprise. J’ai aussi reçu des vêtements, des bijoux, un téléphone portable Nokia et un voyage en Thaïlande.

Impact psychologique

19. Je me sentais dégoûtante. J’avais l’impression d’avoir trahi mes parents, d’avoir sali et gâché tout le travail qu’ils avaient fait.
20. J’ai dû mentir à mes parents. Je détestais ça, j’ai eu l’impression de devenir une mauvaise personne. J’ai dû me trahir.
21. Je me suis effondrée en larmes lors de la première relation sexuelle que j’ai eue avec mon copain, et j’ai dû lui mentir. Je me suis sentie devenir menteuse et je ne me reconnaissais plus.
22. J’ai beaucoup perdu d’estime de moi-même, ça a énormément affecté ma fierté. Je me suis sentie tellement sale. J’avais vraiment enterré ça au fond de moi; je ne voulais plus y penser.

23. J'avais tellement honte. Je ne peux toujours pas croire que je me suis laissée embarquer dans tout ça.
24. Il y a plusieurs années, quand l'histoire de son divorce était parue dans les médias, j'ai fait une période d'insomnie. Tout me revenait.
25. S.D. m'en a parlé récemment, et m'a dit qu'il fallait qu'on le dénonce.
26. J'ai commencé à lire les articles, et j'ai à nouveau commencé à avoir de la difficulté à dormir. Tout me revient, la manière dont il me demandait de l'embrasser, tout.

Incapacité d'agir

27. Il me disait qu'il était propriétaire d'une station de radio. Je ne le connaissais que sous le nom de "Bob", jusqu'à ce que j'apprenne son nom pendant son divorce.
28. Maintenant, je réalise que je suis une victime, mais à l'époque, je croyais que j'étais coupable. J'avais l'impression que c'était moi qui avais tort, plutôt que lui.
29. Ce n'est que S.D. qui était au courant. Je ne veux tellement pas que ça se sache. J'ai vraiment essayé d'oublier, de tout refouler. Il y a quelques moments où j'ai voulu en parler à mon copain, mais j'avais si peur qu'il me dise que c'était de ma faute et je lui en ai jamais parlé.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

11/27/2023 11:03:42 AM EST

MADAME #43

Mascouche
Signé à _____,
ce 27 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #43

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #45**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré M. Miller en 1994, lorsque j'avais 12 ans. C'était pendant ma première année du secondaire. J'habitais à Brossard avec mon père qui était handicapé et qui m'élevait seul.
2. Nous n'avions pas d'argent; je me rappelle de ne pas avoir assez d'argent pour aller au cinéma, et de devoir prendre mon bain dans 2 pouces d'eau. J'avais toujours l'air tout croche parce que mon père n'avait pas les moyens de bien m'habiller ou de m'envoyer chez la coiffeuse.
3. Je voulais travailler, mais j'étais trop jeune. Un jour, j'ai trouvé une annonce dans le journal pour du mannequinat. J'ai appelé le numéro, et un homme qui s'appelait Raymond Poulet m'a répondu, et m'a donné rendez-vous à Montréal.
4. Quand je suis arrivée, il m'a expliqué que c'était en effet pour du mannequinat, mais qu'il fallait aussi que j'ai des rapports sexuels avec un homme qui s'appelait "Bob" qui allait m'aider avec ma carrière. Il m'a dit qu'il fallait aussi que j'aie un rapport sexuel avec lui, pour qu'il puisse "m'essayer" et pour qu'il puisse me montrer ce que "Bob" aimait. Je lui ai dit mon âge

directement. J'ai eu un rapport sexuel avec M. Poulet pendant cette première rencontre. Je ne me rappelle pas exactement où c'était. M. Poulet s'occupait d'une agence d'escorte, et donc il avait plusieurs appartements qu'il utilisait pour les rendez-vous avec des clients. C'est possible que cette première rencontre s'est produite dans l'un de ces appartements, mais je crois que c'était plutôt dans un hôtel.

5. Une fille qui travaillait avec lui était aussi présente à ce premier rendez-vous. Je ne me rappelle pas de son nom. Elle m'avait expliqué comment ça allait se passer avec "Bob" et comment je devais me comporter. Elle m'avait dit de ne pas porter de maquillage et de ne pas trop bouger pendant l'acte. Elle aussi connaissait mon âge.

Première rencontre avec Robert Miller

6. Le lendemain ou le surlendemain, Raymond et la fille qui travaillait pour lui m'ont contactée et m'ont donné rendez-vous avec "Bob".
7. Cette première rencontre avec "Bob" s'est passée à l'hôtel Queen Elizabeth. Je l'ai aussi vu à l'hôtel Intercontinental par la suite, mais plus souvent au Queen Elizabeth.
8. Je me suis rendue dans la chambre de Raymond en premier. La fille qui travaillait avec lui m'a donné plus de directives pour la rencontre avec "Bob". C'est elle qui m'a annoncé que le rapport serait non protégé. Je sentais que je n'avais plus l'option de changer d'idée. Je me suis rendue à la chambre de "Bob" en compagnie de la fille qui travaillait avec Raymond. À notre arrivée, "Bob" lui a donné des enveloppes qui contenaient de l'argent. La fille est partie rejoindre Raymond dans une autre chambre et m'a laissée seule avec "Bob".
9. Il m'a donné quelque chose à boire, un cocktail avec du jus et de l'alcool. Il m'a dit qu'il voulait que je sois relaxée, pour que ça ne me fasse pas mal, et pour que je me sente bien.
10. On s'est parlé un peu, il m'a parlé de mannequinat et m'a dit qu'il avait aidé une fille à devenir mannequin célèbre. Il me montrait des catalogues avec des mannequins dedans, et me disait que je pourrais devenir comme elles. Il me disait toujours que j'étais spéciale. Il me demandait quels étaient mes complexes, et me donnait beaucoup de compliments.

11. Il ne parlait pas du tout français et m'a dit qu'il prenait des cours. Il m'a dit qu'il était américain. Il m'a aussi dit qu'il souffrait de la maladie du parkinson et qu'il fallait qu'il profite de la vie.
12. Il m'a posé des questions sur ce qui m'intéressait et sur ce que je voulais faire dans la vie. Je lui ai dit que j'étais en secondaire 1.
13. **Après, il m'a demandé de prendre un bain.** Il est venu s'asseoir à côté du bain pour me parler. Quand je suis sortie du bain, il m'a mis une serviette autour du corps, comme si j'étais une toute petite enfant.
14. Ensuite, nous sommes allés dans la chambre. J'avais tellement honte de mon corps et j'essayais de me couvrir avec la serviette, mais il voulait vraiment que je sois toute nue sur le lit, par-dessus les couvertures.
15. **Nous avons eu un rapport sexuel non protégé.** Ça n'a pas duré très longtemps.
16. **À la fin, la fille et Raymond m'ont remis 500 \$. Ils avaient pris une part de l'argent que "Bob" avait mis dans l'enveloppe pour moi.**
17. Je n'avais pas de soutien, je me suis retrouvée seule après la rencontre. Ce fut très difficile pour moi. J'étais sous le choc.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

18. Il a appris mon âge la troisième fois que je l'ai vu. Raymond m'avait dit de ne pas parler de mon âge, mais j'ai fini par dire à "Bob" que j'avais 12 ans. Il aimait bien discuter avant les rapports, et je lui avais dit que j'avais 12 ans, en parlant du fait que je ne savais pas encore ce que je voulais faire dans la vie puisque j'étais si jeune.
19. Dès la deuxième rencontre, "Bob" m'a donné son numéro personnel pour que je n'aie pas à passer par Raymond. Je recevais donc ensuite les montants en entiers sans que Raymond en prenne une part.
20. **Je l'ai vu quelques fois toute seule, puis il a commencé à vouloir que j'emmène de nouvelles filles aux rendez-vous.**

21. J'habitais chez mon père à Brossard, mais j'allais voir ma mère à Montréal la fin de semaine. J'ai fini par déménager chez ma mère pour pouvoir voir "Bob" plus facilement.
22. C'était plus facile pour moi d'y aller avec des amies, c'était moins difficile que d'être toute seule avec lui.
23. J'ai eu des rapports sexuels avec "Bob" en échange d'argent pendant quelques années, jusqu'à mes 15 ans ou 16 ans, environ. Au début, je le voyais environ 2-3 fois par mois, puis les rencontres ont commencé à s'espacer de plus en plus. J'ai eu des rapports sexuels avec lui environ 30 fois au total.
24. Je suis devenue si habituée à l'argent, c'était comme une drogue. Tout le monde voulait être ami avec moi, ça me donnait un sentiment d'importance, une fausse confiance en moi. J'ai eu ce que j'avais jamais eu, l'amitié, l'amour, mais c'était faux, c'était acheté.
25. Il m'avait commandé des pilules pour faire grossir les seins. J'étais si complexée par rapport à ma poitrine, mais il ne voulait absolument pas que j'aie une chirurgie et m'avait offert ces pilules pour que j'arrête de penser à la chirurgie.
26. Éventuellement, j'ai arrêté d'avoir des rapports avec lui mais je continuais à lui apporter des filles, jusqu'à mes 16 ou 17 ans. À ce stade là, j'avais commencé à consommer beaucoup de drogue et d'alcool, et il n'avait plus d'intérêt envers moi. J'avais aussi commencé à danser dans les bars de danseuses nues.
27. Quand il a commencé à ne plus vouloir me voir, j'ai dû faire un deuil, ce fut très difficile. Il m'avait rendue complètement dépendante à l'argent, et j'ai aussi vécu ce rejet comme un abandon.
28. En 1997, lorsque j'avais 15 ans, je me suis fait arrêter par la police à mon école pour sollicitation, en lien avec les filles que j'avais apportées à "Bob". J'ai le souvenir d'être passée en cour, mais il n'y a jamais eu d'enquête, et je n'ai pas eu de dossier criminel. Je ne comprends pas ce qui s'est passé, c'est comme si tout avait disparu.

29. Une fois, "Bob" m'avait envoyé voir un ami à lui qui était médecin, au Queen Elizabeth aussi. J'ai eu un rapport sexuel avec cet homme, et j'ai reçu moins de 500 \$.

Cadeaux et sommes d'argent

30. Au début, je recevais normalement 1 500 \$, puis il a commencé à me donner 1 000 \$, comme s'il voulait me montrer qu'il commençait à se tanner de moi. Par contre, il me disait d'emmener des nouvelles filles, et il me donnait 1 500 \$ ou 2 000 \$ quand je le faisais. Il était si manipulateur. J'ai reçu un foulard en cadeau, et des pilules pour faire grossir les seins.
31. S'il n'aimait pas les filles que j'apportais je recevais 1 000 \$, et la fille aussi, et s'il l'aimait nous recevions toutes les deux 1 500 \$ ou 2 000 \$. Des fois, dans les dernières années, je ne recevais que 750 \$ ou même rien, s'il n'était vraiment pas content.

Impact psychologique

32. Il a complètement détruit ma vie.
33. J'ai vécu un sentiment de rejet, d'abandon, quand il a arrêté de vouloir me voir. Je n'avais plus de piédestal, et c'est comme si je redevais la petite fille seule, qui manquait d'amour.
34. À 18 ans j'étais rendue dans les gangs de rue, et je travaillais dans les "clubs à gaffe" en tant que travailleuse du sexe. J'ai continué à faire du travail du sexe pendant des années.
35. Je suis tombée dans la drogue et l'alcool; j'ai dû faire toutes les drogues imaginables pour essayer d'oublier. Je devais me geler pour éviter de vivre mes émotions.
36. Je n'ai jamais eu de relation stable ou qui a duré, même encore aujourd'hui. Je suis toujours tombée sur des hommes narcissiques, et j'ai été dans des situations d'abus physique et émotionnel. Même en amitié ça a été difficile.
37. J'ai toujours été dépressive, depuis mes rencontres avec "Bob".
38. Je fais de la fibromyalgie, c'est l'enfer. Je sais que c'est à cause de ce que j'ai vécu à un si jeune âge. J'ai aussi eu un cancer, et j'ai failli en mourir.

39. J'ai l'impression d'avoir trop vécu, je suis épuisée, je n'en peux plus.
40. J'ai tellement de difficulté à entrer en situation d'intimité avec quelqu'un. Pas que l'intimité sexuelle, même juste laisser quelqu'un entrer dans ma bulle, c'est impossible.
41. C'est tellement difficile d'expliquer l'impact que ça a eu sur ma vie. Je veux tellement en finir avec tout ça.
42. Mon père faisait comme s'il ne savait rien, mais il voyait bien ce qui se passait. Parfois je lui donnais de l'argent. Maintenant, mon père ne me parle plus parce qu'il dit que ma vie a été trop mouvementée, il me jugeait. J'ai perdu tout le reste de ma famille parce que mon père a arrêté de me parler, et mon garçon n'a pas de contact avec eux. Je n'ai aucun soutien.
43. J'ai rencontré un homme que j'aimais beaucoup, mais il m'a fait travailler en tant que travailleuse du sexe à San Francisco, et il prenait tout mon argent.
44. J'étais une petite fille rejetée qui n'avait pas d'amis; avoir accès à tout cet argent, ça a complètement bouleversé ma vie. J'avais le contrôle. C'était ma drogue, l'argent.
45. Une chose qui m'affecte énormément est que j'ai emmené ma meilleure amie qui était encore vierge voir "Bob". Je lui ai écrit un message il y a quelques années pour m'excuser, mais elle ne m'a jamais répondu. Je me sens si mal, ça me hante.
46. J'ai tellement de honte envers ce qui s'est passé.
47. Je n'ai aucune confiance en moi.
48. Je voulais être avocate quand j'étais jeune. Tous mes rêves ont été brisés par lui.
49. J'ai redoublé ma troisième année du secondaire parce que je ne dormais pas, et j'ai lâché l'école avant de terminer mon secondaire 5. Je n'avais aucun appui parental.

50. Je n'ai plus jamais été capable de prendre un bain après ces rencontres, même aujourd'hui.

Incapacité d'agir

51. Il a tellement d'argent, j'avais très peur de ce qu'il pourrait faire, et j'ai d'ailleurs encore peur. Il a assez d'argent pour faire n'importe quoi, et je savais que je n'aurais aucune chance contre lui.

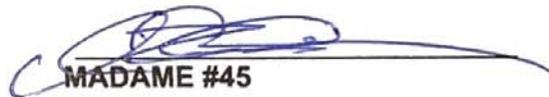
52. Je n'ai jamais su son nom et je croyais qu'il était américain. J'ai connu son vrai nom il n'y a pas longtemps, il y a quelques années.

53. Je me sentais extrêmement coupable d'avoir emmené d'autres filles. Je me sentais comme une criminelle, et j'avais l'impression d'avoir fait quelque chose de mal et de honteux, que c'était de ma faute.

54. J'ai pris connaissance du recours collectif à travers un ami de longue date qui m'a parlé du reportage.

55. Maintenant, je vois qu'il y a beaucoup d'autres femmes qui ont vécu la même chose, et j'ai moins peur, je me sens moins seule.

ET J'AI SIGNÉ


MADAME #45

Signé à Montreal,

ce 17 jour de Novembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.**
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #45

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants*

STATEMENT OF MADAME #46

I, the undersigned, state as follows:

Context

1. I was born in 1964 and began having sexual intercourse with Robert Miller in the summer of 1977, when I was 12 years old. At the time, Mr. Miller was in his mid 30s.
2. I had known Mr. Miller and his then wife Margaret (Antonier) Miller for most of my childhood, as my parents were family friends with the Millers. Specifically, my mother was good friends with his then wife, Margaret. He was known to me as "Uncle Bob".
3. I was living at the time in Dollard-des-Ormeaux when these sexual encounters began and they continued after I moved to Cote Saint-Luc and lasted until the summer of 1982, when I was 17 years old. There is no question that Mr. Miller knew my age at all times, given our close family relationship.
4. Each time I would meet Mr. Miller to have sex, he would pay me between \$200-\$1,000, though it started off lower, and I was paid a large sum upon termination. Between the years 1978-1982, we had sex approximately 3 times per week.

First time alone with Robert Miller

5. The first time that I was alone with "Uncle Bob" was when I was 11 years old. Nothing sexual happened on that occasion. Mr. Miller and his then wife Margaret came to my house to go out for dinner with my parents. I didn't want to go with them. Mr. Miller told everyone that he had work to do and that everyone should go out for dinner without him and he would watch me.
6. When we were alone at my house, Mr. Miller started complimenting my eyes and saying things to me like "you are a pretty little girl", that I had "beautiful long hair", and that I "will be very sexy when I grow up". I laughed at the time because I didn't really understand what that all meant.

First sexual encounter with Robert Miller

7. Several months later, in the summer of 1977, when I was 12 years old, Mr. Miller and his then wife Margaret came over to my house to go out with my parents to dinner at Chenoy's. I again didn't want to go and wanted to stay home and watch TV. I had been playing outside that day and was quite dirty, so my mother told me that I had to take a shower. Again, Mr. Miller told everyone that he needed to work and would stay home and watch me.
8. After everyone had left, Mr. Miller interrupted me while I was watching TV and told me that I had to take a shower, like my mother had asked.
9. I went into the bathroom to take a shower, when I came out of the shower naked, I was surprised that "Uncle Bob" was in the bathroom waiting for me and leaning on the vanity. He handed me a towel and began hugging me and rubbing my back, saying that he was warming me up. I thought it was strange, but that maybe he was just being nice.
10. I left the bathroom and walked to my room to get dressed and Mr. Miller followed me into my bedroom. In my room he asked me if I knew what a penis was and how it could get hard. He made me touch it and said "it's OK, don't be scared". Mr. Miller then asked me to put his penis in my mouth saying "don't be scared, I'm uncle Bob". He then brought me to my bed and had sex with me. I was a virgin.
11. After we had finished having sex, I was in extreme pain because it was my first time and I started crying. Mr. Miller told me that the pain would go away; he

also told me that I don't have to worry about a thing and that he would take care of me. He gave me \$20 and said "go buy yourself something nice".

12. After that, Mr. Miller left the room and went back to work. I stayed in my room until my parents got back. I didn't tell my parents what happened because I was too scared and also because I trusted "Uncle Bob".

Subsequent meetings with Robert Miller

13. The next time I saw Mr. Miller was later that same summer of 1977. My older sister was getting engaged and we were having an outdoor gathering at our house. I stayed away from Mr. Miller. At some point, I went to the bathroom and Mr. Miller followed me in. In the bathroom, he started groping me. He said to me "I just wanted to say hello to my little girl". At the time, I couldn't understand why he was giving me this type of attention.

14. At the end of 1977 or beginning of 1978, my parents separated. My mother moved to Cote Saint-Luc and I went with her. We moved into an apartment building on Cavendish Boulevard called the Presidential Towers. My siblings didn't live with us because they were all in university.

15. The next time, Mr. Miller brought his then wife Margaret to my mother's apartment as they were all going out for dinner to Pumpnick's at the Cavendish Mall. Again, Mr. Miller said that he had work to do and that "you ladies go out, and I will stay home and watch" me.

16. Mr. Miller went out onto the balcony and watched the car leave. He then came to the couch while I was watching TV, sat very close, put his arm around me and started kissing my neck. We then had sexual intercourse. After it was over, I cried and Mr. Miller said to me "it's OK, you didn't do anything wrong", he gave me \$40 and said "go get yourself something nice", and also "don't forget, this is our little secret".

17. After this, we began meeting to have sex very regularly. If my mother wasn't home, we would meet at my mother's apartment. If my mother was home, Mr. Miller had 2 friends that lived in the same apartment building on the 14th and 19th floor. He had the keys for one of his friend's apartments and the other friend would leave his door unlocked. Mr. Miller would ask me to tell my mother that I was visiting another friend in the building and we would meet in one of his friends' apartments.

18. Many times, my mother would go for an early dinner with Mr. Miller's then wife Margaret to either Pumpnick's at the Cavendish Mall or Brown Derby on Van Home Ave. Each time, Mr. Miller made an excuse to not go for dinner and stay with me. He would always go out on the balcony and wait for their car to leave, and then he would come back into the apartment and we would have sex.
19. I began to skip school very frequently by lying and saying that I was sick. I would then meet Mr. Miller at my mother's apartment to have sex. We were seeing each other approximately 3 times per week. Each time, Mr. Miller would give me money. It started increasing and I would receive \$200, \$300, and one time \$1,000. We would meet for sex only on the weekdays, never on weekends.
20. At our encounters, he would always ask me to take a shower before we had sex. A few times, we took a bath together, but the bathtub was very small and water would spill out.
21. Mr. Miller would ask me to suck on his tongue and bite the tip. When he took off his clothes, everything had to be folded perfectly and set aside, so that there would be no creases. When he would be on the phone, he would organize all of his pens, pencils, and paper to be perfectly straight and aligned. I always had to look very proper and ladylike. In my case, no jeans and my hair had to be perfect and my clothes wrinkle free. If it wasn't perfect, he would get upset.
22. Mr. Miller would always say to me that "this is normal" and that things were difficult at home with his then wife Margaret, which made me feel sorry for him.
23. Several times, Mr. Miller would tell me that he liked brunettes (like his then wife) and suggested that I should dye my hair to see if it would look good. I told him "no", but he would still try to convince me and finally he let it go.
24. Mr. Miller asked me on a few occasions if I had any friends that would be interested in meeting him. I felt that this was strange and said "no, I won't ask".
25. On many occasions, before my mother would come home with his then wife Margaret, Mr. Miller would receive a phone call on my mother's home line. He would get off the phone and say "OK, time to leave".
26. After I dropped out of high school, I used to come home to my mother's apartment from work at lunch time to walk the dog and Mr. Miller would be waiting for me to have sex.

Last meeting with Robert Miller

27. As this was going on for years, I began feeling very dirty and ashamed. I was mortified and paranoid; I felt like everyone knew what was going on with me and Mr. Miller.
28. In the summer of 1982, when I was 17 years old, Mr. Miller called me to meet at one of the apartments in the building. As my mother wasn't around, we met at her apartment. We had sex again that day.
29. I hadn't seen Mr. Miller for 2 weeks before then. During those 2 weeks, I had time to reflect and I didn't like the way my life was going. I didn't recognize myself anymore. I had to constantly lie to my family. I didn't like the person I had become. I told Mr. Miller that I didn't want to meet and have sex with him anymore. Mr. Miller laughed at me and said that I was just emotional and that I would get over it. He then told me that if I didn't want to have sex with him anymore that maybe I could use my friends to find him some younger girls to have sex with. I refused. I said that if this doesn't stop that I would need to tell someone. Mr. Miller got upset and told me that no one would ever believe me and that he will tell everyone that I made this whole story up. He then said that he would pay me \$10,000 if I "just shut up" and that he would then leave me alone.
30. Mr. Miller paid me \$10,000, which I kept under my mattress for a few weeks. One day, I couldn't stand looking at this money and I threw it all down the garbage chute.
31. After that I moved from Cote Saint-Luc to the West Island to live with my father. I never saw Mr. Miller again.

Gifts and money

32. Mr. Miller started off by paying me \$20, then \$40, and then the payments increased to \$200, \$300, one time I received \$1,000, and the last time I received \$10,000 always in cash.

Psychological damage

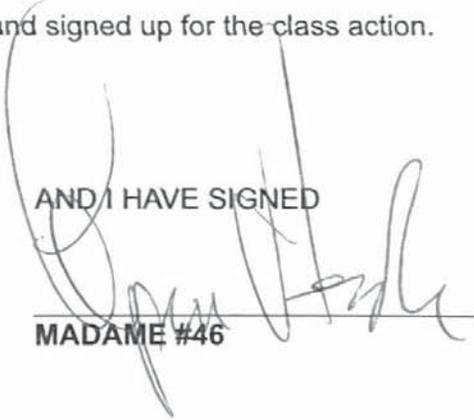
33. I dropped out of high school at 16 years old because I couldn't function. I never went back to school.

34. The shame and anxiety of my sexual relationship with Mr. Miller caused me to suffer from anorexia. Mr. Miller could see that I was skin and bones due to all the stress and told me that I was making too much of this and to start eating, that I was being dramatic and emotional.
35. I felt humiliated, embarrassed, and was scared that someone would find out what was happening.
36. My relationship with my mother became strained because I became angry with her that she couldn't see what was happening.
37. As I grew older, my whole personality changed. I became a hermit, I never smiled or laughed for many years. I would never want to be around men.
38. I started being unable to speak in public. This affected my ability to perform my job. I would forget what I was going to say and would freeze up.
39. I went from being anorexic to becoming obese to feed my emotions.
40. I have been on anti-depressants for over 20 years.
41. In the mid 1990's, I started seeing a specialist who was both a psychologist and psychiatrist. I continued seeing him for over 10 years. Once my psychologist / psychiatrist died, I didn't have the energy to start over with someone new, so I abandoned it.
42. I still have nightmares about what happened when I was a child. I have no self-confidence. I can't be in large crowds.
43. I have never stepped foot in Cote Saint-Luc ever again because it brings back my childhood memories. Whenever I hear a song on the radio that was popular when I was a child, these memories come back to me.
44. It took me a very long time to trust a man again before meeting my husband. Whenever my husband kisses me on the neck, I freeze up and the memories rush in. I didn't want to have a child because I was worried that I would have a girl and what happened to me, would happen to her. I felt relieved when I had a son, but then I got scared that he would end up as a predator and so I was over protective of him and may have smothered him.
45. I can never sleep naked in bed and must be clothed at all times.

Inability to act

46. At the time, Mr. Miller told me things like: "no one would ever believe you and I will say that you are lying" and "that the police will laugh at you, why would they believe you over a man of my age". I believed him.
47. Mr. Miller also said to me "how could you tell Margaret this?" I am very empathetic and I wouldn't want to hurt her. Mr. Miller knew this about me and took advantage.
48. I also felt very ashamed, scared, and dirty and couldn't bring myself to report this to anyone. I also didn't want to bring shame on my family.
49. I tried to forget everything and blocked it all out. I never told anyone about what had happened to me, except many years later I disclosed it to my husband.
50. After not reporting what happened to me for so long, I figured that no one would believe me anyhow.
51. When I heard all the stories on the news about what the other young women experienced, I felt the strength to speak out; until then, I thought that I was alone and that I was the only victim.
52. I also feel the obligation to come forward and tell my story to support the other victims. I was encouraged by my husband who told me that "an extra voice would go far".
53. I contacted Consumer Law Group and signed up for the class action.

AND I HAVE SIGNED


MADAME #46Signed in Montreal,November 17, 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

- Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

STATEMENT OF MADAME #46

ORIGINAL

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #47

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré "Bob" en fin 2002 ou début 2003 lorsque j'avais 16 ans, par l'entremise d'une fille qui le fréquentait déjà. C'était la copine d'un de mes amis, mais je ne me souviens pas de son nom. Un jour, elle m'a demandé si j'avais envie de rencontrer un monsieur riche qu'elle connaissait. Elle m'a dit qu'il me paierait pour passer la soirée avec lui. J'ai accepté, et une fille qui s'appelait Audrey a organisé un rendez-vous.

Première rencontre avec Robert Miller

2. Je me suis rendue au 380 rue Olivier à Westmount le jour du rendez-vous en compagnie de la copine de mon ami. "Bob" nous a ouvert la porte et nous a accueillies. C'était un monsieur très calme, posé.
3. Nous nous sommes assis dans le salon et il nous a offert du champagne Veuve Clicquot. On a discuté un peu. Je lui ai dit que j'étais à l'école secondaire et que j'étais gymnaste, et il m'avait dit qu'il connaissait la gymnaste Nadia Comaneci et qu'il l'avait aidée dans sa carrière.
4. Ensuite, il m'a demandé de l'embrasser et de lui sucer la langue.

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

5. Il nous a donné des vêtements en cadeau.
6. Peu après, il nous a dit qu'il allait monter en haut. À ce moment-là, j'ai commencé à paniquer un peu, puisque je commençais à comprendre ce qu'il attendait de moi.
7. L'autre fille m'a expliqué ce qui allait se passer et m'a emmenée jusqu'à la salle de bains. Elle m'a dit de me laver, de mettre un peignoir et d'aller rejoindre "Bob" dans la chambre.
8. Je n'avais pas compris que ça allait se passer comme ça, que j'allais devoir avoir un rapport sexuel avec cet homme, mais je me sentais prise au dépourvu et j'avais l'impression de ne pas pouvoir partir.
9. Dans la chambre, "Bob" m'a montré un papier qui indiquait qu'il n'avait pas d'ITS et qu'il était stérile, et m'a dit de ne pas m'inquiéter. Malgré tout cela, je n'avais toujours pas compris que le rapport allait être non protégé.
10. Il m'a demandé de m'allonger sur le lit et m'a fait un cunnilingus. Ensuite, il s'est mis par-dessus moi et m'a pénétré sans protection. Je voulais le repousser, mais je me sentais complètement paralysée, et j'ai enduré jusqu'à ce qu'il finisse. Ça n'a pas été très long. Quand ce fut terminé, il est allé dans sa salle de bains et m'a dit que je pouvais aussi aller me laver.
11. Je suis descendue en bas et l'autre fille est montée le rejoindre. Il est descendu lorsque leur rapport fut terminé.
12. Il m'a dit qu'il m'aimait beaucoup et m'a donné son numéro de boîte vocale. Il m'a dit que je pouvais l'appeler et qu'il aimerait que je revienne le voir avec une amie. Je n'aurais plus à passer par Audrey pour l'organisation des rendez-vous, mais il faudrait que je vienne en compagnie d'amies "jeunes et jolies comme moi, de l'école".
13. Il nous a donné de l'argent dans des enveloppes sur lesquelles il y avait des points colorés. J'ai reçu 2 000 \$ cette fois-là, ainsi qu'un sac de hockey et des vêtements.
14. Je me sentais tellement dégueulasse, mais ce sentiment a été un peu estompé par le fait d'avoir reçu autant d'argent.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

15. Pour organiser les rendez-vous suivants, j'appelais la boîte vocale et c'est un homme qui s'appelait Martin qui me rappelait. Il parlait bien français. Après environ un an, "Joseph" (Sam Abrams) a commencé à m'appeler au lieu de Martin.
16. M. Miller voulait qu'on l'appelle "Bob" ou "Mr. Wonderful".
17. J'ai rapidement pris goût à la vie de luxe, et j'ai cessé d'aller à l'école peu après ma rencontre avec "Bob". Je n'ai pas fini mon secondaire 5.
18. Ma mère m'a jetée dehors. Elle pensait que je volais dans les magasins en raison de tous les cadeaux que je rapportais à la maison.
19. À l'âge de 17 ans, j'ai commencé à danser dans les clubs à gaffe, et je me faisais prostituer par un proxénète qui était affilié à ce club. J'ai été arrêtée par la police dans un de ces clubs à gaffe. Mes amies avaient révélé à ma mère que j'y travaillais parce qu'elles avaient peur pour moi. Je n'avais pas dit à "Bob" que j'avais commencé ce travail.
20. J'ai eu entre 15-20 rapports sexuels avec M. Miller, jusqu'à mes 19 ans. Je me sentais toujours si mal après. Il voulait toujours qu'on reparte vite après la relation. Souvent, j'allais au rendez-vous mais il n'avait un rapport qu'avec l'autre fille présente. Si je venais au rendez-vous avec une fille plus développée, qui avait plus de formes, il la refusait. Il voulait seulement des adolescentes qui avaient l'air très jeunes, qui ne ressemblaient pas encore à des femmes.
21. Il envoyait parfois les filles faire des tests de dépistage d'ITS chez un médecin sur la rue Greene à Westmount avant de les rencontrer. J'y suis allée une fois pour passer un test de dépistage.
22. Quelques jours avant mes 18 ans, je lui ai dit que pour mon cadeau d'anniversaire, je voulais lui présenter mon amie, E.S. Il a accepté puisqu'il savait que c'était ma fête de 18 ans, mais normalement il n'acceptait que les filles qui étaient blanches, et E.S. ne l'était pas. Finalement, il l'a beaucoup aimée parce qu'elle était si petite et n'était pas du tout développée.
23. Je l'ai vu avec E.S. plusieurs fois. Il nous a même dit qu'il allait nous mettre dans son testament. Quelques fois, il nous a emmenées à une autre maison

de l'autre côté de la rue pour aller chercher des vêtements qu'il gardait là-bas. Je suis aussi allée à son entrepôt quelques fois.

24. Nous nous sommes perdus de vue pendant quelque temps vers mes 19 ans lorsqu'une fille que j'avais emmenée le voir lui a raconté des mensonges à mon sujet. Elle lui avait dit que j'avais envoyé des cambrioleurs chez lui.

Enquête policière et allocation mensuelle

25. Vers 2008 ou 2009, des enquêteurs se sont présentés chez E.S. et nous ont demandé si on connaissait Robert Miller. J'étais extrêmement stressée. Ils nous ont emmenées quelque part pour nous interroger séparément. Je ne voulais pas le mettre dans le pétrin, et j'avais aussi peur parce que je ne savais pas ce qu'il pourrait m'arriver, mais je leur ai dit que j'étais mineure quand j'ai commencé à le fréquenter.
26. Lorsque nous sommes revenues chez E.S., j'ai appelé la boîte vocale de "Bob" et je lui ai laissé un message pour lui dire ce qui s'était passé. 30 minutes plus tard, "Joseph" m'a rappelée, m'a dit qu'il était au courant de ce qui se passait et m'a dit de ne pas parler aux policiers. Je lui ai dit que j'avais déjà avoué à la police que j'étais mineure lors du début de ma relation avec "Bob".
27. Quelques mois après, E.S. m'a appelé pour me dire que des enquêteurs étaient venus chez elle et lui ont montré des photos d'elle qui entraient chez "Bob". Ce n'était pas les mêmes hommes que la dernière fois. Ils ont dit qu'ils voulaient lui parler, et elle leur a dit qu'elle y penserait. Elle a ensuite appelé "Joseph" pour lui expliquer ce qui c'était passé.
28. Peu après, "Joseph" a rencontré E.S. et lui a donné deux enveloppes de 5 000 \$, une pour elle et une pour moi, et l'avocat de "Bob", Stephen Angers, est venu me rencontrer chez moi. Je ne me rappelle pas exactement de ce qui s'est passé au cours de cette rencontre, mais il m'a expliqué quels étaient mes droits, m'a rassurée et m'a dit de ne rien dire de plus à la police.
29. Peu après, nous sommes allées au Palais de justice de Montréal avec Stephen Angers. Nous avons fait une déclaration devant une femme, je ne sais pas si elle était avocate ou juge. M. Angers nous a dit de mentir et de dire qu'on s'était trompées, qu'on avait mal calculé et qu'on était en fait majeures lors de nos rencontres avec "Bob"; je l'ai fait parce que j'avais peur.

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

Elle nous a posé des questions sur nos rencontres avec "Bob". Stephen Angers nous avait dit d'insister sur le fait que "Bob" nous avait aidées.

30. Pendant quelque temps après ces événements, E.S. rencontrait régulièrement "Joseph" pour récupérer des enveloppes d'argent de la part de "Bob" pour nous deux, qu'il nous donnait pour acheter notre silence. "Bob" ne voulait pas que j'aie de contact direct avec lui ou "Joseph" en raison de ce que j'avais dit à la police.
31. "Bob" a commencé à nous payer de manière mensuelle pour que l'on continue de se taire. Nous recevions donc 2 000 \$ le 15ème jour de chaque mois directement dans nos comptes de banque. Il y avait un numéro associé au virement mais pas de nom. J'ai encore les preuves de ces paiements.
32. "Joseph" m'a demandé de le rencontrer en 2011. C'était en lien avec l'enquête sur "Bob". Je suis allée le rencontrer en compagnie de E.S. et S.G. dans un penthouse près de l'hôpital Sainte-Justine. J'y étais déjà allée quelques fois auparavant, il y a longtemps. Il voulait savoir si nous avions encore été contactées par la police.
33. Il m'a payé un voyage en République Dominicaine en 2011. J'ai eu des problèmes aux douanes Américaines, parce qu'ils m'ont demandé qui m'avait acheté les billets et je ne savais pas quoi répondre. Je devais passer par les États-Unis pour une escale. Finalement, ils m'ont laissé passer.
34. Vers 2013, j'ai planifié un autre voyage en République Dominicaine avec E.S. On est passées par les États-Unis encore une fois. Ils m'ont demandé qui avait acheté mon billet et j'avais répondu que c'était mon père, ce qui était la vérité cette fois-là. Ils m'ont demandé si c'était lui aussi qui l'avait acheté la dernière fois. J'ai dit oui, puis ils m'ont traité de menteuse et ne m'ont pas laissé entrer.
35. À 27 ans, je vivais encore avec le 2 000 \$ par mois, mais ça me causait énormément de stress. J'ai perdu un bébé deux semaines avant d'accoucher.
36. Vers 2017, les paiements ont cessé. J'ai refait ma vie de A-Z, et j'ai commencé à travailler dans une garderie.

Rencontres avec Karim Renno

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

37. Quand le reportage sur *Enquête* est sorti, toutes les filles qui me connaissaient à l'époque et qui fréquentaient aussi "Bob" ont commencé à m'en parler. Quand on a appris qu'il y avait un recours collectif, elles ont essayé de me convaincre de m'y inscrire, mais je ne voulais pas, j'avais peur.
38. J'ai contacté S.G. sur Facebook parce que je l'avais vue lors de la rencontre au penthouse et je savais qu'elle aurait beaucoup d'informations sur ce qui se passait. Elle m'a dit qu'elle était en contact avec Karim Renno, l'avocat de M. Miller, et qu'on pourrait le rencontrer.
39. J'ai rencontré M. Renno en compagnie de S.G., E.S. et V.C. à l'hôtel W le 23 mars 2023. Il a été très gentil et a commandé de la nourriture et du vin. Il nous a dit qu'il était là pour nous écouter et que "Bob" voulait conclure une entente à l'amiable. On lui a dit de nous faire une offre. Il nous a suggéré d'engager notre propre avocat et que "Bob" s'occuperait des frais. S.G. se désista peu après.
40. Nous l'avons rencontré une deuxième fois à son cabinet au 145 rue Saint-Pierre le 18 avril 2023. Il nous a dit que "Bob" nous offrait un montant de 3 000 \$ par mois pendant 3 ans. Nous avons refusé, lui disant qu'on voulait un seul paiement plutôt que des versements mensuels, et qu'on s'attendait à quelque chose de plus près d'un million. Il nous a dit qu'il allait le proposer à "Bob" parce qu'il pensait que c'était une demande raisonnable et qu'il nous recontacterait bientôt.
41. On reçoit un message de sa part le lendemain nous disant qu'il ne pouvait plus communiquer avec nous. Je lui envoie plusieurs messages, lui disant à quel point j'étais stressée et lui demandant de ne pas m'ignorer.
42. Le 1er mai 2023, il nous dit qu'il ne pourrait pas communiquer avec nous avant que la cour se prononce sur le sujet. Le 5 juillet 2023, je lui écris pour avoir des nouvelles. Le 10 juillet 2023, il m'écrit pour me dire qu'il pourrait désormais communiquer avec nous.
43. Nous avons alors engagé un avocat pour conclure l'entente à l'amiable et on demande 2.5 millions \$, mais M. Renno rejette immédiatement notre proposition. Notre avocat lui dit qu'ils ont jusqu'au 20 octobre 2023 pour nous faire une offre. Ils ne nous ont jamais donné de réponse, donc nous nous sommes inscrites au recours.

Cadeaux et sommes d'argent

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

44. Je recevais normalement 2 000 \$ par rencontre, parfois plus ou moins. J'ai aussi reçu des montants de sa part après avoir arrêté nos rencontres, lorsqu'il voulait acheter mon silence, incluant des montants mensuels de 2 000 \$ pendant plusieurs années.
45. Il m'a donné des téléphones cellulaires Razr avec des cartes d'appels. Il m'a aussi donné une poupée à son image qui parlait et disait des choses comme "let me rub your feet". Lors des rendez-vous, il nous faisait essayer des vêtements devant lui avant de nous les offrir, et nous donnait des sacs de hockey dans lesquels nous mettions les vêtements. Il m'a payé un voyage en République Dominicaine.

Impact psychologique

46. Je vis énormément de stress, surtout depuis que tout cela a commencé à circuler dans les médias. Ça me tourmente.
47. Je me sens tellement mal d'avoir impliqué d'autres filles là-dedans.
48. J'ai eu des difficultés tout au long de ma vie, ça m'a toujours affectée. C'est très difficile d'en parler.
49. Ça a eu un impact dans toutes mes relations. J'ai énormément de blocages sexuels, même à ce jour.
50. Je me suis toujours trouvée forte, je n'ai jamais fait de thérapie, mais j'ai eu une vie très difficile.
51. Je suis tombée dans un environnement horrible, je me suis faite prostituer par un proxénète que j'ai rencontré dû à de mauvaises fréquentations. J'ai travaillé en tant que travailleuse du sexe pendant longtemps. En raison de cela, mes CVs ont toujours été remplis de mensonges.
52. Surtout quand j'étais plus jeune, je n'avais aucune estime de moi-même et je me foutais de ce qui m'arrivait. Mon corps n'était plus important pour moi, j'avais l'impression de ne rien valoir.
53. "Bob" se présentait comme mon sauveur; il me promettait une vie de rêve et je pensais vraiment que j'allais avoir une vie de princesse.
54. J'ai consommé beaucoup de drogues et j'ai eu des problèmes de dépendance.

Exhibit R-64: Declaration Madame 47

55. J'ai toujours été dans le besoin de gagner de l'argent rapidement.
56. Je suis mère à présent et je me trouve chanceuse de n'avoir eu que des garçons et pas de filles.

Incapacité d'agir

57. Je me sentais coupable moi-même, je sentais que j'avais fait quelque chose de très mal.
58. Je voulais vraiment juste oublier; j'ai étouffé tous mes sentiments.
59. J'avais déjà eu des problèmes avec la police et j'avais peur.
60. J'avais toujours nié aux gens autour de moi que j'avais eu des rapports sexuels avec lui. Même à mes meilleures amies. J'ai vraiment tout refoulé.
61. Je me sentais tellement mal d'avoir emmené des amies. J'ai toujours eu très honte.
62. J'ai extrêmement peur que ça se sache, mais mon but c'est d'ajouter ma voix aux autres. Je regrette beaucoup de ne pas m'être inscrite au recours collectif plus tôt, mais je voulais vraiment juste mettre ça derrière moi au plus vite.

ET J'AI SIGNÉ


12/4/2023 8:11:00 AM EST
MADAME #47

Signé à Montreal,
ce 4 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #47

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #48**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller en février 2004 à l'âge de 17 ans. Mon amie V.L. le fréquentait déjà, et ça faisait longtemps que j'admirais avec convoitise les cadeaux et l'argent qu'elle recevait de cet homme qu'elle appelait "Bob". Je voulais à tout prix une paire de bottes Timberlands, mais ma mère n'avait pu se permettre que de m'en acheter des fausses au marché aux puces. Les jeunes de mon âge se moquaient de moi constamment et je voulais à tout prix pouvoir m'acheter ce que je voulais, m'habiller comme je voulais. Ma mère était très sévère avec moi. Je faisais souvent des fugues. Je me suis dit qu'avec l'argent que je gagnerais en rencontrant "Bob", je pourrais déménager en appartement.
2. Je me suis enfin décidée d'y aller avec V.L., mais elle m'a dit qu'il n'aimait pas les filles de couleur. Finalement, elle l'a convaincu en lui disant que ce qu'elle désirait comme cadeau d'anniversaire était qu'il me rencontre.

Première rencontre avec Robert Miller

3. Nous nous sommes donc rendues à un rendez-vous ensemble dans un penthouse près de Côte-des-Neiges.

4. Lorsqu'il m'a vue, il fut réjoui du fait que je n'étais pas Noire. Je ne pesais que 90 livres à l'époque et il adorait ça. Mon amie m'avait dit qu'il aimait les filles très petites qui avaient l'air jeunes et innocentes. Il nous a servi du champagne à boire et on a discuté un peu. Il savait que j'avais à peu près le même âge que V.L. Il m'a posé des questions sur moi, sur l'école, ma vie et ma famille.
5. Ensuite, il nous a donné des sacs de sport, des lunettes, des montres et des sacs Chanel et Dior.
6. Ma mère était monoparentale, avait trois enfants et ne gagnait pas beaucoup d'argent. J'ai pleuré de joie quand j'ai vu tous les cadeaux. "Bob" a dit qu'il voulait m'aider et que j'aurais dorénavant une vie de princesse.
7. Ensuite, mon amie m'a expliqué qu'il fallait que j'aille me laver. Il y avait plein de rasoirs, de robes de chambre et de brosses à dents. Je me suis lavée et je suis allée le rejoindre dans la chambre. Mon amie est restée dans le salon.
8. Il était allongé sur le lit en robe de chambre et m'a dit de venir m'allonger à côté de lui. Il m'a demandé de sortir la langue et il commença à la sucer. J'ai ensuite dû lui sucer la langue à mon tour. Il m'a dit qu'il faisait régulièrement des tests de dépistage d'ITS et qu'il ne pouvait pas avoir d'enfants.
9. Nous avons eu un rapport sexuel complet et non-protégé. Je suis ensuite allée me laver encore une fois.
10. Il m'a donné une enveloppe de 1 500 \$ et nous sommes parties.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

11. Je ne savais pas s'il allait vouloir me revoir puisque mon amie avait dû le supplier pour cette première rencontre, mais V.L. m'annonça qu'il m'avait beaucoup aimée et qu'il aimerait organiser un deuxième rendez-vous.
12. Un homme qui s'appelait "Joseph" a commencé à m'appeler régulièrement pour l'organisation des rendez-vous. Parfois, "Bob" m'appelait directement. Les rendez-vous se passaient toujours dans une maison au 380 rue Olivier, mise à part le premier.

13. J'ai commencé à voir "Bob" environ une fois par semaine pendant environ 2-3 mois. Après, j'ai commencé à le voir environ à chaque deux semaines, puis une fois par mois, et finalement de moins en moins. Ça a duré jusqu'à mes 22 ans. J'ai eu environ 50 rapports sexuels avec lui.
14. À quelques reprises, il m'a emmenée à la maison qui se situait en face du 380 Olivier. Il y avait un ascenseur pour descendre au sous-sol où j'allais récupérer des cadeaux. Je suis aussi allée à son entrepôt quelques fois.
15. Une fois, il m'a envoyée dans une clinique privée à Westmount pour faire un test de dépistage d'ITS.
16. Il me demandait toujours de lui apporter de nouvelles filles.
17. Il m'a dit qu'il allait me mettre dans son testament, et mes amies V.L. et V.C. aussi.
18. Une fois, je lui avais dit que ma demi-sœur, qui était en centre d'accueil, avait fait une fugue et que je l'hébergeais chez moi. Il m'avait dit qu'il voulait la voir, donc je lui avais montré des photos, mais il a dit qu'il voulait la voir en personne. Il savait qu'elle était mineure puisque je lui avais dit qu'elle était en centre d'accueil. Il m'avait dit qu'il voulait simplement lui donner de l'argent sans demander quoi que ce soit en échange. Je l'ai emmenée pour qu'il puisse la rencontrer, et il lui a donné 500 \$. Il a ensuite insisté pour la revoir, et ils ont eu un rapport sexuel au cours de la deuxième rencontre. Elle avait 16, peut-être tout juste 17 ans.
19. Vers la fin, il ne voulait plus me voir mais il m'envoyait parfois des enveloppes d'argent.

Contact avec un autre homme

20. Une fois, "Bob" m'a appelée pour me dire qu'il voulait que j'aille rencontrer un ami à lui. Cette rencontre s'est aussi passée au 380 Olivier. L'homme s'appelait Paul. Nous avons eu un rapport sexuel complet, et il a été plutôt agressif. C'est "Bob" qui m'a payée à la fin.

Enquête policière

21. Vers 2008 ou 2009, des enquêteurs se sont présentés chez moi. Ils m'ont donné une carte d'affaires qui avait les coordonnées de policiers. J'étais

avec V.L. et ils nous ont demandé de venir avec eux pour qu'ils puissent nous interroger séparément. Nous les avons suivis dans notre propre voiture jusqu'à un grand bâtiment. Je ne voulais rien dire, mais V.L. a parlé. Elle leur a dit qu'on était mineures lorsqu'on avait rencontré "Bob". Lorsque nous sommes rentrées chez moi, j'ai contacté "Joseph" pour lui dire ce qui venait de se passer et il m'a dit de ne plus parler aux policiers.

22. J'ai eu une relation sexuelle avec "Bob" une autre fois après cet incident.
23. D'autres enquêteurs sont venus chez moi quelques mois plus tard. Je crois que c'était des enquêteurs privés. Ils avaient des photos de moi en train d'entrer dans la maison de "Bob" au 380 Olivier. Ils nous ont montré des petites photos de plusieurs hommes et m'ont demandé de leur indiquer lequel d'entre eux était M. Miller. Ils m'ont dit qu'ils aimeraient me parler, mais je leur ai dit que j'allais y penser. J'ai appelé V.L. et je lui ai dit ce qui s'était passé. J'ai aussi appelé "Joseph" et il est passé me voir le lendemain. Je suis entrée dans la voiture de "Joseph" et il m'a donné deux enveloppes qui contenaient chacune 5 000 \$, une pour V.L. et une pour moi. "Bob" ne voulait plus faire affaire avec V.L. directement puisqu'elle avait avoué à ces hommes que nous étions mineures lors du début de notre relation avec lui.
24. "Joseph" m'a dit qu'il allait organiser une rencontre avec Stephen Angers, l'avocat de "Bob" à l'époque. Je l'ai rencontré en compagnie de V.L. Il nous a dit que l'ex-épouse de "Bob" avait engagé un détective. Il nous a aussi dit qu'il faudrait que l'on fasse une déclaration mensongère pour dire qu'on avait mal calculé et que nous étions en fait majeures lors de nos premières rencontres avec "Bob". Stephen Angers nous a emmenées au Palais de justice de Montréal et, puisque nous avons peur, nous avons chacune fait une déclaration devant une femme qui je crois était avocate. Elle portait une tenue spéciale, mais je ne suis pas certaine si c'était une robe d'avocate ou de juge. Nous avons menti, comme M. Angers nous avait dit de faire, et nous avons dit que "Bob" nous avait aidées et que l'on avait été majeures lors de nos premières rencontres avec lui. Je pense même qu'on a ajouté que les relations avaient été protégées. La déclaration a été faite verbalement, je ne me rappelle pas si j'ai signé quelque chose ou non mais j'imagine que oui.
25. À partir de ce moment-là, j'allais rencontrer "Joseph" dans un Domino's chaque semaine et il me donnait des enveloppes d'argent pour V.L. et moi-même, afin d'acheter notre silence et notre coopération. Éventuellement, "Bob" a décidé de nous donner un montant mensuel par virement bancaire de

Exhibit R-65: Declaration Madame 48

2 000 \$ par mois. Il nous avait promis lorsqu'on l'avait rencontré qu'on ne manquerait jamais de quoi que ce soit, qu'on aurait des vies de princesses pour toujours. C'était loin de la vérité, mais les virements mensuels nous ont aidées pendant un moment.

26. En 2011, je suis partie habiter en République Dominicaine.
27. Vers 2016-2017, "Joseph" m'a appelée pour me dire que "Bob" était malade. Il m'a dit que les paiements mensuels allaient prendre fin.

Rencontres avec Karim Renno

28. Récemment, j'ai rencontré Karim Renno, l'avocat de M. Miller, pour tenter de conclure une entente à l'amiable. V.L. et V.C. étaient également impliquées dans ce processus. Nous l'avons rencontré à son cabinet, et on lui a dit de nous faire une offre.
29. Un mois après cette première rencontre, nous l'avons rencontré à nouveau. Il nous a fait une offre de 3 000 \$ par mois pendant 36 mois, et nous avons refusé. Je lui ai dit qu'on voulait un seul montant plutôt que des versements mensuels, et qu'on aimerait proposer la somme d'un million pour l'entente. Il a dit qu'il le proposerait à M. Miller. Il nous a dit que le recours collectif serait un processus extrêmement long et nous a aussi parlé d'un autre recours contre un prêtre qui avait été accusé d'abus sexuels contre des mineurs. Il nous a dit que les victimes n'avaient pas reçu grand-chose. Le lendemain, il nous a écrit pour nous dire qu'il ne pourrait plus communiquer avec nous.
30. Éventuellement, il nous a écrit pour nous dire qu'on pourrait recommencer les négociations, et nous avons donc engagé un avocat. Notre avocat a proposé un montant de 2.5 millions, et Karim Renno a dit qu'il ne voulait même pas le proposer à M. Miller.
31. Il a décidé d'évoquer le fait que nous avons fait une déclaration disant que nous étions majeures en 2009. Nous lui avons expliqué que nous avons eu peur et que nous nous étions senties obligées par Stephen Angers de le faire et qu'il nous avait dit de mentir.
32. On a éventuellement décidé que ce serait mieux de nous joindre au recours collectif.

Cadeaux et sommes d'argent

33. Je recevais 1 500 \$ par rencontre au cours de la première année. Ensuite, j'ai commencé à recevoir 2 500 \$ par rencontre.
34. J'ai aussi reçu des vêtements, de la lingerie, des sacs et d'autres accessoires.

Impact psychologique

35. J'ai toujours caché cette partie de ma vie. Je ne veux pas que mon mari ou les gens autour de moi le sachent.
36. Ma mère savait qu'il y avait quelque chose qui se passait, mais elle m'a quand même mise à la porte.
37. Au début, quand je le voyais souvent, ça allait bien, j'avais tout ce que je voulais. Après, je n'arrivais plus à vivre avec l'argent que je recevais parce qu'il ne voulait plus me voir aussi souvent. J'ai commencé à faire des massages érotiques, à faire du travail d'escorte et à danser dans les bars de danseuses nues.
38. Il m'avait dit qu'il allait me payer des études mais il ne l'a jamais fait.
39. Je détestais le voir mais je le faisais quand même parce que j'avais besoin d'argent. Je suis devenu accro à l'argent gagné rapidement.
40. Mes rencontres avec "Bob" ont changé toute l'orientation de ma vie.
41. Ça a eu un énorme impact sur moi quand il a arrêté de vouloir me voir. J'ai arrêté l'école parce que j'allais travailler dans les bars de danseuses et je n'arrivais pas à me réveiller pour aller à mes cours.
42. J'ai connu des proxénètes qui volaient mon argent.
43. Je n'ai pas été capable d'avoir d'emploi normal, de travailler pour un salaire normal. J'ai très honte de l'avouer, mais je suis encore dans le monde du travail du sexe.

44. J'ai dû recommencer à faire du travail d'escorte quand je suis revenue au Canada. J'avais eu un emploi normal en République Dominicaine, mais ici je n'arrivais pas à gagner assez d'argent.
45. Je mens encore à mon mari, ça fait des années que je lui dis que je travaille en tant que secrétaire mais ce n'est pas vrai. C'est un cercle vicieux, on dirait que quand tu y entre, tu ne peux plus en sortir.
46. J'ai fait un cours de maquillage permanent, mais je reviens toujours au travail du sexe. J'y suis trop habituée, et j'ai l'impression que c'est tout ce que je sais faire. Par contre, je viens de finir un cours de courtier immobilier. J'essaie de recommencer ma vie.
47. Je fume souvent du cannabis et je bois tous les jours. Je ne me saoule pas, mais je dois quand même boire chaque jour pour arriver à me relaxer.
48. Je fais beaucoup de problèmes d'anxiété. Des fois, je n'arrive pas à dormir pendant 5 jours d'affilée. Je garde tout à l'intérieur de moi et mon mari ne sait jamais pourquoi ça va mal.
49. Je me sens encore coupable, j'ai l'impression que c'est de ma faute parce que j'ai accepté d'aller le rencontrer.
50. Je sais que j'ai énormément de sautes d'humeur, je me fâche contre mes enfants. C'est si difficile de se reprendre en main à mon âge.
51. Je me demande parfois pourquoi je suis encore là, pourquoi j'existe encore.
52. Je donne tout à mes enfants, tout l'argent que je gagne, c'est pour eux. J'essaie de faire en sorte qu'ils aient tout ce que j'aurais voulu avoir à leur âge pour qu'ils n'aient jamais besoin de faire ce que j'ai fait.

Incapacité d'agir

53. J'avais honte. Je me sentais coupable parce qu'il ne m'a jamais vraiment obligée. Je me disais que c'étais de ma faute.
54. J'avais menti lorsque j'avais fait la première déclaration, donc j'avais peur.
55. Je n'avais jamais vraiment envisagé de faire une plainte, dans ma tête il m'avait beaucoup donné donc je n'avais pas le droit.

Exhibit R-65: Declaration Madame 48

56. C'est seulement maintenant, en voyant les reportages, que je comprends l'ampleur de tout ça, et l'impact que ça a eu sur ma vie; je n'avais jamais fait le lien avant.

ET J'AI SIGNÉ

_____ 
MADAME #48

Signé à Montreal,
ce 4 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #48

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURT

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.

Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #49

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller à l'âge de 16 ans, vers la fin de l'année 2003. Je sortais tout juste d'un centre d'accueil. Mon amie V.L. m'avait dit qu'elle fréquentait un homme qu'elle appelait "Bob" qui lui donnait plein de cadeaux. Je lui ai dit un jour que j'aimerais le rencontrer.
2. Elle a organisé un rendez-vous, et on s'est rendues ensemble au 380 Olivier à Westmount en taxi.

Rencontre avec Robert Miller

3. V.L. ne m'avait pas vraiment expliqué ce qui allait se passer au cours de la rencontre, et je ne m'attendais pas à devoir avoir un rapport sexuel avec lui.
4. À notre arrivée, nous sommes passés au salon et il nous a servi du champagne. Je n'en voulais pas, donc il m'a offert un verre de Baileys à la place du champagne. Il nous a demandé de nous asseoir à côté de lui, une de chaque côté. Il nous a dit "Vous serez comme mes filles, je vais prendre soin de vous". Il a commencé à nous embrasser, une après l'autre. Je me suis dit "Mais qu'est-ce que je fais ici ?"

5. Ensuite, il nous a emmenées au sous-sol et nous a donné des sacs de hockey vides.
6. Quand j'ai vu tout ce qu'il y avait dans ce sous-sol, j'ai eu l'impression d'être au paradis. Il nous a dit de choisir ce qu'on voulait. J'ai pris plein de choses: des montres, des disques compacts, des sacoches, des vêtements et du maquillage.
7. Il nous a demandé si nous étions contentes et j'ai répondu oui. J'étais jeune et vulnérable, et je ne comprenais pas dans quoi je m'étais embarquée. Nous sommes ensuite remontés en haut.
8. À ce moment là, il m'a donné un peignoir blanc et m'a dit d'aller me laver. Il y avait tout ce dont j'avais besoin, du savon, un rasoir neuf, etc. Il m'a dit de commencer à me laver et qu'il allait me rejoindre. Il m'a dit qu'il allait venir vérifier si je m'étais lavée bien en profondeur. Je lui ai dit que je pouvais le faire seule, mais il est venu tout de même. Il a commencé à me laver, et ensuite à me toucher en mettant son doigt à l'intérieur de moi. Nous sommes sortis de la douche et il a enfilé un peignoir. Nous sommes passés à la chambre, qui était connexe à la salle de bains.
9. Il s'est assis sur le rebord du lit et m'a montré des papiers médicaux. Il m'a dit qu'il n'avait pas de ITS et qu'il était stérile. Je ne comprenais pas vraiment ce qu'il me montrait. Je me sentais prise au piège.
10. Il m'a demandé si j'étais vierge. Je lui ai dit non et je lui ai dit que j'avais 16 ans.
11. Le fait qu'il m'a demandé si j'étais vierge m'a beaucoup affectée. Je me disais que s'il me le demandait, il devait y avoir des filles beaucoup plus jeunes que moi qui venaient le voir.
12. Il m'a fait un cunnilingus, et puis nous avons eu une relation sexuelle complète et non protégée.
13. Je me suis sentie dégueulasse et salie.
14. Lorsque ce fut terminé, il m'a dit d'aller attendre dans le salon, et il a fait monter V.L.

15. J'étais tellement anxieuse, je ne comprenais pas ce qui venait de se passer. J'étais sous le choc.
16. V.L. et "Bob" sont revenus dans le salon et il m'a donné une enveloppe qui contenait 1 500 \$.
17. Il m'a dit "Je sais que ça ne va pas bien dans ta vie, je pourrais tout te donner, reviens me voir si tu veux". Je n'y suis jamais retournée.

Cadeaux et sommes d'argent

18. J'ai reçu 1 500 \$ ainsi que des vêtements, des sacs, des disques compacts, des montres et du maquillage.

Impact psychologique

19. Il n'a pas été ouvertement violent, mais je réalise maintenant qu'il m'a complètement manipulée, et que c'est de la pédophilie.
20. Après cette expérience, j'ai commencé à consommer des drogues dures.
21. J'ai commencé à faire du travail d'escorte, parce que j'avais vu à quel point c'était facile de gagner beaucoup d'argent rapidement.
22. Ça a vraiment tout chamboulé. Ça a gâché ma vie. Ça fait 20 ans que je prends des antidépresseurs.
23. Je venais tout juste de sortir d'un centre d'accueil. Je me suis ramassée à la rue et je faisais du travail du sexe.
24. J'ai commencé à fumer du crack. Ça a tellement affecté mon état mental que je n'étais plus du tout connectée à la réalité.
25. J'ai encore des épisodes pendant lesquels je pleure énormément et je fais des crises de panique. J'ai déjà été dans un état suicidaire. Je fais encore beaucoup d'anxiété.
26. Ça a tout mis à l'envers. Ça a détruit ma vie.
27. J'ai l'impression qu'il profitait des jeunes filles justement parce qu'on était si vulnérables.

28. Je me rappelle de certains aspects de l'expérience comme si c'était hier, même les couleurs dans la chambre.

Incapacité d'agir

29. Je ne connaissais pas son vrai nom. Je le connaissais seulement sous le nom de "Bob". Je l'ai appris que lorsque j'ai vu le reportage sur *Enquête*.

30. J'étais si loin d'envisager faire une plainte. J'étais complètement déconnectée, j'étais travailleuse du sexe, dans la rue, et je consommais beaucoup de drogues. Ce n'est pas facile de parler à la police dans ces circonstances.

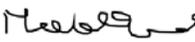
31. J'avais tellement honte. Je n'en ai pas du tout parlé aux gens autour de moi.

32. Je pensais que si j'en parlais, ça pourrait se retourner contre moi.

33. Ce n'est pas facile d'en parler 20 ans plus tard, ça me ramène vraiment tous mes vieux fantômes.

34. Je me suis enfin dit "c'est assez, il faut que j'en parle", et je me suis inscrite au recours collectif.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign


MADAME #49

12/2/2023 1:25:16 PM EST

Signé à Mirabel

ce 1 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #49

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #50**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller pendant l'été de 2003, lorsque j'avais 17 ans. Mon amie V.L. m'avait parlé d'un homme qui s'appelait "Bob" qu'elle avait commencé à fréquenter. J'étais toujours avec elle, et on dépensait l'argent qu'elle gagnait à travers ces visites chez "Bob" ensemble.
2. Elle m'avait offert quelques fois d'aller le voir avec elle, et j'ai finalement accepté. Je me sentais redevable puisqu'on dépensait toujours l'argent qu'elle gagnait ensemble, et je me disais que c'était à mon tour. Je savais à quoi m'attendre puisqu'elle m'en avait parlé et je connaissais d'autres filles qui y étaient allées. Je n'avais jamais vraiment eu de copain et je n'avais pas beaucoup d'expérience sexuelle. Je venais de finir mon secondaire 5.

Rencontre avec Robert Miller

3. Elle a donc organisé un rendez-vous, et on s'est rendues en taxi à sa maison à Westmount. Je ne me souviens plus du nom de la rue.
4. J'étais extrêmement stressée. V.L. m'avait expliqué ce qui allait se passer. Il nous a emmenées au salon et nous a offert du champagne. Nous avons discuté pendant assez longtemps, environ 45 minutes ou une heure. Il

voulait plutôt nous parler de lui, il se vantait beaucoup. Il m'a posé des questions sur mes ambitions, et je lui ai dit que je venais de finir le secondaire et que j'aimerais aller au cégep et à l'université. Il m'a dit qu'il considérait que c'était très important de s'instruire.

5. J'ai beaucoup bu pour essayer de me calmer.
6. Après notre discussion, il est monté en haut. V.L. m'a dit qu'elle allait me montrer la salle de bains pour que je puisse me laver. Il y avait du tapis blanc partout dans la maison.
7. Après m'être lavée, j'ai mis une robe de chambre et je suis allée m'asseoir sur le lit. "Bob" est venu s'asseoir à côté de moi. Il a sorti sa langue et m'a dit de l'embrasser. Je me rappelle d'avoir enlevé la robe de chambre et de m'être couchée sur le lit, mais j'ai un blocage en ce qui concerne les détails de ce qui a suivi. Je ne me rappelle pas beaucoup de l'acte en tant que tel, mais je sais que nous avons eu un rapport sexuel complet et qu'il n'a pas utilisé de protection.
8. Ensuite, il est parti se laver.
9. Je suis descendue et je me suis assise dans le salon. V.L. est montée le rejoindre, et lorsqu'elle est revenue en bas elle m'a donné une enveloppe qui contenait 2 000 \$.
10. Je n'y suis jamais retournée.

Cadeaux et sommes d'argent

11. J'ai reçu 2 000 \$ au cours de cette visite.

Impact psychologique

12. Je n'avais jamais eu de relation sérieuse avant cette rencontre.
13. Je n'ai jamais eu de relation normale par après. Je me disais que si je couchais avec quelqu'un c'était normal que ce soit transactionnel. C'est comme si ça a complètement déstabilisé ma notion de l'amour, de l'intimité.
14. J'ai pendant longtemps eu des relations qu'avec des hommes plus âgés, qui me donnaient beaucoup de biens matériels en retour. J'ai l'impression

d'avoir passé à côté de l'occasion d'avoir une relation avec quelqu'un de mon âge jusqu'à l'âge de 29 ans.

15. Mon père m'a élevée seule, mais il n'était pas vraiment présent, donc j'étais toujours avec mes amies. On a dû trouver un moyen de gagner de l'argent et ça nous a menées vers "Bob", qui a profité de notre état vulnérable.
16. À 17 ans, j'ai commencé à danser dans les bars de danseuses nues. Dans ma tête, c'était mieux que de retourner voir "Bob" parce qu'au moins, je n'avais pas besoin d'avoir des rapports sexuels avec les hommes qui venaient aux bars. Je suis certaine que je n'aurais pas commencé à danser dans les bars si je ne l'avais pas rencontré.
17. J'ai complété mes études seulement beaucoup plus tard, à l'âge de 29 ans. Ça a beaucoup affecté mon parcours scolaire.
18. Je fais énormément d'anxiété chronique et je prends des antidépresseurs. Je souffre aussi de migraines chroniques.

Incapacité d'agir

19. Pendant longtemps, je me suis dis que c'était de ma faute.
20. Je ne connaissais pas son nom, je l'ai su seulement beaucoup plus tard, au moins 6 ou 7 ans plus tard. Je l'ai appris lorsque mon amie V.L. me l'a dit.
21. J'avais été payée, donc je me disais que je n'avais même pas le droit de me plaindre.
22. Cet homme était millionnaire, je ne me voyais pas pouvoir porter plainte contre lui. Je savais très bien qu'il pourrait m'écraser comme une fourmi.
23. Je voulais le cacher aux gens dans mon entourage, j'avais trop peur d'en parler. J'en ai parlé à personne autour de moi. J'ai essayé de refouler mes souvenirs.
24. Maintenant que nous sommes plusieurs, j'ai plus de force, mais j'aurais eu bien trop peur de m'embarquer dans tout cela toute seule.
25. Mon amie V.L. m'a contactée pour me dire qu'il y avait un recours collectif, et je m'y suis inscrite.

Exhibit R-67: Declaration Madame 50

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

12/7/2023 3:27:39 PM EST

MADAME #50

Signé à Lasalle _____,

ce 1 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL

S.N.

Applicant

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
Defendants

DÉCLARATION DE MADAME #50

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #51**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré Robert Miller en décembre 2003. Je venais tout juste de fêter mes 16 ans. Ma voisine était amie avec V.L., une fille qui fréquentait un homme qu'elle appelait "Bob". V.L. m'a proposé d'aller le voir. Elle m'avait dit qu'il était super gentil et qu'il allait me donner 2 500 \$ en échange de services sexuels.
2. Je venais d'un milieu défavorisé et mes parents étaient toxicomanes. Ce qui m'a décidé d'aller rencontrer "Bob" est que nous n'avions pas assez d'argent pour faire un souper de Noël. On n'avait pas de sapin, rien à manger, et je me suis dit que ça serait une bonne manière de pouvoir donner un Noël normal à ma mère. Je travaillais déjà en plus d'aller à l'école, mais je ne gagnais pas assez pour subvenir à nos besoins.

Première rencontre avec Robert Miller

3. V.L. a donc appelé un homme qui s'appelait Martin et il a fixé un rendez-vous avec "Bob" quelques jours plus tard. Je me suis rendue en taxi jusqu'au 380 rue Olivier à Westmount en compagnie de V.L.

4. Je n'avais eu qu'un partenaire sexuel à ce stade là. J'étais extrêmement anxieuse. "Bob" a ouvert la porte et nous a menées vers le salon. Il a ouvert une bouteille de champagne et nous a servi à boire, mais très bientôt après il a dit à V.L. de m'accompagner en haut et de me montrer la salle de bains.
5. J'ai pris une douche et je suis allé le rejoindre dans la chambre. Je tremblais énormément. J'avais déjà une peur de l'intimité physique, ayant vécu des abus sexuels dans mon enfance. Il est entré dans la chambre et m'a dit de lui sucer la langue. Il sentait que mon cœur battait très fort et que je tremblais. Il m'a dit "don't worry, I won't hurt you". Il m'a fait un cunnilingus et puis il s'est masturbé jusqu'à ce qu'il éjacule. Il m'a dit d'aller me laver et de le rejoindre dans le salon. V.L. m'attendait en bas. Elle n'a pas eu de rapport sexuel avec lui.
6. Ensuite, il nous a emmenées au sous-sol, V.L. et moi. Tous les murs étaient couverts de miroirs et il y avait des armoires remplies de vêtements, de lunettes et de sacs à main. Il m'a dit que si je les essayais devant lui, je pouvais garder tous les vêtements que je voulais. J'ai rempli deux sacs de hockey. Il m'a ensuite remis des enveloppes d'argent sur lesquelles il y avait des points de couleur. Le total de ce qu'il m'avait donné était de 2 500 \$.
7. Lorsque nous étions dans le taxi du retour, V.L. m'a demandé de lui donner une des enveloppes (1 000 \$) afin qu'elle puisse la remettre à une fille qui s'appelait Audrey.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

8. Deux semaines plus tard, Martin a contacté V.L. parce que "Bob" voulait me revoir. Le deuxième rendez-vous s'est passé de la même façon que le premier sauf qu'on a eu un rapport sexuel complet. Le rapport n'a pas été protégé. "Bob" m'a dit qu'il allait toujours prendre soin de moi, que j'allais avoir une vie de princesse et qu'il ne me manquerait jamais rien. Il m'a donné un numéro de boîte vocale que je pouvais appeler pour le joindre. V.L. m'avait dit de pas lui dire mon âge, mais je lui avais dit que j'étais au secondaire. J'avais dit à "Bob" que je devais travailler dans un salon de bronzage tous les soirs jusqu'à 11h parce que j'allais à l'école pendant la journée.
9. J'ai eu des rapports sexuels avec lui en échange d'argent environ une fois par mois de mes 16 ans jusqu'à mes 19 ans, et environ deux fois par année de mes 19 ans jusqu'à mes 21 ans.

Exhibit R-68: Declaration Madame 51

10. Un homme qui s'appelait "Joseph" a remplacé Martin peu après le début.
11. Je suis allée quelques fois dans un hôtel dans lequel "Bob" avait un penthouse, mais je ne me rappelle plus du nom de l'hôtel. Je suis aussi allée dans un entrepôt de vêtements qui lui appartenait sur le boulevard des Sources.
12. Quelques fois, je suis venue avec des amies qu'il a renvoyées parce qu'elles avaient l'air trop vieilles, d'après lui.

Contact avec des Enquêteurs

13. Quand j'avais 19 ans, des enquêteurs privés ont commencé à se présenter chez ma mère. Je ne voulais jamais leur parler. Un jour, ils m'ont attendu et sont venus me parler lorsque je suis sortie de chez moi. Ils m'ont donné leur numéro de téléphone et m'ont dit qu'il était très important que je les appelle parce qu'il fallait qu'ils me parlent de quelque chose. Je les ai appelé et ils ont fixé un rendez-vous. Je suis allée les rejoindre à l'auditorium de Verdun. Ils m'ont dit de monter dans leur voiture et ils m'ont emmenée jusque dans un bureau afin de me questionner à propos de "Bob" ou comme ils l'appelaient, "Mr Wonderful". Ils m'ont demandé comment je le connaissais. Je leur ai dit que c'était mon ami et que je le rencontrais parfois pour souper. Ils m'ont demandé si j'étais mineure quand je l'ai rencontré et j'ai tenté d'évader la question, mais ils m'ont montré des photos de moi en train d'entrer chez lui lorsque j'étais mineure.
14. Je leur ai demandé s'il y avait des accusations contre moi. Ils m'ont dit non et que l'endroit où nous étions n'était pas un poste de police. Je leur ai dit que je voulais partir et ils m'ont fait signer un papier qui affirmait que je les avais rencontrés. Je n'ai pas eu de nouvelles de leur part après cette rencontre jusqu'en 2009. Je venais d'accoucher, et mon père venait de décéder. La journée de la mort de mon père, les enquêteurs m'ont interceptée à ma sortie de l'hôpital. Ils voulaient me parler et m'ont donné leur numéro mais j'ai trouvé que c'était extrêmement irrespectueux de leur part de se présenter à l'hôpital et donc je ne les ai pas appelé.
15. Cinq ans plus tard, quelqu'un m'a remis un subpoena en main ainsi que 150 \$ devant la porte où j'habitais. J'étais en compagnie de ma fille et ma nièce, et j'étais sous le choc. Quelques heures plus tard, j'ai reçu un message d'une femme qui s'appelait S.G. Je ne la connaissais pas. Elle m'a dit

Exhibit R-68: Declaration Madame 51

qu'elle voulait me rencontrer pour me parler. Elle m'a aussi dit qu'il était possible que des policiers me contactent mais qu'elle voudrait me rencontrer avec l'avocat de "Bob" avant que je leur parle.

16. Le lendemain, je l'ai rencontrée dans le quartier 1030 sur une terrasse. L'avocat de "Bob" était également présent. Je ne me rappelle pas de son nom. Il m'a dit qu'il aimerait m'offrir quelque chose en échange du subpoena. Il m'a demandé s'il y avait quelque chose qui me ferait plaisir, même si c'était cher. J'ai déduit qu'ils voulaient acheter mon silence. Je leur ai dit que je voulais une voiture et je leur ai donné le subpoena. Le lendemain, S.G. m'a dit de venir chercher une enveloppe qu'elle avait cachée dans le barbecue dans sa cour. Il y avait 10 000 \$ dans une enveloppe sur laquelle il y avait les mêmes points de couleur qu'il y avait sur les enveloppes que je recevais de "Bob" à l'époque.
17. J'étais toute seule avec mon enfant et une mère toxicomane, et je n'avais pas d'argent, mais j'ai quand même réussi à terminer mon secondaire 5 et à poursuivre mes études.
18. Plusieurs années plus tard, des journalistes m'ont contactée à propos d'une émission sur le trafic humain. J'ai paniqué et je ne les ai pas contactés. J'ai appelé S.G. J'avais extrêmement peur que mon nom paraisse dans les médias. Je n'avais jamais vraiment compris à quel point c'était un énorme réseau.

Contact avec Karim Renno

19. Au printemps 2023, j'ai essayé de conclure une entente à l'amiable par l'entremise de l'avocat actuel de "Bob", Karim Renno, en compagnie de V.L. et E.S. Nous n'avons jamais pu conclure l'entente et j'ai l'impression qu'il n'a jamais vraiment eu l'intention de nous donner quoi que ce soit. Lorsque nous avons engagé un avocat, Karim Renno lui a dit que nous avions fait une déclaration qui indiquait que nous étions majeures lors de nos rencontres avec "Bob". Il sait très bien que c'était faux et que nous étions bel et bien mineures. De toute façon, je n'ai jamais fait une telle déclaration.

Cadeaux et sommes d'argent

20. Je recevais 2 500 \$ à chaque rencontre. J'ai continué à donner 500 \$ par visite à V.L. par respect puisque c'est grâce à elle que je gagnais cet argent.

Exhibit R-68: Declaration Madame 51

21. Je recevais aussi des vêtements à chaque rencontre.
22. Il m'a aussi donné une poupée à son image qui disait des choses comme "Let me rub your feet".

Impact psychologique

23. Ce qui me hante, c'est que ça me suit partout. Il n'y a que deux semaines, des policiers sont venus me harceler à mon travail.
24. Ils m'appellent devant mon enfant. Comment suis-je censée leur parler devant elle? J'ai tellement peur que ma fille et ma famille apprennent ce qui s'est passé.
25. Ça m'empêche de dormir la nuit.
26. Quand je regarde ma fille de 14 ans, je pense au fait que ça pourrait lui arriver et ça me tracasse.
27. J'ai dû faire du massage érotique après la naissance de mon enfant parce que j'avais besoin d'argent pour pouvoir poursuivre mes études.
28. Il a profité de ma vulnérabilité. Il savait que mes parents étaient toxicomanes, que je n'avais rien. Il avait tout promis, il m'a même dit qu'il allait me mettre sur son testament et qu'il allait toujours m'aider.
29. Je culpabilise, je me sens si mal de lui avoir apporté d'autres filles.
30. Il me hante. Il me traumatise encore, toutes ces années plus tard.
31. J'ai arrêté l'école avant de finir mon secondaire 5, et ça m'a pris plusieurs années avant de pouvoir poursuivre mon parcours scolaire.
32. Après la visite des enquêteurs le jour de la mort de mon père, j'ai commencé à consommer beaucoup de drogues. J'ai failli mourir d'une surdose. Je n'avais plus d'espoir, plus confiance en la vie. Non seulement j'avais perdu mon père, mais cette histoire continuait à me suivre. Je me suis droguée jusqu'au point de me vider de presque tout mon sang. Mon petit frère m'a retrouvée inerte. Je n'avais jamais fait de drogues dures avant ça.

Exhibit R-68: Declaration Madame 51

33. Chaque fois que ça remonte à la surface, je deviens complètement paranoïaque et extrêmement anxieuse.
34. J'ai des marques émotionnelles, des marques dans mon cœur.
35. Je me fais tout le temps harceler, par les enquêteurs, la police, les journalistes, même à mon travail, même chez moi.
36. Ça va rester à l'intérieur de moi jusqu'à la fin de mes jours. Je ne suis jamais en paix, à cause de lui.

Incapacité d'agir

37. Je viens d'un monde de drogués, de bandits. Je sais très bien que bien qu'il pourrait me faire tuer s'il le voulait. J'avais peur de lui.
38. Ça n'a jamais fait sens pour moi de me plaindre, je savais que ça ne m'apporterait rien. Je n'ai jamais vu un policier aider quelqu'un, je n'ai aucune confiance en eux. J'ai vu ma mère se faire violer devant moi, et le temps que les policiers arrivent, l'homme l'avait déjà rendue inerte. Ils n'ont rien fait pour l'aider.
39. Je me disais que je m'étais embarquée dans tout cela, que j'avais décidé d'y aller.
40. J'ai refoulé ces souvenirs et j'ai essayé d'oublier, de passer à autre chose.
41. J'ai tellement peur que mon nom soit associé publiquement à cette histoire et de perdre tout ce pour quoi j'ai travaillé. Je travaille avec des enfants, et si ça se savait, je pourrais ne plus jamais pouvoir faire mon travail.

ET J'AI SIGNÉ

Authentisign

12/4/2023 10:48:16 AM EST

MADAME #51

Signé à Saint-Mathias-sur-Richelieu,
ce 4 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #51

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N.*Applicant*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.*Defendants***DÉCLARATION DE MADAME #44**

Je, soussignée, déclare ce qui suit :

Prise de contact initiale

1. J'ai rencontré M. Miller en Décembre 1999 à l'âge de 17 ans. J'ai fait sa connaissance à travers mon amie S.D., qui le fréquentait déjà. Elle m'a parlé de lui, et j'ai décidé de le rencontrer.

Première rencontre avec Robert Miller

2. Je me suis rendue avec S.D. à l'hôtel Queen Elizabeth pour un premier rendez-vous. À notre arrivée, "Bob" nous a offert une boisson alcoolisée et nous avons discuté un peu ensemble dans le salon.
3. Il y avait plein de disques compacts, et il nous a offert d'en choisir quelques-uns.
4. Il a commencé à nous embrasser.
5. Ensuite, il nous a demandé d'aller prendre un bain. Il voulait qu'on soit très propres. Je me rappelle du fait qu'il nous demandait d'utiliser un rince bouche très fort.

Exhibit R-69: Declaration Madame 44

6. Ensuite, nous sommes passés à la chambre. J'ai eu une relation sexuelle non protégée avec lui. Ça a duré 15 ou 20 minutes au maximum.

Rencontres suivantes avec Robert Miller

7. Je l'ai revu au moins 20 ou 30 fois par la suite. Je l'ai rencontré environ une fois par mois ou à chaque deux mois jusqu'à mes 21 ou 22 ans.
8. Il y avait toujours une autre fille dans la chambre en même temps que moi pendant les rapports.
9. C'est arrivé que "Bob" utilise des jouets sexuels sur moi.
10. C'est un homme qui s'appelait "Joseph" qui organisait normalement les rendez-vous, mais "Bob" me contactait parfois directement en appelant mon cellulaire.
11. Les rencontres se déroulaient à l'hôtel ainsi que dans une maison sur la rue Olivier à Westmount. Les dernières rencontres se sont passées à la maison.

Fin de la relation avec Robert Miller

12. J'ai arrêté de le voir à 21-22 ans. J'avais eu une reconstruction mammaire, et je savais qu'il ne voudrait plus me revoir puisqu'il détestait ça.

Cadeaux et sommes d'argent

13. Je recevais normalement 2 500 \$. Les dernières fois, j'ai reçu 1 500 \$.
14. J'ai reçu de la lingerie Victoria's Secret que je pouvais choisir dans des catalogues et que "Bob" commandait par la suite. J'ai aussi eu une chaîne avec un pendentif en forme de cœur, des disques compacts et des sacs Louis Vuitton et Dior.
15. Il m'a aussi payé deux voyages. Je suis allée au Club Med à Turks and Caicos en décembre 2000 et aux Bahamas en mars 2004.

Impact psychologique

16. La honte m'a rongée pendant des années.
17. Je me suis sentie très coupable. J'ai vraiment essayé de tout oublier.

Exhibit R-69: Declaration Madame 44

18. Je viens d'un milieu de classe ouvrière. Le fait d'être exposée à tant d'argent si rapidement a complètement déstabilisé mon rapport à l'argent.
19. Ça a énormément affecté mon estime de moi-même.
20. À un si jeune âge, je ne pensais pas au futur et au fait que j'aurais de la difficulté à me regarder dans le miroir après avoir fait ces choix. Je n'avais pas la maturité émotionnelle que j'ai aujourd'hui. L'impact a été beaucoup plus important psychologiquement que ce que j'aurais pu imaginer à 17 ans. À ce moment-là, l'argent était le moteur de décision. Ça a laissé des traces qui ne partiront jamais.
21. Il y a quelques filles à qui j'avais proposé d'y aller avec moi et qui avaient refusé qui m'en ont parlé plusieurs années plus tard. Je me suis sentie si dégueulasse.
22. J'ai l'impression que je fais cette démarche pour me pardonner. Je ressens encore beaucoup de culpabilité par rapport à tout ça.
23. J'ai si peur pour ma fille. Je pense souvent au fait que ça pourrait lui arriver.
24. Ça a été très difficile de trouver un autre emploi par la suite; j'étais si habituée à l'argent rapide.

Incapacité d'agir

25. J'ai appris son nom pendant son divorce vers 2006 lorsque j'ai lu un article dans le journal de Montréal. Ça m'avait choquée, parce que ça faisait longtemps que j'avais mis ça de côté, au fond de moi-même.
26. Je pensais que c'était moi qui avais fait quelque chose d'illégal. Je croyais que j'étais autant dans le tort que lui.
27. J'ai vraiment essayé de refouler ces souvenirs, d'oublier et de passer à autre chose.
28. Je n'aurais pas été capable de faire face à M. Miller toute seule. L'idée de porter plainte était inconcevable pour moi.

29. J'ai longtemps eu peur que quelqu'un découvre mon secret. J'avais très peur du fait que les employés de l'hôtel pourraient commencer à comprendre ce qui se passait et qu'ils pourraient nous exposer.

ET J'AI SIGNÉ



MADAME #44 12/3/2023 2:28:54 PM EST

Signé à Carignan,

ce 3 jour de Decembre 2023

N°: 500-06-001225-230

**(Class Action)
SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N.

Applicant

-vs.-

**ROBERT GERALD MILLER
and
FUTURE ELECTRONICS INC.
*Defendants***

DÉCLARATION DE MADAME #44

ORIGINALE

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

LIMITED-TIME SALE! Unlimited access for only \$3 for 3 months. [Act Now>>](#)

LIMITED-TIME SALE! Unlimited access for only \$3 for 3 months. [Act Now>>](#)

Sections

Search

The Gazette

Subscribe for \$3

Sign In

News Sports Opinion Business Arts Life Shopping Puzzles Comics Healthing Driving ePaper Rem



News / Local News / Crime

Billionaire Robert Miller arrested, faces 21 sex exploitation charges

Police say 21 charges have been filed involving 10 victims, but the investigation is not over.

Montreal Gazette

Published May 30, 2024 • Last updated May 31, 2024 • 3 minute read

12 Comments





Future Electronics founder Robert Miller.

Montreal police announced Thursday they had arrested Future Electronics founder Robert Miller on charges of sexual assault and sexual exploitation.

During a news conference Thursday, police said they had arrested Miller an hour earlier at his home in Westmount. Prosecutors have laid 21 charges involving 10 victims, some of whom were minors at the time, for events alleged to have taken place between 1994 and 2016. Charges include:

STORY CONTINUES BELOW

- sexual assault
- obtaining sexual services for consideration
- procuring sexual exploitation
- inducing prostitution

- sexual interference
- sexual intercourse with a minor for consideration

Miller, 80, was released on a promise to appear with conditions until a court date on July 3, 2024.

“This thorough criminal investigation is not over,” Inspector David Shane said, asking any other potential victims to come forward.

In a statement issued Thursday evening, Miller said he “continues to reiterate his innocence” and “the clear motivation behind this whole case, dating back as far as 30 years ago, is easy financial gain at his expense.”

The reclusive Miller resigned as CEO of electronics distributor Future Electronics in February 2023, after Radio-Canada’s Enquête program broadcast a story alleging he had paid to have sex with minors. He insisted at the time the allegations were false and said he would focus on protecting his reputation.

The Radio-Canada story said Montreal police conducted an investigation in 2009 but never filed any charges. It alleged that between 1994 and 2006, Miller met with girls at hotels in downtown Montreal and later at two residences in Westmount, and that employees with Future Electronics helped arrange the meetings. It said he gave them gifts and cash in exchange for sex.



Today's One Read

Get the most interesting story of the day.

Sign Up

By signing up you consent to receive the above newsletter from Postmedia Network Inc.

STORY CONTINUES BELOW

Police said new information came to light after the Enquête report that gave it enough evidence to file charges.

Miller sold Future Electronics to Taiwan-based WT Microelectronics in September for \$3.8 billion.

A class action lawsuit against Miller has also been sought by alleged victims. But they worry he might not survive long enough to face a civil trial.

“Mr. Miller deplors the fact that the Director of Criminal and Penal Prosecutions chose to initiate proceedings against him, notwithstanding its knowledge that his state of health prevents him from defending himself,” Miller’s statement read. “Mr. Miller is suffering from very advanced degenerative Parkinson’s disease. He is in an extremely frail condition. He is bedridden and under 24/7 care. Despite this, Mr. Miller will vigorously protect his reputation, fight for the truth and refute these false allegations with equal determination.”

The names of the complainants, including one who was under the age of 14 at the time of the alleged offences, are covered by a publication ban, as is standard in cases of sexual assault.

The charges filed against Miller say between 1994 and 1998, he is alleged to have touched a minor while being “in a position of trust or authority” over the girl or while she was in a relationship of dependency. He is also accused of obtaining sexual services from the minor.

Another charge alleges Miller “did procure or attempt to procure several persons to become a prostitute” between 1994 and 2005.

The most recent charges cover a timeframe between Feb. 1 and Nov. 29, 2016, during which he is alleged to have sexually assaulted and obtained sexual services from a young female.

Between Nov. 1, 1999 and Oct. 1, 2001, Miller is alleged to have touched the body of a girl who was under the age of 14.

The Canadian Press contributed to this report.

RECOMMENDED FROM EDITORIAL

Exhibit R-72: Miller Press Release, May 30, 2024

Robert G. Miller reiterates his innocence

Français

NEWS PROVIDED BY

Robert G. Miller →

May 30, 2024, 18:26 ET

WESTMOUNT, QC, May 30, 2024 /CNW/ - Robert G. Miller continues to reiterate his innocence. The clear motivation behind this whole case, dating back as far as 30 years ago, is easy financial gain at his expense.

Mr. Miller deplors the fact that the Directeur des poursuites criminelles et pénales (Director of Criminal and Penal Prosecutions) [DPCP] chose to initiate proceedings against him, notwithstanding its knowledge that his state of health prevents him from defending himself.

Mr. Miller is suffering from very advanced degenerative Parkinson's disease. He is in an extremely frail condition. He is bedridden and under 24/7 care.

Despite this, Mr. Miller will vigorously protect his reputation, fight for the truth and refute these false allegations with equal determination.

SOURCE Robert G. Miller



Exhibit R-73: Miller Press Release, July 3, 2024

Robert G. Miller will always fight for the truth

Français

NEWS PROVIDED BY

Robert G. Miller →

Jul 03, 2024, 10:05 ET

WESTMOUNT, QC, July 3, 2024 /CNW/ - Recognized throughout his life for his honesty, integrity and philanthropy, Robert G. Miller remains true to himself and asserts his innocence to the charges against him. He once again refutes these false allegations made with the sole objective of unworthy financial gain at his expense.

His reputation has always been impeccable and recognized, both personally and in business. Throughout his life, all his relationships have been honest, consensual and pleasant.

His health challenges are well known. M. Miller, who turns 81 today, has been fighting a battle against Parkinson's disease for the last 28 years. He is bedridden and on oxygen. Despite these challenges, which prevent him from defending himself, Robert G. Miller intends to take all available means to restore his reputation.

SOURCE Robert G. Miller

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N. et al.*Applicants*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER et al.*Defendants*

<p>NOTICE OF COMMUNICATION OF AN EXPERT REPORT (Art. 293 C.C.P.)</p>

TO:

<p>Me Karim Renno krenno@renvath.com Me Ava Liaghati aliaghati@renvath.com RENNO VATHILAKIS INC. Attorneys for Defendant ROBERT GERALD MILLER</p>	<p>Me Jean-Pierre Sheppard jpsheppard@rsslex.com Me Xavier Morand Bock xmbock@rsslex.com Me William Marchetti-Berry wmarchetti@rsslex.com ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO S.E.N.C.R.L./LLP Attorneys for Defendant FUTURE ELECTRONICS INC.</p>
<p>Me Sylvain Deslauriers sdeslauriers@deslauriers-co.ca Me Frédérique Boulanger fboulanger@deslauriers-co.ca DESLAURIERS & CIE Attorneys for Defendant SAM JOSEPH ABRAMS</p>	<p>Me Neil Oberman noberman@spiegelsohmer.com Me Marie-Christine Sicard mcsicard@spiegelsohmer.com Me Carolyn Booth cbooth@spiegelsohmer.com SPIEGEL SOHMER Attorneys for Defendant HELMUT LIPPMANN</p>
<p>RAYMOND POULET Personally semiconductors1996@proton.me</p>	



TAKE NOTICE that at the hearing of the Application to Authorize the Bringing of a Class Action & to Appoint the Applicants as Representative Plaintiffs scheduled for November 27–29, 2024, the Applicants intend to make use of the Expert Report prepared by Dr. Hubert Van Gijsegem, Psychologist dated August 14, 2024.

This expert report is being delivered on the date of this notice.

GOVERN YOURSELVES ACCORDINGLY.

Montreal, August 19, 2024



CONSUMER LAW GROUP INC.

Per: Me Jeff Orenstein

Attorneys for the Applicants

CONSUMER LAW GROUP INC.

1030 rue Berri, Suite 102
Montréal, Québec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org



CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N. and B.N.*Applicants*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER et al.*Defendants*

**DÉCLARATION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE LA
MISSION D'UN EXPERT**
(Article 235 C.p.c.)

Je déclare que j'exécuterai ma mission en tant qu'expert avec objectivité, impartialité et rigueur. Afin d'éclairer le tribunal dans sa prise de décision, je donnerai un avis au meilleur de mes compétences sur les points qui me seront soumis en tenant compte des faits relatifs au litige.

J'informerai, sur demande, le tribunal et les parties de mes compétences professionnelles, du déroulement de mes travaux et, le cas échéant, des instructions que j'aurai reçues d'une partie. Je respecterai les délais qui me seront donnés et, au besoin, demanderai au tribunal les directives nécessaires pour accomplir ma mission.

15 août 2024



Dr. Hubert Van Gijseghem, Ph.D.
Psychologue
Expert psycholégal

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

Avis d'expert

dans S.N. (Madame # 42)

vs

Robert Gérard Miller

and

Future Electronics Inc.

Mandat

Maître Jeff Orenstein nous demande de rencontrer sa cliente (Madame # 42) dans le contexte d'une cause en recours civil collectif contre Monsieur Robert Miller.

Madame # 42 avait onze ans et demi lorsqu'elle fut recrutée pour avoir des relations sexuelles avec Monsieur Miller. Elle fut assez régulièrement amenée chez Monsieur dès ses onze à ses vingt ans environ.

Me Orenstein nous demande si Madame # 42 était dans l'impossibilité d'agir (dévoiler, dénoncer) et, si c'était le cas, pour quelles raisons.

Pour remplir ce mandat, nous avons rencontré Madame # 42, le 13 mai 2024. Nous avons tenu avec elle une longue entrevue d'investigation et clinique.

Observations

Madame # 42 est à temps pour son rendez-vous. Elle est assez "visible" de par ses tatouages, ses longs ongles rapportés, un apparent panache. Elle semble néanmoins anxieuse, et même agitée. Son discours est clair bien qu'un peu marqué par le manque d'instruction. Il y a peu de variation émotionnelle. La mémoire et la concentration nous semblent correctes.

L'entrevue

Madame # 42 relate que, lorsqu'elle avait onze ans et demi, elle était alors en sixième année scolaire, elle fut contactée par une amie un peu plus âgée, Audrey, pour rencontrer un homme riche. Madame devait en parler à une de ses amies du même âge, Colette, pour visiter l'homme à deux. Quelques jours plus tard, Audrey est venue chercher les deux fillettes sur un coin de rue et les a amenées à l'Hôtel Reine-Elizabeth. Dans l'ascenseur, Madame # 42 s'est mise à pleurer parce qu'elle avait peur et elle ne voulait plus. Audrey l'a toutefois convaincu de rester. Les deux fillettes, ainsi que Audrey et Stéphanie sont rendues à la chambre de "Raymond" et elles sont parties. Raymond les a introduites à Monsieur Miller. Celui-ci leur a parlé et promis qu'il prendrait soin d'elles longtemps. Il leur a offert de l'alcool, "Sex on the beach". Elles devraient prendre un bain et, chacune à son tour, et de façon répétitive, sucer la langue de Monsieur. Elles devaient se

coucher nues, sur le dos, il les pénétrait l'une après l'autre tout en éjaculant en elles.

Madame # 42 a ainsi rencontré Monsieur Miller de ses onze et demi jusqu'à ses vingt ans. Le *modus operandi* était toujours à peu près le même. Sur ces dix années, il y eurent une trentaine de telles rencontres. Les deux tiers du temps, Madame # 42 devrait être accompagnée d'une autre fille de son âge, la plupart du temps recrutée par Stéphanie, une collègue d'Audrey. L'autre tiers des rencontres, Madame était seule avec l'homme. Elle recevait chaque fois cinq-mille dollars et du beau linge. Durant ces dix ans, il y a eu toutefois des interruptions. L'homme ne voulait pas la voir si elle avait un "chum" et était aussi de plus en plus déçu à mesure que des tatouages s'accumulaient sur le corps de Madame # 42. À vingt ans, Madame a rencontré son futur mari et elle a signifié à Monsieur Miller qu'elle ne le verrait plus. Celui-ci lui a dit que, de toute façon, il ne désirait plus la voir à cause de ses tatouages.

Madame # 42 relate que les activités sexuelles se limitaient toutes au suçage unilatéral de la langue de Monsieur, du cunnilingus et de la pénétration vaginale. Une fois elle a même amené sa mère chez le Monsieur parce qu'elle était en manque d'argent. Il n'y a pas eu de sexe entre sa mère et Monsieur Miller mais celui-ci lui a donné dix-mille dollars pour la tirer d'affaire.

En 2009, la police a rendu visite à sa meilleure amie. Ils l'ont menacée en lui disant qu'elle agissait en tant que proxénète de M. Miller. La police l'a appelée et lui a dit de venir, mais elle ne l'a jamais fait. Elle a eu très peur. Stéphanie lui a demandé de ne pas parler à la police et l'avocat de M. Miller a réussi à faire en sorte que la police la laisse tranquille.

Madame # 42 n'a plus entendu parler de Monsieur Miller sauf

qu'elle a été contactée par les policiers en mai 2023 pour éventuellement porter plainte. Elle a également su qu'il y avait eu un recours collectif contre Monsieur Miller et elle a rejoint ce groupe.

Invitée à nous parler des raisons pour lesquelles elle n'a jamais dévoilé ou dénoncé ces activités aux autorités ou à la police. Madame # 42 nous fait un récit que nous résumons ainsi :

- étant donné qu'elle recevait beaucoup d'argent pour coucher avec l'homme, Madame se sentait faire partie de la "transaction", elle se sentait coupable de la chose et dénoncer aurait été l'équivalent d'une auto-incrimination.
- Madame se sentait aussi très coupable d'avoir amené d'autres filles à Monsieur de sorte que, si elle dénonçait, elle s'accuserait du même coup d'un équivalent de complicité ou de proxénétisme
- Elle avait reçu des menaces de la part de celles qui l'avaient recrutée de ne pas parler de ces aventures et elle prenait ces menaces au sérieux.
- Elle avait honte et elle a gardé le secret pour ne pas être perçue comme une dévergondée.
- Elle avait l'impression que si elle dévoilait, tous verraient d'abord et avant tout sa propre responsabilité et diraient qu'elle en a bien profité.
- Parce que la police l'avait menacée en 2009, elle avait peur d'être considérée comme une criminelle.

Madame n'a donc pas dénoncé avant d'être sollicitée elle-même par les policiers en mai 2023.

Les raisons données par Madame, citées plus haut, constituent pour le présent expert des bases valables d'une impossibilité d'agir. Elles sont effectivement compatibles avec ce que la science psychologique a découvert sur l'étrange phénomène voulant que la plupart des victimes "ne parlent pas".

D'une part la littérature sur la question du dévoilement et, d'autre part, notre propre expérience d'expert psycholégal dans un grand nombre de tel cas, nous permettent d'identifier les facteurs suivants qui empêchent une jeune victime d'abus de dévoiler et de dénoncer son abuseur, outre que dans la plus stricte intimité. Voici une liste de ces facteurs, non nécessairement en ordre d'importance:¹

- En général et au départ, relativement peu de victimes d'abus sexuel, peu importe l'identité de l'abuseur, dévoilent. (Berliner & Elliott, 1996). Les recherches rétrospectives indiquent qu'à près 40% des victimes d'abus sexuel à l'enfance ne parlent strictement jamais (Finkelhor, Hotaling, Lewis & Smith, 1990). Lorsque dévoilement il y a, rarement est-il fait aux autorités (Priebe & Svedin, 2008;

¹ Cette réponse est en partie inspirée par un avis d'expert que nous avons produit, en 2011, dans une cause semblable (Tremblay c. Redemptoristes).

Elliot, 1993).²

- La fonction d'accusation est une fonction difficile, même pour l'adulte (c'est une des raisons pour lesquelles, il y a longtemps déjà, on a délesté l'individu du rôle de l'accusation en Cour criminelle, donnant ce rôle à un système impersonnel, la Couronne ou le "Peuple"). Dans le cas de l'enfant ou de l'adolescent abusés, il est encore plus difficile d'accuser un adulte qui se présente comme un être bienveillant, un protecteur ou un mentor. (London et al. 2007; Herskovitz et al., 2007 ; Paine & Hansen 2002; Freyd, 1996).
- Toujours en général, l'enfant ou l'adolescent a vécu une expérience troublante. Bien que l'abuseur ait été le seul instigateur de l'incident, par la manipulation et le leurre, sinon par les cadeaux et l'argent, il a laissé à sa victime l'impression d'être partie prenante de l'histoire. L'aspect auto-incriminant du dévoilement en deviendra intensifié. (Lyon, 2002)
- Même adulte, l'ancienne victime croit encore qu'il a eu une part de responsabilité dans les activités sexuelles qui lui ont été proposées ou imposées. L'auto-incrimination reste difficile.
- Beaucoup d'adultes, anciennes victimes, tentent d'oublier ou font du "*repressive coping*" (Weinberger et al., 1979). Il

² On remarque que ces références datent. Il y avait, en effet une effervescence de recherches dans les années 80 et 90, ce qui a mis la fondation des connaissances en matière d'abus sexuel.

s'agit là du mécanisme par lequel on tente de composer avec un problème en "regardant ailleurs". C'est-à-dire en le réprimant. Quelquefois les dits adultes y réussissent. Ce n'est qu'un événement frappant, un "déclencheur", une sollicitation qui peut éventuellement les inciter à dévoiler l'abus.

- Beaucoup d'adultes, anciennes victimes, restent dans le déni, y inclus quant aux séquelles des abus. Souvent, là aussi, c'est un "révélateur" même venu sur le tard qui leur fait comprendre que certains symptômes ou problèmes sont causalement liés à l'abus. Cette compréhension différée, éventuellement suivie d'une colère inédite, leur permet quelquefois de parler sur le tard.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes d'avis que Madame # 42 était dans l'impossibilité d'agir jusqu'à ce qu'elle soit sollicitée par les policiers en 2023. Cet événement, dans lequel elle s'est sentie validée par les autorités, a à notre avis levé le couvercle.



Hubert Van Gijseghem, Ph.D.
Psychologue
Expert psycholégal

14 aout 2024

Références

- Berliner, L., & Elliott, D. (1996). Sexual Abuse of Children. In J. Briere et al. (Eds). The APSAC Handbook on child Maltraitment (pp. 51-71). Thousand Oaks: Sage Publications
- Elliot, D. (1993). Disclosing sexual abuse. Predictors and consequences. Paper presented at the 1993 International Society for Traumatic Stress Studies, San Antonio, Texas
- Finkelhor, D., Hotaling, G., Lewis, I., & Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult men and women : Prevalence, characteristics, and risk factors. Child Abuse & Neglect, 14, 19-28.
- Freyd, J. (1996). Betrayed trauma: The logic of forgetting childhood abuse. Cambridge : Harvard U. Press.
- Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Lamb, M. (2007). Individual and family variables associated with disclosure and non disclosure of child abuse in Israel. In: M. Pipe et al (Eds). Child Sexual Abuse: Disclosure, delay and denial. (pp. 65-75). New York: Routledge.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. & Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: a review of the contemporary empirical literature. In: M. Pipe et al. (Eds). Child Sexual Abuse: Disclosure, delay and denial (pp. 11-39). New York: Routledge.
- Lyon, T. (2002). Scientific support for expert testimony on child sexual abuse accommodation. In J. Conte (Ed.). Critical issues in child sexual abuse (pp. 107-138). Newbury Park: Sage.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- Lyon, T (1995). False allegations and false denials in child sexual abuse. Psychology, Public Policy and Law, 1, 429-437
- Paine, M., & Hanson, D. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. Clinical Psychology Review, 22, 271-295
- Priebe, G., & Svedin, C. (2008). Child abuse is largely hidden from adult society. An epidemiologic study of adolescent disclosures. Child Abuse & Neglect, 32, 1095-1108
- Weinberger, D., Schwartz, G., & Davidson, R. (1979). Low-anxious, high anxious and Repressive Coping styles. Journal of Abnormal Psychology, 88, 369-380.

CURRICULUM VITAE

NOM VAN GIJSEGHEM, Hubert, Ph.D.
LIEU ET DATE DE NAISSANCE Dendermonde, Belgique; le 22 juillet 1941
NATIONALITÉS Canadienne et Belge
LANGUES Français - Anglais - Néerlandais (flamand)

ADRESSE 39 Boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec), H3L 1H9
Téléphone: Cell (514) 249-5160
Bureau (514) 331-5530
FAX Bureau (514) 336-9166

E-mail: huvangi@videotron.ca
site web: www.hubertvangijseghem.com

PLAN

FORMATION	p. 1
CORPORATIONS PROFESSIONNELLES, SOCIÉTÉS SAVANTES	p. 2
EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE	p. 2
En tant que clinicien	p. 2
En tant qu'expert psycholégal	p. 2
En tant que professeur d'université	p. 3
. Enseignement	p. 3
. Directeur de mémoires et de thèses	p. 3
. Membre de jurys	p. 3
. Professeur invité	p. 3
En tant que chercheur	p. 3-4
A) Recherches subventionnées	
B) Autres activités de recherche et de rayonnement	
. dans le domaine de l'édition scientifique	
. dans le domaine de l'organisation d'événements scientifiques	
. dans le domaine des organisations scientifiques professionnelles ou de recherche	
. médias	
En tant que formateur	p. 5
EXPÉRIENCE DE GESTION	p. 5
PRIX et HONNEURS	P.5
PUBLICATIONS	p. 6-12
Livres	
Articles et parties de livre	
Recensions de livre	
Rapports de recherche et autres documents	
COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES	p. 13-35

FORMATION

Humanités greco-latines: H. Maagdcollege, Dendermonde, Belgique (Obtention du diplôme, 1959)

Licence (L.Ps.) - Université Catholique de Leuven (Louvain)
Psychologie clinique
Obtention du diplôme: 1963

Doctorat (Ph.D.) - Université de Montréal
Psychologie clinique
Obtention du diplôme: 1970

Formation post-graduée en Psychologie clinique 1965-1968
(certificat: Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal)

Formation post-graduée en Psychothérapie psychanalytique 1965-1972
(certificat: Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal)

Formation post-graduée en «Formation par le groupe» 1972-1973
(National Training Laboratories - Washington)

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

CORPORATIONS PROFESSIONNELLES, SOCIÉTÉS SAVANTES

Ordre des Psychologues du Québec (O.P.Q.), de 1966 à ce jour.
 Société Canadienne de Psychologie (S.C.P.), de 1970 à ce jour (avec statut de FELLOW).
 Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle (C.Q.E.E.), de 1971 à 1978.
 Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences (A.C.F.A.S.), de 1972 à 2000.
 Association Canadienne pour l'Avancement des Études Néerlandaises (A.C.A.E.N.), de 1981 à 1990.
 American Orthopsychiatric Association (A.O.A), de 1983 à 2008 (avec statut de FELLOW).
 Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec (A.P.P.Q.), de 1984 à 2003.
 Répertoire Canadien des Psychologues offrant des Services de Santé (R.C.P.S.S.), de 1986 à ce jour.
 International Society for Prevention of Child Abuse and Neglect, (I.S.P.C.A.N.) de 1991 à ce jour.
 Société Québécoise des méthodes projectives, de 1992 à 1996.
 Association des Psychologues du Québec (A.P.Q.) depuis 1996.
 Regroupement des Intervenants en Matière d'Agression Sexuelle (RIMAS), de 1996 à 2003.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE**En tant que clinicien**

Psychologue clinicien au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal, 1965 à 1982. Services: évaluation psychologique, expertises, psychothérapie. Clientèle: enfants, adolescents, adultes, couples, familles.

Pratique privée de 1983 à ce jour (psychothérapie d'adultes; évaluations; expertises).

Nombre d'heures de Psychothérapie de 1965 à 1996: 30 000

Consultation de façon continue ou intermittente (délinquance; psychopathologie):

Centres d'Accueil pour délinquance
juvénile:

Boscoville	(1965-1982)
Ste-Agnès	(1965-1982)
Ste-Hélène	(1968-1986)
Villa N.D.de Grâces	(1969-1971)
Mont St-Antoine	(1966-1975)
Dominique Savio	(1968-1975)
L'Étape (Val d'Or)	(1970-1971)

Autres institutions:

Institut Philippe-Pinel
(1970-1971)
Centre de Psycho-Éducation du Québec
(1965-1975)

Thérapie de groupe (groupes de filles délinquantes) – Centre Ste-Hélène. (1972-1986)

En tant qu' expert psycholégal (de 1965 à ce jour; exclusivement depuis 1996)Tribunaux:

Jeunesse
 Famille
 Criminel
 Arbitrages
 Comités de discipline
 Civil
 CSST
 Tribunal Ecclésiastique
 Commissions d'enquête
 Coroner
 Municipal
 Commission de l'Immigration
 et du statut de réfugié
 Commission des droits de la personne
 et des droits de la Jeunesse

Spécialités:

Psychopathologie
 Abus sexuel (victime et auteur)
 Personnalité criminelle
 Capacités parentales (et garde d'enfants)
 Aliénation parentale

Nombre d'expertises

- Tribunal de la Jeunesse et ancienne Cour
 du Bien-Être Social : 1 000
 - Autres Juridictions : 3 200

Endroits:

Montréal, St-Jérôme, Trois-Rivières, Hull, Drummondville, St-Hyacinthe, Granby, Cowansville, Valleyfield, Sherbrooke, Longueuil, Val d'Or, Joliette, Arthabaska, Percé, Laval, Povungnituk, Chicoutimi, Sept-Iles, Saint-Jean, Shawinigan, Rouyn, Rimouski, Québec, Chibougamau, Ville-Marie, Alma, La Malbaie, La Sarre, Rivière du Loup, Ottawa (Ont), L'Orignal (Ont), Toronto (Ont), etc.

Depuis 1995, plusieurs expertises psycho-juridiques en France, Belgique, Suisse (Paris, Marseille, Limoges, Annecy, Bruxelles, Dendermonde, Lausanne, Genève, Draguignan, Rennes, etc)

En tant que professeur d'université

Professeur titulaire à l'École de Psycho-Éducation de l'Université de Montréal.
 De 1969 à 1984: professeur adjoint et agrégé. (demi-temps)
 Depuis 1984: professeur titulaire. (temps plein, à partir de 1983)
 Retraite en 2006.

• Enseignement :De 1969 à 1986

Premier cycle: Cours obligatoires:
 Développement psycho-affectif
 Psychopathologie
 Deuxième cycle: Séminaires:
 Délinquance juvénile
 Approche clinique et délinquance

De 1986 à 2006

Premier cycle: Cours obligatoires:
 Introduction à la psychopathologie (PSY 1115)
 Psychologie de la personnalité (PSY 1105)
 L'enfant maltraité
 Deuxième cycle: Séminaires:
 Approche clinique et délinquance (La personnalité antisociale)
 Mésadaptation sociale à l'adolescence
 Traitement socio-judiciaire de la maltraitance
 L'entrevue clinique et l'entrevue d'investigation

• Directeur de mémoires et de thèses:

Nombreuses directions de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat.

• Membre de jurys de mémoires et de thèses:

Université de Montréal, Université Laval, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, Université d'Ottawa, Université de Paris, Université de Grenoble, Université de Rennes, Université de Clermont-Ferrand, Université de Lille, etc.
 (psychologie, psycho-éducation, criminologie).

• Professeur invité:

Professeur invité au «Richmond Fellowship» (réseau d'Institutions de Réhabilitation de mésadaptés et de criminels), affilié à l'Université de Londres, Angleterre, de 1978 à 1987.
 Thème: «The psycho-dynamic theory of human functioning» (cours de 35 heures).

Professeur invité à l'École Nationale de la Magistrature, Bordeaux et Paris, France, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001.

En tant que chercheur**A) Recherches subventionnées**

Obtention d'une subvention de recherche du Conseil de Recherches en Sciences Humaines (CRSH).
 (comme co-chercheur).
 «La protection des droits et de l'intérêt de l'enfant dont la garde est contestée.
 Analyse des dispositifs juridiques concernés». 55,500\$ sur trois ans (1999-2001)

Obtention d'une subvention de recherche du CQRS:
 (comme chercheur unique)
 «L'impact de diverses variables de l'abus sexuel sur la qualité de la déclaration de l'enfant tel que déterminée par la méthode SVA (Statement Validity Analysis)»: 120,034\$ sur deux ans (1991-1993)

Obtention d'une subvention de recherche du Conseil Québécois de la Recherche Sociale (CQRS):
 (comme chercheur unique)
 «Troubles de comportement à l'adolescence et abus sexuel dans l'enfance»: 52,000\$ sur deux ans (1987-1989)

B) Autres activités de recherche et de rayonnement

- dans le domaine de l'édition scientifique
 - Fondateur et directeur de la revue «Cahiers de Psychologie et de Rééducation» (1969-1977).
 - Rédacteur en chef de la «Revue Canadienne de Psycho-Éducation» (1984-1985; 1992-1993).
 - Membre du Comité de rédaction de la «Revue Canadienne de Psycho-Éducation» (depuis 1979).
 - Membre du Comité de rédaction de la revue «Pratiques psychologiques» (Société Française de Psychologie) (depuis 1995).
 - Membre des Comités de lecture de la «Revue Québécoise de Psychologie» (depuis 1980), de la revue «Filigrane» (depuis 1992), de la revue «Santé Mentale au Québec» (depuis 1994), de la revue «Cahiers de recherche en éducation» (depuis 1994), de la revue «Prisme» (depuis 1995), de la "Revue Sexologique» (depuis 1996), de la revue «Pratiques psychologiques» (depuis 1996), de la revue «Canadian Psychology» de la revue ««Canadian Journal of Behavioral Sciences»
 - Directeur de la collection «Psychologie» des Éditions du Méridien, Montréal (de 1990 à 2000).
 - Lecteur occasionnel de manuscrits. Presses de l'Université de Montréal.

- dans le domaine de l'organisation d'événements scientifiques
 - Co-organisateur du Colloque «Psychothérapie psychanalytique vs psychanalyse» (APPQ). Hélène de Champlain, Montréal, le 22 mai 1987.
 - Co-organisateur du Colloque «L'analyste a-t-elle (il) un sexe?» (APPQ). Hôtel Renaissance du Parc, Montréal, le 27 mai 1988.
 - Co-organisateur du Colloque «Psychanalyse: Weltanschauung?» Grand Hôtel, Montréal, le 16 mai 1989.
 - Co-organisateur du Colloque «Ces enfants, faut-il les croire?». Hôtel Méridien, Montréal, le 5 mai 1989.
 - Co-organisateur du Colloque «Le désir de l'analyste dans la cure» (APPQ). Hôtel Renaissance du Parc, Montréal, le 15 mai 1990.
 - Co-organisateur du Colloque «Le corps en psychanalyse». Hôtel Renaissance du Parc, Montréal, le 24 mai 1991.
 - Co-organisateur du Colloque «L'écho de l'enfance». Hôtel Château Champlain, Montréal, le 22 mai 1992.
 - Co-organisateur du Colloque «La pulsion de mort». Holiday Inn, Montréal, le 11 juin 1993.
 - Co-organisateur du Colloque «La cure infernale». Holiday Inn, Montréal, le 27 mai 1994.
 - Co-organisateur du Colloque international «Le malaise de l'expert psycho-juridique». Château de Colinster, Université de Liège, Belgique, le 7 et 8 novembre 2002

- dans le domaine des organisations scientifiques, professionnelles ou de recherche
 - Co-fondateur de l'Association des psychothérapeutes psychanalytiques du Québec (APPQ), 1984.
 - Membre du Comité exécutif de l'APPQ de 1984 à 1994 (vice-président de 1990 à 1994).
 - Membre de quelques comités ad hoc de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec (CPPQ), aujourd'hui OPQ.
 - Membre du Comité de Discipline de la CPPQ, aujourd'hui OPQ (de 1990 à 1994).
 - Membre du jury d'attribution de fonds de recherche Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), 1988, 1989, 1990.
 - Membre du jury d'attribution de fonds de recherche Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), 1991, 1997
 - Membre du jury d'attribution de fonds de recherche FCAR, 1991.
 - Membre du «Comité de travail portant sur les abus sexuels par des thérapeutes», Barreau canadien. Division du Québec. Section Droit de la santé. 1992.
 - Membre du «Comité sur les mesures de rechange». Barreau du Québec. 1999.

- médias

Nombreuses entrevues dans les médias tant électroniques qu'écrites. Participation en tant qu'invité à un grand nombre d'émissions radio et télé au Québec, en France, Suisse, Belgique, Luxembourg, Autriche... (Nombre approximatif d'événements: 2200)

En tant que formateur

Programme de Formation post-graduée en Psychothérapie Psychanalytique
(Centre de Psychologie Gouin - anciennement Centre d'Orientation).

- Directeur du programme (de 1978 à 1998).
- Responsable de séminaires (de 1975 à 1998).
- Titres des séminaires ou groupes de séminaires (donnés annuellement) :
 - Introduction à la métapsychologie (5 séminaires).
 - Rêve et symbole (3 séminaires).
 - L'interprétation (3 séminaires).
 - Théorie psychanalytique des névroses (5 séminaires).
 - Le président Schreber (1 séminaire).
 - Le narcissisme et ses pathologies (3 séminaires).
- Superviseur.

Programme de Formation post-graduée en Psychologie clinique
(Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal).

- Créateur et directeur du programme (1979 à 1983).
- Responsable de séminaires.
- Superviseur.

Programme de Formation sur l'Audition de l'enfant présumé victime de sévices et sur la méthode «Statement Validity Analysis», Procédure pour établir la crédibilité des déclarations des enfants présumés victimes d'abus sexuel (depuis 1988).

Sessions de Formation au Québec, en Ontario, en France, à l'île de la Réunion, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg.

Traducteur du matériel de formation.

Programme de Formation sur l'Aliénation Parentale. (depuis 1999)

Sessions de Formation au Québec, en France, Belgique, Suisse

Programme de Formation sur l'Expertise Psycholégale, (depuis 1999)

Sessions de Formation en France, en Belgique, en Suisse, au Québec (Formateur attiré de l'Ordre des Psychologues du Québec)

EXPÉRIENCE DE GESTION

Officier (Armée belge), 1963-1964.

Directeur de la Clinique du Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal (± 30 psychologues), 1969-1982.

Directeur du programme de Formation post-graduée en Psychothérapie Psychanalytique (Centre de Psychologie Gouin), 1975-1998.

Président de la «Société Belge de Bienfaisance» (Société privée à but non lucratif), 1974-1985.

Président du «Comité National Belge», 1976.

Membre de la Corporation du Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal, 1979-1992.

Membre du Conseil d'Administration du Centre Ste-Hélène (Centre d'Accueil pour délinquantes), 1979-1984.

Président du «Richmond Fellowship Canada», 1985-1987, et 1997-1999.

Membre du Conseil d'Administration du «Richmond Fellowship International», Londres, Angleterre, 1986 à 2000

PRIX et HONNEURS

Prix de la meilleure conférence scientifique 1992-1993 dans le cadre des conférences scientifiques de l'Institut Philippe Pinel, décerné le 22 septembre 1993.

Portrait: «Hubert Van Gijsegheem, archéologue de l'esprit». Dans *Les Diplômés*, no 369, printemps 1990 (auteur: Mathieu-Robert Sauvé)

Portrait: «Les Van Gijsegheem, deux Indiana Jones des temps modernes» Dans *Forum*, 14 avril 2008 (auteur: Dominique Nancy)

Portrait: «Hubert Van Gijsegheem, l'homme qui voulait douter». Dans *Psychologie Québec*, vol 28, no 05, 2011 (auteur: Éveline Marcil-Denault)

Prix Noël-Mailloux 2014, de l'Ordre des Psychologues du Québec. Prix bisannuel décerné à un psychologue pour souligner le caractère exceptionnel de sa carrière.

Portrait: Dans ses *Grandes Entrevues*, Michel Lacombe de Radio-Canada, interroge Hubert Van Gijsegheem sur sa vie personnelle et professionnelle, 14 novembre 2019, entrevue d'une heure.

PUBLICATIONS

Livres

- VAN GIJSEGHEM, H. (2021). Un tableau de la clinique du 39 Boulevard Gouin Ouest. Historique d'une oeuvre en cours. Montréal: Centre de Psychologie Gouin
- VAN GIJSEGHEM, H. (2014). La psychologie du collectionneur. Essai de Typologie. Montréal: GroupÉditions
- VAN GIJSEGHEM, H. (Éd.). (1999). Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel. Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (Éd.). (1992). L'enfant mis à nu. L'allégation d'abus sexuel: la recherche de la vérité. Montréal: Éditions du Méridien.
- BEAUDRY, J., PELLETIER, R., & VAN GIJSEGHEM, H. (Éds.). (1992). Le corps en psychanalyse. Montréal: Éditions du Méridien.
- BEAUDRY, J., PELLETIER, R., & VAN GIJSEGHEM, H. (Éds.). (1991). Le désir de l'analyste dans la cure. Montréal: Éditions du Méridien.
- PELLETIER, R., VAN GIJSEGHEM, H., & BEAUDRY, J. (Éds.). (1990). Psychanalyse: Vision du monde? Montréal: Éditions du Méridien.
- BEAUDRY, J., PELLETIER, R., & VAN GIJSEGHEM, H. (Éds.). (1989). L'analyste a-t-elle (il) un sexe? Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H., PELLETIER, R., & BEAUDRY, J., (Éds.). (1988). Psychothérapie psychanalytique - Psychanalyse. Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). La personnalité de l'abuseur sexuel. Typologie à partir de l'optique psychodynamique. Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1985). La quête de l'objet. Pour une psychologie du chercheur de trésor. Montréal: Hurtubise HMH.

Articles et chapitres de livre

- VAN GIJSEGHEM, H. (2022). Violence et troubles de la personnalité. In: Les Cahiers du savoir. (pp 59-63) Montréal: Ordre des Psychologues du Québec
- VAN GIJSEGHEM, H. (2021). Préface. In: Jean-Émile Van Der Heyden, Emmanuel de Becker, et Dominique Segulier. Les séparations conflictuelles. Bruxelles : De Boeck
- VAN GIJSEGHEM, H. (2021). Définition, manifestations et diagnostic du trouble de l'aliénation parentale. In: Blandine Mallevaey: Aliénation Parentale: Regards croisés (pp.21-27). Paris: Éditions Mare et Martin
- VAN GIJSEGHEM, H. (2020). Méthodologies et rationalité du diagnostic du "trouble" de l'aliénation parentale. Psychologie Québec.
<https://www.ordrepsy.qc.ca/-/methodologie-et-rationalite-du-diagnostic-du-trouble-de-l-alienation-parentale/1.8>
- VAN GIJSEGHEM, H. (2020). Quarante ans plus tard (Le crime féminin et masculin: deux expressions d'une même délinquance). Revue Québécoise de Psychologie. 41, 5-13.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2017). Narcissisme, machiavélisme et psychopathie: la Triade sombre (the Dark Triad). Psychologie Québec, 34, no 2. 37-39.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2016). Les facteurs contribuant à l'Aliénation Parentale. Revue de Psychoéducation, 45, 453-468
- VAN GIJSEGHEM, H. (2016). La détection de faux souvenirs. Psychologie Québec, 33, 37-40.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2016). De l'importance des deux parents pour le bon équilibre de l'enfant (entrevue). Neurone, 20, 47-50
- VAN GIJSEGHEM, H. (2016). Le lien d'un enfant avec son père et avec sa mère, est-il indispensable et inconditionnel? In: Lorsque le lien parent-enfant est menacé. (Actes du septième colloque de l'Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des Familles séparés), pp. 128-131.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2015). Préface. In: Yves-Hiram Haesevoets. L'enfant victime d'inceste. Bruxelles: De Boeck (Troisième Édition)
- VAN GIJSEGHEM, H. (2014). L'irréductible resistenza al concetto di alienazione genitoriale, Psicoterapia, 13 Ottobre 2014. Rivistapsicoterapia. Wordpress.com
- VAN GIJSEGHEM, H. (2014). L'enfant est l'acteur de ce trouble. L'aliénation parentale, un phénomène qui ne fait pas l'unanimité. (Entrevue). Psychoscope (Fédération suisse des psychologues), 35, 12-15.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2013). Le collectionneur. In: G. Sioui Durand (Ed). L'esprit des objets, (pp. 7-8). Saint-Hilaire: La maison indienne.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2013). Balises pour une expertise psycholégale crédible devant les tribunaux. In: S. Abdellaoui (Ed.), Expertises "Psy": Approches, limites et perspectives nouvelles, (pp. 200-218). Paris: L'Harmattan.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- VAN GIJSEGHEM, H. (2012). Préface. In: O. Guéniat & F. Benoit, Les secrets des interrogatoires et des auditions de police. Lausanne: Les Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2012). Préface. In: L. Przygodzki-Lionet., Les apports de la Psychologie à la Justice. Paris: Dunod.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2012). De l'importance d'une audition professionnelle rapide. In: J. André et J. Zermatten (Éds.). La parole de l'enfant en justice. Sion: IUKB
- VAN GIJSEGHEM, H. (2011). L'adolescent, un abuseur potentiel? In: P. Jaffé & J. Zermatten (Eds.). Les jeunes auteurs d'actes d'ordre sexuel (pp.103-110). Sion: IUKB.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2010). L'irréductible résistance au concept de l'Aliénation Parentale. Revue de Psychoéducation, 39, 81-95
- VAN GIJSEGHEM, H. (2009). L'expertise psycholégale devant différents tribunaux: le rôle des psychologues. Psychologie Québec, 26, (no 05), 30-31
- VAN GIJSEGHEM, H. (2009). Le passage à l'acte incestueux et ses conséquences. In: F. Millaud (Ed.). Le passage à l'acte. (pp 154-167). Issy: Masson. (deuxième édition, révisée et augmentée))
- VAN GIJSEGHEM, H. (2009). Belangrijkste controverses over ouderverstoting. (l'Aliénation parentale, les points controversés) In Joep Zander (Ed.). Verpasseerd Ouderschap. (Parentalité boycottée). (pp 45-62) Deventer: Rela Publishing
- VAN GIJSEGHEM, H. & LAMONTAGNE, P. (2008). L'aliénation parentale. Comment intervenir? In: J.E Vanderheyden (Ed.) Approcher le divorce conflictuel. (pp.136-143). Namur: Éditions Feuilles Familiales.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2006, mai). Parole d'expert. La Parenthèse (Journal d'Information de Carrefour Prison, Genève), no 19, p.2.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2006). Pratiques et perceptions d'experts en matière de garde et de droits d'accès. Psychologie Québec, 23, (no 2), 33-35.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2005). L'Aliénation Parentale: Points controversés. Divorce et Séparation, no 3, 75-85.
- FOROUZAN, E. & VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Devenir psychologique et comportemental d'hommes victimes d'abus sexuel durant leur enfance. Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique, 3, 319-340.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2005). L'expertise psycho-légale: science ou pratique. In: Zucker, D. (Ed.). Rape (pp. 165-186): Amsterdam: Kluwer
- FOROUZAN, E. & VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Psychosocial adjustment and psychopathology among men sexually abused during childhood. International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 49, 626-651.
- JOYAL, R., QUÉNIART, A. & VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Enfants en garde partagée: Quelques questions et réponses. Intervention, no 122, 51-59.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Controverses autour du concept de l'Aliénation Parentale Revue de Psycho-Éducation, 34, 119-129.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Le long oubli des agressions sexuelles commises sur les enfants. Psychologie Québec, 22, 14-17.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2005). Je suis un témoin pour personne, sauf pour la science. (Entrevue). Lien Social, no 739, 4-13.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2004). L'aliénation parentale; Les principales controverses. La Revue d'Action Juridique et Sociale, no 237, 11-18.
- VAN GIJSEGHEM, H., JOYAL, A., & QUÉNIART, A. (2004) Étude exploratoire des pratiques et des perceptions d'experts montréalais en matière de garde et de droit d'accès. Revue Québécoise de Psychologie, 25, 121-136
- FOROUZAN, E. & VAN GIJSEGHEM, H. (2004). Recension des écrits sur l'impact des contacts sexuels précoces sur des hommes. Psychologie Canadienne/ Canadian Psychology, 45, 59-82.
- LARIVÉE, S. & VAN GIJSEGHEM, H. (2003). Des célébrités «psy» continuent d'écoper. Revue de Psycho-Éducation, 32, 199-210
- VAN GIJSEGHEM, H. (2003). Justice réparatrice et psychopathie. Revue de Psycho-Éducation, 32, 313-326
- VAN GIJSEGHEM, H. (2003). À propos de l'indépendance judiciaire. In: L'indépendance judiciaire: contrainte ou gage de liberté. (pp. 59-67) Québec: Conseil de la Magistrature du Québec.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2003) L'expert psycho-juridique: témoin de l'état de la science La Revue d'Action Juridique et Sociale, no 222, 31-35.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2003). Le Syndrome d'Aliénation Parentale. La Revue d'Action Juridique & Sociale, no 218, 38-41
- VAN GIJSEGHEM, H. (2001). Historique de la formation en psychanalyse au Centre d'Orientation et réflexions sur la psychanalyse d'aujourd'hui. Filigiane, 10, 102-112.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2001). Le regard scientifique sur les abus sexuels envers les enfants: de la conscience du XIX^e siècle à l'ignorance du XX^e siècle. Revue de Psychoéducation et d'Orientation, 30, 299-310.
- TARDIF, M., & VAN GIJSEGHEM, H. (2001). Do pedophiles have a weaker identity structure compared with delinquents? Child Abuse & Neglect, 25, 1381-1394.
- VAN GIJSEGHEM, H., & DEZAINDE, C. (2000). La déclaration d'abus sexuel chez les enfants de 6, 7 et 8 ans. Pratiques Psychologiques (no 4), 5-11
- VAN GIJSEGHEM, H. (2000) Dérives dans le traitement des abus sexuels. In G.Greiner (Éd.). Fonctions maternelle et paternelle. (pp. 171-177). Ramonville: Érès.
- VAN GIJSEGHEM, H. (2000) L'un transgresse, l'autre pas. In: C.Seron et C.Denis (Éds.). Violence subie, violence agie, (pp. 23-31). Paris: Éditions Jeunesse et Droit.
- FOROUZAN, E. & VAN GIJSEGHEM, H. (1999) L'image du corps des adolescents victimes d'abus sexuel au cours de leur enfance et présentant des troubles de comportement. Revue de Sexologie/ Sexological Review, 7, 133-148
- VAN GIJSEGHEM, H., & GAUTHIER, L. (1999). Faits et méfaits de la psychothérapie chez l'enfant victime d'abus sexuel. Journal du Droit des Jeunes, no 190, 25-40. (reprise d'un chapitre de livre)
- TARDIF, M., & VAN GIJSEGHEM, H. (1999). La perception des figures parentales des pédophiles hétérosexuels et homosexuels: Réalité factuelle ou virtuelle? Bulletin de Psychologie, 52, 597-604

- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Dénoncer l'acharnement à découvrir des abus puis à les traiter à tout prix. Journal du Droit des Jeunes, no. 185, p. 63.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). La distance intergénérationnelle comme gage de l'interdit de l'inceste. In: Y. Govindama, C. Rosenblat, & M. Sanson (Eds.), Itinéraires des abuseurs sexuels (pp. 51-54). Paris: L'Harmattan.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Introduction. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 9-12). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Pièges et paradoxes dans le traitement sociojudiciaire de l'abus sexuel. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 15-27). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Importance de l'enregistrement vidéo du premier interrogatoire de la présumé victime d'abus sexuel. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 29-37). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Situations délicates en matière de validation. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 63-94). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H., & FOROUZAN, E. (1999). La prévention en matière d'abus sexuel. Pistes et dérapages. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 97-119). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H., & GAUTHIER, L. (1999). Faits et méfaits de la psychothérapie chez l'enfant victime d'abus sexuel. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 121-138). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). La mémoire à la barre des témoins. Les "souvenirs retrouvés" en matière d'abus sexuel. In: H. Van Gijseghem (Ed.), Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel (pp. 161-173). Montréal: Méridien.
- VAN GIJSEGHM, H. (1999). Préface. In: C. Blatier. L'Enfant, le psychologue et le droit. (pp. 5-7). Grenoble: Presses Universitaires.
- VAN GIJSEGHM, H. (1998). Le passage à l'acte incestueux et ses conséquences. In F. Millaud, (Éd.), Le passage à l'acte (pp. 149-162). Paris: Masson.
- VAN GIJSEGHM, H. (1998). L'enfant abusé; prévention et dévoilement. Le Nouveau Mascaret, (no. 53), 1-59.
- VAN GIJSEGHM, H. (1997). Préface. In J-Y Hayez & E. De Becker (Eds.), L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille: Évaluation et traitement (pp. 11-16). Paris: Presses Universitaires de France.
- VAN GIJSEGHM, H. (1997). Certains paradoxes dans le traitement sociojudiciaire de l'abus sexuel. In A. Sand & F. Goossens (Eds.), L'Abus sexuel de l'enfant (pp. 63-73). Bruxelles: Fonds Houtman.
- VAN GIJSEGHM, H. (1997). Préface. In Y.H. Haesevoets (Ed.), L'enfant victime d'inceste: De la séduction traumatique à la violence sexuelle (pp.5-7). Paris: De Boeck.
- VAN GIJSEGHM, H. (1996) Les abus sexuels. Du secret au dévoilement et du dévoilement à la réparation. Cahiers Critiques de Thérapie Familiale et de Pratique de Réseaux, no 17, 147-153.
- VAN GIJSEGHM, H. (1996) La mémoire à la barre des témoins: les "souvenirs retrouvés" en matière d'abus sexuel. Pratiques Psychologiques, 3, 21-27
- VAN GIJSEGHM, H. (1996). L'évaluation du présumé agresseur sexuel d'enfants. Le concept de la propension et l'utilisation de tests psychologiques objectifs. In J. Aubut (Éd.), Le rôle du témoin expert (pp. 53-89). Montréal-Toronto: Chenelière/McGraw Hill.
- VAN GIJSEGHM, H. (1996). La recherche de la vérité en matière d'allégation d'abus sexuel: situations difficiles. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 25, 141-157.
- VAN GIJSEGHM, H. (1996). A propos de l'usage des termes «abus sexuel» et «abuseur». Psychologie Québec, 13, 14.
- VAN GIJSEGHM, H. (1995). Plaidoyer en faveur de l'enregistrement vidéo du premier interrogatoire avec la présumée victime d'abus sexuel. Revue de Droit pénal et de Criminologie (no. 11), 930-935.
- VAN GIJSEGHM, H. (1995). L'enfant victime de la fausse allégation d'abus sexuel. Journal du Droit des Jeunes, (no 148), 24-27.
- VAN GIJSEGHM, H. & GAUTHIER, L. (1995). De la psychothérapie de l'enfant incestué: les dangers d'un viol psychique. In D. Castro (Ed.), Incestes (pp. 337-344). Paris: L'Esprit du Temps.
- VAN GIJSEGHM, H. (1995). Trois variations sur un même thème: Les "souvenirs retrouvés" en matière d'abus sexuel. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 24, 141-153.
- VAN GIJSEGHM, H. (1995). La crédibilité de la personne handicapée comme témoin devant le Tribunal. Dans Violence et Coexistence Humaine IV. (Actes du 11e Congrès Mondial de l'ASEVICO) (pp. 193-198). Montréal: Éditions Montmorency.
- VAN GIJSEGHM, H. (1994). Réponse à Andrée Quiviger. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 13, 174-176.
- VAN GIJSEGHM, H. (1994). Réflexions sur la révélation et la rétractation. In Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée. Secret maintenu, secret dévoilé (pp. 307-313). Paris: Éditions Karthala.
- VAN GIJSEGHM. (1994). In Memoriam, Robert Pelsser. Santé mentale au Québec, 19, 5.
- VAN GIJSEGHM, H., & GAUTHIER, M.C. (1994). Links between sexual abuse in childhood and behavioral disorders in adolescent girls: A multivariate approach. Canadian Journal of Behavioural Science, 26, 339-352.
- VAN GIJSEGHM, H. (1992). Vision psychanalytique des jeunes de demain (pp. 101-110). Actes du congrès national: «Réadaptation. Bilan et perspectives.». Val d'Or: L'Étape.
- VAN GIJSEGHM, H. (1992). L'impact sur l'enfant d'une fausse allégation d'abus sexuel dans le contexte de divorce: réflexions cliniques. Prisme, 3, 115-122.
- VAN GIJSEGHM, H. (1992). L'enfant témoin: Facteurs cognitifs. In Barreau du Québec (Ed.), L'enfant abusé: Psychologie et droit. Montréal: Éditions Yvon Blais.
- VAN GIJSEGHM, H. (1992). Une des leçons de la psychanalyse: savoir dire «non» aux adolescents. Psychologie Québec, 9, 8-9. (Article - Entrevue).
- VAN GIJSEGHM, H. (1992). Introduction. In: H. Van Gijseghem (Ed.), L'enfant mis à nu (pp. 9-14). Montréal: Éditions du Méridien.

- VAN GIJSEGHEM, H. (1992). Particularités du témoignage de l'enfant victime d'abus sexuel. In: H. Van Gijsegheem (Ed.), L'enfant mis à nu (pp. 15-42). Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1992). Les causes de divorce ou de droits d'accès comme contexte de la fausse allégation d'abus sexuel. In: H. Van Gijsegheem (Ed.), L'enfant mis à nu (pp. 117-152). Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H., & GAUTHIER, L. (1992). De la psychothérapie de l'enfant incestué: les dangers d'un viol psychique. Santé Mentale au Québec, 17, 19-30.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1992). L'affaire Masson. Filigrane, 1, 154-157.
- BEAUDRY, J., PELLETIER, R., & VAN GIJSEGHEM, H. (1992). Introduction. In Le corps en psychanalyse (pp. 11-14). Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H., & GAUTHIER, M.-C. (1991). Identification par une approche multivariée des liens entre des troubles de comportement chez la fille adolescente et l'abus sexuel dans l'enfance. Actes des XXIIIe journées d'étude de l'Association de Psychologie Scientifique de langue française (pp. 53-54). Rome, Italie: Edizioni Scientifiche Italiane.
- CAOUILLE, M., & VAN GIJSEGHEM, H. (1991). Le judo comme activité thérapeutique avec le jeune délinquant. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 20, 99-108.
- POIRIER, M., & VAN GIJSEGHEM, H. (1991). Le meilleur des mondes. Psychologie Québec, 8, 6-7.
- BEAUDRY, J., PELLETIER, R., & VAN GIJSEGHEM, H. (1991). Introduction. In Le désir de l'analyste dans la cure (pp. 9-14), Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1991). Les fausses allégations d'abus sexuel dans les causes de divorce, de garde d'enfants, de droits de visite. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 20, 75-91.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1990). Facteurs interférant avec la qualité du témoignage de l'enfant au Tribunal dans des causes d'abus sexuel. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 19, 11-22.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1990). Peut-on vivre avec moins qu'une science? In R. Pelletier, H. Van Gijsegheem, & J. Beaudry (Éds.), Psychanalyse: vision du Monde. Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1989). Ce désordre sexuel qui nous inquiète. Actes du Congrès du Mont St-Antoine. Franchir l'adolescence...un problème d'adulte. Ste-Anne-de-Bellevue: St-Louis.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1989). Introduction. In J. Beaudry, R. Pelletier, & H. Van Gijsegheem (Éds.), L'analyste a-t-elle (il) un sexe? Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Postscriptum. In H. Van Gijsegheem, R. Pelletier, & J. Beaudry (Éds.), Psychothérapie psychanalytique – psychanalyse. Montréal: Éditions du Méridien.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). «Et du côté des filles»? Actes du Colloque de la fondation de la Cité des Prairies. La clientèle, l'intervenant, l'approche, rééducative. Ste-Anne-de-Bellevue: St-Louis.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Peut-on traiter le délinquant dans son milieu naturel. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 17, 62-73.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1986). De la structure délinquante chez la fille. L'Actualité Médicale, 7, 41-43.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1986). Le mythe du milieu naturel. Actes des Ve Journées internationales d'études comparées de la délinquance juvénile (Vol. 2, pp. 101-110). Vauresson, France.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1985). Autre regard sur les conséquences de l'inceste père-fille. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 14, 138-145.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1985). La complice du serpent ou le malaise qu'inspire le désordre de la conduite féminine. Revue Québécoise de Psychologie, 6, 31-52.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1982). La délinquance de la fille. Cahiers Pédo-psychiatriques, 17, 51-67.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1982). À propos d'un certain traitement de la personnalité délinquante. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 11, 73-77.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1981). L'utilisation de l'examen psychologique dans la compréhension du jeune. Cahiers de Boscoville, 102-112.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1981). La délinquance juvénile: diagnostic et traitement. In Les adolescentes au Centre Ste-Hélène: Une entreprise de rééducation. Montréal: Centre Ste-Hélène.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1980). Le crime féminin et masculin: deux expressions d'une même délinquance. Revue Québécoise de Psychologie, 1, 109-122.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1980). Pour une éducation sexuelle des jeunes délinquantes en rééducation. Revue Québécoise de Sexologie, 1, 162-167. [Reprise]
- VAN GIJSEGHEM, H. (1980). À bon chat, bon rat. Revue Québécoise de Sexologie, 1, 162-167. [Reprise]
- VAN GIJSEGHEM, H. (1980). Pour une éducation sexuelle des jeunes délinquantes en rééducation. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 8, 77-83.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1980). À bon chat, bon rat. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 9, 72-74.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1979). Historique d'une psychothérapie de groupe avec des adolescentes délinquantes en milieu institutionnel. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 8, 11-20.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1978). La vie sexuelle des jeunes dans les centres d'accueil. In Dupras, Levy, & Tremblay (Éds.), Éducation sexuelle des personnes en difficulté d'adaptation. Montréal: CQEE.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1978). Sexualité et rééducation. In C. Toupin (Éd.), Programme de rééducation relatif au développement psycho-sexuel des adolescentes en traitement (pp. 41-59). Montréal: Centre Ste-Hélène.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1976). Étude d'un matériel projectif provenant de deux échantillons de filles ayant connu l'inceste. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 9, 1-10.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1975). L'inceste père-fille. La Vie Médicale au Canada-Français, 4, 263-271.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1975). Une expérience de thérapie de groupe avec des jeunes filles délinquantes institutionnalisées. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 8, 37-49.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1974). Le symbolisme du nombril. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 7, 41-47.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1974). Évolution du contenu manifeste des rêves d'une personne souffrant d'une névrose obsessionnelle. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 7, 78-86.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1974). L'inceste père-fille, une étude exploratoire. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 7, 18-33.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1972). Le rêve comme agent thérapeutique: considérations autour d'une hypothèse. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 6, 16-25.
- VAN GIJSEGHEM, H. et al. (1972). Aspects de la thérapie à court terme. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 6, 76-86.

- VAN GIJSEGHEM, H. (1972). Quelques difficultés propres à la rééducation de la jeune fille délinquante. Revue Canadienne de Criminologie, 14, 416-422.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1971). Difficultés d'ordre psychologique et autres dans la rééducation de la jeune fille délinquante. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 5, 41-48.
- VAN GIJSEGHEM, H., & MÉTIVIER, J. (1970). L'adolescent et la drogue. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 4, 44-52.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1969). Délinquance féminine versus délinquance. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 3, 23-30.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1969). Identification et phénomènes sociaux. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 2, 91-96.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1969). La délinquance juvénile: une approche quantitative. Le Cahier du Centre d'Orientation, no 2, 69-79.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1968). Le Rorschach: catégories diagnostiques. Le Cahier du Centre de d'Orientation, no 1, 39-48.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1968). Les tics chez l'enfant. Le Cahier du Centre de d'Orientation, no 1, 79-89.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1963). Angst, lust en wenstekeningen als projectieve techniek (Des dessins d'angoisse, de plaisir et de désir comme technique projective). Leuvens Bulletin, 12-13.

Recensions de livre

- [SCARFONE, D. (1999). Oublier Freud? Montréal: Boréal] Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 29, 119-121, 2000.
- [HETIER, R. (1999). Contes et violence. Enfants et adultes face aux valeurs sous-jacentes du conte. Paris: Presses Universitaires de France] Revue Québécoise de Psychologie, 21, 213-215, 2000(co-écrit avec F. Choquet),
- [ROBERT OUVRAY, S.B. (1998). Enfant abusé, enfant médusé. Paris: Desclee De Brouwer]. Revue Québécoise de Psychologie, 20, 208-210, 1999.
- [HALPÉRIN, D., et al. (1997). A contre-cœur à contre-corps. Regards pluriels sur les abus sexuels d'enfants. Genève: Éditions Médecine et Hygiène] . Journal du Droit des Jeunes, no. 171, 49-51, 1998.
- [REVIÈRE, S. (1996). Memory of childhood trauma. New-York: Guilford]. Santé Mentale au Québec, 22, 322-327, 1997.
- [HALPÉRIN, D., et al. (1997). A contre-cœur à contre-corps. Regards pluriels sur les abus sexuels d'enfants. Genève: Éditions Médecine et Hygiène] . Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 26, 159-162, 1997.
- [DORAIS, M. (1997) Ça arrive aussi aux garçons. L'abus sexuel au masculin. Montréal : VLB]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 26, 156-159, 1997.
- [P.R.I.S.M.E. (1996). Parents en souffrance 6, no 1.] Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 25, 175-176, 1996.
- [La Fondation pour l'Enfance (1995). Comprendre, reconnaître, intervenir pour protéger les enfants maltraités. Paris: auteur]. Journal du Droit des Jeunes, no. 152, 93, 1996.
- [TERR, L. (1994). Unchained memories. True stories of traumatic memories lost and found. New York: Basic Books]. Revue Canadienne de Psycho-Education, 24, 142-146, 1995.
- [LOFTUS, E., & KETCHAM, K. (1994). The myth of repressed memory. False memories and allegations of sexual abuse. New York: St-Martin's Press]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 24, 146-150, 1995.
- [YAPKO, M. (1994). Suggestions of abuse. True and false memories of childhood sexual trauma. New York: Simon & Shuster]. Revue Canadienne de Psycho-Education, 24, 150-153, 1995.
- [HAYNES-SEMAN, C., & BAUMGARTEN, D. (1994). Children speak for themselves. Using the Kempe Interactional Assessment to evaluate allegations of parent-child sexual abuse. New York: Brunner/Mazel] Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 24, 155-158, 1995.
- [BUSS, D.M. (1994). The evolution of desire. Strategies of human mating. New York: Basic Books]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 23, 167-171, 1994.
- [HARE, R. (1993). Without conscience. The disturbing world of the psychopaths among us. New York: Pocket Books]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 23, 153-157, 1994.
- [BELLAK, L. (1993). Psychoanalysis as a science. Boston: Allyn and Bacon]. Revue Canadienne de Psycho-Education, 23, 151-153, 1994.
- [GUDJONSSON, G. (1992). The psychology of interrogations, confessions and testimony. Chichester: Wiley]. Revue Canadienne de Criminologie, 36, 480-484, 1994.
- [Groupe de Recherche Ethos (1990). L'inceste et le rapport à la loi. Rimouski: Université du Québec]. Revue Québécoise de Psychologie, 15, 187-189, 1994.
- [THOURET, M. (1784). Recherches et doutes sur le magnétisme animal. Chez Proult. Paris]. Santé mentale au Québec, 28, 243-248, 1993.
- [EYSENCK, H.J. (1990). Decline and fall of the freudian empire. Washington: Scott-Townsend Publishers]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 22, 134-137, 1993.
- [KAMMERER, P. (1992). Délinquance et narcissisme à l'adolescence. L'alternative symbolisante du don et de l'initiation. Paris: Bayard]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 22, 138-141, 1993.
- [DEBRAY-RITZEN, P. (1991). La psychanalyse, cette imposture. Paris: Albin Michel]. Santé Mentale au Québec, 18, 315-320, 1993.
- [ENDLEMAN, R. (1991). Eros and evolution. New York: Psyche Press]. Revue Canadienne de Psycho-Education, 21, 150-151, 1992.
- [MASSON, J.M. (1990). Final analysis. The making and unmaking of a psychoanalyst. Reading: Addison-Wesley]. Filigrane, 1, 154-157, 1992 .
- [THORNTON, E. (1988). Freud and cocaine. London: Blond & Briggs]. Revue Canadienne de Psycho-Education, 20, 169-171, 1991.

- [ENDLEMAN, R. (1990). Deviance and psychopathology. Malabar: Krieger]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 20, 171-172, 1991.
- [DRAIJER, N. (1988). Een lege plek in mijn geheugen. Seksueel misbruik van meisjes door verwanten. (Un vide dans mes souvenirs. Les filles abusées sexuellement à l'intérieur de la famille). Den Haag: Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid]. Revue Canadienne de Criminologie 32, 669-673, 1990.
- [MARBEAU-CLEIRENS, B. (1985). Le sexe de la mère et les divergences des théories psychanalytiques. Paris: Presses universitaires de France]. Revue Québécoise de Psychologie, 9, 156-159, 1989.
- [KAVEMANN, B., LOHSTÖTER, I. (1985). Les pères criminels. La violence sexuelle contre les petites filles. Paris: Éditions des femmes]. Revue Québécoise de Psychologie, 9, 161-163, 1988.
- [FINKELHOR, D. (1987). Child sexual abuse. New theory and research. New York: The Free Press]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 15, 49-53, 1985.
- [SHEPHER, J. (1983). Incest. A biosocial view. New York: Academic Press]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 14(2), 141-153, 1985.
- [AULAGNIER, P. (1984). L'apprenti-historien et le maître-sorcier. Paris: Presses universitaires de France]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 14(1), 63-66, 1985.
- [SCIENTIA PAEDAGOGICA EXPERIMENTALIS (1982-1983). Gent, Belgique]. Revue des Sciences de l'Éducation, 10(2), 398-399, 1984.
- [KRYMKO-BLÉTON, I. (1984). Le développement affectif normal de l'enfant et de l'adolescent. Chicoutimi: Gaétan Morin]. Revue Québécoise de Psychologie, 5(2), 177-179, 1984.
- [DIATKINE, G. (1983). Les transformations de la psychopathie. Paris: PUF]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 13(2), 160-163, 1983.
- [MAILLOUX, N. (1983). Le criminel, triste méconnu de la criminologie contemporaine. Montréal: Contributions à l'Étude des Sciences de l'homme]. Revue Canadienne de Psycho-Éducation, 13(2), 157-159, 1983.
- [LINDGREN, H.C. (1980). Great expectations, the psychology of money. Los Altos: William Kaufman]. Revue Québécoise de Psychologie, 1(3), 89-91, 1980.
- [YOCHELSON, S., & SAMENOW, S. (1976). The criminal personality. Tome I: A profile for change, Tome II: The change process. New York: Aronson]. Revue Québécoise de Psychologie, 1(1), 127-130, 1980.
- [ZAX, M., & COWEN, E.L. (1972). Abnormal psychology. Changing conceptions]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 74-76, printemps 1976.
- [YALOM, I., & ELKIN, J. (1974). Every day gets a little closer; a twice told therapy]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 93-94, printemps 1975.
- [MacCOBY, E., & JACKLIN, C. (1974). The psychology of sex differences]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 89-91, printemps 1975.
- [CHESSICK, R. (1974). The technique and practice of intensive psychotherapy]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 88-89, printemps 1975.
- [THASS-THIENEMANN, T. (1973). The interpretation of language: Vol. 1. The symbolic meaning of language; Vol. II. The unconscious meaning of language]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 91-93, printemps 1975.
- [VEDDER, C., & SOMERVILLE, D. (1970). The delinquent girl]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 67-68, printemps 1974.
- [LILLY, J. (1972). The center of the cyclone]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 66-67, printemps 1974.
- [PERLS, F.S. (1972). Rêves et existence en Gestalt Therapy]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 65-66, printemps 1974.
- [ROGERS, C.R. (1972). Becoming partners]. Cahiers de Psychologie et de Rééducation, 7(1), 64-65, printemps 1974.

Rapports de recherche et autres documents

- JOYAL, R., QUIÉNART, A., VAN GIJSEGHEM, H., & CLOUTIER, R. (1999). La protection des droits et de l'intérêt de l'enfant dont la garde est contestée. Analyse des dispositifs juridiques concernés. (Programme de recherche subventionné par le CRSH. Montréal: UQAM
- VAN GIJSEGHEM, H. (1998). Interrogations et considérations psychologiques devant une «justice réparatrice trop généralisée». Rapport présenté au Comité sur la «justice réparatrice» au Ministère de la justice du Québec.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1994). Impact de diverses variables de l'abus sexuel sur la qualité de la déclaration de l'enfant tel que déterminée par la méthode SVA (Statement Validity Analysis). (Recherche subventionnée par le CQRS, 1991-1993). Montréal: École de Psycho-Éducation. 194 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1993). Réflexions sur «le scandale» des abus sexuels à Povungnituk. Observations on the «scandal» of sexual abuse cases in Povungnituk. Document préparé à la demande du Comité d'Étude institué par le MSSS.
- VAN GIJSEGHEM, H., & GAUTHIER, M.-C. (1990). Identification par une approche multivariée des liens entre des troubles de comportement chez le garçon adolescent et l'abus sexuel dans l'enfance. Montréal: Université de Montréal. 30 p.
- VAN GIJSEGHEM, H., & GAUTHIER, M.-C. (1990). Liens entre des troubles de comportement chez la fille adolescente et l'abus sexuel dans l'enfance. Montréal: Université de Montréal. 25 p.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1989). Le policier et la peur. Document bibliographique préparé à la demande du Solliciteur général, 39 p.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1989). Troubles de comportement à l'adolescence et activités sexuelles à l'enfance. (Recherche subventionnée par le C.Q.R.S. 1987-1989). Montréal: École de Psycho-Éducation. 172 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Les aspects psychologiques du témoignage d'un enfant (pour le Contentieux des Centres de Services Sociaux du Québec). 15 pages.

- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Analyse de la validité du témoignage d'un enfant ou d'un adolescent abusés sexuellement. 10 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Quand peut-on parler d'abus sexuel d'un employé d'un Centre d'Accueil envers un bénéficiaire. 5 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1988). Cadre de référence pour évaluer la validité du témoignage de l'enfant. 37 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1987). L'enfant victime d'abus sexuel soumis à des interrogatoires et témoignages répétés. 36 pages. (pour le Tribunal du Travail).
- VAN GIJSEGHEM, H. (1987). Principes devant guider l'interrogatoire de l'enfant et de l'adolescent présumés victimes d'abus sexuel. 9 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1987). Remarques sur l'interrogation en Cour de l'enfant ou de l'adolescent abusés. 8 pages. (pour le Tribunal du Travail).
- VAN GIJSEGHEM, H. (1986). Profil des divers types d'agresseurs sexuels. (pour la Commission des Services juridiques du Québec). 10 pages.
- VAN GIJSEGHEM, H. (1984). L'entrevue clinique comme outil diagnostique dans le travail avec le délinquant. (pour la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec).
- VAN GIJSEGHEM, H. (1983). Prostitution féminine et hétérosexualité précoce. (pour la CSSMM). 22 pages.

RAPPORTS ET DOCUMENTS RÉCENTS NON-PUBLIÉS

- Le clergé et l'agression sexuelle
- L'Église, Dieu et les hommes
- L'incitation au dévoilement
- La pédophilie, une orientation
- Réflexions sur le débat entourant la garde partagée
- L'avocat de l'enfant en matière familiale en cas d'Aliénation Parentale
- Le policier et le tatouage
- Le pompier, le tatouage et le piercing
- L'impossibilité d'agir chez les victimes d'abus perpétrés par des religieux

COMMUNICATIONS ET CONFÉRENCES (données)**2024**

“ L'aliénation parentale”. Conférence organisée par l'organisme ANCQ, Québec, le 4 mai 2024

2023

“ Les collectionneurs: une drôle d'espèce ”. Conférence dans le cadre du 90^e anniversaire de fondation de l'Union des philatélistes de Montréal, le 27 octobre 2023

2022

- « La psychopathie». Conférence au Département de psychiatrie, Université de Sherbrooke, 18 novembre, 2022.
- « La psychologie du collectionneur». Conférence donnée aux membres de la Fédération Québécoise de Philatélie. Montréal. 18 juin, 2022.
- « L'évaluation de la crédibilité des témoins» Conférence au Congrès annuel du Barreau du Saguenay Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, 26-27 mai 2022.
- « Les allégations d'abus sexuel dans un contexte de conflit familial.» Conférence au Congrès annuel du Barreau du Saguenay Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, 26-27 mai 2022.
- « Définition, manifestations et diagnostic du trouble de l'aliénation parentale». Conférence d'ouverture au Colloque Aliénation parentale: Regards croisés, organisé par la Chaire Enfance et famille, université de Lille, France, 28 janvier 2022 (en virtuel).

2021

- « L'aliénation parentale: les remèdes» Conférence organisée par le Centre de Psychologie Gouin, Montréal, le 26 novembre 2021.
- « L'aliénation parentale: un diagnostic en évolution». Conférence organisée par le Centre de Psychologie Gouin, Montréal, le 22 octobre, 2021.
- « Évaluation et traitements des enfants victimes et présumés victimes de violences sexuelles et physiques». Trois jours de formation organisées par l'organisme universitaire Psycho-Prat. Paris, France, 4, 5, 6, 2021.
- « La Psychopathie». Visioconférence pour professionnels, organisée par Perfectionnement.com, Montréal, le 11 juin 2021.
- « L'évaluation de la crédibilité du récit d'une présumée victime enfant, adolescent ou adulte» Visioconférence pour professionnels, organisée par Perfectionnement.com, Montréal, le 7 avril 2021.
- « Trouble de la personnalité limite (Borderline)». Visioconférence pour professionnels., organisée par Perfectionnement.com, Montréal, le 7 avril, 2021

2020

- « Définition, manifestations et diagnostic du trouble de l'aliénation parentale». Conférence d'ouverture au Colloque Aliénation parentale: Regards croisés, organisé par la Chaire Enfance et famille, Lille, France, 10 décembre, 2020. (annulé re: COVID19)
- « L'aliénation parentale». Visioconférence pour professionnels et parents, Mont-Joli, les 25 et 26 novembre 2020.
- « L'aliénation parentale et les phénomènes associés » (Journée-conférence au Congrès annuel de l'Ordre des psychologues du Québec, annulé re: COVID19 et transformé en Visioconférence) Montréal, le 13 novembre 2020.
<https://www.ordrepsy.qc.ca/web/les-rendez-vous-de-la-formation-2020/l-alienation-parentale-et-les-phenomenes-associes>
- « Évaluation et traitements des enfants victimes et présumés victimes de violences sexuelles et physiques». Deux jours de formation organisées par l'organisme Psycho-Prat. Paris, France, 11 et 12 octobre 2020. (annulés re: COVID19)
- « Les allégations d'abus sexuel ». Conférence au Congrès régional du Barreau, Saguenay, le 8 mai 2020 (annulé re: COVID19)
- « Évaluation de la crédibilité des témoins ». Conférence au Congrès régional du Barreau, Saguenay, le 7 mai 2020 (annulé re: COVID19)

- « L'aliénation parentale ». Journée-conférence organisée par Cosmoss de la Mitis, Mont-Joli, 27 avril 2020 (annulée re: COVID19)
- « Les abus sexuels, aspects psychologiques et légaux ». Journée-conférence au Campus SEMBEC, Shawinigan-Sud, le 8 février, 2020

2019

- « Aliénation parentale et le rôle du psychologue scolaire: prévention, pièges à éviter, soutien à l'enfant », Journée-conférence pour psychologues scolaires, Commission scolaire de la Capitale, Québec, le 25 novembre 2019
- « Les dérapages comportementaux en lien avec les violences sexuelles ». Conférence dans le cadre du 31^{ème} congrès de l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires AQPS). Trois Rivières, 18 octobre 2019.
- « Évaluation et traitements des enfants victimes et présumés victimes de violences sexuelles et physiques ». Deux jours de formation organisées par l'organisme Psycho-Prat. Paris, France, 11 et 12 octobre 2019.
- « L'aliénation parentale ». Conférence pour les avocats de l'aide-juridique de la Mauricie - Bois Francs. Trois-Rivières, 4 octobre 2019.
- « Témoignage de l'enfant présumé victime d'abus sexuel ». Conférence pour les avocats de l'aide-juridique de la Mauricie - Bois Francs. Trois-Rivières, 4 octobre 2019.
- « Les conflits parentaux / Aliénation parentale ». Journée-conférence organisée par COSMOSS-Matapédia. Amqui, le 3 octobre 2019.
- « Séparation conjugale et aliénation parentale ». Journée conférence organisée par COSMOSS-Kamouraska. Kamouraska, le 2 octobre 2019.
- « La Psychopathie ». Conférence organisée par le Département de Psychiatrie (Formation médicale continue). Hôpital Pierre-Le Gardeur. Terrebonne, le 10 avril 2019
- « La psychologie en milieu judiciaire ». Conférence organisée par les départements de Psychologie et de Droit de l'Université de Moncton. Moncton, N.B., le 8 février 2019

2018

- « L'Aliénation et le conflit parental ». Conférence organisée par le Barreau du Saguenay - Lac-Saint-Jean. Chicoutimi, le 15 mai, 2018

2017

- « Évaluation de la crédibilité ». Conférence au Séminaire national de formation de la section d'appel des réfugiés. Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Montréal, le 22 novembre 2017.
- « L'aliénation parentale: un défi pour les intervenants judiciaires et psychosociaux. Conférence (demi-journée) organisée par le Barreau de Richelieu. St-Jean-sur-Richelieu, le 17 novembre 2017.
- « Le Trouble de la Personnalité Borderline ». Conférence pour les psychologues et les psycho-éducateurs de la Commission scolaire Marie-Victorin. Longueuil, le 4 octobre 2017.
- « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... (sur l'expertise psycholégale) ». Déjeuner-causerie organisé par l'Association du Barreau Canadien. Montréal, le 13 avril 2017
- « Le psychologue psycho-légal ». Conférence organisée par l'AGÉÉPUM (Association générale des étudiants et étudiantes en Psychologie de l'U.d.M.) Université de Montréal, le 19 janvier 2017

2016

- « Narcisse dans l'Organisation ». Conférence organisée par la Société québécoise de psychologie du travail et des organisations (SQPTO), Montréal, le 23 novembre 2016.
- « Autre regard sur le Trouble de l'Aliénation Parentale ». Conférence au Colloque annuel de l'AMFQ (Association de Médiation Familiale du Québec). Montréal, le 20 octobre 2016.
- « Les abus sexuels, aspects psychologiques et légaux ». Journée-conférence au Campus SEMBEC, Shawinigan-Sud, le 30 août 2016
- « L'importance de la famille dans la vie de nos résidents ». Conférence plénière au Congrès de l'Association des Ressources Intermédiaires d'Hébergement du Québec (ARIHQ), Vaudreuil, 2 juin 2016
- « Le témoignage de l'enfant » Conférence pour juges, organisée par le Conseil de la Magistrature du Québec, Rimouski, le 26 mai 2016.
- « Le témoignage de l'enfant » Conférence pour juges, organisée par le Conseil de la Magistrature du Québec, Brossard, le 13 mai 2016.

2015

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- « L'Abus sexuel sur les enfants ». Journée-conférence pour professionnels à la Commission Scolaire Marie-Victorin, Longueuil, le 8 décembre 2015.
- « L'Aliénation Parentale: le rôle du psychologue en milieu scolaire ». Conférence au 27^e congrès de l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires (AQPS), Trois-Rivières, le 23 octobre 2015.
- « L'Aliénation Parentale ». Conférence organisée par la Commission Pluridisciplinaire Jeunesse Dinant. Palais de Justice, Dinant, Belgique, le 7 octobre 2015.
- « Maman ou papa? L'enfant a-t-il besoin de ses deux parents? Conférence organisée par l'Association "La Mouette". Université de Namur, Belgique, le 6 octobre 2015.
- « Aliénation Parentale ». Conférence organisée par l'Institut de Formation et d'Aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille, Montréal, le 3 octobre 2015
- « Le collectionneur: passion ou folie? ». Conférence organisée par l'IFACEF, Montréal, le 17 septembre 2015.
- « Évaluation et traitement des enfants victimes et présumées victimes de violences sexuelles et physiques ». Formation de deux semaines à l'École de Psychologues Praticiens, Paris. France, du 15 au 26 juin 2015.
- « Le Narcissisme et ses pathologies ». Conférence de clôture du Colloque annuel de l'Association des Professeurs de Psychologie du réseau Collégial du Québec, (APPRQC). Wendake, le 10 juin 2015.
- « Remèdes psychosociaux et judiciaires à Aliénation Parentale ». Journée-conférence pour les professionnels des Centres Jeunesse Laurentide-Lanaudière. Mirabel, 9 juin 2015.
- « Ouderverstoting heeft meestal meerdere bronnen ». (L'Aliénation parentale, la plupart du temps a des sources multiples). Conférence au Symposium International sur l'Aliénation Parentale, Bruxelles, Belgique, le 29 mai, 2015.
- « Le lien d'un enfant avec son père et avec sa mère, est-il indispensable et inconditionnel? ». Conférence plénière au 7^{ème} Colloque International AIFI, Lille, France, le 29 mai 2015.
- « De problematiek van de Ouderverstoting » (La problématique de l'Aliénation Parentale). Conférence au Symposium International sur l'Aliénation Parentale, Bruxelles, Belgique, le 28 mai, 2015.
- « La transformation du rôle parental dans les familles d'aujourd'hui ». Conférence pour la Table de Concertation Enfance-Famille d'Arthabaska, Victoriaville, le 29 janvier 2015
- « L'Aliénation Parentale ». Journée-conférence pour les professionnels de la Commission Scolaire de la Pointe de l'Île, Montréal, 7 janvier, 2015

2014

- « Évaluation de l'Aliénation Parentale » Conférence au Colloque de l'Association des avocats Familialistes du Québec. Manoir du Lac Delage, le 30 octobre, 2014.
 - « Le Narcissisme sain et pathologique ». Formation donnée au Congrès annuel des Psychologues du Québec, Montréal, le 19 octobre, 2014.
- Allocution d'acceptation du Prix Noël Mailloux, décerné annuellement par L'Ordre des Psychologues du Québec à un psychologue méritoire. Montréal, le 18 octobre, 2014.
- « Ouderverstoting ». (Aliénation parentale). Journée-conférence pour policiers (Répétition), à la Police Fédérale, Bruxelles, Belgique, le 14 octobre, 2014.
 - « Ouderverstoting ». (Aliénation parentale). Journée-conférence pour policiers, à la Police Fédérale, Bruxelles, Belgique, le 13 octobre, 2014.
 - « L'Aliénation parentale ». Journée-conférence pour policiers et magistrats (Répétition), à la Police Fédérale, Bruxelles, Belgique, le 10 octobre, 2014
 - « L'Aliénation parentale ». Journée-conférence pour policiers et magistrats, à la Police Fédérale, Bruxelles, Belgique, le 9 octobre, 2014
 - « La personnalité narcissique et ses manifestations de violence ». Conférence de clôture du Colloque "Comprendre la violence faite aux femmes" de l'Institut Québécois de Sexologie Clinique. Laval, le 29 mai 2014
 - « L'Aliénation Parentale » Conférence organisée par l'Institut de Formation et d'Aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille (IFACEF), Montréal, le 25 avril, 2014.
 - « La Dictature Affective (L'Aliénation Parentale) ». Conférence au colloque de L'Association des Avocats et Avocates en Droit Familial du Québec (AAADFQ). Montréal, le 15 avril, 2014.
 - « Les conflits parentaux et leur impact sur l'enfant ». Conférence organisée par le Centre de Santé Services Sociaux Arthabaska Érable (CSSSAE). Victoriaville, 4 avril, 2014.
 - « L'Aliénation Parentale ». Conférence pour avocats organisée par le Barreau de l'Outaouais. Gatineau, le 21 mars, 2014.
 - « Les souvenirs retrouvés d'abus sexuel ». Conférence pour psychologues à la Maison "La Traversée", Saint-Lambert, le 26 février, 2014.
 - « L'Aliénation Parentale », Journée-Conférence pour les Psychoéducateurs et Psychoéducatrices de la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys, Saint-Laurent, le 24 février, 2014

2013

- « L'Aliénation Parentale ». Conférence (demie-journée) au Congrès de l'Association des Avocates et Avocats de Province (AAP). Trois-Rivières, le 27 septembre 2013.
- « L'objet du collectionneur ». Conférence aux Études Supérieures en Muséologie, UQAM, Montréal, le 17 septembre 2013.
- « La personnalité du fraudeur ». Conférence et Journée de formation pour avocats, greffiers et agents de probation, organisées par le Centre Canadien de Français Juridique (CCFJ). Calgary, le 6 février 2013.
- « Les abus sexuels. Mise à jour des connaissances » Conférence au Tribunal Administratif du Québec, destinée aux juges SAS/CETM, Montréal, le 25 janvier 2013.
- « Les abus sexuels. Mise à jour des connaissances » Conférence au Tribunal Administratif du Québec, destinée

2012

- « Les travaux de Nathalie Przygodzki "Psychologie et Justice" (HDR). Sciences Humaines et Sociales. L'Université Charles de Gaulle Lille-3, Lille, France, le 7 décembre 2012.
- « L'Aliénation Parentale: nouveaux développements». Conférence publique, organisée par le Département de Psychologie de l'Université Charles de Gaulle, Lille-3, Lille, France, le 6 décembre 2012.
- « L'Aliénation Parentale, un défi pour les intervenants judiciaires et psycho-sociaux». Conférence pour avocats et intervenants, organisée par le Réseau d'Aide aux Familles en Transition (RAFT). Drummondville, le 23 novembre 2012.
- « La personnalité du fraudeur». Conférence et Journée de formation pour avocats, greffiers et agents de probation, organisées par Centre Canadien de Français Juridique (CCFJ). Moncton, le 22 novembre 2012.
- « Audition des victimes d'abus et de violences sexuelles». (partie appliquée). Cinq jours de formation à l'Institut National de Police, Neuchâtel, Suisse, les 29, 30, 31 octobre et 1 et 2 novembre 2012.
- « L'Aliénation Parentale». Journée-conférence dans le cadre du Diplôme d'expertises psycho-juridiques pour enfants et adolescents. IUKB (Institut Universitaire Kurt Bösch). Sion, Suisse, le 26 octobre 2012.
- « L'expertise de crédibilité». Journée-conférence dans le cadre du Diplôme d'expertises psycho-juridiques pour enfants et adolescents. IUKB. (Institut Universitaire Kurt Bösch). Sion, Suisse, le 25 octobre 2012
- « Les enjeux psychothérapeutiques reliés aux adultes ayant un passé d'abus sexuels dans l'enfance». Journée-conférence organisée par le RPCCQ (Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes du Québec). Québec, le 19 octobre 2012.
- « La problématique de la preuve par expert». Panel à l'Assemblée Générale Annuelle des Juges de la Cour Supérieure du Québec, Hilton du Lac Leamy, Gatineau, le 11 octobre 2012.
- « L'Aliénation Parentale: un conflit de loyauté insoluble». Conférence au Colloque "La famille au coeur de nos interrogations". Institut de Formation d'Aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille (IFACEF). Montreal, le 22 septembre 2012.
- « L'Audition de l'enfant et l'évaluation d'une allégation d'abus sexuel». Conférence organisée par le Barreau Abitibi-Témiscamingue. Val d'Or, le 6 septembre 2012
- « La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence au Conseil multidisciplinaire des Centres Jeunesse de Québec. Université Laval, Québec, le 23 mai 2012.
- « Écueils dans la validation d'une allégation d'abus sexuel. Balises pour la recherche de la vérité». Conférence aux Centres-Jeunesse Chaudière-Appalaches, Lévis, le 3 avril 2012
- « Audition des victimes d'abus et de violences sexuelles» (Partie théorique). Quatre jours de formation à l'Institut Suisse de Police. Neuchâtel Suisse, les 5, 6, 7 et 8 mars 2012.
- « Abus sexuels - Enfants victimes, enfants témoins; Expertise de crédibilité; Les enseignements d'Outreau». Deux jours de conférences au "Certificat Paroles d'Enfant". Institut International des Droits de l'Enfant. Sion, Suisse, les 2 et 3 mars 2012

2011

- « L'Aliénation Parentale». Conférence publique, organisée par l'Association "Le Parti des Enfants du Monde". Dijon, France, le 17 octobre 2011.
- « Parole de l'Enfant en Justice: Comment distinguer la maltraitance de l'Aliénation Parentale». Conférence à l'intérieur du Programme «Enfants victimes, Enfants témoins», l'Institut International des Droits de l'Enfant et l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, le 15 octobre 2011.
- « Le rôle des psychologues et des assistants sociaux dans l'Audition de l'enfant». Conférence organisée par l'Institut International des Droits de l'Enfant, Sion, Suisse, le 14 octobre 2011.
- « La place unique du pédophile parmi les abuseurs sexuels». Conférence principale au Colloque International sur l'Exploitation Sexuelle des Enfants et les Conduites Excessives. Pointe-au-Pic, le 1 juin 2011
- « Un enfant nous parle d'abus sexuel: Balises pour la recherche de la vérité». Atelier au Colloque International sur l'Exploitation Sexuelle des Enfants et les Conduites Excessives. Pointe-au-Pic, le 1 juin 2011
- « L'expertise psychologique en matière familiale». Journée de formation donnée au Centre de Psychologie Gouin, Montréal, le 13 mai 2011.
- « L'Aliénation Parentale». Conférence dans le cadre du Master of Arts interdisciplinaire en Droits de l'Enfant. Université de Fribourg et IUKB, Sion, Suisse, le 13 avril 2011.
- « L'expertise de crédibilité par la méthode CBCA». Séminaire au Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, Police de Genève, Suisse, le 12 avril 2011.
- « Aliénation Parentale» Séance de travail avec psychologues-experts et magistrats. Namur, Belgique, le 9 avril 2011.
- « L'Aliénation Parentale». Conférence publique organisée par l'Association La Mouette, Namur, Belgique, le 9 avril 2011.
- « Aliénation Parentale et DSM V». Conférence à la Journée de formation-réflexion sur le processus d'aliénation parentale. IFACEF, Québec, le 18 mars 2011.
- Présentation d'un cas d'Aliénation Parentale (avec C. Cormier et B. Clotteau). Journée de formation-réflexion sur le processus d'aliénation parentale. L'Institut de Formation d'Aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille (IFACEF), Québec, le 18 mars 2011.
- « L'Aliénation Parentale : Mythes et controverses». Conférence dans le contexte des Présentations scientifiques de l'Enseignement médical du Service de Pédopsychiatrie. Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 17 mars 2011.

« L'agresseur sexuel sur des enfants ». Mémoire présenté, sur invitation, au Comité Permanent de la Justice et des Droits de la Personne. Chambre des Communes. Ottawa, le 14 février 2011

2010

- « L'Aliénation Parentale: Description et conséquences ». Journée-conférence pour magistrats, avocats, policiers et psychologues, à l'Institut International des Droits de l'Enfant, Sion, Suisse, le 15 mai 2010.
- « Les enfants et adolescents auteurs d'abus sexuels ». Conférence pour magistrats, avocats, policiers et psychologues à l'Institut International des Droits de l'Enfant, Sion, Suisse, le 14 mai 2010.
- « L'Aliénation Parentale » Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 12 mai 2010.
- « L'expertise de crédibilité ». Soirée avec des psychologues- experts de Genève. Genève, Suisse, soirée du 10 mai 2010
- « L'Audition de l'enfant dans un contexte pénal » Deux journées-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, les 10 et 11 mai 2010.
- Membre de la Table Ronde de fermeture du Colloque International " Les jeunes auteurs d'actes d'ordre sexuel", organisé par l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, le 7 mai 2010.
- « L'adolescent: l'imprévu champion des abus sexuels ». Conférence publique lors du Colloque International " Les jeunes auteurs d'actes d'ordre sexuel", organisé par l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, le 6 mai 2010.
- « Les abus sexuels. Partie pratique ». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Neuchâtel, Suisse, du 27 au 30 avril 2010.
- « Aliénation Parentale et DSM V ». Conférence à la Journée de formation-réflexion sur le processus d'aliénation parentale. IFACEF, Montréal, le 23 avril, 2010.
- Présentation d'un cas d'Aliénation Parentale (avec C. Cormier et B. Clotteau) . Journée de formation-réflexion sur le processus d'aliénation parentale. L'Institut de Formation d'Aide Communautaire à l'Enfant et à la Famille (IFACEF), Montréal, le 23 avril, 2010.
- « Enfants exposés à la violence conjugale ». Conférence et table ronde au Colloque national « Enfants victimes...Adultes de demain » organisé par le Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence. Montréal, le 8 avril 2010

2009

- «Les abus sexuels. Notions théoriques et empiriques». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Neuchâtel, Suisse, du 5 au 9 décembre 2009
- Conférence de fermeture du 5^{ème} Colloque International de Psycho-Criminologie en langue française. Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France, le 3 juillet 2009.
- «La place de l'expert dans le débat judiciaire». Conférence d'ouverture du 5^{ème} Colloque International de Psycho-Criminologie en langue française. Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France, le 2 juillet 2009.
- «L'expertise psycho-légale et, plus particulièrement, l'expertise de crédibilité» Journée-conférence pour magistrats, avocats, policiers, organisée par l'Institut Universitaire Kurt Bosch, Sion, Suisse, le 27 juin 2009.
- «L'Audition de l'enfant». Journée-conférence pour magistrats, avocats, policiers, organisée par l'Institut Universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse, le 26 juin 2009.
- «L'Aliénation Parentale». Conférence publique, organisée par l'Institut International des Droits de l'Enfant, Sion, Suisse, le 25 juin 2009
- «Table ronde sur l'éthique en expertise» Congrès de la Société Française de Psychologie Toulouse 2009, Toulouse, le 18 juin 2009
- «L'expertise psychologique en Justice: À la recherche de la vérité psychologique ou de la vérité juridique» Conférence d'ouverture du Congrès de la Société Française de Psychologie Toulouse 2009, Toulouse, le 17 juin 2009
- «L'expertise de crédibilité». Formation pré-congrès de deux jours, organisée par la Société Française de Psychologie. Université de Toulouse, Toulouse, France, les 15 et 16 juin 2009.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel» Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 11 juin 2009.
- «L'expertise psycho-légale en matière criminelle» Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 10 juin 2009.
- «L'audition de la présumée victime d'abus sexuel». Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 9 juin 2008
- «La prise en charge d'adultes ayant été victimes dans l'enfance». Conférence au Département de Psychiatrie de l'Hôpital Jean-Talon, Montréal, le 4 mars 2009
- «Allégation d'abus sexuel: La recherche de la vérité (l'Enquête policière)». Conférence au Colloque de l'Association Québécoise des Avocats et Avocates de la Défense. Orford, le 5 février 2009

2008

- «L'aliénation parentale et les recommandations en matière familiale». Journée-conférence au Congrès 2008 de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ), Montréal, le 30 Octobre 2008
- «Prévention des abus sexuels: Laissons les enfants tranquilles! Oui mais alors...Comment faire? La recherche

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- empirique depuis 1998». Journée-conférence organisée par l'Association DIS NO, Lausanne, Suisse, le 6 octobre 2008.
- «Table ronde autour de la prévention en matière d'abus sexuel» Association DIS NO, Lausanne, Suisse, le 4 octobre 2008,
- «Abus sexuels commis par des mineurs: Qu'avons-nous fait de nos enfants? Comprendre pour prévenir». Conférence publique organisée par l'Association pour la prévention de la maltraitance et des abus sexuels envers les Enfants, Lausanne, Suisse, le 4 octobre 2008.
- «Les expertises de crédibilité». Conférence au Certificat Formation Continue en Sexologie Clinique. Université de Genève, Genève, Suisse, le 3 octobre 2008.
- «Enjeux des interventions suite au dévoilement d'agressions sexuelles à l'âge adulte». Conférence à la 10^{ième} Journée Roland-Saucier, Jonquière, le 9 mai 2008
- «Conséquences potentiellement traumatiques chez l'adulte de la maltraitance subie par l'enfant et l'adolescent». Conférence d'Ouverture à la 10^{ième} Journée Roland-Saucier, Jonquière, le 9 mai 2008.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel» Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 12 mars 2008.
- «L'expertise psycho-légale en matière criminelle» Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 11 mars 2008.
- «L'audition de la présumée victime d'abus sexuel». Journée-conférence pour magistrats, policiers et psychologues, organisée par la Police Judiciaire de Genève, Genève, Suisse, le 10 mars 2008.
- «L'expertise de crédibilité». Journée-conférence organisée par l'Unité de Recherche et d'enseignement en Droits d'enfant de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, le Service cantonal de la jeunesse et la Police cantonale valaisanne. Sion, Suisse, le 8 mars 2008
- «Validation d'une allégation et audition de la présumée victime». Journée-conférence organisée par l'Unité de Recherche et d'enseignement en Droits d'enfant de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, le Service cantonal de la jeunesse et la Police cantonale valaisanne. Sion, Suisse, le 7 mars 2008
- «Les adolescents abuseurs sexuels». Journée-conférence organisée par l'Unité de Recherche et d'enseignement en Droits d'enfant de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, le Service cantonal de la jeunesse et la Police cantonale valaisanne. Sion, Suisse, le 6 mars 2008

2007

- «Les abus sexuels sur des enfants par des mineurs». Conférence d'ouverture du Programme de la Formation continue. Faculté de Médecine, Université de Genève, Suisse, le 4 décembre 2007.
- «Les conséquences des abus sexuels à l'enfance». Une demie journée de Formation pour professionnels, organisée par les Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse, le 4 décembre 2007.
- «Les abus sexuels sur les enfants: validation» Une journée de Formation pour professionnels, organisée par les Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse, le 3 décembre 2007.
- «Un enfant nous parle d'abus. Balises pour la recherche de la vérité». Journée-conférence pour représentants des mondes psychosocial et judiciaire, organisée par l'association Perfectionnement.com. Montréal, le 29 novembre 2007.
- «Trauma et abus sexuels chez l'enfant». Conférence répétée au colloque d'IFMSA (International Federation of Medical Student's Associations). Faculté de Médecine, Université de Montréal, Montréal, 24 novembre 2007.
- «Trauma et abus sexuels chez l'enfant». Conférence au colloque d'IFMSA (International Federation of Medical Student's Associations). Faculté de Médecine, Université de Montréal, Montréal, 24 novembre 2007.
- «L'aliénation parentale» Conférence d'ouverture du colloque de l'Association des Psycho-éducateurs en CLSC. Montréal, le 19 octobre, 2007.
- «Évaluation de la véracité d'un récit chez l'adulte». Conférence pour les professionnels du Programme National de Réconciliation avec les Orphelins et Orphelines de Duplessis, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, Montréal, le 17 octobre, 2007
- «Les bases épistémologiques et les méthodologies de l'expertise psycholégale» Deux jours de Formation pour experts psychologues et psychiatres et pour candidats experts, organisés par l'Institut de Psychologie de l'Université de Liège. Liège, Belgique, les 31 mai et 1 juin 2007.
- «L'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès». Formation d'une journée organisée par l'Ordre des Psychologues du Québec pour les candidats experts, Québec, le 25 mai 2007.
- «Le syndrome d'aliénation parentale» Journée-conférence organisée pour psychologues par l'association Perfectionnement.com. Montréal, le 11 mai 2007
- «Le syndrome d'aliénation parentale» Journée-conférence organisée pour psychologues par l'association Perfectionnement.com. Québec, le 4 mai 2007
- «L'audition de l'enfant» Conférence devant les membres du Barreau Laurentides-Lanaudière, St-Adèle, le 27 avril 2007.
- «Les enjeux psychothérapeutiques reliés aux adultes ayant un passé d'abus sexuels dans l'enfance» Journée-conférence à L'Association des psychologues de la région Laurentides- Lanaudière, Terrebonne, le 20 avril 2007
- «La place unique du pédophile parmi les abuseurs sexuels». Conférence au Congresso Straordinario di Sessuologia. Lugano, Suisse, le 1 avril 2007.
- «L'Aliénation parentale. Demie-journée de conférence pour magistrats du civil, organisée par le ministère de la Justice du Canton du Tessin. Lugano, Suisse, le 28 mars 2007
- «L'Aliénation parentale». Demie-journée de conférence pour magistrats du pénal, avocats et policiers, organisée par le Ministero pubblico et par la Polizia Cantonale di Ticino, Lugano, Suisse, le 27 mars 2007.
- «L'Audition de l'enfant présumée victime de maltraitement». Demie-journée de conférence pour magistrats du pénal, avocats et policiers, organisée par le Ministero pubblico et par la Polizia Cantonale di Ticino, Lugano, Suisse, le 26 mars 2007.

2006

- «L'expertise en matière de garde d'enfants». Atelier d'une journée, destinée aux candidats experts, dans le cadre du Congrès 2006 de l'Ordre de Psychologues du Québec., Montréal, le 3 novembre 2006.
- «Aliénation parentale: enfants en danger». Deux journées-conférence pour magistrats, policiers et représentants du monde psycho-social, organisées par "La Mouette Belgique", Namur, Belgique, les 21 et 22 octobre 2006.
- «La reconstruction judiciaire de l'abus sexuel: Le procès d'Outreau». Conférence dans le cadre du Certificat Formation continue en sexologie clinique. Université de Genève, Genève, le 16 septembre 2006.
- «Le procès d'Outreau. Paroles d'enfants et vérité judiciaire» Conférence publique organisée conjointement par Le Fonds universitaire Maurice Chalumeau et le Service formation continue de l'Université de Genève. Genève, le 15 septembre 2006.
- «Présentation des lignes directrices pour l'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès» (avec Rose-Marie Charest). Conférence devant les juges de la Cour Supérieure du district de Montréal. Montréal, le 5 juin 2006
- «Enjeux psychothérapeutiques reliés aux adultes ayant un passé d'abus sexuel dans l'enfance». Journée-conférence pour professionnels des sciences humaines, organisée par Formations Porte-Voix, Québec, le 1 juin 2006.
- «Enjeux psychothérapeutiques reliés aux adultes ayant un passé d'abus sexuel dans l'enfance». Journée-conférence pour professionnels des sciences humaines, organisée par Formations Porte-Voix, Montréal, le 29 mai 2006.
- «L'Aliénation Parentale». Journée-conférence pour avocats et magistrats, organisée par le Barreau du Sud-Est. Aix-en-Provence, France, le 11 mai 2006.
- «L'audition judiciaire de l'enfant présumé victime et les expertises de crédibilité». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Château de Colombiers, Suisse, du 1 au 5 mai 2006.
- «L'Aliénation Parentale». Deux journées-conférences organisées par le Service Social de Prévention, Seine et Marne. Melun, France, les 26 et 27 avril 2006.
- «Garde résidentielle et intérêt de l'enfant». Conférence organisée conjointement par "La Mouette Belgique" et par le Département de Psychologie de la Faculté de Médecine de Namur. Namur, Belgique, le 24 avril, 2006.
- «L'Aliénation parentale». Membre de la table ronde au colloque sur L'Aliénation Parentale, organisée par La Commission Jeunesse du Barreau de Liège. Liège, Belgique, le 21 avril 2006.
- «Éclairages sur la notion d'aliénation parentale». Conférence principale au colloque sur L'Aliénation Parentale, organisée par La Commission Jeunesse du Barreau de Liège. Liège, Belgique, le 21 avril 2006.
- «Le dévoilement d'un abus sexuel» Conférence organisée par les Centres de Réadaptation Gabrielle Major, Montréal, le 17 avril 2006
- «Les conséquences des abus sexuels». Conférence organisée par le Centre de Consultation pour les Victimes d'Abus Sexuel (CTAS) de Genève, Suisse, le 2 mars 2006
- «Victimes d'abus sexuel: le respect de la parole». Membre d'une table ronde, organisée par le CTAS, Genève, Suisse, le 2 mars 2006
- «L'Audition de l'enfant victime et l'évaluation de la crédibilité de la déclaration». Trois jours de conférences pour psychiatres et psychologues, organisés par la Magistrature genevoise, la Police de Genève et l'Institut Universitaire de Médecine Légale (IULM) de Genève, Suisse, les 27, 28 février et 1 mars 2006
- «Aliénation parentale: Comment redevenir "parent aimé"». Conférence organisée par l'association L'Après-rupture. Montréal, le 31 janvier 2006

2005

- «Les abus sexuels. Notions théoriques et empiriques». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Neuchâtel, Suisse, du 5 au 9 décembre 2005
- «L'audition de l'enfant et l'expertise de crédibilité». Deux journées-conférence pour magistrats, organisées par la filière pénale genevoise. Palais de Justice, Genève, Suisse, les 26 et 27 octobre 2005.
- «Les séquelles chez l'adulte de l'abus sexuel dans l'enfance». Journée-conférence organisée par et pour le Regroupement des Psychologues de Québec. Québec, le 7 octobre 2005
- «Le développement psycho-sexuel dans un monde changeant». Conférence aux membres de L'Association des Psychologues des Laurentides, Ste-Thérèse, le 23 Septembre 2005
- «Le syndrome de l'aliénation parentale. Aspects théoriques». Conférence aux Centres Jeunesse de Montréal. Montréal, le 14 juin 2005.
- «Le syndrome de l'aliénation parentale. Étude de cas». Conférence aux Centres Jeunesse de Montréal. Montréal, le 25 mai 2005.
- «L'aliénation parentale ou l'enfant otage du conflit parental». Journée-conférence organisée par l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREM). Grand auditorium de l'Université Paul Sabatier, Toulouse, France, le 17 mai 2005.
- «Une nouvelle donnée judiciaire en matière familiale: l'Aliénation parentale». Une demie-journée-conférence organisée par l'Ordre des avocats, Barreau de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, France, le 13 mai 2005.
- «L'Aliénation Parentale». Deux journées-conférence organisées par l'association Jeunesse et Droit. Paris, France, les 11 et 12 mai 2005.
- «L'aliénation parentale. Détection et interventions». Deux jours de conférences organisés par le service "Enquêtes et Investigations SIOE", Mulhouse, France, les 7 et 8 avril 2005.
- «Observations socio-pédagogiques et expertises judiciaires». Membre du panel au colloque "Construire l'objectivité" organisé par la RAJS en collaboration avec le Foyer départemental de l'enfance (Savoie), Chambéry, France, le 5 avril 2005.
- «La formation et la compétence des différents intervenants sociaux et judiciaires en quête de crédibilité». Conférence au colloque "Construire l'objectivité" organisé par la RAJS en collaboration avec le Foyer

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- départementale de l'enfance (Savoie), Chambéry, France, le 5 avril 2005.
- «Ce que la science nous a appris concernant l'agresseur sexuel d'enfants». Journée-conférence pour policiers et magistrats. Police Judiciaire Genève. Genève, Suisse, le 4 mars 2005.
- «L'audition de l'enfant présumée victime d'abus sexuel et l'évaluation de la crédibilité d'une déclaration en matière d'abus sexuel». Deux journées-conférence pour policiers et magistrats. Police judiciaire de Genève. Genève, Suisse, les 2 et 3 mars 2005.
- «Pathologies narcissiques et abus sexuels. Formation de spécialisation à la clinique des transgresseurs sexuels.» Journée-conférence organisée par UPPL (Unité de Psychopathologie Légale). Namur, Belgique, le 28 février 2005.
- «L'expertise psycho-légale». Trois journées de formation pour experts et candidats experts organisées par la Faculté de Psychologie, Université de Liège. Liège, Belgique, les 23, 24 et 25 février 2005.

2004

- «Identité et sexualité». Conférence au congrès 2004 de l'Ordre des Psychologues du Québec, Loews le Concorde, Québec, le 5 novembre 2004
- «Le discours sur la sexualité entre adultes et enfants». Conférence au Congrès 2004 de l'Ordre des Psychologues du Québec, Loews le Concorde, Québec, le 5 novembre 2004.
- «L'Aliénation Parentale». Journée-conférence organisée par La Revue d'Action Juridique et Sociale, Espace Reuilly, Paris, France, le 21 octobre 2004.
- Conférence de Presse sur l'Aliénation parentale, organisée par Jeunesse et Droit et par la RAJS, Paris, France, le 21 octobre 2004.
- «Het ouderverstotingssyndroom» (Le syndrome d'aliénation parentale) Journée-conférence pour magistrats et policiers, organisée par la Federale Politie (Belgique néerlandophone), Bruxelles, Belgique, le 19 octobre 2004.
- «Le syndrome de l'Aliénation parentale». Journée-conférence pour magistrats et policiers, organisée par la Police Fédérale (Belgique francophone), Bruxelles, Belgique, le 18 octobre 2004.
- «Hulpmiddelen bij het verhoor van kinderen» (objets médiateurs utilisés lors de l'audition de l'enfant). Journée-conférence pour magistrats et policiers, organisée par la Federale Politie (Belgique néerlandophone), Bruxelles, Belgique, le 15 octobre 2004.
- «Les objets médiateurs utilisés lors de l'audition de l'enfant». Journée-conférence pour magistrats et policiers, organisée par le Police Fédérale (Belgique francophone), Bruxelles, Belgique, le 14 octobre 2004.
- «L'Aliénation Parentale». Journée-conférence organisée par le CPAS de L'Église en collaboration avec l'ASBL Formation et Recherche, Province du Luxembourg, Belgique, le 11 octobre 2004.
- «Psycho-legal Assessment: Science or practice». Conference (plenary session) at the International Congress on Rape. Judicial, police, medical and psychological approaches. Brussels, Belgium, le 2 avril 2004
- «Controverses autour de la notion de l'aliénation parentale». Conférence organisée par "La Mouette -Belgique" et la Faculté de Médecine de l'Université de Namur. Namur, Belgique, le 31 mars 2004.
- «Oudervreemding bij scheiding» (Aliénation parentale lors de divorce). Conférence organisée par le Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen, Schaarbeek, Belgique, le 30 mars 2004.
- Conférence de Presse sur l'Aliénation parentale, organisée par le Hoger Instituut voor Gezinswetenschappen, Schaarbeek, Belgique, le 30 mars 2004
- «L'expertise psycho-légale: Principes, pistes et méthodologies». Conférence organisée par l'Organizzazione sociopsichiatrica cantonale di Ticino. Ospedale Civico. Lugano, Suisse, le 10 mars 2004.
- «La thérapie avec l'enfant -victime. Prise en charge de la famille». Conférence organisée par l'Organizzazione sociopsichiatrica cantonale di Ticino. Ospedale Civico. Lugano, Suisse, le 9 mars 2004.
- «Dépistage, validation d'un doute, validation d'un dévoilement en matière d'abus sexuel». Conférence organisée par l'Organizzazione sociopsichiatrica cantonale di Ticino. Ospedale Civico. Lugano, Suisse, le 9 mars 2004.
- «L'Audition de l'enfant présumée victime de maltraitement». Trois jours de conférences pour magistrats, avocats et policiers, organisés par le Ministero pubblico et par la Polizia Cantonale di Ticino, Lugano, Suisse, les 4, 5 et 6 mars 2004.
- Conférence de Presse organisée par le Ministero pubblico et par la Polizia Cantonale di Ticino, Lugano Suisse, le 4 mars 2004
- «L'Audition de l'enfant présumée victime de maltraitement». Trois jours de conférences pour magistrats et policiers, organisés par le Ministero pubblico et par la Polizia Cantonale di Ticino, Lugano, Suisse, les 1, 2 et 3 mars 2004.
- «L'Aliénation parentale: Concept ou réalité?» Conférence organisée par le Département de Psychiatrie. Centre hospitalier de Joliette, Joliette, le 28 janvier 2004

2003

- «L'audition de l'enfant présumé victime». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Château de Colombiers, Suisse, du 16 au 20 décembre 2003.
- «Les abus sexuels. Notions théoriques et empiriques». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Château de Colombiers, Suisse, du 9 au 13 décembre 2003
- «La garde partagée. La recherche en psychologie». Conférence au colloque "Garde partagée, sommes-nous rendus à l'inévitable?". Association du Barreau Canadien. Hôtel Intercontinental, Montréal, le 10 novembre 2003
- «Het gebruik van hulpmiddelen tijdens het verhoor» (L'utilisation d'objets médiateurs lors de l'audition). Journée-conférence au Provinciaal Instituut voor Vorming en Opleiding (PIVO), Federale Politie. Asse, Belgique, le 20 octobre, 2003
- «L'enregistrement-vidéo lors de l'audition de l'enfant» Journée-conférence, Police fédérale (section francophone). Florival, Belgique, le 17 octobre, 2003.

- «L'utilisation des objets médiateurs lors de l'audition avec l'enfant». Police fédérale (section francophone), Florival, Belgique, le 16 octobre 2003.
- «L'audition du mineur présumé victime d'abus sexuel» Conférence organisée par l'Associazione Ticinese Psicologi e Psicoterapeuti (ATPP), Lugano, Suisse, le 13 Octobre, 2003.
- «Validation d'une allégation d'abus sexuel» Conférence organisée par la Società Ticinese di Psichiatria e Psicoterapia (STP) et L'Organizzazione Sociopsichiatria (OSC). Clinica Psichiatrica Cantonale, Mendrisio, Suisse, le 13 octobre 2003.
- «L'audition de l'enfant dans le processus judiciaire» Conférence au Colloque "Tous Parents!" (Parents Forever) Lausanne, Suisse, le 11 octobre 2003.
- Membre de la Table ronde «Pour comprendre la capacité parentale». Colloque "Tous Parents!", Lausanne, Suisse, le 11 octobre, 2003.
- «L'audition judiciaire de l'enfant présumée victime de sévices». Conférence (demie-journée) destinée aux magistrats, procureurs et policiers, organisée par la Police de Sûreté (Kriminalpolizei) du Canton de Fribourg, Fribourg, Suisse, le 25 mai 2003.
- «La Personnalité de l'Abuseur sexuel». Conférence (demie-journée) destinée au magistrats, procureurs et policiers, organisée par la Police de Sûreté (Kriminalpolizei) du Canton de Fribourg, Fribourg, Suisse, le 25 mai 2003
- «Difficultés reliées à la validation d'une allégation d'abus sexuel». Conférence au Service de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent et Psychiatrie Générale, Hôpital Avicenne, Bobigny, Paris, France, le 22 mai 2003
- «Le syndrome d'aliénation parentale, théorie et pratique». Trois jours de conférences destinés aux praticiens sociaux, organisées par le Service Social de l'Enfance, Paris, France, les 19, 20 et 21 mai 2003
- «Intérêt et limites des programmes de prévention relayés par les médias en matière de lutte contre les abus sexuels. Conférence centrale au congrès Psychiatrie et Médias, organisé par L'Institut Collégial de Psychiatrie de Lille, Lille, France, le 15 mai 2003
- «Psychiatres et journalistes: frères ennemis?». Discutant à une Table ronde au congrès Psychiatrie et Médias, organisé par L'Institut Collégial de Psychiatrie de Lille, Lille, France, le 15 mai 2003
- «Les relations complexes entre l'information et le soin psychique». Discutant à une Table ronde au congrès Psychiatrie et Médias, organisé par L'Institut Collégial de Psychiatrie de Lille, Lille, France, le 15 mai 2003
- «Les allégations d'abus sexuel: reconnaître le vrai du faux. Conférence organisée par le Département de Psychologie, Collège de Bois-de-Boulogne, Montréal, le 16 avril 2003.
- «Expertise et traitement dans les cas de victimisation». Conférence au Bureau médical de l'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels). Montréal, le 19 mars 2003.
- «L'expertise psycho-juridique». Trois journées de formation pour psychologues et autres experts. Département de Psychologie. Université de Liège. Liège, Belgique, les 5, 6 et 7 mars 2003.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Journée-conférence pour magistrats, avocats et experts. Lille, France, le 24 février 2003.
- «Les allégations d'abus sexuel lors de la séparation». Deux conférences au Colloque "L'expertise en matière de garde d'enfants". Organisé conjointement par l'Ordre des Psychologues du Québec, l'Ordre professionnel des Travailleurs Sociaux du Québec et l'Association des Centres Jeunesse du Québec. Montréal, 6 et 7 février 2003.

2002

- «Le traitement judiciaire des allégations d'abus sexuel». Conférence de presse organisée par l'ISP (Institut Suisse de Police). Neuchâtel, Suisse, le 20 décembre 2002.
- «L'audition de l'enfant présumé victime». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Neuchâtel, Suisse, du 16 au 20 décembre 2002.
- «Les abus sexuels. Notions théoriques et empiriques». Semaine de conférences à l'Institut Suisse de Police (ISP), pour magistrats, avocats, policiers, psychologues. Neuchâtel, Suisse, du 9 au 13 décembre 2002
- «L'objet de l'expertise psycho-juridique: Réalité psychologique ou réalité factuelle». Atelier-débat au Colloque international "Le malaise de l'expert psycho-juridique". Université de Liège, Belgique, le 8 novembre 2002.
- «L'expertise psycho-juridique: Méthodologies». Atelier-débat au Colloque international "Le malaise de l'expert psycho-juridique". Université de Liège, Belgique, le 7 novembre 2002.
- «Le malaise de l'expert psycho-juridique». Conférence principale et introductrice au Colloque international " Le malaise de l'expert psycho-juridique" Université de Liège, Belgique, le 7 novembre 2002.
- «La maltraitance en milieu institutionnel». Journée-conférence organisée par la Faculté de Médecine de Namur, à l'Institut St-Lambert", Bonneville, Belgique, le 6 novembre 2002.
- «L'Aliénation Parentale». Conférence organisée par l'organisation internationale " La Mouette". Faculté de Philosophie et de Lettres, Université de Namur, Belgique, le 5 novembre 2002.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Conférence organisée par (et à) la Faculté de Médecine, Université de Namur, Belgique, le 5 novembre 2002.
- «Les comportements dérangeants de la personne handicapée et leur impact sur la qualité de la prise en charge». Journée-conférence aux «Anémones», Grez-Doiceau, Belgique, le 4 novembre 2002.
- «La légitimité de l'indépendance judiciaire». Conférence au Congrès des Juges du Québec, Québec, le 31 octobre 2002.
- «Violence et passage à l'acte agressif". Journée-conférence à la Maison Jacques-Ferron. Longueuil, le 9 octobre 2002.
- «Psychotherapy with the victim of sexual abuse: Some caveats». Conference at the 21st Annual Research and Treatment Conference. Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA), Montréal, 4 octobre 2002.
- «Victims of sexual abuse: The effects of disclosure and psychotherapy». Symposium Chair. 21st Annual Research and Treatment Conference. Association for the Treatment of Sexual Abusers (ATSA), Montréal, 4 octobre 2002.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Conférence au Département de Psychiatrie de l'hôpital Jean-Talon,

- Montréal, le 26 septembre 2002.
- «La voie de la justice réparatrice, une voie à baliser». Conférence à La Journée Scientifique de la Fondation québécoise pour les Jeunes Contrevenants, Longueuil, le 19 septembre 2002.
- «Disclosure of sexual abuse in the first part of middle childhood». Conférence at the 12th European Conference on Psychology and Law, Leuven, Belgium, le 16 septembre 2002.
- «L'analyse de la déclaration des mineurs présumées victimes de sévices». Conférence dans le cadre de la Formation continue des magistrats. École Nationale de la Magistrature, Paris, France, le 17 mai, 2002.
- «La méthodologie de l'audition des mineurs». Conférence dans le cadre de la Formation continue des magistrats. École Nationale de la Magistrature, Paris, France, le 16 mai 2002.
- «Typologie des agresseurs sexuels à partir d'un modèle psycho-dynamique». Conférence au Service de Psychologie Clinique, Université de Liège, Belgique, le 7 mars 2002.
- «L'agresseur sexuel: Facteurs prédisposants et associés». Conférence au Service de Psychologie Clinique, Université de Liège, Belgique, le 7 mars 2002.
- «L'adolescent auteur de sévices sexuels». Journée-conférence au château de Colonster, Université de Liège, Belgique, le 6 mars 2002.
- «La victimisation sexuelle à l'adolescence». Conférence à l'École de Criminologie, Université de Liège, Belgique, le 5 mars 2002.
- «L'investigation dans les cas d'allégation d'abus sexuel». Conférence à l'École de Criminologie, Université de Liège, Belgique, le 5 mars 2002.
- «Pistes d'intervention et d'approche suite à un dévoilement d'abus sexuel». Conférence à la Journée "Sexualité et Santé mentale". Commission scolaire de Montréal (CSDM). Montréal, le 15 février 2002
- «L'abus sexuel et l'inceste. Leur impact sur le développement de l'enfant et de l'adolescent». Conférence à la Journée "Sexualité et Santé mentale". Commission scolaire de Montréal (CSDM). Montréal, le 15 février 2002
- «Le traitement d'une allégation d'abus sexuel dans des institutions pour personnes ayant un handicap». Conférence aux Centres Gabrielle Major. Montréal, le 16 janvier 2002.

2001

- «Élysé Martel et les Peintres de la Montée Saint-Michel». Conférence la La Journée de la Culture. L'Assomption, Québec, le 29 septembre, 2001
- «Studies on child sexual abuse over the last two centuries - A historical overview». Conference at the VIII European Conference on Child Sexual Abuse (ISPCAN). Istanbul, Turkey, le 26 août 2001.
- «Victimisation sexuelle: les voies de la réparation». Conférence au XXVI^e Congrès international de droit et de santé mentale. Montréal, le 6 juillet 2001.
- «Psychopathie et Justice réparatrice» Conférence au XXVI^e Congrès international de droit et de santé mentale. Montréal, le 4 juillet 2001.
- «L'audition de l'enfant dans un contexte judiciaire». Trois jours de conférences à l'Académie de Police de la Belgique francophone. Jurbise, Belgique, les 30, 31 mai et le 1 juin 2001.
- «Comment écouter la parole de l'enfant victime d'agressions sexuelles» Conférence organisée par l'Association du Nord Contentin contre les Violences Sexuelles. Site Universitaire de Cherbourg, France, le 22 mai 2001.
- «L'audition de l'enfant et l'évaluation de la crédibilité de la déclaration». Trois jours de conférences à l'Institut Psycho-Medico-Social de Cherbourg, France, les 21, 22 et 23 mai 2001.
- «L'évaluation de la crédibilité d'un témoignage adulte ou enfant- Pistes nouvelles». Conférence à l'École Nationale de la Magistrature: Formation continue des magistrats. Paris, le 18 mai, 2001.
- «Les abus sexuels: du dévoilement de la part de la victime au diagnostic de l'agresseur». Journée-conférence dans le cadre de la Formation continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature. Paris, France, le 17 mai, 2001.
- «L'audition de l'enfant». Trois jours de conférences dans le cadre de la Formation continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature. Paris, France, Les 14, 15 et 16 mai, 2001.
- «La perversion. Théories psycho-dynamiques» Conférence à l'Hôpital Pierre-Janet. Hull, le 9 mai 2001.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Demie-journée-conférence au Congrès annuel du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn, le 26 avril 2001
- «Le traitement socio-judiciaire d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par les Centres Jeunesse de Québec. Québec, le 25 février 2001.
- «Historique de l'étude scientifique des agressions sexuelles sur les enfants. De l'effervescence du XIX^e siècle au silence du XX^e siècle». Conférence au Premier Congrès International Francophone su l'Aggression Sexuelle. Québec, le 2 février 2001.

2000

- «Statement Validity Analysis» Trois jours de conférences sur l'audition de l'enfant et sur l'analyse de contenu de sa déclaration. Québec, les 9, 10 et 11 novembre 2000.
- «Les victimes et la Justice dite réparatrice». Journée-conférence pour professionnels affectés à l'Accueil des victimes. Ministère de la Justice, Bruxelles, Belgique, le 24 octobre 2000.
- «L'audition des victimes». Journée-conférence pour professionnels affectés à l'Accueil des victimes. Ministère de la Justice, Bruxelles, Belgique, le 23 octobre 2000
- «Outils objectifs pour évaluer la dangerosité et les risques de récidive de personnes ayant été condamnées pour violence sexuelle». Conférences pour professionnels ayant une «mission pénale». Ministère de la Justice, Bruxelles, Belgique, les 17 et 20 octobre 2000.
- «L'audition de l'enfant présumé victime ». Journée-conférence à l'Académie de Police du Hainault, Jurbise, Belgique, le 18 octobre 2000.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférences pour professionnels ayant une «mission pénale». Ministère

- de la Justice, Bruxelles, Belgique, les 16 et 19 octobre 2000.
- «La sexualité de l'enfant». Journée-conférence organisée pour Assistantes maternelles. Conseil Général de la Charente-Maritime, Saintes, France, le 13 octobre 2000.
- «La sexualité de l'enfant». Journée-conférence organisée pour Assistantes maternelles. Conseil Général de la Charente-Maritime, La Rochelle, France, le 12 octobre 2000.
- «Le syndrome d'aliénation parentale: sources et déroulement». Conférence au XXVth Anniversary Congress on Law and Mental Health. (International Academy of Law and Mental Health). Sienna, Italie, le 13 juillet 2000.
- «L'abus sexuel intra-familial; le tabou de l'inceste». Deux journées-conférence organisées par l'Association "Les Nids". Rouen, France, les 8 et 9 juin 2000
- «L'abus sexuel intra-familial». Journée-conférence organisée par l'Association Nationale des Cadres du Social. Ivry-sur-Seine, France, le 7 juin 2000.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association Nationale des Cadres du Social. Ivry-sur-Seine, France, le 6 juin, 2000.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association Nationale des Cadres du Social, Ivry-sur-Seine, France, le 5 juin 2000.
- «La réparation en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par le Centre de Premier Accueil Provincial. Lahage, Belgique, le 30 mai, 2000.
- «L'inceste». Journée-conférence organisée par l'Association Jeunesse et Droit. Lyon, France, le 26 mai, 2000.
- «Abus des mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association Jeunesse et Droit. Lyon, France, le 25 mai 2000.
- «L'inceste». Journée-conférence organisée par l'Association Jeunesse et Droit. Paris, France, le 23 mai, 2000.
- «Abus des mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association Jeunesse et Droit. Paris, France, le 22 mai, 2000.
- «Le syndrome d'Aliénation Parentale». Conférence dans le cadre du Colloque International "Vraies ou fausses allégations d'abus sexuel", organisé par la Société Française de Psychologie. Paris, France, le 19 mai, 2000.
- «L'évaluation de la crédibilité d'un témoignage adulte ou enfant- Pistes nouvelles». Conférence à l'École Nationale de la Magistrature: Formation continue des magistrats. Paris, le 19 mai, 2000.
- «Les abus sexuels: du dévoilement de la part de la victime au diagnostic de l'agresseur». Journée-conférence dans le cadre de la Formation continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature. Paris, France, le 18 mai, 2000.
- «L'audition de l'enfant». Trois jours de conférences dans le cadre de la Formation continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature. Paris, France, Les 15, 16 et 17 mai, 2000.
- «Modèles d'intervention socio-judiciaire en cas de maltraitance». Journée-conférence organisée par la Fondation Kannerschlass. Soleuvre, Grand Duché du Luxembourg, le 12 mai, 2000.
- «Abus sexuel: La recherche de la vérité». Conférence organisée conjointement par l'Association "Protection de Droits de l'Enfant" et la Fondation Kannerschlass. Soleuvre, Grand Duché du Luxembourg, le 11 mai, 2000.
- «The psychological assessment in the context of Immigration». Conference at the Immigration and Refugee Board. (section anglophone). Montréal, le 12 avril 2000.
- «L'expertise psychologique en matière d'Immigration». Conférence devant la Commission de l'Immigration et du statut de Réfugié. Montréal, le 12 avril 2000
- «La parole de l'enfant révélant un abus sexuel». Journée-conférence dans le cadre du Colloque du Club de l'Enfance (Pédiatres de Bretagne). École Nationale de la Santé Publique. Rennes, France, le 10 mars 2000.
- «Que faire de la parole de l'enfant». Journée-conférence organisée conjointement par le Groupe d'Étude sur l'Enfance Maltraitée (GEEM) et l'A.F.I.R.E.M. École Nationale de la Santé Publique. Rennes, France, le 9 mars 2000.
- «L'enregistrement de la première audition de l'enfant». Journée-conférence pour enquêteurs, policiers, magistrats et psychologues-experts, organisée par la Fondation Pro-Familia. Dudelange, Grand duché du Luxembourg, le 7 mars 2000.
- «Le syndrome de l'aliénation parentale». Conférence publique organisée par la S.A.J. (Société de l'Aide à la Jeunesse). Neufchâteau, Belgique, le 6 mars 2000.
- «L'évaluation d'un signalement d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Équipe Parents-Enfants du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 6 mars 2000.
- «Travail sous mandat avec des personnes inculpées ou condamnées pour infractions à caractère sexuel». Journée-conférence pour les cadres hiérarchiques. Ministère de la Justice. Bruxelles, Belgique, le 4 mars 2000.
- «Évaluation de l'intérêt de l'enfant dans les causes de divorce». Journée-conférence pour professionnels ayant une "mission civile". Ministère de la Justice. Bruxelles, Belgique, le 3 mars 2000.
- «Outils objectifs pour évaluer la dangerosité et les risques de récidive de personnes ayant été condamnées pour violence sexuelle». Conférences pour professionnels ayant une "mission pénale". Ministère de la Justice. Bruxelles, Belgique, les 2, mars, 26 et 23 février 2000.
- «Les attitudes des intervenants en matière pénale lors des entretiens avec les sujets». Conférences pour professionnels ayant une "mission pénale". Ministère de la Justice. Bruxelles, Belgique, les 1 mars, 25 et 22 février 2000.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférences pour professionnels ayant une "mission pénale". Ministère de la Justice. Bruxelles, Belgique, les 29, 24 et 21 février 2000.

1999

- «La prévention en matière d'abus sexuel». Conférence au Centre des congrès "le Cadran". Évreux, France, le 20 novembre 1999
- «La parole de l'enfant comme "preuve" de sa maltraitance». Atelier présenté au Séminaire International "L'Enfance en questions". Évreux, France, le 19 novembre 1999.
- «La violence sexuelle infligée aux enfants» Conférence au Séminaire International "L'Enfance en questions". Évreux, France, le 19 novembre 1999.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- «Le dévoilement d'abus sexuel». Conférence à l'Hôpital Psychiatrique St-Luc. Pau, France, le 18 novembre 1999.
- «Comment réagir lorsqu'un enfant révèle les abus dont il est victime». Conférence publique au 11^{ème} Festival de la Petite Enfance de Pau-Béarn. Pau, France, le 17 novembre 1999.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non suggestive et sur l'analyse de contenu de la déclaration. Organisées par L'Aide à la Jeunesse du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, les 3, 4, et 5 novembre 1999.
- «Les personnalités et psychopathologies des abuseurs sexuels». Journée-conférence organisée dans le cadre de la Formation de spécialisation pour le personnel pénitentiaire des équipes psycho-sociales chargées de la délinquance sexuelle de la région francophone belge. Tournai, Belgique, le 29 octobre 1999
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Conférence publique et de presse, organisée par Le Droit des Jeunes. Holiday-Inn, Paris, France, le 28 octobre 1999.
- «Questions d'actualité en matière d'abus sexuel». Conférence organisée par l'AFIREM (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée). Toulouse, France, le 26 Octobre 1999.
- «La prise en charge des enfants victimes d'abus sexuel». Conférence pour travailleurs sociaux, médecins et juristes. La Maison de l'Avocat, Toulouse, France, le 26 octobre 1999.
- «La prise en charge des enfants victimes de maltraitance» Conférence organisée par l'Équipe de Protection Maternelle et Infantile. Pau, France, le 25 octobre 1999.
- «Disclosure of sexual abuse of children of 6, 7, and 8 years of age». Conference at the 1999 European Conference for the Prevention of Child Abuse and Neglect (ISPCAN). Jerusalem, Israël, le 20 octobre 1999.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Journée-conférence organisée conjointement par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse de l'Outaouais, les Centres Jeunesse de l'Outaouais, l'Association des avocates et avocats en droit de la famille, le Service d'expertise psychosociale pour la Cour Supérieure et le Département de Travail Social de l'U.Q.A.H. Université du Québec à Hull, le 22 septembre 1999.
- «Présentation de cas de maltraitance». Journée organisée par l'Association des Psychologues et Psychiatres Experts en Maltraitance et Abus Sexuel d'Enfants (APPEFMASE). Bruxelles, Belgique, le 16 septembre 1999
- «Le rôle de l'expert- Aspects éthiques» Conférence de soirée, organisée par l'APPEFMASE, Bruxelles, Belgique, le 16 septembre 1999.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association nationale des cadres du social (ANDESI). Ivry sur Seine, France, le 23 juin 1999.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association nationale des cadres du social. (ANDESI). Ivry sur Seine, France, le 22 juin 1999.
- «Que faire face à un dévoilement de maltraitance?». Journée-conférence organisée par l'Association interprofessionnelle d'intervenants en matière de maltraitance des mineurs. Delemont, Suisse, le 17 juin 1999.
- «L'allégation d'abus sexuel: La recherche de la vérité». Journée-conférence au Centre Chaillot-Galliéra. Paris, France, le 15 juin 1999.
- «Les abus sexuels: La recherche de la vérité». Journée-conférence organisée par l'Association ANDESI-Aquitaine. Périgueux, France, le 14 juin 1999.
- «Le syndrome de l'aliénation parentale». Journée-conférence organisée par le Conseil consultatif de prévention de la criminalité. Dison, Belgique, le 11 juin 1999.
- «L'évaluation d'un signalement». Journée-conférence organisée par l'Équipe Parents-Enfants du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 10 juin 1999.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'Entrevue non-suggestive et sur l'analyse de la déclaration, organisés par Parents-Enfants du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, les 7, 8 et 9 juin 1999.
- «L'évaluation de la crédibilité d'un témoignage adulte ou enfant - Pistes nouvelles». Journée-conférence organisée par l'École Nationale de la Magistrature. Formation continue des magistrats. Paris, France, le 4 juin 1999.
- «Les abus sexuels: Du dévoilement de la part de la victime au diagnostic de l'agresseur». Journée-conférence organisée par l'École Nationale de la Magistrature. Formation continue des magistrats. Paris, France, le 3 juin 1999.
- «L'audition de l'enfant». Trois jours de conférences à l'École Nationale de la Magistrature. Formation continue des magistrats. Paris, France, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1999.
- «L'expertise psycho-juridique». Séminaire de trois jours organisée par "Parole d'Enfants". Paris, France, les 10, 11 et 12 mars 1999.
- «L'un transgresse, l'autre pas». Conférence au colloque international "Violence subie, violence agie". UNESCO. Paris, France, le 8 mars 1999.
- «Le "fact pattern". Séminaire d'une journée au IRTS. Paris, France, le 6 mars 1999.
- «Enfance en danger -Justice et Intervention psycho-socio-éducative». Séminaire de deux jours au IRTS. Paris, France, les 4 et 5 mars 1999.
- «Le "fact pattern". Séminaire d'une journée au IRTESS. Dijon, France, le 3 mars 1999.
- «Enfance en danger -Justice et Intervention psycho-socio-éducative». Séminaire de deux jours au IRTESS. Dijon, France, les 1er et 2 mars 1999.
- «L'inceste». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants". Liège, Belgique, le 26 février 1999.
- «L'inceste». Journée-conférence organisée conjointement par "Accords" et "Parole d'Enfants". Hôtel de Ville, Avignon, France, le 24 février 1999.
- «Le syndrome d'aliénation parentale». Conférence organisée par La Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ). Montréal, le 19 janvier 1999.

1998

- «L'évaluation d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par les Centres publics d'aide sociale de la province du Luxembourg. L'Église, Belgique, le 6 novembre 1998.
- «Psychodynamische visies over criminaliteit». (Points de vue psychodynamiques sur la criminalité). Deux

- conférences à la Faculteit Rechtsgeleerdheid (Faculté de Droit) de l'Université de Leuven. Leuven, Belgique, le 5 novembre 1998.
- «A propos des travaux de C. Blatier». Membre d'une table ronde à la Faculté de Psychologie (Sciences de l'Homme et de la Société), Université Pierre Mendès-France. Grenoble, France, le 30 octobre 1998.
- «L'audition de l'enfant et l'analyse du contenu de sa déclaration». Journée-conférence organisée par la COMAMAL (Conférence des autorités de poursuite pénale de la Suisse romande et du Tessin). Lausanne, Suisse, le 28 octobre 1998.
- «La recherche de la vérité en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par la COMAMAL (Conférence des autorités de poursuite pénale de Suisse romande et du Tessin). Lausanne, Suisse, le 27 octobre 1998.
- «Le traitement d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par l'Association suisse pour la prévention, la détection, le traitement de la violence et des abus sexuels envers les enfants». Martigny, Suisse, le 24 octobre 1998.
- «L'évaluation d'un signalement». Journée-conférence organisée par l'Équipe Parents-Enfants, pour magistrats, policiers et représentants du domaine psychosocial du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 22 octobre 1998.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et sur l'analyse de la déclaration. Organisée par l'Équipe Parents-Enfants. Genappe, Belgique, les 19, 20 et 21 octobre 1998.
- «La validation d'une allégation d'abus sexuel». Conférence devant une délégation de l'Association Nationale des Cadres du Social. (A.N.D.E.S.I., France). Montréal, le 30 septembre 1998.
- «Les effets potentiellement pervers de la prévention des abus sexuels chez les jeunes enfants». Conférence au International Conference on the Pelvic Floor. Montréal, le 27 septembre 1998.
- «Les faux souvenirs, la théorie des fantasmes et la réalité des abus». Conférence et modération d'un atelier. International Conference on the Pelvic Floor. Montréal, le 27 septembre 1998.
- «Validation de l'allégation de l'abus sexuel». Conférence et modération d'un atelier. International Conference on the Pelvic Floor. Montréal, le 26 septembre 1998.
- «La justice réparatrice: une source d'espoir? Interrogations et considérations psychologiques devant une justice réparatrice trop généralisée». XXIIIe Congrès international de droit et de santé mentale. Paris, France, le 3 juillet 1998.
- «L'audition de l'enfant » et «Statement Validity Analysis». Séminaire de trois jours organisé conjointement par le Ministère de la Justice, le Ministère de la Force Publique, le Ministère de la Famille et la Fondation Pro Familia. Dudelange, Grand Duché du Luxembourg, les 25, 26, 27 juin 1998.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences organisés par les Centres publics d'aide sociale de la province du Luxembourg. L'Église, Belgique, les 22, 23, 24 juin 1998.
- «L'audition des enfants victimes». Séminaire de trois jours organisé par «Parole d'Enfants». Aix-en-Provence, France, les 15, 16, 17 juin 1998.
- «Statement Validity Analysis», Séminaire de trois jours organisé par «Parole d'Enfants». Romans, France, les 11, 12, 13 juin 1998.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence à l'Institut du Développement Social. Rouen, France, le 9 juin 1998.
- «L'enfant mis à nu. L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence à l'Institut du Développement Social. Rouen, France, le 8 juin 1998.
- «L'abus des traitements des abus sexuels». Conférence dans le cadre du IVe Colloque de l'O.R.E.E. (Organisme de Recherche sur l'Enfant et son Environnement). Mulhouse, France, le 6 juin 1998.
- «Les abus sexuels». Conférence publique à la F.N.A.C., Mulhouse, France, le 6 juin 1998.
- «L'audition des enfants victimes». Séminaire de trois jours organisé par «Parole d'Enfants». Paris, France, les 3, 4, 5 juin 1998.
- «Le psychologue devant une allégation d'abus sexuel». Séminaire organisé par les psychologues du Parquet de Bruxelles. Bruxelles, Belgique, le 29 mai 1998.
- «L'évaluation d'une allégation d'abus sexuel». Conférence organisée par S.O.S. Enfants. Genappe, Belgique, le 28 mai 1998.
- «L'audition de l'enfant victime d'abus sexuel». Conférence devant les magistrats du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 28 mai 1998.
- «Statement Validity Analysis et l'audition de l'enfant». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et son analyse. Organisés par l'Équipe Parents-Enfants. Genappe, Belgique, les 25, 26, 27 mai 1998.
- «Abus sexuel et société». Conférence-soirée publique organisée par la Ville de Charleroi. Musée du Verre. Charleroi, Belgique, le 6 mai 1998.
- «L'approche de la victime et la personnalité de l'abuseur sexuel». Demi-journée-conférence organisée pour le monde judiciaire. Charleroi, Belgique, le 6 mai 1998.
- «L'enseignant face aux enfants et adolescents victimes de maltraitance et d'abus sexuel». Matinée d'étude destinée aux enseignants. École sociale, Charleroi, Belgique, le 6 mai 1998.
- «L'accompagnement des victimes lors du dévoilement et le suivi post-traumatique». Conférence-soirée pour les médecins et le personnel hospitalier et infirmier. La Maison des Médecins de la Société de Médecine de Charleroi, Belgique, le 5 mai 1998.
- «L'allégation d'abus sexuel: la recherche de la vérité». Journée-conférence pour les travailleurs sociaux. École sociale, Charleroi, Belgique, le 5 mai 1998.
- «La violence et l'abus sexuel envers les enfants». Journée-conférence organisée par l'Association suisse pour la prévention, la détection, le traitement de la violence et des abus sexuels envers les enfants. Radisson-Mövenpick, Lausanne, Suisse, le 2 mai 1998.
- «Les abus sexuels: Du dévoilement de la part de la victime au diagnostic de l'agresseur». Journée-conférence dans le cadre de la Formation Continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature, Paris, le 30 avril 1998.
- «Statement Validity Analysis et l'audition de l'enfant». Séminaire de trois jours dans le cadre de la Formation Continue des Magistrats. École Nationale de la Magistrature. Paris, France, les 27, 28 et 29 avril 1998.
- «L'enfant abusé. Prévention et dévoilement». Journée-conférence organisée par le Centre Régional d'Aquitaine d'Études et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations. (CREAHI d'Aquitaine). Athénée Municipal. Bordeaux, France, le 24 avril 1998.

- «Sur l'examen psychologique de l'enfant victime de mauvais traitements, d'abus sexuels ou d'allégations». Séminaire de deux jours organisé par l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREM). Hôtel Palladia, Toulouse, France, les 22 et 23 avril 1998.
- «L'État des recherches en matière d'abus sexuel et de mauvais traitements». Conférence-soirée organisée par l'AFIREM. Salle Barcelone, Toulouse, France, le 22 avril 1998.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants" et "Le droit des Jeunes". Liège, Belgique, le 26 mars 1998.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants" et "Le droit des Jeunes". Bruxelles, Belgique, le 24 mars 1998.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants" et "Le droit des Jeunes". Bruxelles, Belgique, le 23 mars 1998.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée à l'Université de Bourgogne. Dijon, France, le 20 mars 1998.
- «L'enfant mis à nu. L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence à l'Université de Bourgogne. Dijon, France, le 19 mars 1998.
- «L'audition des enfants victimes». Deux jours de conférence au BAP. Lausanne, Suisse, les 16 et 17 mars 1998.
- «Le traitement socio-judiciaire d'une allégation d'abus sexuel». Conférence à l'École Nationale de la Magistrature. Bordeaux, France, le 13 mars 1998.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et son analyse. Organisées par "Parole d'Enfants". Aix-en-Provence, France, les 9, 10 et 11 mars 1998.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et son analyse. Institut Français de Gestion. Paris, France, les 4, 5, et 6 mars 1998.
- «Les abus sexuels, la recherche de la vérité». Conférence organisée pour le Foyer de l'Enfant. Conseil Général Seine Saint-Denis. Villepinte, France, le 3 mars 1998.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence organisée par le Foyer de l'Enfance. Conseil Général Seine Saint-Denis. Villepinte, France, le 2 mars 1998.
- «La prévention et la répression de la délinquance sexuelle contre les mineurs d'âge». Conférence à la Faculté de Droit de l'Université de Louvain. Louvain-la-Neuve. Belgique, le 12 février 1998.
- «L'analyse de la validité d'une déclaration». Journée-conférence organisée par le SAJ de Verviers. Verviers, Belgique, le 10 février 1998.
- «La parole de l'enfant maltraité». Conférence organisée par les Centres publics d'aide sociale de la province du Luxembourg. Léglise. Belgique, le 9 février 1998.
- «Les risques de maltraitance». Conférence organisée par les Centres publics d'aide sociale du Luxembourg. Léglise, Belgique, le 9 février 1998.
- «Les perversions, leurs indicateurs et leurs traitements». Conférence devant les magistrats du Brabant-Wallon. Nivelles, Belgique, le 6 février 1998.
- «La parole d'enfant». Conférence organisée par l'Équipe SOS Enfants. Genappe, Belgique, le 6 février 1998.
- «Les transcriptions des auditions d'enfants». Journée-conférence à l'Équipe Parents-Enfants. Genappe, Belgique, le 5 février 1998.
- «Retour sur le travail effectué en maltraitance». Séminaire au Ministère de la Justice de Belgique. Bruxelles, Belgique, le 4 février 1998.
- «Statement Validity Analysis». Séminaire de trois jours sur l'entrevue non-suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Organisée par SOS-Enfance pour la partie francophone de la Belgique. Genappe, Belgique, les 2, 3, et 4 février 1998.

1997

- «Les abus sexuels: mythes et réalités». Conférence organisée par le Regroupement des garderies sans but lucratif de la Montérégie. St-Lambert, le 3 décembre 1997.
- «La notion du déterminisme psychique dans le contexte juridique». Conférence à la Faculté de Droit de l'Université McGill. Montréal, le 14 novembre 1997.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Organisées par le Service de l'Aide à la jeunesse de Verviers et par Action Enfance en Danger. Verviers, Belgique, les 6, 7 et 8 novembre 1997.
- «La maltraitance et les abus sexuels. Comment en parler aux enfants maintenant ?». Conférence organisée par le Conseil Consultatif Communal de Prévention de la Criminalité de Dison avec la collaboration du C.A.A.J., l'A.E.D.A.V. et la Communauté Française. Dison, Belgique, le 7 novembre 1997.
- «L'audition des enfants victimes». Journée-conférence organisée par la Direction Générale de la Gendarmerie belge. Bruxelles, Belgique, le 5 novembre 1997.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-conférence organisée par la Direction Générale de la Gendarmerie de Bruxelles. Bruxelles, Belgique, le 4 novembre 1997.
- «L'enfant mis à nu. L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par la Direction Générale de la Gendarmerie de Bruxelles. Bruxelles, Belgique, le 3 novembre 1997.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Organisées par l'ASBL "Parole d'Enfants". Aix-en-Provence, France, les 29, 30 et 31 octobre 1997.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants". Marseille, France, le 27 octobre 1997.
- «Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel». Journée-conférence organisée par "Parole d'Enfants". Genève, Suisse, le 24 octobre 1997.
- «L'expertise psycholégale dans le domaine de la jeunesse ainsi que celle dans le domaine de la responsabilité civile». Journée-conférence organisée par le Service de Psychologie Clinique et par le Service de Psychiatrie de l'Université de Liège. Liège, Belgique, le 22 octobre 1997.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- «L'expertise psychojuridique du psychologue dans les domaines criminel et familial». Journée-conférence organisée par le Service de Psychologie clinique et par le Service de Psychiatrie de l'Université de Liège, Belgique, le 21 octobre 1997.
- «Considérations générales sur l'expertise psycholégale». Journée-conférence au Centre Hospitalier Universitaire. Liège, Belgique, le 20 octobre 1997.
- «Indicateurs de crédibilité d'une déclaration». Conférence à la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié. Montréal, le 8 octobre 1997.
- «Statement Validity Analysis». Formation intensive de cinq jours pour un groupe de magistrats, psychologues, psychiatres et commissaires belges. Montréal, du 2 au 6 septembre 1997.
- «Pratiques nouvelles en matière de traitement socio-judiciaire d'une allégation d'abus sexuel». Conférence prononcée devant une délégation franco-belge. Centre de psychologie Gouin, Montréal, le 24 juillet 1997.
- «Les enfants face aux institutions judiciaires: la nécessaire restauration de la distance intergénérationnelle». Conférence au XXIIe International Congress on Law and Mental Health. Marriott Chateau Champlain, Montréal, le 20 juin 1997.
- «Les abus sexuels : du dévoilement de la part de la victime, au diagnostic de l'agresseur». Journée-Conférence à l'École Nationale de la Magistrature. Paris, France, le 10 juin 1997.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-Conférence organisée par le Centre Hospitalier Novillars. Micropolis, Besançon, France, le 6 juin 1997.
- «L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Journée-Conférence organisée par le Centre Hospitalier Novillars. Micropolis, Besançon, France, le 5 juin 1997.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-Conférence organisée par «Parole d'Enfant». Paris, France, le 3 juin 1997.
- «Us et abus de la parole en matière d'abus sexuel». Journée-Conférence à l'Unesco. Paris, France, le 2 juin 1997.
- «Études de cas dans la validation d'allégations d'abus sexuel». Journée-Conférence au Centre International des Conférences de Genève, Suisse, le 30 mai 1997.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférence sur l'entrevue non suggestive et son analyse». Musée Olympique, Lausanne, Suisse, les 27-28-29 mai 1997.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférence sur l'entrevue non suggestive et son analyse. Centre A Coeur joie, Vaison La Romaine, France, les 23-24-25 mai 1997.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-Conférence à l'Université Paul Sabatier, Toulouse, France, le 21 mai 1997.
- «L'enfant mis à nu. L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Journée-Conférence à l'Université Paul Sabatier. Toulouse, France, le 20 mai 1997.
- «Statement Validity analysis : L'entrevue non suggestive et son analyse». Institut Français de Gestion. Paris, France, les 12-13-14 mai 1997.
- «Le psychologue devant un dévoilement d'abus sexuel». Conférence organisée par l'Association des Psychologues des Laurentides. St-Eustache, le 25 avril 1997.
- «Adolescents abusés ou abuseurs sexuels : approche et traitement». Journée-Conférence organisée par le programme d'Adopsychiatrie. Centre Hospitalier Pierre Janet, Hull, le 29 mars 1997.
- «Les Perversions». Conférence au Centre Hospitalier Pierre Janet, Hull, le 2 avril 1997.
- «La protection de l'enfant victime dans la procédure civile». Conférence dans le cadre de la Formation commune aux juges des enfants et aux juges placés. École Nationale de la Magistrature. Bordeaux, France, le 7 mars 1997.
- «Les allégations d'abus sexuel et la recherche de la vérité». Conférence devant les substituts, juges d'instruction, juges de siège, juges de l'application des peines, juges d'enfants, juges et substituts placés. Bordeaux, France, le 7 mars 1997.
- «Les signes effectifs de la maltraitance». Conférence à l'Intercommunale des oeuvres sociales du Brabant Wallon (IOSBW). Domaine de Chastre, Chastre, Belgique, le 4 mars 1997. (Cette conférence fut répétée pendant trois jours.)
- «La confiance en matière de maltraitance». Conférence à l'Intercommunale des oeuvres sociales du Brabant Wallon (IOSBW). Domaine de Chastre, Chastre, Belgique, le 3 mars 1997. (Cette conférence fut répétée pendant trois jours.)
- «Comparaison entre la justice de la jeunesse belge et celle québécoise». Conférence devant des juges des enfants et des juges pénaux du Brabant Wallon. Nivelles, Belgique, le 28 février 1997.
- «Études de cas en matière de dévoilement d'un abus sexuel». Conférence à l'Équipe Enfants-parents. Genappe, Belgique, le 28 février 1997.
- «L'expertise psycho-juridique en matière d'abus sexuel». Journée-Conférence, organisée par SOS-Enfance du Brabant Wallon. Genappe, Belgique, le 27 février 1997.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Organisée par SOS-Enfance du Brabant Wallon. Genappe, Belgique, les 24-25-26 février 1997.

1996

- «Le passage à l'acte dans la sexualité transgénérationnelle». Conférence à l'Institut de Psychothérapie du Québec, organisée par l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec (A.P.P.Q), le 28 novembre 1996.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Quartier Général de la Police. Genève, Suisse, les 7, 8 et 9 novembre 1996.
- «L'enfant mis à nu». Journée-Conférence au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois. Lausanne, Suisse, le 5 novembre 1996.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Journée-Conférence organisée par le Conseil Général du Département

- Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42
de la Drôme. Conseil Général, Valence, France, le 4 novembre 1996.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non-suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. Organisée par SOS-Enfance du Brabant Wallon. Genappe, Belgique, les 28, 29 et 30 octobre 1996.
- «L'expertise psycho-juridique en matière d'abus sexuel». Journée-Conférence, organisée par SOS-Enfance du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 25 octobre 1996.
- «L'analyse du contenu d'une déclaration». Journée-Conférence, organisée par SOS-Enfance du Brabant-Wallon. Genappe, Belgique, le 24 octobre 1996.
- «Diagnose van seksueel misbruik bij jonge kinderen: Realiteit en paradoxen». ("Le diagnostic d'abus sexuel chez les jeunes enfants, réalités et paradoxes"). Conférence organisée par Vertrouwensartscentrum, Antwerpen, en collaboration avec le O.C.M.W. Antwerpen, la "Fondation de l'enfant battu et négligé" et l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance (AMADE). Antwerpen, Belgique, le 22 octobre 1996.
- «La Belgique et l'Affaire Dutroux». Conférence de Presse. International Press Center, Bruxelles, Belgique, le 21 octobre 1996.
- «Pédophilie ou Psychopathie. L'affaire Dutroux en Belgique». Conférence de Presse au Ministère des Affaires Extérieures. Montréal, le 2 octobre 1996.
- «Psychotherapy with the child victim of incest or sexual abuse". Conference at the 1st Congress of the World Council for Psychotherapy (WCP). Vienne, Autriche, le 3 juillet 1996.
- «Emergence du thème de l'abus sexuel et la fonction paternelle». Conférence organisée par le Service de psychologie de l'hôpital Pierre Janet, Hull, le 11 juin 1996.
- «Fondation et histoire de l'APPQ». Conférence d'ouverture du dixième Colloque annuel de l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec. Hôpital Notre-Dame, Montréal, le 7 juin 1996.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel et la fonction paternelle». Conférence au Colloque sur les abus sexuels et les incestes, organisé par la Société Française de Psychologie. Paris, France, le 31 mai 1996.
- «La prévention en matière d'abus sexuel». Conférence organisée par la DPSE de la Ville de Lyon. Lyon, France, le 29 mai 1996.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence organisée par le Service de Formation de la Ville de Lyon. Lyon, France, le 29 mai 1996.
- «L'allégation d'abus sexuel: la recherche de la vérité». Conférence-journée organisée par le Service de Formation de la Ville de Lyon, Lyon, France, le 28 mai 1996.
- «Pédophilie, personnalité narcissique, passage à l'acte». Conférence organisée par le Ministère de la Justice, Universitair Psychiatrisch Centrum Salve Mater. (Université de Louvain) Lovenoel, Belgique, le 25 mai 1996.
- «Le traitement d'une allégation d'abus sexuel». Conférence-journée organisée par la Fédération des équipes mandatées en milieu ouvert (FEMMO). Namur, Belgique, le 24 mai 1996.
- «L'enfant mis à nu». Conférence-journée organisée par le Droit de l'Enfant et l'Institut Gregory Bateson. Université Catholique de Louvain. Louvain-la-Neuve, Belgique, le 23 mai 1996.
- «La problématique des abus sexuels». Conférence-journée organisée par le Ministère de la culture et des affaires sociales. Liège, Belgique, le 22 mai 1996.
- «La maltraitance et l'éducation». Conférence organisée par la direction des Services sanitaires et d'actions sociales. Conseil général du Val-Du Marne. Sucy en Brie, France, le 20 mai 1996.
- «Le témoignage de l'enfant». Conférence-journée organisée par la Direction du développement social et de la santé, Conseil Général du Gard. Nîmes, France, le 17 mai 1996.
- «L'enfant mis à nu». Conférence-journée organisée par l'AFIREM et l'Institut Gregory Bateson. Hôpital Universitaire Cantonal, Genève, Suisse, le 15 mai 1996.
- «L'enfant mis à nu». Conférence-journée organisée par l'AFIREM et l'Institut Gregory Bateson. Université de Provence, Marseille, France, le 13 mai 1996.
- «L'enfant mis à nu». Conférence-journée organisée par l'AFIREM et l'Institut Gregory Bateson. Nantes, France, le 10 mai 1996.
- «Une journée d'étude sur l'abus sexuel». Conférence-journée organisée par l'AFIREM et l'Institut Gregory Bateson. Paris, France, le 7 mai 1996.
- «L'enfant mis à nu». Conférence-journée organisée par l'AFIREM et l'Institut Gregory Bateson. Paris, France, le 6 mai 1996.
- «Statement Validity Analysis». Trois jours de conférences sur l'entrevue non suggestive et sur la procédure d'analyse de l'entrevue. S.O.S. Enfance Brabant Wallon. Genappe, Belgique, les 14, 15 et 16 mars 1996.
- «Allégations d'abus sexuel - Expertise». Conférence d'ouverture du congrès international "Sexual Abuse of the Child". Organisé par le Fonds Houtman. Palais des Congrès, Bruxelles, Belgique, le 11 mars 1996.
- «Dealing with behaviourally challenged students». Conference at the South Shore School Board. Montréal, le 16 février 1996.
- «Comment traiter un dévoilement d'abus sexuel». Conférence organisée par le Centre Hospitalier régional de Rimouski et par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Bas St-Laurent. Auditorium de l'Université du Québec à Rimouski. Rimouski, le 2 février 1996.
- «Le Narcissisme». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet, Hull, le 31 janvier 1996.

1995

- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence-journée, organisée conjointement par l'AFIREM, l'IGB, l'E.P.E. Amphithéâtre S.C.I. Lyon, France, le 10 novembre 1995.
- «La judiciarisation des abus sexuels». Conférence de presse. Hôtel Mercure-Gerland. Lyon, France, 9 novembre 1995.
- «Le témoignage de l'enfant». Conférence-journée, organisée conjointement par l'AFIREM, l'IGB, l'E.P.E. Amphithéâtre S.C.I. Lyon, France, le 9 novembre 1995.
- «L'abus sexuel». Conférence-journée, organisée par l'Institut Gregory Bateson et le Journal du Droit des Jeunes. Centre culturel et artistique. Uccle, Belgique, le 6 novembre 1995.

- «Abus sexuels, vérités et réalités». Conférence-journée, organisée par SOS Enfance Brabant-Wallon, Domaine de Chastre, Chastre, Belgique. Le 31 octobre 1995.
- «Traitement d'une allégation d'abus sexuel». Conférence pour l'Équipe Enfants-Parents, Genappe, Belgique, le 30 octobre 1995.
- «Le témoignage de l'enfant». Conférence organisée pour les magistrats de l'enfance. Genappe, Belgique, le 30 octobre 1995.
- «Enfant abusé: le dévoilement, la recherche de la vérité. A quel prix ?». Conférence-journée, organisée par le Service de Protection Judiciaire de Neufchâteau. Foyer culturel de Libramont, Belgique, le 27 octobre 1995.
- «Psychoanalyse over criminaliteit» («La criminalité vue par la psychanalyse»). Conférence à la Faculté de Droit. Université de Leuven (Louvain) Belgique, le 26 octobre 1995.
- «L'allégation d'abus sexuel». Conférence organisée conjointement par la Faculté de Droit, de Psychologie et de Criminologie. Université de Liège, Belgique, le 24 octobre 1995.
- «Expertise des enfants abusés sexuellement. Les témoignages authentiques et les fausses allégations». Conférence organisée par SOS Parents-Enfants Mouscron. Hôtel de Ville à Tournai, Belgique, le 23 octobre 1995.
- «L'examen d'un enfant victime. L'examen d'un abuseur sexuel». Conférencier et personne-ressource à un Atelier de travail d'une équipe pluridisciplinaire du SOS Parents-Enfants. Tournai, Belgique, le 23 octobre 1995.
- «Kinderen als getuige» («Les enfants comme témoins»). Conférence à la Faculté de Droit. Université de Leuven (Louvain), Belgique, le 20 octobre 1995.
- «Les allégations d'abus sexuel dans le contexte du divorce». Conférence pour l'Association "L'Enfant et son père". Paris, France, le 18 octobre 1995.
- «L'abuseur sexuel». Conférence-journée, organisée conjointement par l'AFIREM, l'IGB, le Journal du Droit des Jeunes. Conservatoire National des Arts et Métiers. Paris, France, le 17 octobre 1995.
- «Le témoignage de l'enfant». Conférence-journée, organisée par l'AFIREM, l'IGB, le Journal du Droit des Jeunes au CNAM. Paris, France, le 16 octobre 1995.
- «Les abus sexuels». Conférence publique à la Garderie du Complexe Guy Favreau. Montréal, le 18 septembre 1995.
- «Variables affecting the statement of the sexually abused child». Conférence at the IV European Congress of Psychology. Athènes, Grèce, le 2 juillet 1995.
- «La personnalité des auteurs d'abus sexuels». Conférence-journée. Faculté de Psychologie. Université de Liège. Château de Colonster. Liège, le 13 avril 1995
- «Le témoignage d'enfants victimes d'abus sexuel». (Journée de formation). Faculté de Psychologie. Université de Liège. Château de Colonster. Liège, le 12 avril 1995
- «L'intervention en matière d'abus sexuel: us et abus». Conférence à la Faculté de droit (Département de criminologie et de droit pénal). Université de Louvain. Louvain-la-Neuve, le 29 mars 1995.
- «Le traitement d'une allégation d'abus sexuel». Conférence et séminaire à l'Hôpital universitaire Saint-Pierre. Université Libre de Bruxelles. Bruxelles, le 28 mars 1995.
- «Recherches canadiennes sur le problème de l'inceste». Conférence au Colloque National "Incestes" de la Société française de Psychologie. Paris, le 17 mars 1995.
- «Inceste, abus sexuels, toxicomanies. Profils et conséquences». Conférence (deux jours) au Pavillon Jellinek. Hull, les 22 et 23 février 1995.
- «Qu'en est-il aujourd'hui des liens entre parents et enfants». Conférence publique organisée par la Fondation Jellinek. Hull, le 21 février 1995.
- «Les tests objectifs». Conférence au Congrès: Le rôle du témoin expert dans la détermination de la culpabilité. Congrès organisé en collaboration avec la Chaire de psychiatrie légale et de bioéthique de l'Université de Montréal, le Département de psychologie de l'Université de Montréal, le Département de psychiatrie de l'Université de Montréal et l'Institut Philippe Pinel de Montréal. Château Champlain. Montréal, le 17 février 1995.

1994

- «L'adulte qui se souvient d'avoir été victime d'abus sexuel dans son enfance. Mythe ou réalité». Conférence au Centre Hospitalier des Laurentides. L'Annonciation, le 21 décembre 1994.
- «De la recherche à la vigilance dans l'intervention». Conférence aux Journées de formation de RESYDE. Namur, Belgique, le 1er décembre 1994.
- «Sur quels mythes se construisent nos interventions». Conférence au Congrès International "Maltraitance et abus". Namur, Belgique, le 29 novembre 1994.
- «Du verbe libérateur à la parole créatrice». Conférence au Congrès International "Maltraitance et abus". Namur, Belgique, le 28 novembre 1994.
- «Réflexions sur l'éducation et sur les liens parents-enfants». Conférence pour l'IFACEF. Collège Régina Assumpta, Montréal, le 8 novembre 1994.
- «Les problèmes de garde d'enfants et droits d'accès suite à l'éclatement de la famille». Conférence devant les juges de la Cour Supérieure. Palais de Justice, Montréal, le 1er novembre 1994.
- «La manie de la collection». Conférence au Musée d'Arts Contemporains. Montréal, le 20 octobre 1994.
- «Les perversions». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet. Hull, le 28 septembre 1994.
- «Les abus sexuels: Du secret au dévoilement jusqu'au traitement». Conférence au "Carrefour scientifique". Hôpital Ste-Justine, Montréal, le 23 septembre 1994.
- «L'expertise psychologique en matière d'abus sexuel». Centre jeunesse des Laurentides, le 5 mai 1994.
- «L'impact familial du parent abuseur sexuel». Conférence organisée conjointement par le Département de Psychiatrie de l'Université de Montréal et l'Hôpital Notre-Dame. Montréal, le 2 mai 1994.
- «Le narcissisme et ces pathologies». Conférence à l'Hôpital Pierre Boucher. Longueuil, le 20 avril 1994.
- «L'évaluation d'un signalement d'abus sexuel». Conférence au 11e séminaire de la Fondation Jellinek. Université du Québec, Hull, le 13 avril 1994.
- «La dynamique de la personne "abuseur sexuel". Conférence au 11e séminaire de la Fondation Jellinek.

Université du Québec, Hull, le 13 avril 1994.

- «La psychologie du chercheur de Trésor». Conférence publique dans le cadre de l'exposition "Le langage de l'objet". Musée de la Civilisation. Québec, le 24 mars 1994.
- «La mise en mots en matière d'abus sexuel». Conférence au Congrès de l'Association des Sexologues du Québec. Montréal, le 18 mars 1994.
- «Liens éducatifs entre parents et enfants en cette fin de siècle». Conférence devant les professionnels de la Commission Scolaire de LeGardeur. Repentigny, le 10 janvier 1994.

1993

- «Les séquelles, chez la femme, d'une agression sexuelle». Conférence au département de Médecine de l'Université de Sherbrooke. Sherbrooke, le 23 novembre 1993.
- «Le traitement, par le professionnel de la santé ou par l'expert, d'une allégation d'abus sexuel». Journée-conférence au Service de formation sur mesure de l'Université du Québec à Montréal. Montréal, le 19 novembre 1993.
- «The testimony of children in sexual abuse cases». Conférence aux facultés de Droit et de Service Social. McGill University, Montréal, le 2 novembre 1993.
- «Qu'en est-il du lien éducatif entre parents et enfants en cette fin de siècle». Conférence au 7e congrès de l'Association des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (ATCFQ). Sherbrooke, le 29 octobre 1993.
- «Le dévoilement et la mise en mots en matière d'abus sexuel». Conférence en séance plénière au 3e congrès national de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREM). Lyon, France, le 13 octobre 1993.
- «L'expertise psychojuridique en matière d'abus sexuel». Conférence au département de Psychologie de l'Université Laval. Québec, le 1er octobre 1993.
- «La notion du narcissisme». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet à Hull. Hull, le 15 septembre 1993.
- «Le Centre d'Orientation dans l'histoire de la psychologie au Québec». Conférence au 50e anniversaire du Centre d'Orientation. Montréal, le 4 juin 1993.
- «Le narcissisme et ses pathologies». Conférence au 11e congrès de la CPPQ. Montréal, le 28 mai 1993.
- «Assessing credibility of witnesses». Seminar for presiding Judges of the Peace (Ontario Court of Justice). Toronto, le 17 mai 1993.
- «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence à l'Institut Archambault. Ste-Anne-des-Plaines, le 30 avril 1993.
- «Le professionnel devant un dévoilement d'abus sexuel» (avec L. Gauthier). Conférence au Colloque Scientifique de La Fondation La Cité des Prairies. Montréal, le 22 avril 1993.
- «Les victimes d'abus sexuels; Us et abus de la mise en mots». Conférence à l'Institut Philippe Pinel. Montréal, le 21 avril 1993.
- «Le narcissisme et ses pathologies». Conférence à la Maison St-Jacques. Montréal, le 16 avril 1993.
- «L'allégation d'abus sexuel». Conférence à l'Hôpital Le Gardeur, Repentigny, le 15 avril 1993.
- «La crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Conférence au Colloque de l'Association des avocats de la défense de Montréal. Montréal, le 1er avril 1993.
- «La preuve de propension. Ce que l'on sait de la personnalité de l'agresseur sexuel». Conférence au Colloque de l'Association des avocats de la défense de Montréal. Montréal, le 1er avril 1993.
- «L'évaluation de la crédibilité d'une allégation d'abus sexuel». Conférence au Colloque de l'Association des avocats de la défense de Québec. Québec, le 26 mars 1993.
- «Le traitement, par le professionnel de la santé ou par l'expert, d'une allégation d'abus sexuel. Conférence. Service de Formation sur mesure. UQAM, Montréal, le 5 février 1993.
- «La métapsychologie de la psychanalyse». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet. Hull, le 3 février 1993.

1992

- «La représentation de l'enfant par avocat ». Présentation devant le Comité du Barreau du Québec sur la représentation des enfants par avocat. Montréal, le 14 décembre 1992.
- «L'évaluation psychologique en matière d'abus sexuel pour déterminer la validité d'une allégation». Conférence à l'École de Psychologie, Université Laval, Québec, le 4 décembre 1992.
- «L'enfant témoin: facteurs cognitifs». Conférence au colloque: L'enfant abusé: Psychologie et Droit. Barreau du Québec. Québec et Montréal, les 12 et 13 novembre 1992.
- «Le traitement des allégations d'abus sexuel». Dîner-causerie auprès de l'Association des psychologues de Laurentide-Lanaudière. Joliette, le 3 novembre 1992.
- «Faut-il encourager l'enfant victime d'abus sexuel à se raconter ? Jusqu'où ?». Conférence au 2e Congrès international sur l'enfant. Montréal, le 9 octobre 1992.
- «False allegations of child sexual abuse». Conférence at the 2nd International Conference on the Child. Organization for the protection of children's rights. Montréal, le 8 octobre 1992.
- «La psychanalyse: une science ?». Séance interactive au XXV International Congress of Psychology. Brussels, 19-24 July 1992.
- «La crédibilité de la personne handicapée, victime d'abus sexuel, comme témoin devant les tribunaux». Conférence au 11e Congrès Mondial sur la violence et la coexistence humaine. Montréal, le 14 juillet 1992.
- «Le transsexualisme. Cas clinique». Conférence. Hôpital Pierre Janet. Hull, le 3 juin 1992.
- «Introduction» au 6e Colloque annuel de l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec. Montréal: Château Champlain, le 22 mai 1992.
- «Vision psychanalytique des jeunes de demain». Conférence au congrès «20 ans de Réadaptation. Bilan et

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

Perspectives». Val D'Or, 7 mai 1992.
 «L'être qui s'adonne à l'abus sexuel: sens du symptôme et pistes pour le traitement». Conférence au Congrès de l'Association des Psycho-éducateurs du Québec (APEC), Montréal: Centre Sheraton, le 3 Avril 1992.

1991

«Le désir de l'autre». Conférence donnée dans le contexte d'une soirée-débat de l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec (APPQ). Montréal, le 5 décembre 1991.
 «Les pathologies narcissiques et leur traitement». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet, Hull, le 4 décembre 1991.
 «L'inceste du point de vue de la métapsychologie psychanalytique». Conférence faite dans le cadre de l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec (APPQ). Institut de Psychothérapie du Québec, Québec, le 12 novembre 1991.
 «Le traitement de l'abuseur sexuel». Conférence, Ministère des Affaires Sociales, Direction de l'Action Sociale. Paris, France, le 7 novembre 1991.
 «L'Entrevue par étapes progressives et la méthode SVA». Semaine de formation pour le Conseil Général de l'Ile de la Réunion. Direction générale chargée des actions sanitaires et sociales départementales. St-Gilles des Bains, Ile de la Réunion. 28 octobre-1er Novembre 1991.
 «Les particularités des témoignages d'enfants en matière d'abus sexuel». Conférence publique organisée par le Conseil Général. St-Denis, Ile de la Réunion. 30 octobre 1991.
 «Identification par une approche multivariée des liens entre des troubles de comportement chez la fille adolescente et l'abus sexuel dans l'enfance». Conférence aux XXIII Journées d'étude de l'Association de Psychologie Scientifique de langue française, Rome, Italie - 24 septembre 1991.
 «L'analyse de la validité de la déclaration d'un enfant présumé victime d'abus sexuel». Conférence donnée devant les substituts du Procureur Général, Montréal - 26 juin 1991.
 «La validation d'allégations d'abus sexuels», Conférence à la Clinique de Pédiatrie Socio-juridique de l'Hôpital Ste-Justine, Montréal - 16 mai 1991.
 «Le narcissisme et ses pathologies», Conférence, Centre Etayage, Québec - 20 avril 1991.
 «Les pathologies narcissiques». Conférence, Centre Dom-Remy. Montréal - 13 mars 1991.
 «La perversion comme acting-out». Conférence au Centre de Psychiatrie légale. Institut Philippe-Pinel. Montréal - 28 janvier 1991.

1990

«Le Narcissisme et ses pathologies». Conférence, Centre Étayage, Québec - 27 octobre 1990.
 «L'inceste». Conférence à l'Hôpital Jean-Talon de Montréal - 24 octobre 1990.
 «Les conséquences de l'inceste». Conférence à l'Hôtel Dieu de St-Jérôme - 10 octobre 1990.
 «Entrevue non-suggestive auprès de l'enfant abusé sexuellement et la validation de sa déclaration». Sessions de formation, Montréal, CSSMM - 13 septembre - 25 octobre 1990.
 «Le profil de l'abuseur sexuel». Conférence à l'Hôpital Charles LeMoynes, Greenfield Park - 12 avril 1990.
 «L'acting-out chez une victime d'inceste devenue adulte». Personne ressource invitée à une étude de cas au Centre de Psychiatrie légale de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal - 9 avril 1990.
 «La méthode SVA pour la validation de la déclaration des enfants présumés victimes d'abus sexuel». Centre de Psychologie Gouin, Montréal - 30 mars et 6 avril 1990.
 «Le narcissisme et ses pathologies». Conférence à l'Hôpital Pierre Janet, Hull - 7 mars 1990.

1989

«Le protocole de l'entrevue non-suggestive auprès d'enfants et d'adolescents abusés sexuellement». Session de formation pour le Ministère de la Santé et de Services Sociaux (Direction générale des relations de travail - Service Formation - réseau), Longueuil - 27-30 novembre 1989.
 «L'abuseur sexuel». Session de formation pour le Ministère de la Sécurité Publique (Direction régionale de la probation; Région de Montréal), Montréal - 22-23 novembre 1989.
 «Enfants abusés - Silence des intervenants». Membre d'une Table Ronde à l'Hôpital Rivière-des-Prairies, Montréal - 1^{er} novembre 1989.
 «La métapsychologie freudienne». Deux conférences à l'Hôpital Pierre Janet, Hull - 4 et 18 octobre 1989.
 «L'abus sexuel envers l'enfant». Conférence donnée devant un groupe du «Groupement régional des directeurs d'établissements pour inadaptés» (France) à l'École de Psycho-Éducation, Université de Montréal - 27 septembre 1989.
 «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence donnée devant un groupe de la «Société départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence» (France) à l'École de Psycho-Éducation, Université de Montréal - 15 juin 1989.
 «Psychanalyse: Weltanschauung. Peut-on vivre avec moins qu'une science?». Conférence au 3^e Colloque de l'Association des Psychothérapeutes psychanalytiques du Québec (APPQ), Grand Hôtel, Montréal - 26 mai 1989.
 «Le profil psychologique de l'abuseur sexuel». Conférence pour le Mouvement SEM (Sensibilisation à l'enfance maltraitée), St-Jean - 18 mai 1989.
 «Victimes d'inceste: comment réparer». Conférence au 7^e Congrès de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec (CPPQ), Palais des Congrès, Montréal - 12 mai 1989.
 «Aspects psychologiques du témoignage de l'enfant». Conférence au Colloque «Ces enfants faut-il les croire?»,

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

- Hôtel Méridien, Montréal - 5 mai 1989.
 «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence au Centre de Services Sociaux de Montréal Métropolitain (CSSMM), Montréal - 27 avril 1989.
 «Désinvestissement relationnel et dépression». Conférence au Centre de Réadaptation Cartier, Laval - 21 avril 1989.
 «Le témoignage de l'enfant devant les tribunaux». Conférence à la Réunion mensuelle des juges de la Cour Supérieure de Montréal - 10 avril 1989.
 «Le passage à l'acte chez un patient borderline». Conférence à l'Institut Philippe-Pinel, Montréal - 29 mars 1989.
 «La jeune fille victime d'inceste». Conférence au Pavillon Bois-Joly, St-Hyacinthe - 22 mars 1989.
 «Une nosologie psychodynamique concernant l'abus sexuel». Conférence au Allan Memorial, Montréal - 15 février 1989.
 «Présentation d'une nosographie d'inspiration psychanalytique». Conférence à l'Hôpital Charles LeMoine, Greenfield Park - 3 février 1989.
 «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence à l'Hôpital Rivière-des-Prairies, Montréal - 18 janvier 1989.

1988

- «Ce désordre sexuel qui nous inquiète». Conférence au Congrès sous l'égide du Mont St-Antoine: «Franchir l'adolescence... un problème d'adulte» Montréal - 30 novembre 1988.
 «Personnalité de l'abuseur sexuel». Série de trois conférences au Centre de Psychologie Gouin - Montréal - novembre - décembre 1988.
 «Traitement des personnalités limites». Série de 7 séminaires au Pavillon Albert Prévost. Hôpital du Sacré-Coeur - Montréal - novembre 1988 - mars 1989.
 «La personnalité de l'abuseur sexuel». Conférence dans le cadre des «Conférences scientifiques». Pavillon Albert Prévost. Hôpital du Sacré-Coeur - Montréal - 15 novembre 1988.
 Conférence d'ouverture au Colloque de l'Association des Psychothérapeutes psychanalytiques du Québec - Montréal - 27 mai 1988.
 «Les aspects psychologiques du témoignage d'un enfant». Conférence au Colloque des avocats du contentieux des Centres de Services Sociaux du Québec - Montréal - 26 mai 1988.
 «Étude typologique à partir d'un échantillon de quatre-vingt-dix abuseurs sexuels». Conférence au 56^e Congrès de l'ACFAS (Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences) - Moncton, N.B. - 11 mai 1988.
 «Et du côté des filles?» - Conférence au Colloque de la Fondation La Cité des Prairies - «La clientèle, l'intervenant, l'approche rééducative» - Montréal - 14 avril 1988.
 «L'art et l'argent» - Conférence au Colloque «L'art en situation» de l'Instant freudien - Ottawa - 13 avril 1988.
 «Historique du concept de l'Inconscient de Platon à nos jours» - Conférence au Allan Memorial - Montréal - 30 mars 1988.
 «Le témoignage d'un enfant - Aspects psychologiques» - Conférence à la journée d'étude de la Commission des Services juridiques - Québec - 24, 25 mars 1988.

1987

- «Profil de l'abuseur sexuel» - Conférence au Symposium de la Fondation Shawbridge. «L'enfant abusé» - Montréal - 26, 27 novembre 1987.
 «Derrière les masques, L'enfant abusé» - Conférence au Symposium de la Fondation Shawbridge «L'enfant abusé» - Montréal - 26, 27 novembre 1987.
 «L'abus sexuel chez l'enfant, dépistage et intervention» - Conférence au Congrès de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec - Québec - 30 mai 1987.
 «Prostitution juvénile et abus sexuel en bas âge» - Conférence au Centre d'accueil Cartier - Laval - 27 mai 1987.
 «Psychologie psychanalytique vs psychanalyse» - Conférence de clôture du Colloque de l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec - Montréal - 22 mai 1987.
 «L'expertise psycho-juridique dans les cas d'abuseurs sexuels» - Conférence à l'ACORM - Montréal - 20 janvier 1987.
 «Inceste et abus sexuels» - Conférence au Colloque Atikamekw sur la Santé et les Services Sociaux - Québec - 19 janvier 1987.

1986

- «Le suicide, considérations métapsychologiques et cliniques» - Conférence au Centre Hospitalier des Laurentides - l'Annonciation - 3 octobre 1986.
 «Profil des divers types d'agresseurs sexuels» - Conférence à la Commission des services juridiques - Hôtel Loews - Québec - 23 mai 1986.
 «Agression sexuelle sur un enfant» - Conférence à la Commission des services juridiques - Hôtel Loews - Québec - 22 mai 1986.
 «L'inceste père-fille» - Conférence à l'Hôpital Rivière-des-Prairies - Montréal - 19 mars 1986.
 «Réactions dépressives vs états dépressifs» - Conférence à l'Hôpital Marie-Enfant - 12 mars 1986.
 «La quête de l'objet» - Conférence à l'Association des psycho-éducateurs du Québec - Montréal - 5 mars 1986.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

1985

- «Peut-on traiter le délinquant dans son milieu naturel?» - Conférence au Congrès International sur la Jeunesse - Shawbridge-Pinel - Montréal - 22 novembre 1985.
- «L'inceste et pulsion de mort» - Conférence à l'Association des Psychothérapeutes Psychanalytiques du Québec - Montréal - 5 novembre 1985.
- «Sur le mythe du milieu naturel» - Conférence dans le cadre des «Cinquième journées Internationales d'Études comparées de la délinquance juvénile» - Vaucresson, France - 21-24 mai 1985.
- «L'adolescente prépsychotique: traitement» - Conférence à la Maison Notre-Dame-de-Laval - 11 avril 1985.
- «Le diagnostic différentiel» - Série de huit séminaires au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - mars à juin 1985.
- «L'adolescente prépsychotique: concepts» - Conférence à la Maison Notre-Dame-de Laval - 3 avril 1985.
- «L'inceste père-fille: impact sur le développement psycho-sexuel» - Conférence au Centre Marie-Vincent - 28 février 1985.

1984

- «La métapsychologie freudienne» - Série de quatre séminaires à l'Institut de Formation et de Rééducation de Montréal - septembre à novembre 1984.
- «Transfert et contretransfert» - Série de dix séminaires au Centre d'Orientation et de Rééducation de Montréal - septembre à décembre 1984.
- «La place de la psychologie dynamique en centre d'accueil» - Conférence au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - 6 septembre 1984.
- «L'entrevue clinique comme outil diagnostique dans le travail avec le délinquant» - Conférence au Congrès de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec - Québec - 1^{er} juin 1984.
- «Contretransfert et diagnostic différentiel» - Conférence au Centre Marie-Vincent - 11 avril 1984.
- «D'une connaissance du sens du symptôme au traitement» - Conférence pour la Corporation Professionnelle des Ergothérapeutes du Québec - Hôpital Ste-Justine - 24 février 1984.
- «Délinquance et narcissisme pathologique» - Série de quatre conférences à la Cité des Prairies - janvier - février 1984.

1983

- «Le développement psycho-sexuel de la fille» - Conférence au Centre Marie-Vincent - 8 décembre 1983.
- «Du conflit au caractère» - Conférence pour la Corporation Professionnelle des Ergothérapeutes du Québec - Hôpital Ste-Justine - 25 novembre 1983.
- «Le narcissisme et ses pathologies» - Série de trois conférences à l'Institut de Formation et de Rééducation de Montréal - novembre-décembre 1983.
- «Le conflit anal et son devenir» - Conférence à l'Hôpital Marie-Enfant - 19 octobre 1983.
- «Le diagnostic différentiel du détenu» - Conférence au Colloque: «La qualité de vie» de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec. Montréal: Hôtel Méridien - 2 juin 1983.
- Personne Ressource au Colloque: «Éducation Sexuelle» - Centre Rosalie Jetté - Montréal - 31 mars 1983.
- «La formation du caractère» - Conférence à l'Hôpital Marie-Enfant - Montréal - 23 mars 1983.
- «Prostitution féminine et hétérosexualité précoce» - Conférence au CSSMM - Programme de Formation sur l'intervention auprès des personnes présentant des problèmes psychosociaux reliés à leur orientation sexuelle - 9 février 1983.
- «Relations mère-fille dans l'étiologie d'une délinquance féminine» - Conférence dans le cadre du «Séminaire ERISH» - École de Psycho-Éducation - Université de Montréal - 2 février 1983.

1982

- «Le Narcissisme» - Conférence organisée par la Corporation Professionnelle des Ergothérapeutes du Québec - Hôpital Ste-Justice - Montréal - 26 novembre 1982.
- «Théorie du fonctionnement psychique» - Série de conférences - Cité des Prairies - Montréal - septembre à décembre 1982.
- «La complice du serpent» - Conférence d'ouverture - Congrès de l'Association pour la santé mentale, sous le thème: «Cette fois ... l'adolescente» - Université de Sherbrooke - 8 et 9 octobre 1982.
- «La délinquance et la délinquante» - Conférence lors du Colloque Criminologie - Psycho-éducation - École de Criminologie, Université de Montréal - 18 mars 1982.
- «La personnalité narcissique et la délinquance» - Conférence à l'École de Psycho-Éducation, Université de Montréal - Montréal, 22 février 1982.
- «La délinquance de la fille» - Conférence dans le cadre «Carrefour Scientifique» - Hôpital Ste-Justine - 12 février 1982.
- «Aspects dynamiques de la délinquance» - Conférence à l'Hôpital Rivière-des-Prairies - 27 janvier 1982.
- «Théorie psychanalytique de la formation du caractère» - Conférence à l'Hôpital Rivière-des-Prairies - 13 janvier 1982.

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

1981

- «Réflexions sur les orientations prises par la «Psychologie Québécoise»» - Coordonnateur et conférencier à un atelier au Congrès de la Corporation Professionnelle des Psychologues du Québec - Montréal - 14, 15 et 16 septembre 1981.
- «L'adolescence délinquante et les années 80» - Invité à une table ronde - Fondation Boscoville en collaboration avec l'Université de Montréal - 8 et 9 juin 1981.
- «La formation du caractère» - Séminaire théorique - Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - 25 mai 1981.
- «Le diagnostic en rééducation» - Conférence à l'occasion des journées d'étude à Boscoville sous le thème: «L'impact de la relation dans le processus de rééducation» - Boscoville - 11, 12 et 13 mai 1981.
- «La délinquance juvénile: diagnostic et traitement» - Conférence à l'occasion d'une rencontre avec les juges du Tribunal de la Jeunesse - Centre Ste-Hélène. Pierrefonds - 9 avril 1981.

1980

- «Objet transitionnel, fétichisme et illusion» - Dîner-causerie au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - 16 octobre 1980.
- «Male and female crime: Two expressions of the same delinquency» - Conference at the Forty-First Annual Convention of the Canadian Psychological Association - Calgary - June 19, 1980.

1979

- «La délinquance juvénile et le rôle de l'avocat» - Conférence devant les avocats de l'aide-juridique pour la jeunesse - Centre Ste-Hélène - 24 mai 1979.
- «La «Criminal Personality» de Yochelson et une certaine théorie de la délinquance» - Dîner-causerie au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - 25 janvier 1979.

1978

- «Un cas de narcissisme pathologique» - Dîner-causerie au Centre d'Orientation et de Réadaptation de Montréal - 2 novembre 1978.
- «Reeducation process and group interviews with delinquent girls» - International Psycho-Education Seminar - Montréal - 24 octobre 1978.
- «Psychoanalytic Theory of Adaptation» - 36 hour-course at «Richmond Fellowship», London, England as invited lecturer - 1978 (annuellement jusqu'en 1987).
- «Comment la thérapie de groupe peut-elle faire partie d'un plan éducatif» - Membre du panel international - IX^{ième} Congrès de l'Association Internationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés - Montréal - 23-28 avril 1987.

1977

- Animateur d'un atelier: «L'Éducation sexuelle des mésadaptés sociaux - dans les services de consultation» - Symposium sur l'éducation sexuelle des personnes en difficulté d'adaptation, CQEE; Fédération Québécoise de Planning des Naissances; Sexologie UQAM, Montréal, les 13, 14 et 15 mai 1977.
- «La vie sexuelle des jeunes en Centre d'Accueil» - Symposium sur l'éducation des personnes en difficulté d'adaptation - CQEE; Fédération Québécoise de Planning des Naissances; Sexologie UQAM, Montréal, les 13, 14 et 15 mai 1977.

1975

- Participation à une Table ronde - Symposium sur la classification de l'Enfance Inadaptée - (avec Dr Nicolas Hobbs) - 4 décembre 1975.
- «La psychothérapie de groupe avec des adolescentes délinquantes institutionnalisées» - Congrès des Psycho-Éducateurs du Québec (Montréal) - 26 septembre 1975.
- «Le maintien dans le milieu de vie normale: rêve ou réalité». Premier Congrès de l'Association des Centres d'Accueil du Québec, à Québec - 20 mai 1975.
- «System Theory in Group Therapy» - Participation à une discussion de groupe à l'Institut du même nom au 52th Annual Meeting of the American Orthopsychiatric Association à Washington - 21 mars 1975.

1974

- «L'inceste père-fille» - Conférence au 18^{ème} Congrès International de Psychologie Appliquée (Montréal) - 28 juillet 1974.

1973

- «Se redécouvrir comme femme» - Conférence devant l'Association des Parents Uniques (Section Laval) - 26

Exhibit R-76: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 42

septembre 1973.

«La revalorisation de la femme» - Conférence devant l'Association des Parents Uniques (Section Laval) - 12 septembre 1973.

1971

«L'utilisation de la drogue chez l'adolescent» - Conférence au Congrès de la Corporation des Psychologues de la Province de Québec - 29 janvier 1971.

1970

«Aspects de la délinquance féminine» - Conférence au Centre Ste-Agnès - 29 octobre 1970.

«La délinquance féminine» - Conférence au Centre Ste-Hélène - 24 février 1970.

1969

«Étude préliminaire sur l'utilisation de la drogue parmi les adolescents» - Conférence à la Commission d'enquête sur l'usage non médical des drogues (Commission Le Dain) - 7 novembre 1969.

«Un cas de rivalité entre mère et fille» - Conférence lors de la Journée scientifique à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du Centre d'Orientation - 1^{er} février 1969.

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
**SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N. et al.

Applicants

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER et al.

Defendants

**NOTICE OF COMMUNICATION
OF AN EXPERT REPORT
(Art. 293 C.C.P.)**

ORIGINAL

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N. et al.*Applicants*

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER et al.*Defendants*

<p>NOTICE OF COMMUNICATION OF AN EXPERT REPORT (Art. 293 C.C.P.)</p>

TO:

<p>Me Karim Renno krenno@renvath.com Me Ava Liaghati aliaghati@renvath.com RENNO VATHILAKIS INC. Attorneys for Defendant ROBERT GERALD MILLER</p>	<p>Me Jean-Pierre Sheppard jpsheppard@rsslex.com Me Xavier Morand Bock xmbock@rsslex.com Me William Marchetti-Berry wmarchetti@rsslex.com ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO S.E.N.C.R.L./LLP Attorneys for Defendant FUTURE ELECTRONICS INC.</p>
<p>Me Sylvain Deslauriers sdeslauriers@deslauriers-co.ca Me Frédérique Boulanger fboulanger@deslauriers-co.ca DESLAURIERS & CIE Attorneys for Defendant SAM JOSEPH ABRAMS</p>	<p>Me Neil Oberman noberman@spiegelsohmer.com Me Marie-Christine Sicard mcsicard@spiegelsohmer.com Me Carolyn Booth cbooth@spiegelsohmer.com SPIEGEL SOHMER Attorneys for Defendant HELMUT LIPPMANN</p>
<p>RAYMOND POULET Personally semiconductors1996@proton.me</p>	



TAKE NOTICE that at the hearing of the Application to Authorize the Bringing of a Class Action & to Appoint the Applicants as Representative Plaintiffs scheduled for November 27–29, 2024, the Applicants intend to make use of the Expert Report prepared by Dr. Hubert Van Gijsegem, Psychologist dated August 14, 2024.

This expert report is being delivered on the date of this notice.

GOVERN YOURSELVES ACCORDINGLY.

Montreal, August 19, 2024



CONSUMER LAW GROUP INC.

Per: Me Jeff Orenstein

Attorneys for the Applicants

CONSUMER LAW GROUP INC.

1030 rue Berri, Suite 102
Montréal, Québec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org



Exhibit R-77: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 13

CANADA

(Class Action)
SUPERIOR COURTPROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF MONTREAL

NO: 500-06-001225-230

S.N. and B.N.

Applicants

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER *et al.**Defendants*

**DÉCLARATION RELATIVE À L'EXÉCUTION DE LA
MISSION D'UN EXPERT**
(Article 235 C.p.c.)

Je déclare que j'exécuterai ma mission en tant qu'expert avec objectivité, impartialité et rigueur. Afin d'éclairer le tribunal dans sa prise de décision, je donnerai un avis au meilleur de mes compétences sur les points qui me seront soumis en tenant compte des faits relatifs au litige.

J'informerai, sur demande, le tribunal et les parties de mes compétences professionnelles, du déroulement de mes travaux et, le cas échéant, des instructions que j'aurai reçues d'une partie. Je respecterai les délais qui me seront donnés et, au besoin, demanderai au tribunal les directives nécessaires pour accomplir ma mission.

15 août 2024



Dr. Hubert Van Gijseghem, Ph.D.
Psychologue
Expert psycholégal

Exhibit R-77: Expert Notice, Declaration, and Report - Madame 13

Avis d'expert

re : dans S.N. (Madame # 13)
vs
Robert Gérard Miller
and
Future Electronics Inc.

Mandat

Maître Jeff Orenstein nous demande de rencontrer sa cliente (Madame # 13), dans le contexte d'un recours civil contre Monsieur Robert Miller.

La situation, en bref, semble être la suivante. Lorsqu'elle avait seize ans, Madame # 13 fut recrutée pour que le milliardaire R. Miller aie des relations sexuelles avec elle. Ceci s'est effectivement passé à une fréquence régulière durant une période d'à peu près trois ans.

Me Orenstein nous demande si Madame # 13 était dans l'impossibilité d'agir (dévoiler, dénoncer) et, si c'était le cas, pour quelles raisons.

Pour remplir ce mandat, nous avons rencontré Madame # 13, le 2 mai 2024. Nous avons tenu avec elle une longue entrevue d'investigation et clinique

Observations

Madame # 13 arrive à temps pour son rendez-vous. Elle est sobrement et proprement habillée. Madame est très affirmative et est visiblement une personne qui défend sa place. Son discours est cohérent fourni et quelque fois impressionniste. Le palet émotif est assez restreint, possiblement retenu. Les fonctions cognitives, mémoire et concentration nous semblent bonnes. Madame # 13 jouit d'un bon contact avec la réalité.

Éléments pertinents de l'entrevue clinique

Madame # 13 nous dit que, lorsqu'elle avait seize ans et fréquentait le collègue Charles-Lemoyne, elle fut approchée par une "Stéphanie" qui lui disait qu'il y avait des Messieurs riches qui était prêts à payer entre 2500 \$ et 3500 \$ pour une relation sexuelle avec eux. Madame # 13 devait toutefois donner 500\$ sur cette somme à cette intermédiaire. Madame # 13 s'est laissée tenter.

La toute première fois, "Bob" l'a amenée à l'hôtel Reine Elizabeth. Un bain fut pris, Madame devait se coucher nue, sur le dos et devait "téter" la langue de l'homme qui la pénétrait vaginalement de façon non-protégée, jusqu'à éjaculation. Habituellement, il lui donnait une somme entre 2500 \$ et 3000\$. Cette séance fut répétée à l'hôtel à plusieurs reprises. Ensuite il y eut des rencontres dans un condo près

de la rue Queen Mary et dans une maison sur la rue de l'Olivier à Westmount. Madame # 13 recevait chaque fois un appel d'un certain "Joseph" pour organiser la rencontre et cela à une fréquence de trois à quatre fois par mois. Le *modus operandi* (depuis le Reine Elizabeth) était toujours le même. Madame devait prendre son bain (Monsieur Miller prenait le sien dans une autre chambre) ; elle devait aller dans la chambre en peignoir et se coucher de dos sur le lit et attendre que Monsieur Miller arrive. Tout se limitait au suçage de la langue et une pénétration vaginale. La séance au total durait entre une heure et deux heures alors que l'acte sexuel durait environ vingt minutes. Madame # 13 ne se souvient d'aucune variation à ce rituel.

Les invitations ont cessé lorsque le dénommé Joseph a appelé Madame # 13 pour lui dire que Monsieur Miller n'était plus disponible pour la voir.

Madame # 13 n'a dévoilé cette situation qu'à quelques copines proches. Son grand train de vie a toutefois fait que sa mère a découvert le pot aux roses. Quelques années plus tard, Madame # 13 fut approchée par une personne qui travaillait pour Monsieur Miller et qui voulait acheter son silence. Elle n'en a toutefois plus entendu parler. Ensuite, en 2023, Madame fut de nouveau approchée par un avocat de Monsieur Miller qui voulait lui donner une pension de 2000 \$ par mois pour les trois prochaines années, en échange de son silence. C'est de cet avocat que Madame # 13 a appris qu'il y avait un recours collectif. Plutôt que d'accepter l'offre, Madame # 13 a cherché sur l'Internet et a ainsi rejoint les avocats s'occupant du recours collectif.

Invitée à parler des raisons pour lesquelles elle n'a jamais dénoncé ces activités aux autorités ou à la police avant 2023 lorsqu'elle a rejoint le recours collectif, Madame # 13 nous fait un récit que nous résumons ainsi :

- compte tenu du fait qu'elle avait en réalité bien profité sur le plan matériel de cette "relation", elle croyait que, si elle dévoilait, elle s'accuserait d'abord et avant tout elle-même
- elle avait très honte de s'être fait "acheter" de la sorte
- vu que, des années après, des gens avaient encore essayé d'acheter son silence, sa crainte de dévoiler s'est encore intensifiée
- ses interactions avec Monsieur Miller ont détruit sa vie de famille et elle ne voulait pas revivre cela.

Les raisons ici données par Madame, constituent pour le présent expert, des bases valables d'une impossibilité d'agir. Elles sont effectivement compatibles avec ce que la science psychologique a découvert sur l'étrange phénomène voulant que la plupart des victimes "ne parlent pas".

D'une part la littérature sur la question du dévoilement et, d'autre part, notre propre expérience d'expert psycholégal dans un grand nombre de tel cas, nous permettent d'identifier les facteurs suivants qui empêchent une jeune victime d'abus sexuel de dévoiler et de dénoncer son abuseur, outre que dans la plus stricte intimité. Voici une liste de ces facteurs, non nécessairement en ordre

d'importance.¹

- En général et au départ, relativement peu de victimes d'abus sexuel, peu importe l'identité de l'abuseur, dévoilent. (Berliner & Elliott, 1996). Les recherches rétrospectives indiquent qu'à près 40% des victimes d'abus sexuel à l'enfance ne parlent strictement jamais (Finkelhor, Hotaling, Lewis & Smith, 1990). Lorsque dévoilement il y a, rarement est-il fait aux autorités (Priebe & Svedin, 2008 ; Elliot, 1993).²
- Au départ, l'abus sexuel fait malgré tout partie de la "sphère sexuelle" donc intime qui, la plupart du temps est entourée d'inhibition, de gêne, éventuellement de honte (Lyon, 1995, 2002). Faire l'aveu d'activités sexuelles, même si celles-ci avaient été imposées, s'avère la plupart du temps difficile pour cette raison et l'auto-censure s'impose.
- La fonction d'accusation est une fonction difficile, même pour l'adulte (c'est une des raisons pour lesquelles, il y a longtemps déjà, on a délesté l'individu du rôle de l'accusation en Cour criminelle, donnant ce rôle à un système impersonnel, la Couronne ou le "Peuple"). Dans le cas de l'enfant ou

¹ Cette réponse est en partie inspirée par un avis d'expert que nous avons produit, en 2011, dans une cause semblable (*Tremblay c. Redemptoristes*).

² On remarque que ces références datent. Il y avait, en effet une effervescence de recherches dans les années 80 et 90, ce qui a mis la fondation des connaissances en matière d'abus sexuel.

de l'adolescent abusé, quand il est encore plus difficile d'accuser un adulte qui se présente comme un être bienveillant, un protecteur ou un mentor. (London et al. 2007 ; Herskovitz et al., 2007 ; Paine & Hansen 2002, Freyd, 1996).

- Toujours en général, l'enfant ou l'adolescent a vécu une expérience troublante. Bien que l'abuseur ait été le seul instigateur de l'incident, par la manipulation et le leurre, sinon par les cadeaux et l'argent, il a laissé à sa victime l'impression d'être partie prenante de l'histoire. L'aspect auto-incriminant du dévoilement en deviendra intensifié (Lyon, 2002).
- Même adulte, l'ancienne victime croit encore qu'elle a eu une part de responsabilité dans les activités sexuelles qui lui ont été proposées ou imposées. L'auto-incrimination reste difficile.
- Beaucoup d'adultes, anciennes victimes tentent d'oublier ou font du "*repressive coping*" (Weinberger et al., 1979). Il s'agit là du mécanisme par lequel on tente de composer avec un problème en "regardant ailleurs". C'est-à-dire en le réprimant. Quelquefois les dits adultes y réussissent. Ce n'est qu'un événement frappant, un "déclencheur", une sollicitation qui peut éventuellement les inciter à dévoiler l'abus.
- Beaucoup d'adultes, anciennes victimes, restent dans le déni, y inclus quant aux séquelles des abus. Souvent, là aussi, c'est un "révélateur" même venu sur le tard qui leur fait comprendre que certains

symptômes ou problèmes sont causalement liés à l'abus. Cette compréhension différée, éventuellement suivie d'une colère inédite, leur permet quelquefois de parler sur le tard.

Conclusions

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes d'avis que Madame # 13 était dans l'impossibilité d'agir jusqu'à ce qu'en 2023, elle a appris l'existence d'un recours collectif contre Monsieur Miller.



Hubert Van Gijseghem, Ph.D.
Psychologue
Expert psycholégal

14 août 2024

Références

- Berliner, L., & Elliott, D. (1996). Sexual Abuse of Children. In J. Briere et al. (Eds). The APSAC Handbook on child Maltraitment (pp. 51-71). Thousand Oaks: Sage Publications
- Elliot, D. (1993). Disclosing sexual abuse. Predictors and consequences. Paper presented at the 1993 International Society for Traumatic Stress Studies, San Antonio, Texas
- Finkelhor, D., Hotaling, G., Lewis, I., & Smith, C. (1990). Sexual abuse in a national survey of adult men and women : Prevalence, characteristics, and risk factors. Child Abuse & Neglect, 14, 19-28.
- Freyd, J. (1996). Betrayed trauma: The logic of forgetting childhood abuse. Cambridge : Harvard U. Press.
- Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Lamb, M. (2007). Individual and family variables associated with disclosure and non disclosure of child abuse in Israel. In: M. Pipe et al (Eds). Child Sexual Abuse: Disclosure, delay and denial. (pp. 65-75). New York: Routledge.
- London, K., Bruck, M., Ceci, S. & Shuman, D. (2007). Disclosure of child sexual abuse: a review of the contemporary empirical literature. In: M. Pipe et al. (Eds). Child Sexual Abuse: Disclosure, delay and denial (pp. 11-39). New York: Routledge.
- Lyon, T. (2002). Scientific support for expert testimony on child sexual abuse accommodation. In J. Conte (Ed.). Critical issues in child

sexual abuse (pp. 107-138). Newbury Park: Sage.

- Lyon, T (1995). False allegations and false denials in child sexual abuse. Psychology, Public Policy and Law, 1, 429-437
- Paine, M., & Hanson, D. (2002). Factors influencing children to self-disclose sexual abuse. Clinical Psychology Review, 22, 271-295
- Priebe, G., & Svedin, C. (2008). Child abuse is largely hidden from adult society. An epidemiologic study of adolescent disclosures. Child Abuse & Neglect, 32, 1095-1108
- Weinberger, D., Schwartz, G., & Davidson, R. (1979). Low-anxious, high anxious and Repressive Coping styles. Journal of Abnormal Psychology, 88, 369-380.

N°: 500-06-001225-230

(Class Action)
**SUPERIOR COURT
DISTRICT OF MONTREAL**

S.N. et al.

Applicants

-vs.-

ROBERT GERALD MILLER et al.

Defendants

**NOTICE OF COMMUNICATION
OF AN EXPERT REPORT
(Art. 293 C.C.P.)**

ORIGINAL

Me Jeff Orenstein (ext. 2)
Me Andrea Grass (ext. 3)
CONSUMER LAW GROUP INC.
1030 rue Berri, Suite 102
Montreal, Quebec, H2L 4C3
Telephone: (514) 266-7863
Telecopier: (514) 868-9690
Email: jorenstein@clg.org
agrass@clg.org

BC 4013

ANNEX A – TABLE OF VICTIMS AND PERPETRATORS

Madame #	Defendants Involved (other than Miller)	Nature of Other Defendants' Involvement	Additional Girls Present?	Exhibit #
1	Poulet	-organizing rendez-vous with Miller (paras. 14-15)	-Always (paras. 2, 17) -Could not be a girl he had previously met (para. 17) -total # unknown	R-17
2	Poulet	-organizing rendez-vous with Miller (paras. 2, 8) -gave her cell phone to contact her to set rendez-vous (para. 8) -greeting her in hotel room before going to Miller's room (para. 12) -refusing to let two girls Madame showed up with meet Miller because he deemed them unattractive (para. 12) -making her babysit his daughter (paras. 10, 14) -inviting her to eat at his hotel room (para. 14)	-1 girl at first meeting (para. 3) -referred 2 girls to Miller at his request (para. 9) -Miller asked madame about girl who recruited her (para 13)	R-18
3	Poulet Lippmann	Poulet -organizing rendez-vous with Miller (paras. 3-9) -giving Madame money given to him by Miller (para. 9) Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 23-27)	-Madame brought friend at second rendez-vous (para. 11) -Another girl present during a separate rendez-vous (para. 22)	R-19
4			-Another girl (V.L.) was present at first rendez-vous (paras. 9-11, 16)	R-20

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

5	Abrams	-meeting and screening before being brought to Miller (para. 4)	-Madame was introduced to Miller by her sister who had visited him with other girls (para. 1) -Madame's sister's friend was present at first rendez-vous (para. 4) -A different girl was present for every rendez-vous (para. 13)	R-21
6	Lippmann	-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 5-6)	-1 girl (S.G.) recruited madame and was present at first, second and third rendez-vous (paras. 1-4, 11) -Madame brought cousin to 4 th rendez-vous and to final rendez-vous (paras. 12-13, 15-16)	R-22
7	Poulet	-answered phone when madame responded to newspaper ad and organized meeting with her (para 1-2) -organized first meeting with Miller and escorted her to his hotel room at Queen Elizabeth Hotel (para. 3) -followed madame upon departure and demanded she pay him money given to her by Miller; she refused and told him to leave her alone (para. 9)	-Madame once brought a friend at Miller's request and had threesome (paras. 19-20) -That friend eventually started seeing Miller alone (para. 20) -Madame brought a friend the last time she saw Miller; he kissed, touched and paid them but no sex (para. 25)	R-23
8			-Madame's friend told her about girl named S.G. who was seeing Miller (para. 1) -Madame told her cousin about S.G. and Miller and the cousin went to see Miller (para. 2) -Madame told S.G. to set up rendez-vous with Miller for her and her cousin (para. 3) -at least two other rendez-vous for Madame and cousin with Miller (para. 4)	R-24

9	Abrams	-called madame and set up rendez-vous for sexual encounter with friend of Miller's in exchange for money knowing she had previously done so with Miller (para. 20)	-Miller told Madame he would pay her more if recruited other girls (para. 10) -Madame visited Miller with friends several times (para. 11) -Sometimes Audrey or S.G. would send girls during rendez-vous set up with Madame and Miller (para. 11) -Madame prepared baths for other girls, reassured them (para. 12) -Often had threesomes with Miller and other girls (para. 13)	R-25
10	Poulet	-greeted madame in his room at Queen Elizabeth Hotel prior to first meeting with Miller, made her sign statement she did not have an STI, and explained how it would work with Miller, before escorting madame to Miller's room (paras 2-3) -greeted madame in his room prior to escorting to Miller's room at subsequent meetings	-Madame's friend E.L. was already seeing Miller and took her to see Miller the first time (paras. 1-2) -Madame saw Miller other times with E.L. and eventually alone (para. 11) -Met a girl with same necklace given to madame by Miller and realized they were both seeing Miller (para. 15)	R-26
11	Lippmann	-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 2)	-Madame was recruited by S.G. (para. 1) -Madame went to first and other rendez-vous with friend (paras. 1-5) -Madame knew many other girls who were seeing Miller (para. 6) -Two other girls in Madame's school played the role of recruiter like S.G. (para. 6)	R-27

12	Abrams Lippmann	<p>Abrams -present with Defendant Miller at latter's room at Queen Elizabeth during first meeting with madame in which she was groomed and lured to return for paid sexual encounters (paras. 4-6)</p> <p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 14)</p>	<p>-Madame went to see Miller with friend A.L. for first rendez-vous set up by SG (para. 4) -Madame went to second rendez-vous with friends J.T. and A.L. (para. 6) -There was another girl present for every rendez-vous with Miller (para. 8) -The more Madame saw Miller, the more he asked to be introduced to other young girls; Madame felt obligated as Miller would otherwise lose interest (para. 18) -Miller was mad the last time Madame saw him because she brought friend he already knew (para. 22)</p>	R-28
13	Abrams Lippmann	<p>Abrams -called madame to organize sexual encounters with Defendant Miller (para. 9)</p> <p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 7)</p>		R-29
14	Abrams Lippmann	<p>Abrams -present with Defendant Miller at latter's room at Queen Elizabeth during first meeting with madame in which she was groomed and lured to return for paid sexual encounters (paras. 4-5) -occasionally present when madame arrived for subsequent sexual encounters, but left before sexual activity commenced (para. 8) -Abrams occasionally arranged for limousine service for madame (para 21, 32)</p>	<p>-A friend accompanied was present with madame at first rendez-vous (para. 4) -Friend accompanied madame at second rendez-vous (para. 5) -Different girls accompanied madame at other rendez-vous (para. 6)</p>	R-30

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

		<p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 16)</p>		
15	Abrams Lippmann	<p>Abrams -called madame to set up sexual encounters with Defendant Miller (para. 15) -at Miller's direction, organized a trip and paid for tickets to New York for madame and another young woman victimized by Miller (M.H.) (para. 25)</p> <p>Lippmann -at Miller's instruction, rented condo and signed lease for madame and other young woman victimized by Miller (M.H.) and pretended they were his nieces; a second apartment was rented after the two young women were evicted (at para. 26)</p>	<p>-Madame was told about Miller by friend M.H. who was already seeing Miller for sex and agreed to go with her to see Miller (para. 3) -Madame went to every rendez-vous with M.H. (para. 7)</p>	R-31
16	Lippmann	<p>-made 380 Olivier available to Miller for first sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Elect. (paras. 19-22)</p>	<p>-S.G. set up meeting for two girls (A.L. and C.C.) with Miller (para. 2) -Next day, Madame went with C.C. and A.L. to see Miller (para. 3) -All subsequent rendez-vous had Madame and a second girl (para. 7, 22) -Madame had sex with another man at Miller's demand as he had sex with another girl (para. 24) -Miller told Madame that introducing him to other young girls was a prerequisite to continuing to see him (para. 18)</p>	R-32
17	Poulet	<p>-greeted madame in his hotel room and accompanied her to Miller's hotel room where they engaged in sexual activity (para. 7)</p>	<p>-A friend of Madame's brother was already seeing Miller and introduced her to him (para. 2)</p>	R-33

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

		-Miller made madame call Poulet prior to sexual activity to inform him that Miller liked madame (para. 8)	-The friend was present at first encounter but feigned menstruation to avoid sexual activity with Madame (paras. 4, 9, 11)	
18	Abrams	-recruited madame at a bar by telling she was beautiful and asking her whether she was interested in making more money (para. 2) -told madame she was very lucky that she had been chosen by Miller (para. 8) -paid \$1500 madame after she left Miller's hotel room after the first sexual encounter (para. 16) -contacted madame and organized second sexual encounter a few months later (para. 17) -booked appointment at doctor's clinics for testing on sexually transmitted infections prior to final sexual encounter with Miller and received results (paras. 20-21)	-Madame was told about Miller by a girl named M.B., who was already seeing him for paid sex (para. 1)	R-34
19	Abrams Lippmann	Abrams -organized sexual encounters with Defendant Miller (para. 8) -eventually told madame Miller was no longer interested in seeing her (para. 15) Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para 10-11)	-Madame was told about Miller by a girl named M.B., who was already seeing him for paid sex (para. 1) -Madame brought a friend to the first rendez-vous with Miller (para. 4) -Madame went to her first rendez-vous at 380 Olivier with another girl; Miller made madame watch as he had sex with the other girl (para. 11) -Miller paid for a trip to the Dominican Republic for Madame and one of the girls and gave them one \$2500 travelers cheque each (para. 14)	R-35
20	Abrams	Abrams -organized sexual encounter with madame at Queen Elizabeth Hotel (para. 8)	-Madame was recruited by a girl named Samantha (perhaps S.G.), who was already seeing Miller (para. 1)	

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

	Lippmann	<p>-organized sexual encounters with madame at 375 Olivier every two weeks until she reached the age of 19. Would ask madame if she was menstruated prior to confirming meeting (paras. 14-15)</p> <p>-Miller directed Abrams to follow madame and the latter discovered that madame had gone to Jack Astor's with her boyfriend; after madame admitted it, Miller told her he would no longer see her and made her return the car he was leasing for her (para. 21)</p> <p>Lippmann</p> <p>-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 11)</p>	<p>-Samantha was present at first rendez-vous with Madame and Miller, during which sexual activity took place (paras. 2-7)</p> <p>-occasionally another girl was present during rendez-vous with Miller (para. 18)</p> <p>-Madame went to rendez-vous with a friend a few times after turning 18 (para. 18)</p>	R-36
21	Abrams	<p>In the course of Miller being engaged in a sexually exploitative relationship with madame, Miller directed Abrams to take madame to a dental appointment he had booked and paid on her behalf (para. 14)</p>	<p>-Madame once brought a friend name Melissa to a rendez-vous with Miller (para. 9)</p>	R-37
22	Poulet	<p>-Madame was introduced to Miller by way of a 13-year-old friend who was engaged in a sexual relationship with Poulet, and who acted as a pimp for that friend and several other young girls. Poulet also impregnated the 13-year-old child (paras. 1-4)</p> <p>-Madame began working for Poulet, publishing newspapers ads to recruit new girls, introducing him to other girls, and answering the phone and describing to prospective clients the appearance of girls available for sexual services. Clients would then be</p>		R-38

		<p>transferred to Poulet to complete booking. Madame was paid \$100/day (para. 5)</p> <p>-Poulet suggested to madame that she perform sexual services for Miller (\$1500-\$2000 for sex and between \$750-\$1000 for a bath) (para. 7)</p> <p>-eventually after 20 or so offers from Poulet, madame accepted (para 8).</p> <p>-sexual encounter with Miller occurred in his room at the Intercontinental Hotel despite madame telling Poulet she did not want this to occur (para. 14)</p> <p>-after madame informed Miller she did not wish to continue, Miller called Poulet, paid her \$1500 and arranged for a taxi to take madame to Poulet, who took \$750 from madame (paras. 15-16, 19)</p>		
23	Poulet	<p>-A friend suggested Madame meet Poulet who was described as a man who was recruiting young girls for Miller. Madame and her friend went to meet Poulet at his room in the Intercontinental hotel, who then informed them they had been chosen. Madame told Poulet she did not want anything sexual to happen during first meeting with Miller (paras. 2-3)</p> <p>-Three weeks later, Poulet organized a meeting at the Intercontinental Hotel. He introduced Madame to Miller and left them in Miller's room (para. 4)</p> <p>-Poulet or madame friend's were responsible for organizing subsequent rendez-vous Miller at the Intercontinental, including the third one (para. 14)</p> <p>-Poulet called madame to obtain her passport details with a view to booking a flight to</p>	<p>-Two of Madame's friends were already seeing Miller prior to Madame starting to see him (para. 1)</p> <p>-A friend joined Madame for the second rendez-vous with Miller (para. 9)</p>	R-39

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

		Polynesia after madame told Miller she wanted to visit that part of the world (para. 23)		
25	Poulet Abrams	<p>Poulet -Madame responded to a newspaper advertisement seeking to recruit models. Poulet answered the phone and set up interview with madame at hotel (para. 3) -after the interview, Poulet set up initial and subsequent rendez-vous with Miller at the Queen Elizabeth or Four Seasons hotel, where sexual activity took place (para. 4, 14)</p> <p>Abrams -Initial rendez-vous with Miller with set up by Poulet, but eventually Abrams became responsible for organizing the rendez-vous with Madame (para. 14) -While other victims say Miller told them his name was Bob Adams, he always identified to Madame as Bob Abrams (para. 28)</p>	-Girls other than Madame that she did not know were sometimes present during rendez-vous with Miller (para. 18)	R-40
26			-An acquaintance told Madame about Miller and told her he would give her \$2000 to spend time with him and that he was nice and that she would be there with Madame during the first rendez-vous (para. 3) -The acquaintance attended Miller's hotel room during the first rendez-vous at the Queen Elizabeth but left and told her she would return in an hour (para. 5) -The same thing happened during the second rendez-vous (paras. 12-13)	R-41
27	Poulet	-A friend who had previously been recruited by Poulet brought Madame to Poulet's room at the Queen Elizabeth Hotel, who gave them	-Madame's friend who had previously been recruited attended Madame's first	R-42

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

		instructions for the rendez-vous with Miller before escorting them to Miller's room (paras. 1-2) -Poulet told madame's friend that Miller was seeing numerous girls and that he could not guarantee that she would contract an STI (para. 7)	rendez-vous in Miller's hotel room at the Queen Elizabeth (paras. 1-3)	
28			-Madame was recruited by her friend Marie, who had been seeing Miller and had herself been introduced to him by another young girl (para. 2) -Madame's friend Marie accompanied her to two rendez-vous with Miller at the Intercontinental Hotel (paras. 5, 12)	R-43
31	Abrams	-After Madame told Miller that previous rendez-vous organizer was taking a percentage of monetary consideration paid to her in exchange for sexual activity, all further sexual rendez-vous were organized by Abrams, at least for the last five years of the 12 years Madame frequented Miller (paras. 16-17) -Abrams continued to try to contact Madame to set up additional rendez-vous with Miller after she stopped seeing him (para. 20).	-Madame was recruited by S.G, who took Madame to her first rendez-vous with Miller and was present (paras. 1-5) -Madame continued seeing Miller but was required to bring a friend every time (para. 14) -Miller never wanted to see Madame alone and he spoiled them more than Madame (para. 18, 22)	R-44
32	Poulet	-Madame was introduced to Miller by Poulet after she responded to a newspaper advertisement for the recruitment of models. Poulet answered the phone when Madame called the number in the ad, and set up a rendez-vous at the Intercontinental Hotel. After arriving at the hotel, Poulet told Madame and her friend that he was not really recruiting models but for young women to accompany rich men on dates without anything sexual	-Madame went to first and second rendez-vous with her friend K.G. (paras. 2, 10-11) -Madame saw Miller approximately 12 times, each time with K.G. (para. 16)	R-51

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

		<p>happening. Poulet cultivated confidence in Madame (paras. 1-4)</p> <p>-Poulet called Madame and her friend back the same week and set up an initial sexual rendez-vous with Miller at the Intercontinental Hotel. Madame and her friend then arrived at Poulet's room. Poulet then asked if they had any sexually transmitted infections. Poulet remained in the room until Miller arrived (para. 5-6)</p> <p>-Poulet organized all initial sexual rendez-vous between Madame and Miller, but Miller would sometimes set up the rendez-vous himself (para. 14)</p>		
33	Poulet Abrams Lippmann	<p>Poulet</p> <p>-First meeting between Madame and Miller involved Madame meeting Poulet in his room at the Queen Elizabeth Hotel who then escorted her and her friend to Miller's room. Nothing sexual occurred (para. 3)</p> <p>-After two months of seeing Miller with her friend, Madame eventually began engaging in sexual activity with Miller (para. 9)</p> <p>Abrams</p> <p>-Abrams organized several sexual rendez-vous between Madame and Miller (para. 10)</p> <p>Lippmann</p> <p>-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 11)</p>	<p>-Madame's friend A.R. was already seeing Miller and convinced Madame to accompany her (paras. 2, 6)</p> <p>-A.R. was present when Madame had sex with Miller for the first time (para. 11)</p> <p>-Miller once invited Madame to a party at 380 Olivier where there many other young girls present (para. 19)</p>	R-52
34	Lippmann	<p>Lippmann</p> <p>-made apartment located on avenue Bonavista available to Miller for sexual</p>		R-53

		encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 3, 9)		
35	Poulet	<p>-Madame responded to an advertisement in the Journal de Montreal that was offering \$1000 to meet with a man. She called the phone number and on the other end was Poulet, who told madame to meet him at the Queen Elizabeth Hotel to determine whether Miller would find her attractive. Poulet then organized a second rendez-vous at the Queen Elizabeth a few days later and he escorted Madame to Miller's room (paras. 2-3)</p> <p>-Poulet served Madame and Miller alcohol and left the room shortly thereafter. Miller then asked Madame to get undressed and to dance naked for him, after which they engaged in sexual activity (para 4-9)</p> <p>-Subsequent rendez-vous involved Madame arriving at Poulet's room and Poulet would then escort her to Miller's room where Miller and Madame engaged in sexual activity (paras. 12-13).</p> <p>-Poulet confronted Madame several times and told her that she would have to accept engaging in unprotected sexual intercourse with Miller since she was being paid. During one of these conversations in his hotel room, Poulet threw Madame on the bed, attempted to remove her clothing and told her she was indebted to him. He climbed on top of her but she resisted him and was able to flee (paras. 15-17)</p>	<p>-Madame went to a rendez-vous with Miller with a friend named M.S. (para. 18)</p> <p>-Madame went to another rendez-vous with Miller with her friend M.B. (para. 18)</p>	R-54

36	Poulet	<p>-Madame's friend responded to an advertisement in the Journal de Montreal seeking to recruit models. Poulet answered the phone and set up an interview with the friend at the Intercontinental Hotel and Madame accepted to go with her friend (paras. 1-2)</p> <p>-After arriving at the hotel, Poulet told Madame and her friend that he was not really recruiting models but for young women to accompany rich men on dates. He did not mention anything sexual (para. 2).</p> <p>-Poulet called Madame and her friend back the same week and set up an initial sexual rendez-vous with Miller at the Intercontinental Hotel. Madame and her friend then arrived at Poulet's room. Poulet then asked if they had any sexually transmitted infections. Poulet then escorted them to Miller's room, after which madame engaged in sexual activity with Miller (paras. 3-4)</p> <p>-Poulet was aware that madame was under 18 because she told him (para. 5)</p> <p>-Several subsequent sexual encounters with Miller took place (paras. 10-11)</p>	<p>-Madame and her friend attended the first rendez-vous with Miller in his room at the Intercontinental Hotel (at para. 3)</p> <p>-Madame saw Miller with J.B. at least twelve times (para. 11)</p>	R-55
37			<p>-Madame was introduced to Miller by her friend Mel who drove her to and was present during the first and only rendez-vous (paras. 1-2, 6)</p>	R-56
38	Abrams Lippman	<p>Abrams</p> <p>-Abrams organized sexual rendez-vous with Madame and Miller and organized a trip to Cancun for Madame that was paid for by Miller as part of the sexual relationship (para. 13)</p>	<p>-Madame was told about and introduced to Miller by Isabelle and Christelle, who accompanied her to the first rendez-vous at the Queen Elizabeth Hotel (paras. 2-4)</p>	R-57

		Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 15, 17)	-Miller asked Madame to bring a friend and she eventually brought her cousin (para. 13) -another girl once arrived when she saw Miller at his warehouse (para. 19)	
40	Poulet	-Madame was brought to Poulet by a friend who then evaluated her appearance and organized initial sexual encounter with Miller at the Intercontinental Hotel. Upon arrival, madame was first brought to Poulet's room, who then escorted her and friend to Miller's room and then Miller, Madame and her friend engaged in sexual activity (paras. 3-11) -Subsequent sexual rendez-vous with Miller were organized by Poulet but Miller eventually began to call Madame after she told Miller that she had rebuffed Poulet's attempt to have sex with her (para. 13)	-Madame went to the first rendez-vous with Miller at the Intercontinental Hotel with her friend K.D., who recruited her (paras. 4-8)	R-58
41	Lippmann	-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 13, 18)	-Madame and her friend B.N. were told about Miller by a girl named Audrey, and Madame and B.N. went together to the first rendez-vous at the Queen Elizabeth (paras. 1-4) -Madame and B.N. also went together to a second rendez-vous (para. 6) -Two other girls were present at Madame's fourth rendez-vous with Miller (para. 14) -Another girl was present at a different rendez-vous (para. 16) -Another girl was present a different rendez-vous (para. 19)	R-59
	Poulet	Poulet	-Madame went to her first rendez-vous with Miller with her friend C.J. (para. 3)	

Annex A to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Victims and Perpetrators"

42	Lippmann	<p>-Madame was enticed to go the Queen Elizabeth Hotel with a friend by an older teenager who recruited girls for Miller. Upon arriving at the hotel, they were brought to Poulet's room who greeted them and subsequently escorted them to Miller's room, where sexual activity took place (at paras. 1-10)</p> <p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (paras. 14, 19)</p>		R-60
43	Abrams	<p>Abrams -Miller instructed Abrams to organize and pay for a vacation to Thailand for madame and the friend who brought her to meet him at his hotel room in the Queen Elizabeth Hotel after that friend identified Thailand as the destination they wished to travel to. Abrams called Madame to tell her that the tickets had been purchased and for them to meet with Miller to pick them up. Once at his hotel room, madame was forced to engage in sexual activity with Miller (paras. 6-9) -After returning from the trip to Thailand, Abrams called madame repeatedly to organize additional sexual rendez-vous (para. 13)</p> <p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 14)</p>	<p>-Madame was told about Miller by S.D. who was already frequenting him (para. 1) -Madame attended first rendez-vous with Miller with S.D. (para. 1-2) -Madame attended second rendez-vous with Miller with S.D. (para. 8-9)</p>	R-61

44	Abrams Lippmann	<p>Abrams -organized several sexual rendez-vous between Madame and Miller (para. 10)</p> <p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 11)</p>	<p>-Madame was told about Miller by S.D. who was already frequenting him (para. 1)</p> <p>-Madame attended first rendez-vous with Miller with S.D. (para. 1-2)</p> <p>-Madame saw Miller at 20-30 additional times, each time with another girl present in the room during sexual activity with Miller (para. 7-8)</p>	R-69
45	Poulet	<p>-Madame responded to a newspaper advertisement seeking to recruit models. Poulet answered the phone and set up a meeting in Montreal, at which he explained that it was about more than just modeling and would require her to have sex with Miller. However, Poulet told madame she would first have to have sex with him so that he could try her out and show what Miller likes. Madame and Poulet had sexual intercourse. The day after or two days later, Poulet and a girl who worked for him in his escort service called madame to set up the first sexual rendez-vous with Miller (paras. 2-6)</p> <p>-Madame presented herself to the Queen Elizabeth Hotel for the first meeting with Miller. She was first directed to Poulet's room, after which she was escorted to Miller's room (paras. 7-8)</p> <p>-After the sexual encounter with Miller, Poulet gave madame \$500.</p>	<p>-Madame sometimes went to see Miller with a friend as it was less difficult to be alone with him (para. 22)</p> <p>-Madame stopped having sex with him but continued to bring girls to him (para. 26)</p>	R-62
46				R-63
		<p>Lippmann -made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he</p>	<p>-Madame was told about Miller by another girl who was already frequenting him (para. 1)</p>	

47	Lippmann Abrams	<p>was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 2)</p> <p>Abrams</p> <ul style="list-style-type: none"> -organized several sexual rendez-vous between Miller and Madame (para. 15) -Madame called Abrams when she and a friend were visited by investigators inquiring into Miller's sexual misgivings with young girls. Abrams stated that he was aware and told Madame not to talk to the police (para. 26) -Abrams subsequently met with Madame's friend (Madame 48) and gave her an envelope containing \$5000 to be given to Madame in exchange for her silence (para. 28) -Madame's friend continued to meet with Abrams on a regular basis for additional payments intended to secure their silence (para. 30) -In 2011, Abrams asked Madame to meet with him in relation to the investigation into Miller and asked whether she had been contacted by police (para. 32) -In 2011, Abrams organized and paid for a trip for Madame to the Dominican Republic (para. 33) -In 2013, Abrams paid for a trip for Madame and her friend to the Dominican Republic (para. 34) 	<ul style="list-style-type: none"> -Madame attended first rendez-vous with Miller with that girl (para. 2) -Other girls were sometimes present at rendez-vous during which sexual activity took place (para. 20) -Madame introduced Miller to her friend named E.S. and they saw him together several times (para. 22-23) 	R-64
48	Abrams Lippmann	<p>Abrams</p> <ul style="list-style-type: none"> -organized several sexual rendez-vous between Miller and Madame (para. 12) -Madame called Abrams when she and a friend were visited by investigators inquiring into Miller's sexual misgivings with young girls. 	<ul style="list-style-type: none"> -Madame was introduced to Miller by her friend V.L. who had been seeing him for a while (para. 1) -Madame and V.L. went to Madame's first rendez-vous together (para. 2) 	R-65

		<p>Abrams stated that he was aware and told Madame not to talk to the police (para. 23)</p> <p>-Abrams met with Madame the next day in his car and gave her an envelope containing \$5000 and another containing \$5000 to be given to her friend (Madame 47) in exchange for their silence (para. 28)</p> <p>-Abrams organized a meeting with Miller's criminal defense attorney Stephen Angers and made Madame and her friend Madame 47, when Angers brought them to the Palais de Justice to provide a statement to a possible judge (para. 24)</p> <p>-Madame's friend continued to meet with Abrams on a regular basis at a Domino's Pizza location for additional payments intended to secure their silence and cooperation (para. 25)</p> <p>-Payments eventually switched to electronic transfers (para. 25)</p> <p>-In 2016-2017, Abrams called Madame to tell her Miler was sick and the payments would be ending (para. 27)</p> <p>Lippmann</p> <p>-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 12, 20, 23)</p>	<p>-Madame introduced her younger sister to Miller who also had sex with him for money (para. 18)</p>	
49	Lippmann	<p>-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 12, 20, 23)</p>	<p>-Madame was told about and attended first rendez-vous with Miller with her friend V.L. (paras. 1-3)</p>	R-66
50	Lippmann	<p>-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he</p>	<p>-Madame was told about and attended first rendez-vous with Miller with her friend V.L. (paras. 1-2)</p>	R-67

		was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 4)	-Prior to the first rendez-vous, Madame knew other girls who had went to see Miller (para. 2)	
51	Lippmann	-made 380 Olivier available to Miller for sexual encounters with madame at a time when he was renting it and rent was paid by Future Electronics (para. 3)	-Madame was told about and attended first rendez-vous with Miller with her neighbour V.L. (para. 1, 3)	R-68

51 Class Members (including Applicants)

47 Declarations

Miller: All (47)

Miller / Poulet (13): Madames 1, 2, 7, 10, 17, 22, 23, 27, 32, 35, 36, 40, 45

Miller / Future Electronics (Lippmann) / Poulet (2): Madames 3, 42

Miller / Future Electronics (Abrams) / Poulet (1): Madame 25

Miller / Future Electronics (Abrams and Lippmann) / Poulet (1): Madame 33

Miller / Future Electronics (Abrams) (6): Madames 5, 9, 18, 21, 31, 43

Miller / Future Electronics (Lippmann) (8): Madames 6, 11, 16, 34, 41, 49, 50, 51

Miller / Future Electronics (Abrams and Lippmann) (10): Madames 12, 13, 14, 15, 19, 20, 38, 44, 47, 48

Miller alone (6): Madames 4, 8, 26, 28, 37, 46

Total Class Members estimated: 100 (based on Additional Girls column)

Annex B to Plaintiffs' Argument Plan dated November 21, 2024, entitled "Table of Relevant Legislative Amendments"

TABLE OF RELEVANT LEGISLATIVE AMENDMENTS

CRIMINAL CODE			
Section / Offence	Amendment Date	Before Amendment	After Amendment
150.1(1) – Consent No Defence	May 1, 2008 ¹	Age of consent is 16	Age of consent is 14
150.1	May 1, 2008 ²	Age of consent is 16	Age of consent is 14
151 – Sexual Interference	May 1, 2008 ³	Age of consent is 16	Age of consent is 14
152 – Invitation to Sexual Touching	May 1, 2008 ⁴	Age of consent is 16	Age of consent is 14
153(2) – Sexual Exploitation – Definition of Young Person	May 1, 2008 ⁵	Persons 14 but under the age of 18	Persons 16 or 17
Offence of Prostitution of Person à Under the Age of Eighteen	December 6, 2014 ⁶	Offence codified in s. 212(4)	Offence codified in s. 286.1(2)

CIVIL CODE OF QUEBEC			
Article	Amendment Date	Before Amendment	After Amendment
2926.1	June 12, 2020	Action for damages for bodily injury resulting from a sexual aggression that constitutes a criminal offence prescribed after 30 years	"...such an action cannot be prescribed" → Imprescriptibility is retroactive (applies to actions that occurred prior to amendment)
2926.1	October 13, 2021	The holder of the right of action was referred to "the victim" / "la victime"	"the victim" becomes "the person who is a victim" "la victime" becomes "la personne victime"
2926.1	June 8, 2022	Retroactive imprescriptibility concerned acts "sexual aggression" / "aggression à caractère sexuel" that amounted to a criminal offence	"sexual aggression" is changed for "sexual violence" "aggression à caractère sexuel" becomes "violence sexuelle"

¹ Amendments introduced by way of the *Tackling Violent Crime Act*, S.C. 2008, c. 6, ss. 13, 54 (which received Royal Assent on February 28, 2008 but entered into force by way of an Order-in-Council setting May 1, 2008 as the effective date (see P.C. 2008-0582, SI/2008-0034, dated March 11, 2008).

² See above

³ See above

⁴ See above

⁵ See above

⁶ *Protection of Communities and Exploited Persons Act* which received Royal Assent on Nov. 6, 2014 and entered into force on Dec. 6, 2014.

Email Correspondence between All Counsel and Justice Piché, J.S.C. on art. 2858.1 C.C.Q. dated December 17, 2024

From: [Catherine Piché \(bureau-CS\)](mailto:Catherine.Piche@courts.qc.ca)
To: jorenstein@clg.org; [Landry Ensasi Bisoka Fazili](mailto:Landry.Ensasi.Bisoka.Fazili@judex.qc.ca)
Cc: "Xavier Morand Bock"; "William Marchetti-Berry"; "Me Marie-Christine Sicard"; "Me Carolyn Booth"; "Ava Liaghati"; "Sylvain Deslauriers"; "Jean-Pierre Sheppard"; ldavid@clg.org; "Léa Febbraro"; "Frédérique Boulanger"; krenno@renvath.com; "Me Justine Bernatchez (ABB564)"; "Me Neil G. Oberman, LL.M."
Subject: Re: [EXTERNE] S.N. et al. c. Miller et al., C.S.M 500-06-001225-230
Date: December 17, 2024 5:53:40 PM
Attachments: [image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image011.png](#)

Bonjour merci à vous deux.

J'avais déjà pris connaissance de la sanction du *Projet de loi n° 73* le 4 décembre dernier, insérant l'article 2858.1 au *Code civil du Québec*. Il n'y a aucune nécessité de m'écrire plus avant ni de répondre de quelque manière que ce soit durant le délibéré.

Je vous remercie,



L'honorable Catherine Piché,
juge
 (elle/her/she)
Cour supérieure du Québec

Téléphone: 514-393-2256
 - IP 57858
catherine.piche@judex.qc.ca

Palais de justice de Montréal
 1, rue Notre-Dame est, bur. 17.30
 Montréal, QC H2Y1B6

De : jorenstein@clg.org <jorenstein@clg.org>

Date : mardi, 17 décembre 2024 à 16:44

À : Catherine Piché (bureau-CS) <catherine.piche@judex.qc.ca>, Landry Ensasi Bisoka Fazili <landry.fazili@judex.qc.ca>

Cc : 'Xavier Morand Bock' <xmbock@rsslex.com>, 'William Marchetti-Berry' <wmarchetti@rsslex.com>, 'Me Marie-Christine Sicard' <mcsicard@spiegelsohmer.com>, 'Me Carolyn Booth' <CBooth@spiegelsohmer.com>, 'Ava Liaghati' <aliaghati@renvath.com>, 'Sylvain Deslauriers' <sdeslauriers@deslauriers-co.ca>, 'Jean-Pierre Sheppard' <jpsheppard@rsslex.com>, ldavid@clg.org <ldavid@clg.org>, 'Léa Febbraro' <leafebbraro@gmail.com>, 'Frédérique Boulanger' <fboulanger@deslauriers-co.ca>, 'Karim Renno' <krenno@renvath.com>, 'Me Justine Bernatchez (ABB564)' <jb@jbavocate.com>, 'Me Neil G. Oberman, LL.M.' <NOberman@spiegelsohmer.com>

Objet : [EXTERNE] S.N. et al. c. Miller et al., C.S.M 500-06-001225-230

Email Correspondence between All Counsel and Justice Piché, J.S.C. on art. 2858.1 C.C.Q. dated December 17, 2024

From: [Karim Renno](mailto:Karim.Renno)
To: jorenstein@clg.org; "Catherine Piché (bureau-CS)"; "Landry Ensasi Bisoka Fazili"
Cc: "Xavier Morand Bock"; "William Marchetti-Berry"; "Me Marie-Christine Sicard"; "Me Carolyn Booth"; Ava Liaghati; "Sylvain Deslauriers"; "Jean-Pierre Sheppard"; Idavid@clg.org; "Léa Febbraro"; "Frédérique Boulanger"; "Me Justine Bernatchez (ABB564)"; "Me Neil G. Oberman, LL.M."
Subject: RE: S.N. et al. c. Miller et al., C.S.M 500-06-001225-230
Date: December 17, 2024 4:50:51 PM
Attachments: [image007.png](#)
[image012.png](#)
[image013.png](#)
[image014.png](#)
[image015.png](#)
[image016.png](#)
[image017.png](#)

Dear Madam Justice,

Once again, we are forced to denounce the completely inappropriate manner in which Me Orenstein is proceeding.

The Court has taken the matter under advisement. He cannot simply send you an e-mail indicating that he's not asking for the proof to be re-opened, yet at the same time stating that "*it seems self-evident that it could also be applicable to the application of art. 575 (2) C.C.P.*".

The representations of our colleague are highly objectionable and inappropriate.

Because we do not want to engage in the same type of conduct, we will not be answering his comments, unless the Court asks us to do so.

Best regards,

Karim Renno
 Renno Vathilakis Inc.

Tel: 514.937.1221

Fax: 514.221.4714

krenno@renvath.com

From: jorenstein@clg.org <jorenstein@clg.org>

Sent: December 17, 2024 4:44 PM

To: 'Catherine Piché (bureau-CS)' <catherine.piche@judex.qc.ca>; 'Landry Ensasi Bisoka Fazili' <landry.fazili@judex.qc.ca>

Cc: 'Xavier Morand Bock' <xmbock@rsslex.com>; 'William Marchetti-Berry' <wmarchetti@rsslex.com>; 'Me Marie-Christine Sicard' <mcsicard@spiegelsohmer.com>; 'Me Carolyn Booth' <CBooth@spiegelsohmer.com>; Ava Liaghati <aliaghati@renvath.com>; 'Sylvain Deslauriers' <sdeslauriers@deslauriers-co.ca>; 'Jean-Pierre Sheppard' <jpsheppard@rsslex.com>; Idavid@clg.org; 'Léa Febbraro' <leafebbraro@gmail.com>; 'Frédérique Boulanger' <fboulanger@deslauriers-co.ca>; Karim Renno <krenno@renvath.com>; 'Me Justine Bernatchez (ABB564)' <jb@jbavocate.com>; 'Me Neil G. Oberman, LL.M.' <NOberman@spiegelsohmer.com>

Subject: S.N. et al. c. Miller et al., C.S.M 500-06-001225-230

Email Correspondence between All Counsel and Justice Piché, J.S.C. on art. 2858.1 C.C.Q. dated December 17, 2024

Dear Honourable Madam Justice Piché, J.S.C.

Attached is a judgment that was just rendered a week ago. We are sending this to you because it explains the coming into force of art. 2858.1 C.C.Q. on December 4, 2024.

It is not our intention to re-open the debate or the proof; we simply want to bring to this Honourable Court's attention a change in the law that took place AFTER our authorization hearing.

This new provision lists out matters that are deemed inadmissible by as a defence in a civil case as they relate to sexual violence.

While this new provision of law relates to the merits of a case, it seems self-evident that it could also be applicable to the application of art. 575 (2) C.C.P.

We remain, Madam Justice, yours very truly,

Jeff Orenstein, LL.M.

Ext. 2

Attorney • Avocat

jorenstein@clg.org | www.clg.org



Consumer Law Group



MONTREAL

Consumer Law Group Inc.
1030 rue Berri, Suite 102
Montréal, Québec H2L 4C3
T: (514) 266-7863
F: (514) 868-9690

OTTAWA

Consumer Law Group P.C.
251 Laurier Ave. West, Suite 900
Ottawa, Ontario K1P 5J6
T: (613) 627-4894
F: (613) 627-4893

LOS ANGELES | BAY AREA | LAS VEGAS

In association with



This e-mail may contain confidential or privileged information. If you are not the intended recipient, please notify us immediately. Thank you. Ce courriel

ATTESTATION

I, the undersigned, Jeff Orenstein, hereby attest that this appeal memorandum is in compliance with the *Regulation of the Court of Appeal of Quebec in Civil Matters*, that its technological version complies in every respect with the applicable requirements and that the depositions obtained are available to any other party, at no cost, on paper or technological media.

The time set by the Honourable Madam Justice Marie-Josée Hogue, J.C.A. for the presentation of my oral argument is 60 minutes.

Montreal, July 24, 2025



CONSUMER LAW GROUP INC.

Per: Me Jeff Orenstein

Attorneys for the Respondents – Representative Plaintiffs